cl/ed 3/60

John Carter Brown
Library
Brown University

TRAITE

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES.

Des motifs particuliers m'avoient obligé, dans l'origine, à présenter mon remède à la Société de Médecine, sous le nom de LAFFECTEUR. *Aujourd'hui que la loi ordonne de porter son nom propre, je reprends celui de mes pères, et je signerai à l'avenir.*

BOYVEAU-LAFFECTEUR.

TRAITÉ

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES,

ANCIENNES, RÉCENTES, OCCULTES
OU DÉGENÉRÉES,

ET

MÉTHODE

DE LEUR GUÉRISON

PAR LE ROB ANTI-SYPHILITIQUE:

Avec l'Histoire raisonnée des autres moyens employés jusqu'ici par les gens de l'art;

SUIVI

d'un choix de cures étonnantes, opérées par ce remède, et des pièces justificatives.

Par le Cit. BOYVEAU LAFFECTEUR, *médecin, rue de Varennes, fauxbourg Germain, n°. 460.*

Vires acquirit eundo. VIRGIL. Enéid.

A PARIS.

L'an VIII de la République.

RPJCL

INTRODUCTION.

J'AI jetté les fondemens de cet ouvrage dès 1779 : je les consignai dans un recueil d'observations destinées pour mes malades, et qui, sur le bruit des cures que j'avois le bonheur d'opérer, ne parurent point indifférentes aux personnes mêmes, qui n'étoient point atteintes de maladies vénériennes : ce concours d'évènemens favorables détermina un grand nombre d'éditions de l'écrit informe peut-être, mais utile, que je viens d'annoncer : la dernière, travaillée avec plus de soin, et plus digne des philantropes qui m'ont honoré de leur suffrage, vient de paroître depuis quelques mois, et s'enlève avec rapidité.

Mais une brochure de cent pages, écrite uniquement dans le dessein de servir de manuel à des malades, ne remplissoit que très-imparfaitement mon but d'être utile à l'humanité entière, et de justifier à-la-fois, l'enthousiasme des hommes de toutes les classes, que je dérobe à la douleur et à la mort, ainsi que la confiance du Gouvernement qui me protège ; il falloit que j'exposasse tous mes titres à la bienveillance publique ; que je fisse avec franchise, l'histoire

de mes longs tâtonnemens, avant d'arriver au point de perfection que je crois avoir donnée à mon spécifique; que je parlasse à-la-fois, à l'homme simple que je guéris, et à l'homme de l'art qui me juge, en appuyant mes succès de ma théorie, et ma théorie de mes succès. Cet ouvrage, commandé par tant de motifs, devenoit un devoir pour moi, et je m'y livrai vers l'époque de la fondation de notre République.

Mais alors, la longue série de mes recherches, de mes études silencieuses et de mes pénibles expériences, n'étoit pas à son terme : toute l'histoire des maladies vénériennes, depuis la découverte de Nouveau Monde, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, n'étoit pas présente à ma pensée : je n'avois pas calculé avec assez de précision, les pas que l'art de guérir avoit faits pour fixer ceux j'y avois ajoutés : le dirai-je encore ? Je m'étois livré avec trop d'activité à la pratique, pour raisonner avec succès ma théorie dans un livre ; cependant cet ouvrage, malgré son insuffisance, eut plusieurs éditions, et aujourd'hui qu'elles sont épuisées, fort d'une expérience de trente années, je le remets dans le creuset, afin de le rendre un peu plus digne de l'attention publique, et de justifier en quelque sorte, l'indulgence dont l'Europe semble avoir honoré à-la-fois, et mes cures et mes travaux.

D'abord, l'ensemble de mes *Recherches sur la méthode de guérir les maladies vénériennes*, s'appercevoit avec quelque peine, à cause de la multitude de divisions et de soudivisions, auxquelles le desir d'être clair m'avoit engagé : cette classification trop morcelée, empêchoit de reconnoître la sûreté de ma méthode, et faisoit peut-être douter de la justesse de mes expériences : je réforme aujourd'hui ce plan primitif : j'y introduis un ordre qui en simplifie la marche ; je replante, autant qu'il est en moi, un grand arbre, dont tout le monde, à la première inspection, peut distinguer sans peine, le tronc, les branches et les rameaux.

Le style est revu avec soin ; l'érudition plus sagement ménagée, blessera moins ici l'homme de lettres, soit dans le texte, soit dans les notes.

J'avois passé sous silence l'histoire piquante et curieuse de la peste vénérienne, à commencer à Colomb, jusqu'à l'heureuse découverte du Rob : histoire d'autant plus nécessaire, que ce n'est que par le tableau des tentatives infructueuses, faites depuis Carpi, l'inventeur du mercure, jusqu'à nous, qu'on peut apprécier le remède ami de l'homme, que je substitue à tous les poisons du règne minéral ; cette omission est maintenant réparée : j'ai donné l'extrait de mon

travail à cet égard, dans la petite brochure des *Observations sur le Rob anti-syphilitique*, que je viens de publier; et on le trouvera dans toute son étendue, au commencement de ce grand ouvrage.

Une omission bien plus importante encore, regarde l'article si essentiel de la Gonorhée.

On sçait que la Gonorrhée (non celle que la médecine moderne appele Bénigne) mais la virulente, est l'accident le plus commun qui suit l'inoculation vénérienne.

Or, cette maladie si douloureuse, et souvent si opiniâtre dans le traitement, toute locale qu'elle paroît dans son principe, prend, quand on la néglige, tous les caractères de la vraie peste vénérienne.

D'ailleurs, la modification que je donne pour le traitement de la Gonorhée, ne convient pas plus à la guérison de la vraie maladie vénérienne, que le Rob ne convient à la guérison de la Gonorrhée.

Toutes ces raisons auroient dû m'engager à donner au traité de la Gonorhée, une place étendue dans le livre de mes *Recherches:* je me rends aujourd'hui au vœu général, et je desire que cet article majeur travaillé, sinon avec quelque talent, du moins avec quelque zèle, réponde à l'attente des amis de l'humanité.

Le dessein primitif de l'ouvrage que je présente, a déjà été annoncé par la brochure des *Observations* qui lui sert d'analyse.

La première partie renfermera une histoire un peu étendue de la maladie vénérienne, depuis son origine, jusqu'à l'époque de la découverte du Rob Anti-syphilitique.

La seconde sera consacrée à l'examen des diverses méthodes employées à l'extirpation de ce fléau, qui, après avoir exercé son activité sur le Nouveau Monde, sur l'Europe et sur l'Asie, vient d'achever ses fatales conquêtes, en dégradant l'espèce humaine dans les Terres Australes.

Comme les méthodes mercurielles sont celles qui, grace à l'empire usurpé de l'opinion, ont obtenu le plus de suffrages, j'examinerai ce prétendu spécifique sous tous ses points de vue, je le suivrai dans toutes ses modifications et ses combinaisons, depuis son influence dans son état naturel, jusqu'à ce que, par son union avec l'Acide Marin, il devienne sous le nom de Sublimé-Corrosif, le plus dangereux des rèmedes, ou si l'on veut, le plus actif des poisons. Je démontrerai, autant qu'il sera en moi, l'inefficacité, et sur-tout le danger de ce terrible minéral, qu'à la honte de la raison humaine, on

s'obstine à regarder comme l'unique anti-dote contre la contagion vénérienne.

La troisième partie de l'ouvrage ne différera que par l'étendue et par quelques rectifications, de celle qui lui correspond dans la brochure des *Observations*. Je la destine à l'histoire du Rob Anti-syphilitique, et à celle des persécutions, tantôt sourdes, tantôt éclatantes, qu'il a essuyées à l'époque de sa découverte ; j'y exposerai les mesures prises par le Gouvernement, soit dans l'ancien régime, soit depuis l'institution de la République, pour constater, de la manière la plus exacte, son efficacité : on y verra avec quelle énergie il a surmonté tous les obstacles, que l'esprit de routine, l'envie et l'Empyrisme, opposoient à sa propagation ; et peut-être, de l'admiration pour le spécifique, passera-t-on a quelque mouvement de reconnoissance pour son inventeur, que les denis de justice ne rebutèrent jamais, que les calomnies n'ont point découragé, et qui, fort d'une conscience pure, d'un désintéressement qui nuisoit à sa fortune, en ajoutant à son bonheur, a trouvé une amitié délicate dans ses malades, et des traits d'estime jusques dans quelques hommes de l'art, que son heureuse découverte condamnoit à la nullité.

C'est dans la quatrième partie de ces Recher-

ches, que je placerai ma théorie de la Gonorrhée, et la méthode la plus sûre pour la guérir.

A la suite de cette même partie, je me propose de rapporter l'examen des maladies vénériennes chroniques, sans signes évidens, c'est-à-dire, masquées, dégénérées et compliquées, qui font d'autant plus de ravages, que rien n'éclaire sur leur origine, et parconséquent sur leur traitement : il ne me sera pas difficile d'en établir le siège, d'en faire connoître la marche, et d'en indiquer la méthode curative : cette théorie confirme encore un des triomphes du Rob, sur toutes les préparations mercurielles.

La cinquième partie de cet ouvrage doit être la preuve de l'utilité de mon travail, et de la sûreté de mes moyens; j'y rassemblerai un choix de guérisons en tout genre, plus considérable que celui de la brochure des Observations, et capable, par l'expression de vérité qui les caractérise, de triompher du pyrhonisme le plus décidé; je dis un choix, car si je réunissois les détails de toutes les cures que j'ai opérées en Europe et dans le Nouveau Monde, depuis près de trente ans que je traite avec un succès toujours soutenu, les maladies vénériennes les plus rébelles au traitement ordinaire, mes malades seroient presque guéris, avant

d'avoir eu le tems d'achever la lecture de cette longue histoire.

La sixième et dernière partie de cet essai, sera nécessaire pour les hommes de l'art, qui veulent discuter en silence mes moyens avant de me juger; mais je la crois inutile pour l'homme de bien qui me connoît, et pour le malade que j'ai eu l'avantage de guérir.

Il s'agit des pièces justificatives qui constatent la douceur et la sagesse de ma méthode, la vérité de mes expériences, et la sûreté de mes guérisons.

Comme dans une matière qui intéresse si fort le genre-humain, il est du devoir de l'homme probe, d'écarter de lui le plus foible soupçon de charlatanisme; je me propose de n'admettre dans le choix des cures et des pièces qui les certifient, que celles qui peuvent être attestées par les malades guéris, par les gens de l'art qui ont suivi leur traitement, ou par les hommes publics que le Gouvernement a chargés, à cet effet, d'une rigoureuse, mais utile surveillance.

Les Empyriques, comme je le dis dans la préface des *Observations*, se cachent derrière des morts, pour en imposer aux vivans: moi qui ne trompe et ne peux tromper personne, je vais à mon but, d'être utile, avec la conscience de mes forces et de ma moralité.

La division de tous ces articles ne sauroit être différente de celle que j'ai adoptée dans ma brochure *d'analyse*, parce que, moyennant cet ordre, je gradue l'intérêt qui doit naître d'une lecture aussi aride, de manière qu'il aille toujours en augmentant, afin de prolonger l'attention et de suspendre la curiosité.

Les premières cures et les pièces justificatives qui les attestent, seront celles des Départemens: je les ferai suivre de celles dont les médecins de Paris ont pu être les témoins dans le sein de cette ville, et je les terminerai par celles qui ont été opérées, avec une sorte de solemnité, dans les hospices nationaux, ou qui ont eu le sceau de la Société de Médecine, des Ministres de l'ancien régime et de notre Gouvernement.

Ceux qui désireroient qu'on se fût astreint à l'ordre du tems, proposent un travail plus facile, mais que l'ennui du lecteur tendroit à faire oublier; toutes les fois qu'on peut adopter une méthode Encyclopédique, il faut laisser-là la méthode chronologique, qui peut convenir à la paresse de l'écrivain, mais qui blesse le goût de celui qui parcourt l'ouvrage.

Quant aux pièces justificatives, aux observations raisonnées des gens de l'art, et aux

procès-verbaux que le peu d'espace de la brochure des *Observations* ne m'a permis que d'indiquer; je leur donnerai ici tout leur développement: je transcrirai même littéralement, quand l'intérêt public l'exigera, la minute de quelques lettres importantes qu'on m'a permis de publier.

Tel est le précis de cet essai, sur lequel j'invoque l'indulgence de mes concitoyens: e serai obligé quelquefois de m'arrêter sur le récit du soulèvement qu'a excité, à diverses époques, la découverte de ma méthode, et sur-tout mes succès souvent inespérés dans l'art de guérir; car ce n'est pas une théorie lumineuse, c'est l'avantage résultant de cette théorie, qui afflige l'envie: on pardonne aisément en médecine, à celui qui n'est supérieur que dans son cabinet: mais voir guérir des malades, que soi-même on a manqués, c'est le désespoir de tout Empyrique, qui ne cherche la renommée que pour donner un appui à ses fourberies.

Il n'est pas dans mon caractère, comme je l'ai déjà dit, de repousser des libelles par des libelles: je gémis des erreurs, je méprise les outrages, et je ne réponds à une critique motivée, qu'en profitant de ses avis; mais lorsqu'un méchant a recours à la calomnie, pour rendre

suspecte ma probité, il est de mon devoir de la défendre ; c'est sous ce point de vue que, dans les éditions précédentes de ces recherches, sortant de mon caractère, j'ai répondu à une imposture imprimée en faveur de la *poudre unique* de Godernaux, par l'Empyrique Andrieux ; aujoud'hui, que cette poudre est enterrée avec le chevalier qui l'a défendue, il est inutile de remuer la cendre des morts, pour rappeler au public une querelle qui n'auroit jamais dû naître : je me contenterai, quand je serai parvenu à l'histoire de la poudre unique, de rapporter l'extrait du rapport de l'Académie des Sciences, qui me vengea dans le tems du libelle d'Andrieux : on sait quelle est l'autorité du premier corps savant de l'Europe, et qu'il n'est pas permis d'en appeler.

Mon parti est pris, et il m'est dicté par l'amour de mes semblables ; je ne répondrai désormais à tous mes détracteurs, qu'en guérissant les infortunés manqués avec *l'Acide nîtreux*, ou le prétendu *Rob* de Lioult, ou la *poudre unique* de Godernaux, l'Élixir et l'Opiat de Gaïac : tous spécifiques qui n'opèrent des merveilles que sur le papier, et que vantent seuls tous ceux qui les débitent.

Des recherches telles que celles que je pré-

sente ajourd'hui au public, semblent devoir être écrites avec cette simplicité de style, qui caractérise une réunion d'expériences, de raisonnemens et de faits : plus un livre de ce genre est écrit sans prétention, plus il annonce qu'il part d'une ame pénétrée du desir de cicatriser une des playes les plus profondes de l'homme civilisé ; j'ai mis tous mes soins à répondre, à cet égard, à l'attente générale ; et l'ouvrage auroit été encore plus digne des regards, si j'avois pu me permettre d'employer exclusivement à éclairer mes malades, un tems précieux que je destine à les guérir.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIERE PARTIE.

HISTOIRE

DE

LA MALADIE VÉNÉRIENNE,

DEPUIS SON ORIGINE

JUSQU'A NOS JOURS,

ET DES REMÈDES EMPLOYÉS

POUR LA PALLIER OU POUR LA GUÉRIR.

PARMI les nombreux préjugés dont un Gouvernement libre nous a défait, il en est un dont la destruction intéresse singulièrement toute ame sensible : je veux parler de l'embaras où se trouvoit une plume décente et amie de la morale, quand il s'agissoit d'éclairer ses concitoyens sur les maladies vénériennes, et d'opposer ainsi une digue à la plus honteuse des contagions.

L'idée généralement répandue, que le libertinage a introduit en Europe la peste vénérienne, et qu'il en perpétue le foyer, sur-tout dans les Capitales, condamnoit au silence le médecin ami des mœurs : il ne pouvoit se résoudre à écrire sur un sujet qui allarmoit la pudeur, et dans des termes faits pour l'effaroucher : et l'art de guérir, si perfectionné dans les maladies ordinaires, ici, ne pouvoit faire un pas.

Heureusement une considération philosophique est venue guérir ces scrupules déplacés. Le fléau des maladies vénériennes n'attaque pas le seul libertin qui l'a provoqué. Combien de personnes innocentes gémissent en silence du malheur d'avoir été entraînées, sans le savoir, dans le foyer de la contagion ! Ici, l'enfant vient à la lumière, le corps à demi-gangréné, et n'usant du bienfait de l'existence que pour maudire un jour le père qui la lui a donnée : là, une femme tendre et sensible trouve dans les chastes embrassemens du mariage, le germe d'une maladie flétrissante qui va altérer ses charmes, empoisonner sa vieillesse, et ce qui doit la tourmenter le plus, l'obliger à haïr l'époux infidèle, que la loi et son cœur lui ordonnent d'aimer.

Puisque le mal vénérien peut s'égarer en frappant des têtes innocentes, la justice et l'humanité doivent donc concourir à engager l'homme de bien à ne point les abandonner, par un silence coupable, à leur fatale destinée.

Une opinion assez répandue dans une certaine classe de philosophes, veut que la maladie vénérienne ait eu son origine au berceau du monde.

Il ne faut point faire l'injure à la raison du dix-huitième siècle, de réfuter le système de quelques astrologues, qui attribuent l'apparition de ce fléau à une conjonction de Mars, de Saturne et de Jupiter. L'astronomie, éclairée du génie des Huygens, des Cassini et des Newton, nous a démontré, qu'à l'exception de la Lune et du Soleil, aucun des corps célestes qui roulent dans le firmament, n'influe sur la destinée de notre globe.

L'idée que les organes de la génération ont été viciés par l'union d'une femme impure avec un Antropophage, ne soutient pas mieux les regards de la critique : il n'y a aucun rapport entre l'abominable aliment de la chair humaine, et le malheur de sortir infecté des bras de sa maîtresse.

Une des opinions les plus étranges que l'esprit de paradoxe ait enfanté, est celle du noble

Hongrois Senf, dont la bibliographie Allemande a fait Sinapius; cet écrivain rapporte l'origine du mal vénérien à un système suivi de chasteté: la traduction de son texte mérite d'être rapportée.

» La maladie vénérienne, dit-t-il, s'il est vrai » qu'elle existe, n'est autre chose qu'une in- » commodité produite par un excès de conti- » nence; la liqueur spermatique, alors retenue » dans le corps, contracte de l'âcreté, et reflue » dans la masse générale des humeurs: si ce » fluide, ainsi vicié, distend et corrode les vais- » seaux des organes de la génération, il pro- » duit la Gonorrhée: s'il reste long-tems mêlé » avec la lymphe, il forme des bubons aux » aines et aux articulations, des douleurs os- » téocopes.

Le docteur Hongrois, cite à l'appui de cette théorie, un homme veuf, de mœurs très-pures, mais du tempérament le plus ardent, qui, s'étant abstenu très-long-tems, non sans se faire beaucoup de violence, du commerce des femmes, éprouva peu-à-peu tous les accidens qui caractérisent les vénériens, et ne trouva la guérison de ses maux, que dans les bras d'une seconde épouse.

La théorie de Sinapius est contraire à l'expérience continue des siècles, et aux premiers élé-

mens de l'anatomie: l'excès de la continence irrite le faisceau fibrillaire, produit des vertiges et amène l'érétisme dans les organes de la génération, jusqu'à ce que la nature amène des jouissances involontaires; mais il n'y a rien dans tout cela qui caractérise la peste vénérienne: d'ailleurs, de tout tems le fanatisme religieux a produit des Cénobites continents, sans en faire des vénériens: jamais la médecine ne s'est avisée de rencontrer la maladie dont mourût François Ier. dans les Bonzes de la Chine, ou dans les Solitaires de la Thébaïde.

La philosophie s'est un peu plus rapprochée de la nature, en soupçonnant que le mal vénérien pouvoit être né, dans l'origine, de l'union d'une femme sans mœurs avec un lépreux: car il y a plus d'un rapport entre les symptômes de la lèpre, et ceux de la peste vénérienne: et, si les conjectures pouvoient suppléer à des faits, on seroit tenter de croire que le virus de la lèpre ordinaire, rendu plus actif par les plaisirs immodérés de l'amour, a pû, en viciant les organes de la jouissance, faire naître la maladie vénérienne.

Cependant les annales du moyen âge contredisent cette hypothèse: il a été un tems où la lèpre couvroit la surface de l'Europe: on comptoit en France et dans les Royaumes qui l'avoi-

sinent, jusqu'à dix-neuf mille hôpitaux consacrés au traitement de cette dégoûtante épidémie: et comme la lèpre, en augmentant l'effervescence du sang, donnoit plus d'activité au desir de la jouissance, il est bien évident que, s'il n'y avoit pas eu une ligne de démarcation bien distincte entre les deux maladies, l'Europe entière auroit été couverte de vénériens, un grand nombre de siècles avant que la conquête du Nouveau Monde nous eût donné la vraie maladie vénérienne.

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu de tout tems des vices affectés aux parties génitales: vices nés du commerce immodéré de femmes sans mœurs, sujettes à des éruptions de peau, malsaines et sans propreté; et les maladies qui en ont été le résultat, ont dû s'aggraver dans des contrées ardentes, et où le sang s'embrâse aisément.

Ajoutons qu'il est difficile de se dissimuler que, par l'attrait irrésistible qui porte un sexe vers l'autre, l'abus des plaisirs des sens ne soit aussi ancien que leur usage: delà, la conclusion si naturelle qu'une sorte de virus vénérien a pû se manifester, dès la première population du globe, sous divers aspects, tels que la maladie de Job, notre lèpre du moyen âge, et surtout cet abominable Elephantiase, qui, fruit de

l'intempérance Égyptienne, alloit, jusques sur le trône, dévouer à la mort les Pharaons.

Mais ne voyant point la maladie vénérienne proprement dite, dans toutes ces maladies cutanées, même jointes aux vices des parties génitales, je m'abstenois de prononcer, lorsqu'une anecdote citée dans un ouvrage du fameux docteur Blégny, me ramena un moment vers la théorie qui fait le fléau Siphylitique, aussi ancien que le monde.

Ce docteur Blégny étoit un médecin vivant à la cour de France, vers le milieu du siècle dernier, il se qualifioit Directeur de l'Académie des nouvelles découvertes en médecine, et il écrivit, en 1674, un livre sur l'art de guérir les maladies vénériennes, que l'érudition médicinale copie depuis plus d'un siècle et demi, d'ordinaire sans le citer. Or, on lit le fait suivant, à la page 16 de la quatrième édition de cet ouvrage, donnée en 1692.

» Une fille de quatorze ans, poursuivie par sa mère, qui vouloit la battre, se réfugia chez un Frère d'une communauté d'ouvriers, qui lui fit payer l'asyle qu'il lui donnoit, en la forçant; cette abominable confidence fut faite à d'autres membres de la communauté, qui tous, au nombre de six, en abusèrent tour-à-tour! l'infortunée rentrée dans la maison paternelle, fut rén-

fermée, par sa mère, dans un cabinet, où elle seule pouvoit entrer: à peine six jours s'étoient écoulés, qu'elle se plaignit de douleurs très-vives qu'elle ressentoit aux parties naturelles: un chirurgien fut appelé, et déclara qu'il existoit une maladie vénérienne; cependant, comme l'accident étoit contre toute vraisemblance aux yeux de la mère, on négligea de panser la fille: le mal alors s'aggrava, et il lui survint un bubon à l'aine droite: dans une position aussi allarmante, la jeune victime de l'intempérance des ouvriers, fut contrainte de faire sa confidence toute entière: l'affaire fut portée aux tribunaux, qui ordonnèrent que les membres de la communauté seroient visités par des officiers de santé: mais, après les recherches les plus rigoureuses, on les trouva tous jouissant d'une santé parfaite, sur-tout, quant à l'organe générateur: d'où il résultoit que le mal vénérien pouvant naître du mélange des semences dans un sujet ou mal-propre ou déjà mal-sain, ce fléau étoit antérieur à l'époque de la découverte du Nouveau Monde ».

Un des hommes qui semble avoir jetté de nos jours, le plus de lumières sur l'antériorité de la peste vénérienne, à l'invasion de Colomb, en Amérique, est le docteur Gruner, professeur à Jena, en Saxe; il a publié un volume

in-folio, de supplément à la collection célèbre de Luisinus, dans lequel il analyse une foule d'ouvrages de l'antiquité, Grecs, Latins et Arabes, où il y a des traits sur les maladies des organes de la génération dans les deux sexes: cette réunion de faits, est, au premier coup d'œil, infiniment spécieuse, mais ne soutient pas dans tous ses détails les regards de l'examen.

La Gonorrhée dont parle Moïse dans le quinzième chapitre du *Lévitique*, n'est pas une vraie Gonorrhée vénérienne.

Il est difficile de croire, quoiqu'en dise Calmet, l'historien des Vampires, que la maladie de Job, ainsi que celle de David, fut autre chose qu'une espèce de modification de la lèpre qui amenoit une Blennoragie.

La maladie féminine des Scythes, dont parlent Hippocrate et Hérodote, ne doit être regardée que comme une affection des testicules, qui conduisoit un malade efféminé à l'impuissance.

On trouve, il est vrai, dans Galien, dans Oribase et dans Dioscoride, la plûpart des termes de la médecine moderne, pour caractériser les principaux accidens de la maladie vénérienne; mais ce sont nos écrivains qui, dans l'origine, ont tiré ces dénominations des Grecs, pour désigner les symptômes d'un mal qui sembloit inconnu jusqu'à la fin du quinzième siècle:

le transport des mots *phymosis*, *bubon*, *condylome*, dans nos langues modernes, ne prouve autre chose, sinon que nous n'avions point de termes propres pour désigner, il y a quelques siècles, la vraie maladie vénérienne.

Un des textes de ce genre le plus singulier, est sans doute celui de l'évêque Palladius, écrivain du cinquième siècle, dont la traduction se trouve au tome premier de l'ouvrage de Swédiaur.

» L'hermite Héron, dit Palladius, saisi par » l'influence d'un mauvais génie ne peut rester » renfermé dans sa cellule : il se rend tout d'un » coup à Alexandrie.... fréquente les théâ- » tres, les hippodromes.... se livre à la jouis- » sance des femmes, et tombe dans le plus af- » freux libertinage.... Son commerce habituel » étoit avec une danseuse de pantomimes.... » A la fin, il lui survint un Anthrax sur le gland : » dans l'espace de six mois, le mal devint si » grave, que l'organe tomba en pourriture et » se sépara de lui-même : il guérit enfin, re- » tourna dans sa cellule.... avoua son crime, » et peu de jours après, s'endormit et mourut.

Cette union de l'hermite avec une femme publique, qui produit un ulcère sur le gland et fait tomber l'organe en pourriture, présente beaucoup d'analogie avec la maladie vénérienne :

mais comment asseoir un jugement sur un fait individuel, tel que celui-ci, quand rien n'annonce que la courtisane eut infecté d'autres amans, quand le garant de l'anecdote est le plus crédule des hommes, et qu'il a la naïveté de dire, presque dans la même ligne, que son hermite guérit, et que peu de jours après il mourut?

En m'abstenant de prononcer d'une manière affirmative sur la question de la vraie origine de l'épidémie vénérienne, question qui divisera encore long-tems les esprits en médecine, je vais admettre l'hypothèse, assez généralement reçue, que le mal vénérien, proprement dit, est, à-peu-près, dela même date que la conquête de l'Amérique.

Je dis *à-peu-près*: car c'est encore un problême parmi les critiques, de savoir s'il n'existe pas dans notre Continent, des traces du mal honteux, dont j'écris l'histoire, quatre ans avant le premier voyage de Colomb en Amérique, voyage que la chronologie la plus exacte place au milieu de l'année 1492.

Le docteur Sanchez, dont le nom ainsi que la véracité sont du plus grand poids, a écrit de nos jours à l'Académicien Vandermonde, une lettre insérée dans le journal de médecine, où il annonce qu'on lui a envoyé de Rome, un recueil de poésies Latines de Pacificus, impri-

mées à Florence, en 1489, où la maladie vénérienne est décrite avec autant de fidélité, que dans une consultation de Boërhaave ou de Van-Swieten.

Astruc lui-même, le judicieux Astruc, dans son beau traité *de Lue venerea*, sembleroit n'être pas éloigné de faire remonter un siècle et demi avant le voyage de Colomb aux Antilles, l'introduction du fléau vénérien en Europe: ce médecin célèbre nous a communiqué les Statuts manuscrits d'un lieu public de débauche, toléré dans Avignon, *de disciplinâ Lupanaris publici Avenionensis*, qui suppose l'existence de la vraie maladie vénérienne dans nos contrées, en 1347; Jeanne Iere. Reine alors dans le Contat, s'exprime ainsi, à l'article IV du réglement.

» Tous les samedis, la directrice et un chi-
» rurgien préposé, à cet effet, par les con-
» suls, visiteront chaque courtisane, et s'il en
» est qui aye contracté quelque mal provenant
» de leur libertinage, elle sera séparée de ses
» compagnes, afin d'éviter à la jeunesse, les
» maladies qu'elle pourroit communiquer.

Dès le treizième siècle, la médecine se plaignoit d'ulcères corrosifs, putrides, et sur-tout brûlans, qu'on pouvoit contracter par l'union illégitime avec les femmes publiques: delà divers statuts du code pénal d'Angleterre, que Becket

nous a conservés dans les Transactions Philosophiques : l'un d'eux dit, en propres termes : *que nul concierge, des lieux de débauche, ne garde chez lui de femme qui aye la maladie dangéreuse de la brûlure* : un autre, daté de 1430, et que l'on conserve dans les archives de l'évêque de Winchester, condamne à une amende de cent Schelings, le concierge qui, malgré la loi, donneroit un asyle à une courtisane atteinte de ce mal abominable (*malum nefandum*) du mal de la brûlure.

Si, à des époques aussi éloignées de l'invasion du nouveau Monde, il y a eu des vénériens en Europe, il reste à examiner si on doit vraiment cette effroyable contagion aux Américains ; et dans l'hypothèse qui donneroit quelque stabilité à cette opinion, quelle navigation hardie, antérieure à Colomb, a favorisé la propagation de ce fléau : le défaut de monument empêchera toujours l'homme véridique de prononcer d'une manière affirmative sur tous ces problèmes.

On sauveroit peut-être la plus grande partie de ces difficultés, en n'attribuant pas exclusivement au Nouveau Monde, le foyer primordial des maladies vénériennes : nous voyons par le second volume de *l'Asiatick Rescarches*, imprimé en Anglois, à Calcutta, que de tems immémorial, on connoît dans l'Indostan, sous

le nom de *Feu Persan*, cet épouvantable fléau : le Mercure y a aussi été imaginé par quelque Carpi Asiatique, pour en prévenir les ravages ; on cite des Empyriques qui, comme dans notre Europe moderne, employent le Cinnabre mal préparé : ces deux terribles spécifiques, quand le mal est invétéré, le rendent d'ordinaire incurable : alors le corps s'ulcère sur toute sa surface et les extrémités tombent en pourriture.

La maladie qu'on appelle *Feu Persan*, dans les états du Grand-Mogol, se nomme Khorah chez les Indous, et *Judham* chez les Arabes : les Brames du Tibet prétendent avoir une recette infaillible pour la guérir ; mais c'est un secret héréditaire dans cette caste sacerdotale, qu'ils se gardent bien de transmettre, sur-tout aux étrangers, pour ne point l'avilir.

Cependant comme le Feu Persan pourroit bien n'être qu'une modification de la *Leontiase* des Grecs, ou de ce que Paul d'Égine appelle *l'ulcère universel*, le procès est encore loin d'être jugé : il est très-évident, par la lecture raisonnée des anciens, qu'ils connoissoient les bubons, les condylomes, les gonorrhées, les tumeurs aux glandes inguinales ; mais il n'est rien moins que démontré, que ce fut là les symptômes de la maladie vénérienne proprement dite, qui se propageant avec la plus grande rapidité par la jouis-

sance, infecte peu-à-peu les familles, les villes, les peuples et les continens: ces antiques maladies, suivant Swediaur, pouvoient ne devoir leur origine, qu'à une acrimonie générale, que l'abus du plaisir et la malpropreté déterminoient particulièrement vers les glandes de l'urêtre: il en résultoit alors une irritation, une inflammation, et parconséquent une sécrétion plus abondante de mucus, c'est-à-dire, un écoulement: ainsi qu'une matière âcre qui tombe dans l'œil, en irrite les fibres, et produit une sécrétion plus abondante de l'humenr lacrymale; on peut donc, après tant de recherches sur la maladie de Job, sur celle de l'hermite Héron, et sur le Feu Persan, conserver encore son scepticisme sur leur identité avec la peste vénérienne.

Revenons donc à l'opinion la plus généralement reçue; et malgré toutes les autorités contraires, soupçonnons que si le fléau Américain a été connu en Europe, il y a grande apparence qu'il ne s'y est glissé que furtivement: c'est vraiment à l'époque de l'invasion de Colomb et des autres conquérans Espagnols, que la vraie maladie vénérienne a pris possession de l'Europe entière, comme de son patrimoine.

Quand la première inoculation de la maladie vénérienne se fit en Europe, elle fut terrible: ce premier période dura depuis 1494, jusqu'en

1528 : personne ne la confondit avec la lèpre, alors très-répandue, puisque dans les monarchies chrétiennes, on comptoit jusqu'à dix-neuf mille hôpitaux destinés à la guérir. Il n'étoit pas rare de voir les malades qui la négligeoient, perdre, au bout de quelques mois, un bras, un pied, le nez, les yeux ou les oreilles.

Ce qui ajoutoit à l'effroi général, c'est qu'on étoit dans l'opinion que cette maladie qu'on appeloit tantôt *le mal François*, tantôt le *mal de Naples*, devenoit contagieux par la respiration, par les vêtements, par les bains qu'on partageoit avec une personne infectée : telle étoit en particulier l'opinion de Conrad Schelling, médecin de l'Électeur Palatin, qui publia à Heidelberg, en 1495, une dissertation latine sur les pustules d'un mauvais caractère de la peste vénérienne.

Cette opinion, quelque peu vraisemblable qu'elle nous paraisse aujourd'hui, étoit encore accréditée trente-quatre ans après, du moins en Angleterre, puisqu'au rapport de David Hume, on accusa à la chambre des Pairs, le Cardinal de Wolsey, d'avoir parlé à l'oreille à Henry VIII, dont il étoit premier Ministre, quoiqu'il ne put douter qu'il étoit atteint alors du mal de Naples : la médecine contemporaine ne répugnoit pas alors, à l'idée qu'un vice de l'organe générateur

pouvoit se transmettre, par l'émanation de la voix, en frappant le tympan de l'oreille.

Pour avoir une idée exacte des symptômes affreux de la maladie Américaine, à son origine, il suffit de parcourir quelques morceaux du premier chant de la fameuse Syphilis de Fracastor: l'auteur vivoit à l'époque de la découverte du nouveau monde, car la première édition de son poëme fût imprimée à Vérone, en 1530: quelque brillante que fut l'imagination de l'écrivain, il n'a été que vrai dans la description de ce fléau: en voici quelques traits: ils s'accordent parfaitement avec les dissertations des hommes de l'art, qu'on a recuillies dans l'histoire de la médecine.

» Le venin de cette épidémie ne se manifeste
» pas du moment qu'il s'est glissé dans les veines:
» il y reste caché jusqu'à ce que les forces qu'il
» acquiert lui permettent de se développer:
» cependant le malade tombe dans la torpeur
» et dans l'inertie, ses yeux perdent le feu qui
» les anime, les roses de son teint se flétrissent:
» la carie s'attache à l'organe générateur, et
» quand le mal a eu le tems de s'invétérer, il
» couvre d'un ulcère rongeur toutes les parties
» qui l'avoisinent.

» Bientôt les signes du danger deviennent
» moins équivoques encore; à peine l'astre de

» la lumière a-t-il cédé son empire aux ombres
» de la nuit, que la chaleur vitale devenant
» toute interne, et semblant abandonner les
» extrémités, une douleur aigüe se manifeste
» aux bras, aux jambes et aux épaules.... Une
» partie du poison, gênée dans son cours par
» les obstacles, s'arrête aux articulations, et
» l'autre trouvant une circulation plus aisée,
» se porte sur la surface de la peau; en peu de
» tems, tout le corps semble criblé par les pointes
» subtiles du virus: la poitrine et le visage se
» déforment: de tout côté germent des pustules
» remplies d'une matière âcre et visqueuse, qui,
» en s'ouvrant, laisse couler un pus livide et
» un sang disposé à la corruption.

» Le mal, quand il n'est pas attaqué dans son
» principe, pénêtre encore plus profondément
» dans l'intérieur du corps, et le désorganise.
» J'ai vu des infortunés dont les membres dé-
» pouillés de la chair qui les couvre, n'offroit
» aux regards que les ossemens d'un squélète,
» leur bouche rongée par les ulcères demeu-
» roit entr'ouverte, et leur gosier sans suc ne
» rendoit que des sons inarticulés.

» C'est alors que l'objet de cette maladie
» honteuse, regrettant le printems de sa vie
» qu'il a laissé consumer, soupire sur ses
» membres difformes, son corps sans vigueur,

» et

» et son visage flétri et défiguré ; il prend le
» Ciel à partie, et se permet des imprécations
» contre les Dieux.... Il n'est plus de calme
» à espérer pour lui : les rayons naissans de
» l'aurore, les feux du jour, les ténèbres de
» la nuit, tout lui déplait. Les plaisirs purs de
» la société lui deviennent importuns.... Il
» semble redoubler ses tourmens par les prières
» mêmes dont il fatigue l'Etre Suprême, et les
» offrandes vaines dont il surcharge ses autels.

» J'ai connu dans la Gaule Transpadane,
» un jeune homme, dont l'Ausonie entière sem-
» bloit envier la gloire et la félicité : Il com-
» mençoit l'aurore de la vie ; tout le monde
» admiroit sa beauté, son opulence et l'éclat
» de son origine..... Il n'y avoit aucune
» Nymphe de l'Éridan, qui ne le regardât avec
» complaisance, qui ne désirât de s'unir à lui
» par les nœuds de l'hymen : sans doute, une
» beauté dédaignée évoqua sur lui la vengeance
» du Ciel.... Tout-à-coup, lorsqu'il se croyoit
» supérieur à tous les évènemens, le fléau
» contagieux porta jusqu'à lui ses ravages : en
» peu de tems son printems disparut : une lèpre
» hideuse répandue sur son corps, en souilla
» toute la surface : une humeur âcre rongea ses
» narines, ses beaux yeux qui reflétchissoient
» avec tant d'éclat la lumière, se couvrirent

» d'ulcères ; et la carie dévorant les chairs
» autour de ses ossemens, il ne parut qu'un
» squélette échappé aux tombeaux ; le jour
» alors lui devint odieux, et le Ciel l'exauçant,
» il cessa d'être.

L'histoire s'accorde avec le beau génie de Fracastor, pour prouver avec quels symptômes effrayans la peste vénérienne se manifesta en Europe, sur-tout à l'époque de la découverte du Nouveau Monde : on cite des malades au siège de Naples, en 1494, que l'intervalle de trois jours suffit pour conduire au tombeau : on parle dans les mémoires des Académies, d'un officier Français, qui, ayant passé une nuit avec une courtisane Espagnole, singulièrement infectée, vit, vingt-quatre heures après, ses membres tomber en lambeaux.

A l'intensité du mal se joignit la rapidité de sa propagation ; en 1493, au retour du premier voyage de Colomb, après l'invasion de Saint-Domingue, les Espagnols étant entrés à Barcelone, infectèrent, en très-peu de tems, toute la ville : Rodrigue Diez le dit énergiquement dans son traité Espagnols, *Contra las Bubas :* c'est le nom qu'on donnoit alors à la maladie vénérienne : *mox tota urbs eodem morbo corripi cœpit, latissime se diffundente*, il faut observer qu'alors il y avoit dans Barcelone, une population triple

de ce qu'elle est depuis l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne.

La philosophie soupiroit alors après une médecine salutaire, qui vint opposer une digue au torrent vénérien qui menaçoit de dégrader la race humaine : car il ne faut pas se dissimuler que les ravages de ce fléau n'égalassent, à quelques égards, celle de cette fameuse peste noire, qui, quelques siècles auparavant, fit le tour de l'Europe : les conquérans des Antilles, de retour dans leurs foyers, fixèrent cette épidémie par-tout où ils s'arrêtèrent ; ils la communiquèrent aux Maures, qui, chassés de l'Espagne, infectèrent les peuples de l'Asie et de l'Afrique ; dans l'espace d'un demi-siècle, l'ancien monde se trouva presque entièremens ravagé par ce fléau destructeur : quelques Iles peu connues au centre de la mer du Sud et aux Terres Australes ; échappèrent seules à la contagion générale ; et aujourd'hui, grace aux navigations hardies des Européens, et sur-tout à celles de l'Angleterre, ces contrées isolées au milieu du Globe, viennent de partager le malheur des deux Continens.

D'après toutes ces considérations, la surprise du philosophe cesse, quand il voit la dureté des moyens employés par divers Gouvernemens,

pour empêcher la peste vénérienne de se propager.

Dès le 22 septembre 1497, le conseil d'état de Jacques IV, Roi d'Écosse, fit publier une proclamation qui nous a été conservée par Maitland, dans son *histoire d'Édimbourg*, par laquelle toute personne infectée de la *grande Gore*, c'est ainsi qu'on appeloit, alors, la maladie vénérienne en Angleterre, étoit bannie de la capitale, obligée de se faire traiter dans un lieu séparé de toute communication, et ne pouvoit rentrer dans sa patrie, qu'après une guérison parfaite, sous peine de mort.

Le fameux arrêt du parlement de Paris, est de la même année; on le voit en son entier dans le tome IV de l'histoire de Paris, de Dom Lobineau: en voici quelques articles, traduits dans la langue que nous parlons aujourd'hui.

1°. Tous les étrangers atteints de la grosse maladie, sortiront de Paris sous vingt-quatre heures, sous peine de la potence: à cet effet, on leur remettra à chacun, aux portes St.-Denis et St.-Jacques, quatre sous parisis, pour faire leur voyage, en leur enjoignant, sous la peine ci-dessus énoncée, de ne rentrer dans la ville qu'après leur parfaite guérison.

2°. Les habitans de Paris, des deux sexes, atteints de la même maladie, se retireront dans

leurs maisons, sans en sortir ni le jour, ni la nuit, sous peine aussi de la potence.

3°. Les pauvres et indigens se retireront à St.-Germain-des-Prés, où ils seront pourvus des vivres nécessaires: la même peine est décernée en cas de contravention.

Il paroit que cet arrêt du parlement n'eût pas son entière exécution, car, en 1498, le Prévôt de Paris se vit obligé de renouveller ces dispositions cruelles, contre les vénériens qui n'avoient pas obéi: ce magistrat fit publier à son de trompe, une ordonnance, qui enjoignoit à tout commissaire, quartinier ou sergent, de saisir, après la proclamation, tout malade réfractaire, et *de le jetter incontinent dans la rivière.*

Nous ne sommes plus obligés de faire une espèce de cordon autour des vénériens, comme en tems de contagion, on en établit autour des pestiférés; il n'y a plus de parlement qui fasse pendre des malades, et de Prévôt de Paris qui ordonne de les jetter dans la rivière; mais aussi la différence est prodigieuse, entre les symptômes que présente le fléau syphilitique, à la fin du dix-huitième siècle, et ceux qu'il offroit au commencement du seizième: il est hors de doute que le virus s'est modifié, qu'il a perdu en profondeur, ce qu'il a gagné en surface; et il faut l'attribuer, non-seulement à l'activité des

antidotes avec lesquel on l'a combattu, mais encore à la différence des climats par lesquels il a passé, pour venir du ciel brûlant de Saint-Domingue, dégrader l'espèce humaine jusques sous les neiges éternelles de la Laponie et du Groënland.

Ce n'est point une observation indigne des regards de la philosophie, que tout virus, et sur-tout le vénérien, acquiert graduellement de l'énergie et de l'intensité, à mesure qu'il se propage des Tropiques, à une zône tempérée, et de celle-ci à la zône glaciale: on peut en juger par les progrès effrayans qu'a fait de nos jours, l'inoculation de cette maladie terrible, dans la baye de St.-Paul, au Canada, en 1785; on comptoit, dans cette partie de l'Amérique, cinq mille huit cent personnes infectées: les malades y perdoient les yeux, le voile du palais et quelquefois la partie inférieure du crâne; les gens de l'art, que sur les demandes du gouverneur Hamilton, on envoya l'année suivante sur cette terre désolée, s'accordèrent à dire que les phénomènes affreux que présentoit cette contagion, étoient, aux organes générateurs près, qui souvent se trouvoient respectés, parfaitement les mêmes que ceux qu'elle offrit au commencement du seizième siècle, lorsqu'elle vint exercer ses ravages en Europe.

Par le même principe, que le virus syphilitique s'aggravoit, en se transplantant des Tropiques aux climats tempérés, et en suite aux régions froides, il en résultoit qu'il devoit perdre de sa violence, à mesure qu'il se propageoit d'un pays froid à une contrée tempérée, et de-là au voisinage de l'Équateur; c'est aussi ce qui est vérifié par le témoignage de l'histoire; nous savons que les maladies vénériennes se montrent sous une forme infiniment plus hideuse, en Russie qu'en Espagne; à mesure qu'on s'approche de la Ligne, les malades, grace à l'exercice et à une forte transpiration qui atténue les miasmes de cette contagion, semblent s'apprivoiser avec elle: s'il en faut croire le chevalier Bruce, dans dans son voyage aux sources du Nil, les maux syphilitiques sont même si peu graves dans le royaume de Sennaar, que les bains et les sudorifiques suffisent quelquefois pour les faire disparoître.

Un autre phénomène qui ajoutoit à l'effroi général, dans le tems de la première transplantation de la maladie vénérienne dans notre continent, c'est qu'un préjugé très-répandu, vouloit qu'on la gagnât sans contact immédiat, et par l'air même qu'on respiroit; l'avènement de la raison en Europe, a fait disparoître cette opinion absurde, qui, en faisant de l'atmosphère

entière, un foyer de contagion, auroit anéanti en quelques jours l'espèce humaine; mais on ne peut se refuser à croire que dans ces tems désastreux, la contagion vénérienne se gagnoit par le simple contact d'un ulcère, par des embrassemens lascifs, ou peut-être même en respirant trop long-tems, dans un endroit renfermé, l'haleine d'un malade: les témoignages des écrivains du tems, des Benedictus, des Torella et des Schelling, sont, à cet égard, très-positifs, et on ne peut s'y refuser sans contredire tous les monumens de l'histoire. Encore aujourd'hui, que cet affreux poison semble singulièrement modifié par le tems, par les remèdes et par la propreté, nous avons un grand nombre de faits, concourant à prouver qu'il se propage autrement que par la jouissance.

Il est difficile de se persuader que le virus vénérien se communique de la mère au fœtus, par l'uterus; mais certainement l'enfant venant à la lumière, s'infecte par le passage, dans un vagin ulcéré, il s'infecte aussi par l'allaitement.

Quant aux adultes, nous savons par Wan-Swieten, qu'une lancette qui avoit servi à ouvrir quelques pustules véroliques, n'ayant pas été suffisamment nettoyée, avoit communiqué à une personne saine qui se faisoit saigner, la maladie vénérienne: Swediaur dit avoir vu à Londres,

une jeune fille qui, ayant imprudemment fait substituer à une dent cariée, celle d'une vénérienne, s'infecta avec une telle violence, que, malgré les remèdes les plus actifs, elle en perdit la vie.

Le trait de Fabrice de Hilden, est encore plus étrange. Une demoiselle dans un bal, voulant se masquer de manière à n'être point reconnue, se déshabille et prend l'habit et la chaussure d'un jeune homme de la compagnie, gâté depuis longtems, par le commerce des filles publiques : son corps ne tarda pas à être couvert d'ulcères rongeurs : le médecin fut appelé trop tard, et lorsque le mal avoit déjà gagné le col de la vessie et le dernier des intestins ; l'infortunée périt dans des tourmens affreux, sans avoir mérité une destinée si cruelle (a).

D'après ce tableau effrayant, des ravages que faisoit la peste syphilitique, lorsqu'elle commença à infecter notre continent, il n'est pas étonnant que les hommes de l'art ayent cherché à la combattre avec les remèdes auxquels ils attribuoient le plus d'énergie, de force et d'ac-

---

(a) Fabrice de Hilden observ. centur. I obs. 100, l'ouvrage, originairement Allemand, a été traduit en latin, et imprimé avec le reste de ses œuvres, à Francfort, en 1682.

tivité : c'est ce principe qui conduisit Carpi, dès le commencement du seizième siècle, à chercher à guérir la maladie vénérienne avec les frictions mercurielles, méthode souvant infidèle, mais suivie constamment jusqu'à nos jours, grace à l'esprit de routine qu'il est si aisé de substituer aux principes, quand on ne veut raisonner ni les maux, ni les remèdes.

Jacques Bérenger, né à Carpi, dans le duché de Modène, mais plus connu sous ce dernier nom qu'il a illustré, fleurissoit précisément à l'époque des premiers voyages de Colomb aux Antilles : ainsi, il vit les premiers symptômes de la contagion vénérienne, et fut à portée de méditer sur ses ravages effrayans : c'étoit le premier anatomiste de son siècle ; il se vantoit d'avoir disséqué plus de cent cadavres humains ; et je ne doute pas que l'habitude de manier le scalpel, ne l'eut singulièrement endurci sur le mode de guérir ses semblables.

Carpi, qui avoit guéri des dartres et d'autres maladies cutanées avec le mercure, voyant une partie des symptômes de ces éruptions dans la peste vénérienne, ne douta pas qu'il ne fit disparoître cette dernière avec le même spécifique, et il obtint des succès, tantôt avérés, tantôt équivoques ; comme ses rivaux furent moins heureux, on accourut à lui de tous les points

de l'Europe, et devenu très-opulent, il éclipsa bientôt, par son luxe, tous les petits Princes, dont les crimes nous ont été transmis par Machiavel.

On peut juger de la fortune que Carpi amassa dans le traitement des maladies vénériennes, par une vaisselle de Souverain qu'on trouva chez lui, à sa mort, et par une somme de cinquante mille écus qu'il légua au Duc de Ferrare.

Les richesses, ou peut-être son talent, furent sur le point de lui être funestes : on l'accusa d'avoir disséqué tout vif, à Bologne, deux Espagnols atteints de la maladie des Antilles (a). On avoit flétri de la même calomnie, dans l'antiquité, le médecin Erasistrate; Carpi, tout innocent qu'il étoit, n'osa s'exposer au hazard d'un jugement, et se sauva à Ferrare, où il mourut en 1550.

Carpi avoit fait un secret de sa méthode des frictions mercurielles; mais les hommes de l'art ne tardèrent pas à la deviner : on s'étonna d'abord de son audace : ensuite, quand on réfléchit que la maladie syphilitique s'annonçoit sous les symptômes les plus terribles, qu'elle moissonnoit avec rapidité les hommes, depuis

---

(a) Gabriel. Fallopii, *de morbo gallico, cap. 76.*

le trône jusques dans la poussière, on pardonna au médecin d'Italie, d'avoir cherché dans celui des trois règnes de la nature, qui a le moins d'analogie avec l'économie animale, c'est-à-dire, dans le règne minéral, un spécifique connu par sa grande activité : on cherchoit moins alors à conserver les jours du malade, qu'à écarter avec violence le principe qui les empoisonnoit: pourvu que le vénérien ne périt point du mal, peu importoit à la médecine du tems, qu'il périt un jour des funestes effets du remède.

Le mercure, au reste, étoit connu depuis long-tems en Europe, pour la guérison des maladies cutanées, qu'on manquoit avec les méthodes ordinaires; les médecins Arabes, dont la pratique nous a été conservé par Rhazès, l'employèrent depuis en Asie, sous laf orme de cérat et d'emplâtre, contre le mal vénérien lui-même, et c'est d'eux que Vigo et Fallope prirent ce mode de traitement, qui leur donnèrent quelque tems la renommée de Carpi, mais non son opulence.

Jean de Vigo, médecin Génois, étoit dès 1504, époque des plus grands ravages de la peste vénérienne, médecin du Pape Jules II; dix ans après, il publia en un vol. *in-folio*, sa pratique de chirurgie, divisée en neuf livres, dont le cinquième traite de la maladie des Antilles,

et de la manière d'en guérir les pustules, par l'application d'un onguent mercuriel; il mérita, jusqu'à un certain point, de l'humanité, par le talent qu'il mit à calculer les effets de ce violent spécifique, et à en baser les doses sur la gravité du mal, et sur-tout sur les forces du malade.

Fallope, plus célèbre encore que Vigo, parce qu'on lui doit des découvertes en anatomie, fleurissoit à Padoue, au milieu du seizième siècle; on l'appeloit l'Esculape de l'Italie; mais il mourut à quarante ans, sans avoir pu, comme il sembloit le promettre, faire faire un pas de géant à la science: nous avons de lui un ouvrage sur la maladie vénérienne, excellent pour le tems, dont l'édition *princeps* que je possède, porte le titre de *Morbo Gallico*, et a été imprimé à Padoue, en 1563. Ce livre, rarement cité a singulièrement servi à tous les écrivains qui ont traité de la même matière.

Fallope fait un aveu, dans le chapitire XXIV, qui annonce combien il seroit utile, dans la guérison de la maladie vénérienne, de réduire en principes, l'art de faire transpirer; il dit que des vénériens ont été guéris par des exercices violens, tels que la lutte, le jeu de paume, etc. Il est vrai qu'il ajoute qu'une telle méthode ne

réussit que dans le principe du mal, et lorsque le malade est dans la force de l'âge (a).

Ce médecin, quand le mal étoit porté à son dernier période, ne balançoit pas à faire usage de l'onguent mercuriel, appliqué sur les ulcères; mais partout il a le bon esprit d'en faire connoître les dangers, et on voit qu'il en revient sans cesse à son remède favori, qui est l'usage, long-tems soutenu, de l'infusion du bois de Gaïac: Fallope, sans préjugé, et essentiellement ami de l'homme, eut de nos jours étudié en silence les effets du Rob anti-syphilitique, et l'eut adopté comme l'ont fait aujourd'hui les médecins les plus éclairés de Paris, de la France et de l'Europe.

Cependant des gens de l'art, qui n'avoient pas les lumières de Carpi, et encore moins celles de Fallope, voyant que les remèdes tirés du règne minéral dissipoient souvent, dumoins quant aux apparences extérieures, les symptômes de la

---

(a) *Valet maxima corporis agitatio et exercitatio, in juvenibus, qui solo sudore factâ simplici corporis expurgatione sanati sunt, aut Luctâ aut jaculo, aut saltu aut lusu pilæ: tantus calor crescit, tanta discussio membrorum, renorvantur spiritus, et fiunt puriores ad superandam labem.... Sed hoc tantum in primo principio morbi, in robustissimus corporibus. — Voy. Gabriel. Fallopii, de morbo gallico.* pag. 19 *Folio verso.*

contagion vénérienne, imaginèrent de substituer au mercure, des compositions analogues, mais qu'ils soupçonnoient devoir être moins meurtrières, tels que l'Or, le Cinabre, l'Antimoine, ou même l'Arsenic modifié, d'après les principes des Pharmacopées; mais aucun de ces prétendus spécifiques n'a eu de succès constans et déterminés : il est aujourd'hui démontré, aux yeux des chymistes éclairés, que tout remède quelconque tiré du règne minéral est trop actif, ou reste sans action, parcequ'on ne peut en déterminer la quantité nécessaire, et qu'on ignore les effets qu'il produit sur les divers tempéramens : si le remède est trop affoibli, il reste sans action et ne guérit pas, s'il est trop actif, le bien qu'il opère n'est rien en comparaison du mal qu'il laisse après lui. Il est bien reconnu que les affections nerveuses, les obstructions des viscères, les ulcères du poumon, l'affoiblissement graduel de l'estomac, et sur-tout la paralysie de l'entendement, sont les suites presqu'ordinaires d'un traitement mercuriel, qui ne peut donner, pendant quelques tems, les apparences de la santé, sans laisser, dans les vaisseaux fatigués, le germe de la douleur et quelques fois le principe de la mort.

Fallope, et encore plus l'expérience, démontrant que le mercure ne guérissoit que rare-

ment, et ce qui étoit bien plus douloureux pour les ames sensibles, ne guérissoit qu'en diminuant les principes de la vie, il sembloit nécessaire de chercher un remède plus ami de l'économie animale; et les vues de quelques gens de l'art se portèrent vers les sudorifiques.

En 1513, peu de tems après la découverte de l'Amérique, Oviedo, à qui nous devons une histoire générale des Indes Occidentales, fut, comme nous l'avons déjà dit, envoyé à Saint-Domingue pour en faire exploiter les mines d'Or et d'Argent; cet homme célèbre, après un séjour de douze ans, où il étudia, à fond, les mœurs des Indiens et leur histoire naturelle, attesta que de tems immémorial, ils guérissoient, avec le Gaïac, la maladie *de las buas* que nous traduisons par le mot de maladie vénérienne.

Un autre Espagnol, nommé Gonsalve, n'avoit pas attendu le suffrage d'Oviedo, pour constater l'efficacité du Gaïac; tourmenté, depuis long-tems, par le mal que ce spécifique étoit destiné à guérir, il avoit supçonné que le pays qui avoit vu naître ce fléau terrible, en portoit le remède; et, dès 1508, il avoit fait le voyage de Saint-Domingue: guéri bien-tôt par les Sauvages, il revint en Europe avec l'arbre du Gaïac, et il s'y fit regarder comme un Dieu tutélaire, parceque la santé qu'il avoit recou-

vrée,

vrée, sembloit la promettre à d'autres victimes du mal vénérien.

Ce ne fut guères qu'en 1563, qu'on apprit avec exactitude, par le témoignage de deux François, guéris à l'Isle de Porto-Rico, la méthode Américaine, de traiter par le Gaïac. Les femmes indigènes cassoient et fendoient avec leurs dents, des branches de Gaïac, et les faisoient bouillir dans un vaisseau de verre découvert. On faisoit boire plusieurs doses de cette infusion, matin et soir, aux malades; et, dans les intervales, on les forçoit de faire des courses violentes, de s'exercer à l'escrime, ou de travailler à l'exploitation d'une mine d'Or, qui se trouvoit à quelques distances de la Colonie: ils rentroient dans la cabane des Sauvages, pleins de sueur, changeoient de vêtement, et prenoient un repas frugal, ne buvant que de l'eau de pluie, puisée dans une mare. Ce traitement duroit cinquante à soixante jours. Avant cette époque, l'appétit revenoit aux malades; les douleurs nocturnes se calmoient; on voyoit disparoître jusqu'aux nodosités qui défiguroient leurs os, et ils se trouvoient parfaitement guéris.

Sur le bruit de ces cures inespérées, les Espagnols adoptèrent le traitement par le Gaïac. Ils le transmirent ensuite aux Siciliens, et par eux, à l'Italie et à l'Allemagne. La France, contente

des palliatifs apportés au mal, par le Mercure, fut la dernière à profiter de ce bienfait du Nouveau Monde.

Une cure fameuse, faite sur Ulric de Hutten, gentilhomme Allemand, n'avoit pas peu contribué à donner de la célébrité aux vertus du Gaïac. Cet infortuné, tourmenté du mal vénérien, porté à son dernier période, s'étoit soumis, onze fois, durant neuf ans, au traitement des frictions Mercurielles, et sa maladie n'étoit pas même palliée. Il eut recours au Gaïac, en adoptant l'ancienne méthode des Caraïbes, et à l'époque ordinaire, il se trouva radicalement guéri. L'histoire de cette cure a été consignée, par le malade lui-même, dans un ouvrage dédié au Cardinal de Brandebourg, électeur de Mayence (a).

Dans la suite, un médecin de Venise (Nicolas Massa) traita avec succès divers malades désespérés, par la méthode d'Ulric de Hutten, qu'il perfectionna par sa longue expérience, et

---

(a) Le traité a pour titre : *de Morbi Gallici curatione per administrationem Ligni Guayaci.* J'ai tiré cette anecdote et quelques autres, sur les sudorifiques, d'une brochure très-curieuse du médecin Dupau, intitulé : Observations sur l'usage des végétaux exotiques dans les maladies vénériennes.

il en fit part au public, dans un traité latin du *mal de Naples*, qu'il dédia à Saint-Charles Borromée.

La réputation de Hutten et de Massa, leur franchise et leur moralité, donnèrent beaucoup de partisans au Gaïac, même parmi les médecins asservis à la routine mercurielle. Au nombre des transfuges du Mercure, on trouve des noms très-distingués, tels que Vesale, Fallope, Morgagni et Boërhaave.

Cependant, peu-à-peu, ce remède bienfaisant a de nouveau fait place au traitement cruel par le Mercure. Les Empyriques, qui cherchoient moins à guérir les malades qu'à faire fortune, trouvoient la cure par le Gaïac, trop simple, et exigeant trop peu de soins. Les gens de l'art donnoient des raisons plus spécieuses: ils remarquoient que le traitement des Caraïbes ne se faisoit qu'avec de jeunes arbustes, et qu'on n'envoyoit du Nouveau Monde en Europe, que des arbres vieillis, et presque sans séve: ils ajoutoient, que même des arbustes transplantés à quinze cents lieues, se trouvant sous un ciel si différent de celui qui leur étoit naturel, ne pouvoient avoir la même efficacité. A l'appui de ces raisonnemens, venoient quelques faits.

On ne pouvoit douter que le traitement en Europe, ne fut beaucoup plus long qu'au

Nouveau Monde ; on opposoit à deux François guéris avec quelques livres de Gaïac, à Porto-Rico, le gouverneur de Milan, que Massa avoue n'avoir pu guérir qu'avec soixante livres du même remède : toutes ces discussions avoient lieu dans les livres ; et cependant l'Empyrique traitoit et tuoit avec le Mercure, déguisé sous toutes les formes.

L'histoire de la maladie vénérienne, depuis la découverte des sudorifiques jusqu'à nos jours, n'est qu'une répétition fastidieuse des mêmes tentatives renouvellées sous mille formes différentes, pour donner un nouveau crédit, soit aux préparations mercurielles, soit aux infusions végétales : pendant ce tems là, la chymie s'est créée un nouveau monde, l'art ingénieux des analyses s'est perfectionné. On a fait des expériences curieuses et pleines de sagacité sur les trois règnes de la nature ; mais malgré cela, l'art de guérir les maladies syphilitiques, n'a pas fait de grands progrès.

Cependant, comme il importe infiniment aux malades, aux hommes de l'art et aux Gouvernemens qui m'honorent de leur confiance, d'exposer avec franchise ce qu'ont fait avant moi mes prédécesseurs, et souvent, j'ose le dire, les plus grands maîtres dans l'art de guérir, afin qu'on apprécie ce que j'ai pu, par

ma longue expérience, ajouter à leurs découvertes; je vais completter cette histoire par l'examen des anciennes méthodes employées au traitement des maladies vénériennes, et sur-tout, des suites funestes qu'entraîne l'usage de toutes les préparations mercurielles; tel sera l'objet de la seconde partie de cet ouvrage, et qui doit le plus fixer l'attention de mes lecteurs, pour les préserver de l'usage inconsidéré d'un remède plus dangereux que la maladie.

SECONDE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

Des diverses méthodes employées à la destruction des maladies vénériennes.

ON cherche depuis trois cents ans, des spécifiques contre la maladie qui attaque le plus essentiellement la nature de l'homme, puisqu'elle se porte principalement sur l'organe destiné à le perpétuer; et le succès peu soutenu de presque toutes les tentatives, jusqu'à la découverte du Rob, sembleroit accuser, non le talent des hommes de l'art qui m'ont précédé, mais le peu de bonheur qui a favorisé leur recherche.

Ces spécifiques ont été cherchés successivement dans les trois règnes; en suite ils ont été combinés ensemble, soit parmi deux d'entre eux, soit parmi tous les trois; on a fini par en modifier à son gré les effets avec le secours de la chymie, pour en augmenter singulièrement l'énergie, en les mélangeant avec des sels: tous ces moyens ont été imaginés pour forcer la nature dans ses derniers retranchemens; il eut

peut-être été plus simple d'écouter ses leçons sans lui faire tant de violences.

Les divisions des classes de la nature nous indiquent celles de nos chapitres : nous traiterons successivement des remèdes tirés du règne animal, de ceux du règne végétal, et de ceux du règne minéral, ce qui comprendra aussi un court examen des spécifiques combinés avec les produits des différens règnes.

Le règne minéral, avec toutes ses combinaisons, formera seul les deux tiers de cette seconde partie : c'est aussi celui dont l'Empyrisme a le plus abusé, celui qui, manié par des hommes inexpérimentés, n'ayant que l'audace de Van-Swieten, sans son génie, a plus nui à l'organisation animale, que le mal même qu'il étoit destiné à guérir ; la foule d'observations et de faits qui naissent de cet examen, engagera à soudiviser en plusieurs sections, ce grand chapitre.

Il ne faut pas s'attendre que nous parlerons de toutes les méthodes imaginées depuis trois siècles par les charlatans, pour arriver à la fortune, en se jouant de la crédulité et de la vie des malades : nous ne nous occuperons que de celles qui, combinées avec quelques talents, ont jouis, du vivant de leurs auteurs, de quelque célébrité : s'il falloit se traîner péniblement sur les préten-

dues découvertes de tous ces hommes sans expérience et sans moralité, qui se sont appropriés quelque préparation mercurielle déjà connue, en altérant et masquant ses principes, ou simplement en changeant sa dénomination, ce chapitre seul formeroit un volume.

CHAPITRE PREMIER.

Des spécifiques contre les maladies vénériennes, tirés du règne animal.

Le peu d'analogie entre les minéraux et l'économie du corps humain, a quelquefois engagé des hommes de l'art, à chercher des anti-vénériens dans le règne animal; et de tels spécifiques auroient peut-être plus de droit à notre suffrage, à cause du rapport entre de pareilles substances et la structure de la machine humaine; mais il ne paroît pas que la médecine ait tenté par d'utiles expériences, de soulever, à cet égard, un coin du rideau derrière lequel travaille la nature.

On a proposé un régime soutenu de lait de Femme: Roncalle, sans doute, à cause du danger auquel seroit exposée la personne qui prêteroit son sein, conseilloit le lait d'Anesse:

mais le lait, soit d'une femme, soit d'un quadrupède, n'a pas assez d'activité pour expulser une matière morbifique, aussi concentrée que le virus vénérien; le lait n'est admis aujourd'hui parmi les bons praticiens, que comme remède secondaire; on le fait servir avec quelque succès, pour disposer au traitement par le Mercure, ou pour modifier les effets de ce dangereux minéral.

La chair de Perdrix, proposée par Cardan, est une des rêveries de cet Alchymiste : il n'y auroit guères plus de succès à attendre de la langue de Serpent vantée par Lanzoni, et même de la chair de Vipère, ordonnée par Plater et par Rondelet.

Il y a un peu plus de vingt ans que l'Espagnol Dom Florès, membre de la faculté de médecine de Guatimala, dans l'Amérique Septentrionale, crut avoir fait faire un grand pas à l'art de guérir les maladies vénériennes par les substances animales, en arrachant le secret de quelques Indiens indigènes, qui prétendoient faire disparoître en trois ou quatre jours, la contagion syphilitique la plus compliquée : ce phénomène étrange est rapporté dans un ouvrage du Docteur, qui a été traduit en plusieurs langues, et que les gens de l'art, pour l'intérêt de la médecine, auroient bien dû réfuter.

Ce secret est parfaitement connu des Indiens du village d'Amatitan: quand une maladie vénérienne s'est montrée rebelle au traitement Américain, par les sudorifiques, on prend un Lézard du pays, nommé Iguan, et du genre de nos Anolis, on le coupe tout vivant par morceaux; et quand la chair du reptile est encore chaude et palpitante, ce qui annonce que ses principes de vie conservent un reste d'activité, on la fait avaler à jeûn au vénérien; procédé qu'on répète pendant trois jours: au bout de cet intervalle, on dit qu'une chaleur extraordinaire porte l'incendie dans les veines du malade; qu'une sueur fétide s'échappe de tous ses pores; qu'on le voit saliver comme dans les frictions mercurielles; et d'après les traditions Indiennes, il est guéri.

Malheureusement, le livre de Florès, tout spécieux qu'il est, n'a pas obtenu la confiance publique: on a contesté les effets de cette chair palpitante de l'Iguan, destinée à chasser, à l'extrémité du corps, le virus vénérien qui en obstruoit les canaux, et en altéroit les organes; ce doute s'est affermi, quand on observe qu'un secret aussi important, qui auroit enrichi ses auteurs, bien plus que l'exploitation d'une mine d'or, a été circonscrit autour du petit bourg d'Amatitan: d'ailleurs, pourrions nous ajouter, quand même cette découverte seroit aussi avérée

qu'elle paroît suspecte, le reptile semblant indigène au climat de la nouvelle Espagne, et l'Anolis qui lui correspond, dans nos contrées, n'opérant aucun effet sensible ; il est évident que la médecine Européenne doit chercher un autre spécifique pour la guérison radicale des maladies vénériennes.

Si le spécifique du Lézard d'Amatitan pouvoit opérer quelque effet, ce ne seroit probablement que comme un puissant sudorifique ; et le principe, du moins, qui conduiroit à cet étrange résultat, n'est point à mépriser : une transpiration violente, ainsi que nous l'avons déjà observé, chasse partous les pores, la plus grande partie des miasmes vénériens qui désorganisent le corps humain : nous savons par Sinapius (a), que les Tartares se guérissent quelquefois d'une maladie vénérienne légère, par une équitation forcée, et prolongée jusqu'à la plus forte transpiration ; ils se couchent ensuite dans une étable, dont l'air est imprégné d'exhalaisons animales, s'y couvrent de doubles vêtemens pour entretenir les flots de sueur, et sortent de-là, après plusieurs expériences, exténués, mais guéris.

La même expérience semble se répéter jour-

(a) *Absurd. vera*, partie II.

nellement dans les Bagnes des Galères : on sait que les forçats condamnés a un travail violent, et réduits pour leurs alimens, quand ils n'ont pas une industrie, an régime le plus austère, conservent rarement la maladie vénérienne dans toute son activité ; l'exercice pénible, les transpirations forcées, la diète, les guérissent souvent sans avoir besoin de recourir aux remèdes : Fallope réunit sur se fait, son autorité à celle de Boërhaave et de Van-Swieten (a).

Ce dernier, dans un autre texte de ses ouvrages, raconte, sur les effets de l'exercice violent, dans la maladie dont nous parlons, une anecdote qui mérite ici de trouver sa place.

Un jeune homme attaqué d'une maladie vénérienne, avoit été traité et manqué à sept différentes reprises, quatre fois par le Mercure, et trois fois par le Gaïac ; le médecin Allemand qui désespéroit de sa guérison, le fit revêtir d'un habit de paysan, et l'envoya à la campagne de ses hôtes ; lui fit boire abondamment du petit lait, et l'employa, sans le ménager, aux plus rudes travaux ; ce malade soutint six mois ce genre de vie, et au bout de cette époque, se trouva radicalement guéri (b).

(a) Collection de Luisinus, pag. 790, 544 et 521.
(b) Collect. de Luisinus, pag. 521.

Van-Swieten conclut de cette expérience majeure, que le vice vénérien, quand il n'est pas parvenu à son dernier degré d'intensité, peut céder à des travaux violens, dans une atmosphère chaude, qui amènent une forte transpiration, pourvu qu'on s'assujettisse à un régime qui diminue l'embonpoint; et que le breuvage abondant qu'on se permet, fournisse un véhicule suffisant à l'expulsion du virus par les pores; il ajoute aussi, et je suis parfaitement de son avis, que quelque succès qu'on attende d'une pareille épreuve, il y a bien peu de personnes qui ayent le courage de la tenter.

On pourroit ajouter à ce mode de traiter les jeunes vénériens qui ont de la vigueur, et une surabondance de principes de vie, qui prévient l'épuisement; on pourroit ajouter, dis-je, d'autres spécifiques, qui seroient de puissans auxiliaires: tels sont les bains de vapeurs, conseillés par le célèbre Sanchez (a), et les frictions sèches sur toute la surface du corps, singulièrement recommandées par le grand Boërhaave (b).

(a) Voyez l'ouvrage cité précédemment, pag. 6, 144 et 149.

(b) *Loco citato*, pag. 341 et 342.

Les

Les bains, même simples, ne sont pas indifférens à cette transpiration utile, qui prépare l'effet des remèdes : le fluide chaud, appliqué ainsi à la surface du corps, excite doucement les conduits excrétoires des glandes cutanées, et augmente leur sécrétion : mais pour remplir ce but, il ne faut pas que le thermomètre reste au-dessus de trente degrés, dans l'échelle de Réaumur : les bains chauds, à cette température, ne relâchent ni n'affoiblissent, pourvu qu'on ne couvre pas son corps, dont tous les pores sont ouverts, d'un gillet de flanelle ; une promenade modérée et à l'ombre, en sortant du bain, répand dans tout le système du corps, un sentiment singulier d'énergie et d'activité, comme on peut s'en convaincre, non en lisant des livres à systêmes, mais en faisant sur soi d'utiles expériences.

Parmi les spécifiques tirés du règne animal, et destinés à combattre la contagion vénérienne, il en est peu qui se soit annoncé d'abord d'une manière plus brillante, que l'usage intérieur des Cantharides : c'étoit Hoffman, un des hommes les plus célèbres de l'Allemagne, qui en étoit l'inventeur, et on accueillit le remède à cause de la renommée du médecin.

L'insècte de la Cantharide, desséché au Soleil, pulvérisé et pris intérieurement, est un tonique

très-irritant et très-stimulant, qui dirige principalement son action sur les voies urinaires : cette définition seule, prouve que son usage doit être borné à la guérison des maladies, dont le principe dépend des matières pituiteuses et glaireuses, qu'il y a laxité dans les membranes, et qu'on est menacé de paralysie par foiblesse.

Les Cantharides sont un remède d'autant plus suspect dans les maladies vénériennes, qu'augmentant nécessairement l'effervescence du sang, et occasionnant des priapismes, elles offrent une marche contraire à la guérison naturelle des Gonorhées.

Quelque grande que soit en Europe l'autorité d'Hoffman, ce spécifique terrible n'a pas tardé à être abandonné. Le Docteur Carrère, dans ses additions à la matière médicale de Venel, a fait un tableau si effrayant des suites dangereuses qu'entraîne son usage, que l'homme sage seroit tenté de rester en proie toute sa vie à la peste vénérienne, s'il ne pouvoit s'en guérir que par les Cantharides.

CHAPITRE II.

Des spécifiques contre les maladies vénériennes, tirés des végétaux (a).

Si, d'après l'opinion presque universellement reçue, la maladie vénérienne étoit indigène aux Antilles et au Continent du Nouveau Monde, lorsque Colomb, Pizarre et Cortez en firent la conquête, il est toujours simple de croire, d'après les loix immuables de la sagesse qui a tout coordonné, que là où étoit le mal, la nature bienfaisante avoit placé le remède.

Les monumens du tems constatoient en effet que les habitans du Nouveau Monde, cultivoient soixante Simples différents, tirés presque tous de la classe des sudorifiques, avec lesquel ils se guérissoient de leurs maux vénériens, récents et invétérés, soit dans l'Archipel des Antilles, soit dans toute l'étendue de ce

---

(a) J'ai été aidé dans mes Recherches, par une excellente brochure de Dupau, médecin, qui a pour titre: *Observations sur l'usage des végétaux exotiques, dans les maladies vénériennes.* Paris, *in-8°.* 1782.

vaste Continent, que partage la chaîne des Cordilières.

On entend sous le nom de Sudorifiques, non-seulement les remèdes qui provoquent une forte transpiration, mais encore les apéritifs, les incisifs, les atténuans, les fondans et les diurètiques : en effet, on remarque que, suivant les tempéramens divers, le même breuvage qui amène la sueur dans un individu, détermine dans un autre, le cours des urines, les évacuations alvines et les expectorations : jettons donc un coup-d'œil rapide sur les spécifiques destinés à opérer une évacuation quelconque, qui amène la dépuration des fluides nécessaires pour la guérison de la peste vénérienne ; et commençons par ceux qui avoient quelque célébrité au tems de l'invasion des Colomb et des Cortez, par les végétaux anti-vénériens du Nouveau Monde.

L'arbre du Gaïac est parmi ces productions végétales, celle dont les succès semblent les moins contestés ; on en doit, comme nous l'avons vû dans la première partie de cet ouvrage, la découverte à Oviedo : cet Espagnol, qui s'étoit infecté avec une courtisanne de Naples, eut le bon esprit de conjecturer que le mal étant particulier aux Indes Orientales, le remède le plus puissant devoit s'y trouver

aussi : il partit à l'instant pour St.-Domingue, et son attente ne fut point trompée : les Caraïbes, à la seule inspection de son front, le jugèrent cangréné, et lui montrèrent l'arbre du Gaïac : le malheur de l'Espagnol fit sa fortune : il rapporta dans sa patrie, la résine, l'écorce et l'aubier de cet arbre anti-vénérien, et devint un des particuliers le plus opulent de l'Europe.

Quelques historiens attribuent la découverte Européenne, du spécifique du Gaïac, à un autre Espagnol nommé Gonsalve, qui l'apporta à Lisbonne, en 1508, après s'être guéri avec lui, d'une espèce de mal vénérien, dont la violence lui faisoit craindre la mort.

La méthode Indienne, pour le traitement par ce végétal, étoit on ne peut plus simple, et quoique nous l'ayons déjà annoncé d'une manière vague, il n'est point indifférent d'y revenir, pour constater la source d'où le fait a été tiré. Une femme Caraïbe cassoit et fendoit avec ses dents, de petits tronçons de jeunes arbustes du Gaïac, et les faisoit bouillir dans un vaisseau découvert : le malade prenoit tous les matins, une chopine de cette décoction, en deux ou trois intervalles ; en suite, on le faisoit courir, s'exercer à l'escrime, ou bien travailler pendant deux heures, à l'exploitation d'une mine d'Or : revenu de cet exercice violent, il

revenoit changer de linge, et prendre un repas frugal, où de l'eau de pluye étoit sa seule boisson : vers les trois heures après midi, on revenoit au Gaïac, et on répétoit le même exercice. Ce traitement duroit environ six semaines, alors le malade se trouvoit radicalement guéri, sans avoir éprouvé d'autre accident, sinon, de l'inflammation aux gencives, qu'une ouverture légère, avec un os pointu de poisson, faisoit bien-tôt disparoître : cette anecdote nous a été transmise par un Loys Goyon, qui vivoit en 1563, dans son *miroir de beauté*, dédié à une Marquise de Pompadour.

Nicolas Polt, médecin de Charles-Quint, prétend, dans la préface de son traité *de Curatione morbi Gallici*, que trois mille malades furent guéris de son tems, par l'usage du Gaïac; et qu'alors, ils semblèrent reprendre une nouvelle existence (a).

La méthode Caraïbe, pour le traitement par le Gaïac, fut perfectionnée dans la suite, en Europe, par Ulric de Hutten, et voici son procédé.

On laisse infuser, pendant vingt-quatre heures, une livre de bois de Gaïac bien rapé,

---

(a) *Post curationem renati sibi ipsis videbantur.*

dans un vase neuf, avec huit livres d'eau de rivière ou de fontaine : ensuite, on fait cuire le mélange à un feu doux, durant six heures, jusqu'à ce qu'il soit diminué de moitié : l'écume que produit le bouillonnement, se lève avec soin, et sert pour la cure des ulcères.

Le bois qui reste dans le vase, après la première décoction, sert pour une seconde infiniment plus légère, et dont on fait sa boisson ordinaire pendant le repas.

Le malade, après s'être purgé, prend deux fois par jour, le matin à cinq heures, et le soir à neuf, un verre contenant une demie-livre de la première infusion : ensuite, il reste au lit quatre heures, assez couvert pour exciter une forte transpiration.

Les alimens se diminuent graduellement jusqu'à ce qu'on arrive à la moitié de sa quantité ordinaire : elle consiste dans du pain et des raisins secs, ou le quart d'un poulet bouilli : on ne permet que la seconde décoction froide, pour toute boisson.

On se purge au milieu et à la fin du traitement, qui d'ordinaire se termine au bout de trente jours.

L'action du Gaïac se manifeste dès les premiers jours, par la diminution générale des symptômes, mais au milieu du traitement les

douleurs augmentent, les ulcères s'étendent : cependant l'inquiétude doit être bannie, car c'est le moment indiqué par la nature, pour la crise; alors, les sueurs deviennent plus abondantes, les urines plus chargées, un froid sensible gagne les extrémités du corps, mais on approche de sa guérison (a).

Une foule de gens de l'art, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, se sont empressés, d'après la tradition constante des Caraïbes, et l'ouvrage raisonné d'Ulric de Hutten, de rendre compte de l'efficacité du Gaïac, dans les maladies vénériennes : on trouve parmi eux des noms qui ont de la célébrité, tels que le médecin de Venise, Massa, Vesale, Fallope, Boërhaave, et ce fol ingénieux de la Mettrie, qui a été honoré après sa mort, d'un éloge du Roi de Prusse.

Cependant, d'après les observations que j'ai faites dans l'histoire de la maladie vénérienne, il s'en faut de beaucoup que le Gaïac ait tenu tout ce qu'il promettoit dans l'origine, d'après les annonces brillantes d'Ulric de Hutten : c'est en général un bon remède secondaire, mais il n'est que celà, du moins, en Europe.

(a) Ulric de Hutten, *de morbi gallici curatione, per administrationem Ligni Gaïaci.*

La Squine a succédé quelque tems au Gaïac: Amatus Lusitanus, Fracastor, Blegny et Rondelet, ont beaucoup recommandé aux praticiens l'usage de la Squine, soit Orientale, soit Occidentale, dont l'une vient de la Chine, et l'autre du Brésil ou du Pérou. On voit par les écrits du célèbre Vesale, que ce nouveau spécifique, vers 1535, époque où on le fit parvenir en Europe, tomba en discrédit, à cause de son inefficacité; mais Charles-Quint l'ayant employé avec une sorte de succès, dans trois maladies qui le consumoient, la contagion vénérienne, l'atrophie et la goutte, il eut une vogue éphémère. Les uns faisoient infuser la racine de la Squine, comme on l'observe à la Chine, les autres la faisoient prendre en poudre, comme dans la nouvelle Espagne; mais les cures opérées par ce moyen, sont bien moins sûres, ou bien moins avérées que celles qu'on doit au Gaïac: et quoi qu'au rapport de Vesale, la Squine ait la propriété de donner plus d'énergie aux organes de la génération (a), il est a-peu-

---

(a) Le texte de cet homme célèbre mérite d'être rapporté: « *Observavi Schinœ decoctu mbibentes tentigine* » *teneri et quosdam interea, dum decocto illo uterentur* » *adeò, ad venerem provocatos fuisse, ut, cum alioquin* » *diù à coïtu temperassent, illum quo variis rationibus* » *fugerent, a concubitu tunc non abstinuisse.*

près avéré que cette activité n'a point lieu dans la cure des maladies vénériennes.

La racine de Salse-Pareille, arbrisseau indigène au Mexique, au Brésil, à la Virginie et au Pérou ; et que les Espagnols apportèrent, pour la première fois, en Europe, en 1563, rempliroit, un peu mieux que la Squine, l'attente des gens de l'art, dans la guérison du mal que Colomb apporta du Nouveau Monde.

Il est certain qu'Amatus, Mercurial et Riolan, ont beaucoup vanté la Salse-Pareille : Le médecin Italien Cestoni, et le fameux Hunter, assurent qu'ils ont guéri, avec ce végétal, des malades manqués avec les préparations Mercurielles.

Il faut ajouter à ces faits, que les Nègres de la Côte-d'Or, en Afrique, n'ont pas d'autre remède pour se traiter, que la décoction de cette plante, qu'ils tiennent des navigateurs de la Hollande ; et qu'à Florence, du tems de Targioni Tozetti, on étoit si persuadé de son efficacité, qu'à l'hôpital des incurables, on en consommoit annuellement six cent-cinquante livres, tandis qu'on faisoit à peine entrer six livres de Gaïac, dans les remèdes destinés aux maladies vénériennes (a).

(a) *Prima raccolta d'osservazioni mediche*, pag. 157.

La décoction de Salse-Pareille, suivant le fameux Astruc, se fait d'après le procédé suivant.

On coupe deux onces de sa racine, et on la fait infuser un jour entier, dans six livres d'eau: ce mélange doit bouillir au bain-marie, dans un vase bien couvert, et sur un feu très-doux, jusqu'à ce qu'il diminue d'un tiers, ou même de la moitié; on en prend de grand matin, un verre qui contienne jusqu'à dix onces, et le reste sert dans le jour, pour la boisson ordinaire: le traitement dure vingt-quatre jours, et on observe le même régime à-peu-près que pour le Gaïac.

On a recueilli bien moins de faits concluans sur le Sassafras, arbuste de l'Amérique Septentrionale, employé de tems immémorial dans la Floride, pour la cure de la contagion Siphylitique. Cependant, on avoue que ce sudorifique convient mieux aux malades d'une complexion délicate, que le Gaïac, la Squine et la Salse-Pareille: il s'employe avec avantage dans la Cachexie, l'Hydropisie et les tumeurs froides qui accompagnent les maux vénérieus invétérés.

Des gens de l'art, dès les premiers ravages de la maladie vénérienne en Europe, avoient aussi imaginé de mêler ensemble les végétaux

exotiques dont je viens de parler, c'est-à-dire, les bois de Gaïac et de Sassafras, les racines de Squine et de Salse-Pareille, pour en composer un breuvage anti-vénérien, qu'ils appeloient ptisanne sudorifique : ce mélange étoit connu dès 1550, et on guérissoit, à la longue, moyennant une diète sévère et un grand régime (a).

De tous les végétaux anti-vénériens, celui qui a été annoncé avec le plus d'enthousiasme, est le Lobelia Syphilitica, que le naturaliste Kalm, élève du célèbre Von-Linné, a trouvé dans les forêts de l'Amérique Septentrionale. Je vais le faire parler, d'après le mémoire qu'il a inséré dans le recueil de l'Académie de Stockolm, de 1750.

» Les Sauvages du Canada, dit-il, n'ont » aucune connoissance du Mercure, et cepen- » dant, ils se guérissent, avec la plus grande » facilité, de toutes les maladies vénériennes.

» Quand j'arrivai parmi eux, je vis qu'il » étoit presqu'impossible de leur arracher leur » secret : on leur avoit persuadé que si jamais » leur remède parvenoit à la connoissance des » Européens, il perdroit à l'instant toute sa » vertu.

(a) Astruc, *de lue venerea.*

» Le colonel William Johnson, qui avoit
» beaucoup d'ascendant sur eux, par son hu-
» manité et par sa vertu, se chargea, sur mes
» instances, de tenter cette découverte; et à
» force d'éloquence et d'argent, il eut à la fin
» le bonheur d'y réussir.

» Cette plante merveilleuse est le Lobelia,
» qui croit en abondance dans les plaines
» humides et dans les marécages.

» Le traitement des Indiens est on ne peut plus
» simple; ils font bouillir les racines de quatre,
» six ou plus de Lobelia, suivant la gravité du
» mal, et le malade boit, le plus qu'il lui est
» possible, de cette décoction, en suivant un
» régime austère, s'abstenant de toute boisson
» fermentée, et ne vivant que d'herbages; la
» même infusion sert à déterger les ulcères.
» Ce traitement dure d'ordinaire quinze jours,
» et au bout de cette époque, le mal disparoît.

» Avec le Lobelia et quelques autres végé-
» taux du même genre, on fait, au Canada, des
» cures étonnantes, qu'on n'opéreroit jamais
» avec le Mercure: et la différence qu'il y a
» entre les deux traitemens, c'est qu'avec celui
» des Sauvages, on ne court jamais risque de
» la vie.

» Il n'y a point d'exemple qu'un Améri-
» cain, quelque grave que fut sa maladie, soit

» mort pendant le traitement avec le Lobelia ;
» il n'y en a point, qu'un malade traité avec
» cette méthode n'ait été guéri.

Au reste, il en est du *Lobelia* comme des végétaux exotiques, qui, transportés en Europe, perdent la plus grande partie de leur efficacité, et d'ordinaire, ne font de merveille que sur le papier des Empyriques, qui ont quelque intérêt à les préconiser.

On pourroit peut-être joindre aux végétaux anti-syphilitiques, la racine de *l'Astragalas exscapus*, plante découverte il y a peu d'années, à Bude en Hongrie, par le Docteur Wintert, professeur en Botanique, dont on fait un grand usage sur la frontière de la Turquie, dans tous les degrés de la maladie vénérienne : des médecins Allemands, entre autres Quarin, prétendent, avec la décoction de cette racine, avoir opéré des prodiges.

Tels sont les principaux végétaux qui ont frappé les regards de l'observateur éclairé, dans le traitement des maladies vénériennes : il en est une foule d'autres, qui, accrédités un moment par les gens de l'art, ont eu une vogue éphémère, et qu'il suffit de faire connoître dans une note de cet ouvrage (a).

(a) Massa et Ferrier ont vanté les vertus de *l'Ab-*

Cependant, comme indépendamment de toute

---

synthe, Zacutus Lusitanus, celles du bois *d'Ébène*, Haschard, le *Genest*, Kramer, la *Gratiole*; Ferrier, la *Maranta*; Galanga, Minadous, le *Méchoacan*; et Petronio, le *Romarin*.

Le *Rapontie* a eu pour partisans, Forestus, Vesale et Ferrier.

Le sage Blegny a pris un grand nombre de plantes sous sa protection, telles que la *Bistorte*, la *Scabieuse*, la *Chamarras*, le *Souchet*, la *Fraxinelle*, le *Chardon-Beni*, *l'Angélique*, le *Chiendent*, *l'Impératoire*, la *Contrahierva*, le *Dictame*, le *Polypode* et le *Cerfeuil*.

Ferrier, que j'ai déjà cité, donne la préférence à la *Gernandrée*, au *Fresne*, au *Calament*, au *Pin*, au *Cassia Lignea*, au *Cattaire*, au *Cèdre*, au *Cyprès*, et à la *Centaurée*.

Le *Chêne*, est le végétal favori de Johnston, et son *Gui* celui de Césalpin.

Plater veut qu'on guérisse les malades avec le bois de *Rhodes*, *l'Acorus*, le bois *d'Aloës*, la *Sabine*, le *Cyclamen*, *l'Anthirinum*, *l'Asarina* et le *Petasite*.

Je trouve dans Forestus l'éloge raisonné du *Cabaret*, de *l'Hypolapathum*, du *Terebynthe*, du *Costus*, de *l'Iris*, de *l'Asphodèle* et du *Sureau*.

Kramer a vanté *l'Ortie*; Dias de Isla, le *Figuier d'Inde*; Colle, *l'Houblon*; Sinapius, la *Pimprenelle Sauvage*; Quincy, le *Camphre*; Pétronio, le *Pin Sauvage*; Vesale, la *Tormentille*; Zapata, la *Saponaire*; Burman, *l'Oxis Indica*; Guldenklée, le *Jalap*; Rondelet, le *Buis*; Sylvius de la Boë, la *Coloquinte*; Paschal, *l'Huile d'Olives*; et Massa, celle de *Sapin*.

Des hommes célèbres ont donné la préférence à d'autres végétaux. C'est ainsi que Von-Linné recom-

théorie, j'ai en vue la vérité et le soulagement des malades, je ne dois pas dissimuler que dans l'énumération de ces végétaux secondaires, il en est quelques-uns qui, isolés et sans mélange avec des remèdes plus actifs, ont quelquefois, dans les mains des gens de l'art expérimentés, guéri radicalement des maladies vénériennes.

Le docteur Shaw, atteste que le Coris de Montpellier, dont on fait un grand usage en Barbarie, suffit souvent pour rendre au repos et à la santé (a), les malades manqués par les remèdes ordinaires.

L'Hyppoglossum Valentinum, connue du peuple, sous le nom *d'Herbe Terrible*, détruit seul, au rapport de l'Écluse (b), les Pustules vénériennes : c'est un fait très-connu des Médecins, dans les provinces Espagnoles de l'Andalousie, et du royaume de Grénade.

---

mandoit le *Licopodium Seiago* : et Boërhaave, le *Pissenlit*, le *Sental*, la *Rave* et le *Trefle d'eau*.

Enfin, on a été jusqu'à chercher des remèdes aux maux vénériens, dans la classe végétale des poisons : l'Opium a été préconisé par Delius ; *l'Aconit*, par Storck ; et la *Cigüe*, par Van-Swieten.

(a) *Travels of observat. of Barbary.* édit. Anglaise, de 1738.

(b) *Rar. Aliq. stirp. per Hispanos observator histor.* Édit. d'Anvers, de 1576 *in-8°.* lib. Ier. cap. 41.

Les

Les racines de *l'Oxys* Indien et de notre *Ortie*, prises en décoction, agissent dans certains cas, et sur certains tempéramens, avec la même efficacité (a).

Les Tartares prétendent, suivant Sinapius, guérir avec *l'Acorus*, des maux vénériens rebelles, et la Rave a quelquefois la même vertu, à en croire l'illustre Boërhaave (b).

L'Aster, soit à feuilles larges, soit à feuilles étroites, a obtenu de grands succès entre les mains de Weinmann, ainsi que le *Figuier* d'Inde, dans celles de Diaz de Isla, et le bois de *Genevrier*, que le célèbre Astruc excepte de la proscription qu'il a prononcée contre tous les végétaux, qu'on a voulu substituer au Gaïac (c).

Fallope et Zacutus Lusitanus, ont trouvé les mêmes propriétés dans le Liseron épineux dont on met la racine en infusion (d).

Plusieurs écrivains connus, et entre autres Zapata, regardent la Saponaire comme un vrai

---

(a) Burman, Thesaur. Zeylan et Cramer, *Commerc. Litter. Norimb.* 1741. sem. Ier. obs. 2.

(b) Ouvrage ci-devant cité, pag. 341.

(c) Philanto. Zoiconog. Tom. VI. pag. 96.—*Trait. contra las buas.* cap. 10 et de *morbis venereis*. Lib. IX. Tom. I. pag. 146.

(d) *De morbo gallic.* cap. 63; et *praxis histor.* Tom. III. pag. 270.

anti-vénérien, et Carrère propose d'en faire usage dans le traitement des maladies vénériennes chroniques, sur lesquelles il nous a donné un excellent ouvrage (a).

La décoction du bois, des tiges et des feuilles du *Buis*, a eu aussi ses partisans: on sait que la modicité de son prix a fait quelquefois appeler ce bois le sudorifique des pauvres; il est certain que plusieurs gens de l'art l'ont substitué, avec succès, au Gaïac: Amatus Lusitanus atteste en particulier qu'il avoit guéri, par ce moyen, un jeune homme, dont les symptômes vénériens avoient résisté cinq fois aux frictions Mercurielles (b).

Les vertus de la Bardane ont été reconnues par Baglivi, et sur-tout par le grand Boerhaave; on prétend que c'est à ce sudorifique que Henry III dut sa guérison (c).

Carrère, dans son traité *de la douce amere* ou *de la Vigne de Judée*, et Storck, dans ses observations, jointes à la traduction Allemande de cet ouvrage, prescrivent cette plante pour cer-

---

(a) *Secreti di medic.* cap. 9, et rech. sur les malad. vénér. chron. pag. 153, etc.

(b) *Curat. medic. Centur.* 2, 3 et 7.

(c) Boerh. *loc. citat.* pag. 341 et 342.—Formi dans Rivere. observ. medic. pag. 268.

taines Gonorhées : il est vrai que ces hommes sages, moins enthousiastes que les apôtres du Gaïac et de la Salse-Pareille, doutent qu'elle guérisse, seule, les maladies Siphylitiques, quand elles sont rebelles ; mais ils la regardent, avec raison, comme un puissant auxiliaire des anti-vénériens.

Un seul homme a vanté singulièrement le *Putier* ou le *Cérisier* à grappes ; c'est le Suédois Biœrnlund, qui a inséré le récit de quelques cures en ce genre, dans les mémoires de l'Académie de Stockolm, de 1785 : il en faut peut-être dire autant de *l'Astragale* de Querin, dont cet observateur a appris, en Hongrie, les succès contre la peste vénérienne (a).

L'article des poisons mérite aussi quelques détails : je ne les passerai pas sous silence.

Storck se fonde sur quatre observations majeures, pour décider qu'il est souvent avantageux de substituer l'Aconit au Mercure, dans le traitement des maladies vénériennes : la plus importante regarde une femme de quarante ans, infectée depuis huit ans, et couverte d'ulcères. Toutes les méthodes connues ayant échouée,

---

(a) *Animadvers. practicæ in divers. morb.* cap. 16. pag 520.

Storck lui administra l'extrait d'Aconit, bientôt les douleurs se calmèrent, le sommeil revint, les ulcères se cicatrisèrent, et au bout de soixante jours la cure fut radicale (a).

La Cigüe a trouvé encore plus de défenseurs que l'Aconit: on compte, outre Storck, que je viens de citer, le docteur Collin et le célèbre Van-Swieten (b); il est assez singulier qu'on ait tenté de guérir la peste de Colomb, avec la même plante qui empoisonna Socrate.

C'est par l'Opium que je terminerai ces observations: plusieurs Empyriques ont annoncé avec confiance que c'étoit le plus puissant des anti-vénériens: on a fait, pour en constater le succès, diverses expériences en 1786, dans les hôpitaux militaires de Lille et de Londres; mais l'attente générale a été trompée: on a vu qu'il n'agissoit que comme les Narcotiques, et que même, dans certains sujets, ce remède aggravoit les ulcères, et leur faisoit prendre un caractère Scorbutique; ce remède si vanté est tombé dans l'oubli, et on en a abandonné l'usage à ces Cénobites de l'Orient, qui

---

(a) *Libell. quo continent. experient.* pag. 117 et 123.

(b) Storck *Libel. secund. de cicutâ.* pag. 169.—Collin *Nosocom. civic.* an. tert. pag. 31 et Van-Swieten.—*Loc. citat.* tom. V. pag. 535.

s'ennyvrent la nuit de cette boisson, pour se réveiller prophètes.

Malgré l'insuffisance de quelques plantes Exotiques, administrées isolément, malgré le défaut de lumières des gens qui les employent, on ne peut se dissimuler que les remèdes contre les maux vénériens, tirés du règne végétal, ne soient les seuls analogues à l'économie animale, n'agissent sans opérer de déchirement, et n'ayent dans les mains d'un médecin habile, assez d'énergie pour chasser le virus que nos viscères peuvent recéler : j'en appèle à cet égard au succès soutenu assez long-tems, d'une foule de préparations végétales, qui, quoique de simples essais dans les mains de leurs auteurs, ont sauvé une multitude d'infortunés, des dangers auxquels ils auroient été exposés avec les préparations Mercurielles.

Outre les végétaux, tant exotiques qu'indigènes, que les gens de l'art ont proposé de prendre isolément, pour servir de spécifiques anti-vénériens, on a tenté quelquefois d'en faire des mélanges, et de les réduire sous la forme de syrops : ces essais ont réussi de tems-en-tems, sur-tout lorsque l'expérience les a perfectionnés, tels ont été la *ptisanne Portugaise*, qui a fait au Brésil quelques cures étonnantes, attestées par le célèbre Sanchez, *l'eau Stibiée*

de Corsi, plus connue sous le nom de *décoction de Pomponace*, accueillie par le savant Morgagni ; *la tisanne dépurative* de Vigaroux, avec laquelle ce chirurgien estimé réparoit les maux faits au corps humain, par les préparations Mercurielles et *le syrop de Saint-Ambroise*, qui a fait la réputation de Rondelet.

Trois autres, *les syrops de Velnos* et *du Cuisinier*, et *la ptisanne Caraïbe*, méritent, par leur célébrité momentanée en France, que nous entrions dans quelques détails.

Le *syrop végétal de Velnos*, est un mélange de diverses plantes sudorifiques, où on ajoute l'Alkali volatil à grande dose.

Velnos n'est pas le premier qui ait imaginé de substituer l'usage de l'Alkali volatil au Mercure, pour le traitement de certaines maladies vénériennes : le docteur Peyrilhe l'avoit proposé avant lui, et le fameux Stalh, avant le docteur Peyrilhe, avoit mis l'homme de l'art sur la voie, en disant qu'il étoit possible de chasser le virus siphylitique, en produisant par artifice, un mouvement interne, approchant de la fièvre, qui préparât l'humeur et disposât la crise.

Assurément l'Alkali volatil, naturellement âcre et brûlant, est bien capable de produire l'agitation que demande Stalh ; mais il n'est rien

moins que démontré qu'il agisse sur le virus vénérien, comme sur le venin de la Vipère, ainsi que l'a prouvé un de nos médecins célèbres, Jussieu.

En 1779, on annonça à Paris, un spécifique nouveau, vers lequel toutes les expériences se portèrent, parce qu'on le vantoit comme le secret des anciens Américains, qui guérissoient avec lui les maladies vénériennes les plus graves et les plus invétérées. Ce spécifique s'appeloit la tisanne Caraïbe.

Le Gouvernement, sur le bruit que fit la découverte, nomma des commissaires pour l'examiner : on s'apperçut, par des expériences réitérées, que cette tisanne opéroit par des évacuations violentes et très-multipliées, qui irritoient le canal intestinal, et conduisoient à la phlogose et à l'inflammation : quand, à force de douleur, des matières morbifiques s'évacuoient, les symptômes vénériens disparoissoient quelque tems et se renouvelloient ensuite avec d'autant plus de danger, que le malade, par les secousses du remède, avoit été réduit à un épuisement qui le menaçoit du marasme.

Quoique la grande division des substances qui entroient dans cette ptisanne, en rendit la reconnoissance très-difficile, cependant on y distinguoit, avec une bonne loupe, des feuilles de Gratiole et de Séné, mêlées avec du Mar-

rube, de la Mauve, de la Guimauve, de la Pariétaire, de la Mercuriale, de la Scabieuse des bois, de la tête de Pavôt et quelques autres plantes émollientes, qui sembloient n'être entré dans le mélange, que pour masquer des purgatifs âcres et caustiques, ou pour leur servir de correctif.

Le rapport de la commission fut rendu public par le Gouvernement, et le spécifique unanimement rejetté : l'auteur de la découverte, qui n'étoit point Empyrique, n'appela point de ce jugement, et se retira de la capitale. On peut voir ces détails dans le *rapport* des effets de la *tisanne Caraïbe*, imprimé en 1779, à Paris, par ordre du Gouvernement.

Les faits que je viens de rassembler me conduisent à des résultats qui rendront plus sensible la sage théorie, de la guérison des maladies vénériennes, par les végétaux.

L'expérience de trois siècles (et le chapitre suivant le prouvera assés,) annonce que de toutes les méthodes possibles, celles qui tentent de guérir le virus siphylitique avec les préparations Mercurielles, est, à-la-fois, la plus infidèle et la plus dangereuse ; quand on a eu en vue les progrès de l'art, et sur-tout, le bien de l'humanité, il a fallu recourir à un traitement plus analogue à la constitution ani-

male, et parconséquent chercher, dans la réunion méthodique, des végétaux qui se combinent sans se nuire, et s'identifient sans se neutraliser, un spécifique qui dégage du corps de l'homme, un des poisons les plus actifs que l'on connoisse sans s'exposer à le rendre plus malheureux du remède, que de la contagion dont il le débarasse.

Or, il est bien démontré que les végétaux anti-vénériens, bien combinés, guérissent aussi promptement, et sur-tout, aussi sûrement que le Mercure, sous quelque forme que la médecine l'administre : il est bien démontré que leur action étant douce et paisible, ils ne peuvent détériorer les parties constitutives des organes, et porter, par-là, le trouble dans l'ordre des fonctions animales.

L'unique objection, un peu raisonnable, qu'on peut faire contre cette méthode salutaire, c'est que les végétaux ne puovant avoir une action immédiate sur le virus vénérien, qu'en atténuant et en divisant la lymphe trop épaissie, et en procurant une évacuation considérable, soit par les grands couloirs, soit par les pores de la peau, il en résulte que de pareils effets ne peuvent s'opérer qu'en dépouillant le sang de sa partie la plus onctueuse et la plus balsamique : ce qui conduit un malade, sur-tout,

quand il est d'un tempérament ardent et bilieux, ou qu'il a le genre nerveux trop irritable, à tous les accidens qui naissent d'un régime échauffant, et d'une suite d'évacuations forcées, parconséquent, à la fièvre héctique, au marasme et à l'hydropisie.

Il est aisé de répondre que cette objection tombe également sur toutes les méthodes possibles de traitement, parcequ'il n'en est point où on ne puisse obtenir une guérison radicale, si ce n'est par les sudorifiques : les préparations Mercurielles sont, à cet égard, dans la même classe que les méthodes par les végétaux : mais il y a ici une considération essentielle qui doit déterminer le choix : c'est qu'on est le maître d'atténuer, dans de pareils accidens, l'effet des plantes anti-vénériennes, parcequ'il y a des modes connus de le calculer (a) ; il n'est est pas de même du Mercure, et de toutes ses combinaisons : nous verrons bien-tôt qu'il agit d'une manière parfaitement inconnue, dans l'inté-

---

(a) C'est ici le triomphe de mon Rob ; sa combinaison est si parfaitement heureuse, qu'aucune des substances qui le composent ne nuit aux autres, es qu'elles se prêtent un mutuel secours pour guérir, quelque soit la nature et l'ancienneté de la maladie, le sexe, l'âge, la force ou la foiblesse des malades.

rieur des corps où on l'introduit, et qu'il est aussi difficile de suspendre sa marche, que de le chasser des parties où il exerce ses ravages.

On dit encore que, la plupart des guérisons opérées par la méthode des végétaux, ne sont que palliatives, et on cite, ce qui n'est pas difficile à croire, une foule de traitemens manqués avec la Salse-Pareille, le Gaïac, la Squine et le Lobelia, ou bien d'après des mélanges, tels que la tisanne Caraïbe et les syrops d'Agirony, ou du Cuisinier : mais on verra par la lecture raisonnée de cet ouvrage, que l'insuffisance des spécifiques de ce genre, trouvés jusqu'ici, ne prouve rien contre les succès constans et prouvés du Rob anti-syphilitique, et que si je n'ai pas un plus grand talent que mes prédécesseurs, je puis du moins, avoir mis plus d'activité dans mon zèle, et avoir été plus heureux dans mes Recherches.

Les végétaux, en général, s'administrent différemment suivant les indications que présentent l'état du malade, le climat qu'il habite, les effets passagers ou terribles des traitemens mercuriels qu'on lui a fait subir : la manière la plus efficace de leur donner une action qui ne soit jamais nuisible, est de les étendre dans un véhicule abondant qui en facilite la distribution dans la masse du sang, et fournisse une

assez grande quantité de parties séreuses, pour aider les évacuations par les sueurs et le urines.

Il ne faut pas se dissimuler que le traitement des maladies vénériennes, par les végétaux, exige de la part des gens de l'art, une attention soutenue et réfléchie, une combinaison de moyens.

Il est évident, par exemple, que les plantes Exotiques, transportées dans nos climats, employées isolément, perdent la plus grande partie de leurs vertus, et sur-tout, de leur énergie: alors, les résultats qu'elles produisent ne sont plus les mêmes: le découragement suit des épreuves incomplettes; et le praticien, pressé de guérir ses malades, rentre dans la route battue des traitemens mercuriel.

Avec le Mercure, quelquefois, grace à une diète austère, à des transpirations violentes, qu'amène une crise salutaire, dans les tempéramens robustes, le mal se pallie pour longtems; alors, l'homme de l'art triomphe et se confirme dans son ancienne routine; plus souvent le mal s'aggrave, dans ce cas là, le médecin a recours à d'autres modifications du Mercure; les nouvelles tentatives de la part de celui-ci, amènent de nouveaux tourmens de la part de l'infortuné, le premier ne perd jamais le

courage, et le second ne perd jamais l'espoir; ainsi, d'expérience en expérience, l'homme de l'art, qui ne veut faire que des essais mercuriels, rend, à la fin, le malade victime de ses anciens préjugés, et le conduit à un désespoir qu'il partage sans doute, parce qu'en qualité d'homme, il n'a pas perdu toute sensibilité.

Cependant, si dans le nombre presque infini de végétaux dont nous avons fait l'énumération, et dont des hommes justement célèbres, ont fait un éloge raisonné, il s'en trouvoit quelques-uns qui eussent constamment guéri les maladies vénériennes, dans tous les climats, dans tous les âges, et avec quelques maux étrangers qu'elles fussent compliquées, il est hors de doute que, depuis trois cents ans, ils auroient l'assentiment universel: malheureusement, une longue et cruelle expérience, l'exemple de tant d'hommes de l'art, du plus rare mérite, qui ont abondonné cette méthode pour le Mercure, annoncent que les essais les plus vantés, ont été souvent infructueux.

Il ne s'en suit pas de là, que la vertu des plantes Indigènes ou Exotiques, soit une chimère dans la cure des maux syphilitiques; mais nous devons en inférer que, jusqu'ici on n'a pas toujours fait un choix des végétaux analogues à la constitution des sujets qu'on avoit

à traiter ; que les doses auxquelles il falloit les prescrire, ont été mal calculées ; que leur combinaison a été faite sans intelligence, plus souvent qu'en dirigeant la tendance des humeurs à une évacuation plutôt qu'à une autre, on a contrarié la marche de la nature.

L'embarras du médecin s'est trouvé d'autant plus grand, que l'état du malade empiroit davantage : le premier ne pouvoit se dissimuler que l'étude des végétaux, appliquée au traitement de la contagion vénérienne, étoit très-longue, que l'expérience qui devoit l'amener à une pratique sûre, étoit très-lente, et comme aucun homme qui souffre, ne veut pas être l'objet d'une première épreuve, comme on demandoit encore plus de promptitude que de sûreté dans sa guérison, il n'est pas étonnant que l'incertitude, l'ennui des tâtonnemens, peut-être même, l'impuissance de l'art, n'ajoutassent encore aux triomphes des méthodes mercurielles.

Examinons maintenant ces méthodes mercurielles, qui, à la honte de l'esprit humain, se sont emparées, depuis trois siècles, de l'art de guérir, et voyons s'il est vrai que la nature bienfaisante, ait enfoui dans les entrailles de la terre, le spécifique destiné à faire disparoître la plus honteuse, comme la plus cruelle des contagions.

CHAPITRE III.

DES PRÉPARATIONS MERCURIELLES.

Du moment que le médecin eut l'audace de fouiller dans l'intérieur des mines, pour y chercher des remèdes actifs contre des maladies, qu'avec des moyens amis de l'homme, il se trouvoit dans l'impuissance de guérir, il fit des essais avec toutes les substances minérales; bien-tôt énorgueilli par des apparences de succès, il annonça avec emphase ses expériences; mais le sceau du tems ne vint point confirmer ses expériences, et il vit mourir avant lui ses prétendues découvertes.

Les Antimoniaux ont d'abord eu une vogue momentanée; Blancard administroit l'Antimoine crud; Frédéric Hoffman vantoit les propriétés de l'Antimoine diaphorétique: Ludolf et Juncker s'en tenoient à la teinture acide de ce minéral; Ribentrost ne croyoit une vertu anti-vénérienne, qu'à son huille douce, encore falloit-il lui associer une poudre absorbante, pour graduer son activité.

Quand ont vit que les Antimoniaux isolés, ne guérissoient que dans les livres de ceux qui avoient intérêt de les préconiser, on les mé-

langea : c'est ainsi que les uns ont réuni l'Antimoine crud avec la pierre Calaminaire, et d'autres l'Éthyops minéral, avec l'Atimoine diaphorétique, ou le Soufre doré d'Antimoine.

L'Antimoine crud, modifié ou mélangé, n'ayant plus de partisans; Dolée imagina les préparations de Cinabre; Mathiole annonça l'efficacité du Soufre; Ribentrost, l'Or réduit en poudre, comme si le grand prix d'un remède pouvoit influer sur son efficacité.

Le Succin n'a pas eu un triomphe plus long que les spécifiques précédens, quoique Stalh l'aie donné en substance; que Lobera aie employé son huile, et que son infusion résineuse ait eu quelqu'effet momentané, dans les mains d'Hasselquist.

Enfin, Planiscampy a proposé jusqu'à l'Arsenic, pour la guérison des maladies vénériennes; il est vrai que cet homme de l'art eut la sagesse de n'en point conseiller l'usage intérieur : il se contenta de le dissoudre dans l'esprit de Vin, et de l'appliquer sur les paumes des mains et sous la plante des pieds.

Le grand agent de la médecine, pendant trois siècles, contre le fléau des maladies syphilitiques, a été le Mercure, avec toutes les préparations qui le modifient ou qui agmentent son activité; et c'est à l'examen de ce remède

terrible,

terrible, que nous allons consacrer ce long et important chapitre.

Considérations sur le Mercure (a).

Afin de mettre tout le monde à portée de juger entre les succès toujours soutenus de mon Rob, il faut analyser un moment le Mercure avec le secours réuni de la physique et de la médecine.

Le Mercure, la plus pesante des substances naturelles, après l'Or et la Platine, n'éprouve pas, d'une manière sensible, les influences de l'air ou de l'eau; ainsi, la rouille ne sauroit l'atteindre: une chaleur qui n'excède pas celle de l'eau bouillante, ne sauroit l'altérer, et ne paroît pas lui faire rien perdre de son poids: il faut un froid artificiel très-considérable, pour le rendre concret, ductile et malléable.

La Chymie a tiré un grand parti des propriétés du Mercure, pour l'usage des arts, et sur-tout, de la médecine: on le rend soluble

---

(a) Voyez le *Cours élémentaire de matière médicale*, par Desbois de Rochefort, tom. Ier. pag. 206; et *le Traité des maladies vénériennes* de Hunter, pag. 355 et 366.

par les acides minéraux et même végétaux ; moyen ingénieux pour l'unir avec des terres absorbantes, qui, en lui otant sa couleur et sa volatilité, le rendent tout à fait méconnoissable : c'est alors que les Empyriques s'en emparent, et qu'en annonçant des spécifiques tirés du règne végétal, ils traitent vraiment les malades ; et les tuent avec le Mercure.

Le Mercure s'unit très-bien avec le Soufre : quand l'opération se fait d'elle-même dans le sein de la mine, il en résulte le *Cinabre naturel* ; quand c'est l'art du physicien qui le combine par la sublimation, il en dérive le *Cinabre artificiel.*

Si le mélange du Mercure et du Soufre se fait par la trituration ou la fusion, c'est-à-dire, d'une manière moins parfaite que dans le Cinabre, alors, le Mercure éteint et devenu une poudre noire, prend le nom *d'Éthyops minéral.*

L'acide Marin dissout le Mercure, quand tous deux sont en état de vapeurs ; il en résulte alors ce fameux sel Mercuriel, si connu dans les annales cruelles de la médecine, sous le nom de *Sublimé-Corrosif.*

Le Mercure doux est le Sublumé-Corrosif, trituré avec une nouvelle quantité de Mercure coulant, de manière que l'acide Marin n'y

excède presque plus : quand on sublime jusqu'à six fois cette dernière combinaison, on rend la connexion du Mercure et de l'acide Marin, encore plus intime, et voilà la *Panacée Mercurielle*.

Les anciens regardoient le Mercure dans son état naturel, ou le *Mercure coulant*, comme un poison, et ils ne s'en servoient, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur ; ce sont les Arabes qui les premiers en ont fait usage pour les maladies d'épaississement de la lymphe, et l'époque n'en remonte pas au-delà du règne de Charlemagne.

Au commencement de ce siècle, c'étoit la mode à Londres et à Edimbourg, d'avaler tous les matins, deux ou trois gros de Mercure coulant, dans quatre ou cinq onces d'huile, pour préserver, disoit-on de la goutte, de la pierre et de la gravelle : ce prétendu spécifique a bientôt été abandonné, parce que le nombre des malades de cette classe ne diminuoit pas ; au reste, le Mercure coulant pris par la bouche, s'il ne fait aucun bien, n'est dumoins nuisible que par son poids : car, il ne se dissout pas dans l'estomac, ne passe point dans les petits vaisseaux, et pénétre avec rapidité et promptitude, jusqu'aux derniers intestins du corps, pour en sortir par les grandes voies.

Le Mercure, modifié par la Chymie, est infinement plus dangereux, et il suffit, pour en juger, de voir les effets terribles qu'il opère, à la suite des procédés des arts: les vapeurs de ce terrible minéral, soit qu'on les respire, soit qu'on les introduise dans le corps, par les pores de la peau, conduisent à la salivation, au desséchement, au tremblement des membres, au marasme et à la paralysie: ces accidens ne sont pas rares parmi les ouvriers des mines, les fabricateurs des glaces et les constructeurs de baromêtres.

Le Mercure modifié étant, par sa nature, très-atténuant et très-fondant, amène une dissolution comme scorbutique; ainsi, ce minéral à deux manières générales d'influer sur l'économie animale: par son caractère fondant, il divise, atténue et sépare les humeurs, par sa pesanteur spécifique, et son caractère spasmodique, il attaque le genre nerveux.

Le Mercure avec ses préparations, ne peut avoir que deux modes d'agir, l'un sur le virus, et l'autre sur la constitution du malade.

Son action sur le virus ne s'explique que de deux manières; ou bien, il détruit ses effets par une décomposition complette, ou bien, il l'entraîne hors du corps dont-il désorganise le systême vasculaire.

La décomposition du virus, ou, si l'on veut, sa neutralisation par le Mercure, ne sauroit se présumer: car un effet pareil s'opéreroit subitement, comme on le voit dans la neutralisation du Sublimé-Corrosif, par la cendre ou les Alkalis: or, la longueur des traitemens par ce minéral, le retour des symptômes vénériens, lorsqu'on se croit guéri, annoncent assez, que, quand le Mercure agit sur le mal, ce n'est pas en le décomposant de manière à l'anéantir.

Le mode des évacuations sembleroit plus naturel. Mais, dit Hunter, un des hommes » qui a le plus raisonné l'art de guérir les » maladies vénériennes, l'expérience apprend » qu'en traitant les malades avec le Mercure, » les évacuations quelconques qu'il produit, » ne sont nullement nécessaires à la guéri- » son.... Elles la retardent même, quand les » organes sécrétoires sont susceptibles d'irri- » tation; en effet, on ne peut pas, alors, » prendre une quantité suffisante de Mercure, » pour opérer la cure de la maladie, les effets » du remède sur les parties viciées, devant » être trop énergiques pour que le malade » puisse les supporter, et la quantité de ce » minéral qu'on doit insinuer dans le corps, » devant être réglée selon la quantité de l'éva-

» cuation, et non pas selon l'étendue de la » maladie ».

Il reste les effets que le Mercure doit opérer sur la constitution du malade, et ces effets sont terribles : il produit, comme nous l'avons déjà dit, par son caractère spasmodique, une irritabilité générale ; il augmente la vitessse du poulx, ainsi que sa dureté, et produit par-là, une espèce de fièvre passagère. « Dans certains » tempéramens plus actifs, ajoute Hunter, il » va plus loin encore, il agit moins comme » remède, que comme poison ; il produit quel- » quefois une fièvre hétique, la perte de l'ap- » pétit, l'insomnie.... d'autrefois, il amène des » douleurs semblables à celles du rhumatisme » et des nodus d'une nature serophuleuse.... » quand il accroit les sécrétions des glandes » salivaires, il fait naître les maux de tête, » lorsqu'il augmente les sécrétions intestinales, » il engendre la diarhée.

Malgré tous ces accidens, Carpi, comme nous l'avons vu, s'empara du Mercure, à l'origine de la contagion vénérienne en Europe ; il réussit avec quelques malades d'un tempérament robuste, tua ceux d'une complexion foible, et avec des talens, et encore plus d'audace, il se fit une grande renommée.

Depuis cette époque presque jusqu'à nos

jours, l'esprit de routine, qu'il est si commode de substituer à l'esprit d'expérience et d'observation, a singulièrement propagé la méthode mercurielle, dans le traitement des maladies vénériennes: on en est venu jusqu'au point de croire que tout mal extirpé par des moyens plus bienfaisans, n'étoit que pallié; et les succès obtenus, de la manière la plus authentique, par une sage combinaison de végétaux, n'ont pu guérir de leurs préjugés, des hommes qui avoient intérêt à soutenir que les infortunés qu'ils tuoient tous les jours, avoient été réellement guéris.

Cependant, il étoit aisé d'opposer des raisonnemens et des faits, à cette routine meurtrière.

Sans s'arrêter à l'argument déjà cité, qu'il n'est pas présumable que la providence, qui a placé par-tout les remèdes à côté des maux qui affligent l'espèce humaine, eut enfoui dans les entrailles du globe, le seul agent, par le secours duquel l'homme doit être délivré du fléau le plus fait pour le désorganiser et le détruire, nous prouverons dans le cours de cet ouvrage, d'abord, que le Mercure n'est rien moins qu'un spécifique absolu, ensuite, que dans l'hypothèse même où il guériroit des sujets bien constitués, il ne le feroit qu'en

dilacérant les organes, et en retranchant des années à la carrière d'existence que peut accorder la nature.

Au reste, si de tous tems on a dit que le Mercure étoit le seul spécifique contre les maladies vénériennes, de tous tems aussi, on a réclamé contre une si téméraire assertion : nous avons déjà cité une foule d'hommes de l'art, justement célèbres, qui, effrayés des ravages de ce poison converti en remède, ont cherché dans le règne animal, et sur-tout, dans le règne végétal, un mode de guérir, plus analogue à la délicatesse de nos organes : il est même des médecins, qui, emportés à cet égard par leur indignation, se sont permis des injures contre les partisans des préparations mercurielles : tel est le docteur Harris, l'ami du célèbre Sydenham ; il accuse, dans un de ses derniers ouvrages, les chirurgien de son tems, d'être les apôtres du Mercure, pour tenir plus despotiquement les malades sous leur dépendance, et il ajoute avec le fiel de Diogène, bien plus qu'avec sa raison, que c'est le bâton à la main qu'il faut répondre à de pareils argumens (a) :

(a) *Dissertationes medicæ et chirurgicæ habitæ in amphitheatro medicorum Londinensium*, Londres, *in*-8°. édit. de 1728.

par une bizarrerie singulière d'évènemens, il y avoit, vers cette époque, à Londres, un officier de santé de son nom, qui, dans un livre Anglois, consacré à préconiser le Mercure, disoit que c'étoit le vrai spécifique contre les écrouelles.

Nos chirurgiens de France n'ont pas toujours, à cet égard, partagé le fanatisme d'opinion, que le docteur Harris reproche à ceux d'Angleterre. Le fameux Louis, sécrétaire de notre Académie de chirurgie, qui avoit passé sa vie à traiter les maladies syphylitiques, avoue à chaque instant dans ses ouvrages, son antipathie contre le Mercure: voici quelques traits de son *parallèle* des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes.

» Quelqu'adoucissement que reçoivent les » préparations mercurielles, il est constant qu'on » ne les dépouille jamais de leurs parties cor- » rosives; de là, la nécessité d'agir avec pru- » dence, pour ne pas empoisonner les malades, » dont les symptômes paroîtroient rebelles à » l'opération de ce dangereux moyen.

» Les personnes les plus robustes se sentent » toujours de l'usage continué de ces préten- » dus remèdes, qui sont souvent mortels pour » les personnes délicates.

» Toutes ces préparations intérieures, sous

» quelque forme qu'on les déguise, reviennent
» au même, quant à l'effet; elles pourront
» dissiper quelques symptômes, et être un
» palliatif utile dans certains cas; mais il
» ne faut pas attendre d'elles une guérison
» radicale.

» Peut-on perdre de vue que c'est l'Eau-
» Forte, l'Eau-Régale, l'Esprit de Nître, de
» Vitriol (que ce sont des poisons violens,
» des préparations capables d'enflammer, de
» brûler et de consumer en un instant les
» parties qu'elles touchent) dont on se sert pour
» faire toutes ces sortes de préparations mercu-
» rielles, qui causent toujours des coliques vio-
» lentes, suivies souvent du flux dissentérique;
» en passant dans le sang, elles portent, à la
» longue, leurs actions sur les fibres des vis-
» cères les plus délicats, et causent des irrita-
» tions fâcheuses sur les poumons, sur le foie
» et sur tout autre viscère; et c'est avec ces
» terribles poisons qu'on veut guérir: on ne
» l'a que trop vu! les personnes les plus
» robustes se ressentent toute leur vie de
» l'usage de ces prétendus remèdes, qui sont
» presque toujours mortels pour les person-
» nes délicates. Ceux qui ne se jouent point
» de la vie et de la santé des hommes, et qui
» approfondiront cette réflexion, en sentiront
» toute la conséquence.

Les hommes de l'art eux-mêmes, qui ont eu la foiblesse de ne croire a l'efficacité que des méthodes mercurielles, font quelquefois des aveux en ce genre, qui supposeroient, que, comme les anciens prêtres de Memphis ils ont une doctrine publique et une doctrine secrète; c'est ainsi que Swediaur, après avoir déclaré en propres termes, que le *Mercure est jusqu'à présent le seul remède connu pour guérir radicalement la maladie* (a), s'exprime ainsi dans d'autres textes du même ouvrage.

« Il y a plusieurs exemples de cas, où le » Mercure manque de guérir, et dans lequel, » les malades ne peuvent, sans s'exposer à des » accidens fâcheux, en supporter l'usage (b).

» Il y a des maladies syphilitiques qui pa- » roissent résister, et qui résistent effective- » ment, à l'usage du Mercure : on voit, sur- » tout, fréquemment des ulcères des parties » génitales et de la gorge, des éruptions cu- » tanées, des condylomes, où autres excrois- » sances, des exostoses dans différentes parties » du corps, qui éludent l'action de ce miné- » ral (c).

(a) *Traité des maladies syphilitiques*, tom. II. pag. 35.
(b) Ibid. pag. 290.
(c) Ibid. pag. 344.

» Les différentes préparations mercurielles » sont capables de faire naître dans l'économie animale, trois états très-différens l'un » de l'autre : dans le premier, elles attaquent » le virus syphilitique et le détruisent ; dans le » second, elles excitent fortement l'action du » cœur, ainsi que de tout le système artériel, produisent un grand degré d'irritabilité dans tout » le corps, engendrent des ulcères nouveaux, » ou changent les anciens en ulcères corrosifs, » amenant quelquefois leur mortification ; le » troisième état, c'est une foiblesse et une » débilité générale, avec un état cachectique, » ressemblant beaucoup au scorbut (a).

J'avouerai que Swediaur ayant peu de poids par son ouvrage, compilation indigeste de tout ce qu'on a écrit de bon ou de mauvais sur les maladies vénériennes, ses contradictions méritent peu d'être relevées ; il n'en est pas tout à fait de même du Docteur de Horne, médecin des armées Françoises et des hôpitaux militaires, qui a écrit en 1775, sur les maladies vénériennes, et fourni de bons articles dans la dernière Encyclopédie : ce partisan outré des méthodes mercurielles, ayant infini-

---

(a) Ibid. pag. 377 et 378.

ment plus d'authorité, ses aveux invitent aussi bien davantage l'homme sans préjugé à réfléchir : or, voici comment il s'exprime dans celui de ses ouvrages qu'il semble avoir légué avec le plus de soin à la postérité (a).

» Il faut convenir qu'il y a des circonstances » ou les sudorifiques sont véritablement indi- » qués (b).

» Quand le virus vénérien a été successi- » vement, et toujours inutilement attaqué par » différentes préparations mercurielles, ou » quand il est dégénéré.

» Quand le Mercure, donné en trop grande » quantité relative, ou mal administré, reste » stagnant dans quelque partie du corps, sans » qu'on apperçoive aucune diminution dans les » symptomes.

» Quand ce minéral, porté à la bouche, y » produit une salivation opiniâtre, alors, il » seroit dangereux de s'obstiner à l'administrer.

» Dans tous ces cas, et autres analogues, » il faut bien recourir à d'autres remèdes où » il n'entre point de Mercure.... Et si l'expé-

---

(a) Encyclopédie méthodique, *médecine*, tom. III, pag. 130.

(b) Cet auteur avoue que la seule fois qu'il en a fait usage, ils lui ont parfaitement réussi.

» rience a appris que les derniers suffisent
» quelquefois pour opérer une cure radicale,
» il faut s'y tenir, et y insister comme sur un
» moyen de plus pour combattre cette mala-
» die: les sudorifiques sont précisément ce
» moyen, et ils réussissent, sur-tout, dans les
» cas où le Mercure a échoué.

Le traitement des maladies vénériennes par le Mercure, est tellement contraire à l'économie animale, que, comme nous le démontrerons bientôt plus en détail, il résulte souvent de l'usage intérieur de ce minéral, des maux et des accidens plus funestes que le mal même qu'il étoit destiné à guérir; il suffit, par exemple, d'analyser les théories modernes, pour voir les ravages qu'il fait dans des corps déjà épuisés, quand c'est sous la forme de sel qu'on l'administre.

A mesure, dit Swediaur, qu'il traverse l'estomac et les intestins, il amène les cardialgies et les coliques: s'il entre dans la masse du sang, il dispose la partie albumineuse du sang à la coagulation: ses effets dans la bouche sont terribles: en augmentant la sécrétion de la salive, il change la nature de cette humeur bienfaisante et inodore, en un fluide âcre, corrosif, et d'une odeur infecte: delà, une haleine fétide, les tumeurs des gencives, des ulcères

rongeurs à la langue et au palais ; les dents noircissent, vacillent, tombent enfin, et entraînent quelquefois la chûte des os palatins : les symptômes sont en général accompagnés de langueur, d'épuisement, et se terminent de tems-en-tems par la catalepsie.

Il faut que l'introduction du Mercure dans le corps humain, soit regardée comme un fléau égal à la contagion syphilitique, puisque sous ce beau Ciel de l'Asie, où les hommes se guérissent de tout avec la nature, on a cherché des secrets dans la médecine pour expulser ce métal terrible des viscères qu'il corrode.

Il y a chez les Malays et les Indoux, une caste particulière de médecins qui guérissent du Mercure, comme dans l'Europe, ceux qui portent ce nom, guérissent des maladies vénériennes.

Lorsqu'on consulte un docteur Malay, sur un mal syphilitique, il examine d'abord si le Mercure, imprudemment administré, n'en est pas la cause, c'est-à-dire, si le mal n'est pas plutôt mercuriel que vénérien : à cet effet, par un mode particulier, dont le secret est héréditaire dans sa caste, il s'assure du séjour du Mercure dans le corps du malade : tous les doutes, sur ce point, une fois levés, c'est-à-dire, le mal étant évidemment mercuriel, on fait prendre

à l'individu qui consulte, une décoction de plantes, que le médecin prépare lui-même.

Les effets de ce spécifique sont terribles ; le malade éprouve des douleurs violentes, qui sont suivies du gonflement du visage, ensuite des bras, puis de la poitrine et de l'abdomen, et enfin, des extrémités inférieures : quand la tumeur, après avoir parcouru successivement les cuisses et les jambes, est descendue aux pieds, le Malay, qui attend le mal dans ce dernier retranchement, prépare, avec des végétaux, un bain chaud, et y plonge le malade ; le Mercure, par cette méthode, a parcouru le corps entier, et quand il est attiré à son dernier poste, le bain le dégage, et il s'échappe tout-à-fait : ce qui du moins semble avéré, c'est que l'individu qui a passé par une pareille épreuve, se trouve, après son bain, libre de toute douleur, et guéri radicalement de tous ses maux (a).

Cette anecdote, citée avec ses garanties, prouve, qu'à cet égard, l'Inde est plus avancée que l'Europe, dans l'art de maîtriser le Mercure, pour l'empêcher de nuire à l'économie animale. Voilà les secrets qu'une sage philantropie

---

(a) *Traité complet des maladies vénériennes*, tom. II pag. 373 et 390.

devroit

devroit leur surprendre ou leur acheter, au lieu de leur envier leurs mines de diamans, que la nature a cachées dans le sein des Rochers de Golconde ou de Visapour.

Insuffisance du Mercure, démontrée par son infidélité.

L'infidélité du Mercure démontre son insuffisance dans l'administration; et on peut s'en convaincre, en étudiant, dans le silence de tout préjugé, la quantité de Mercure qui s'introduit dans le corps humain, et qui y séjourne, la manière dont il développe son activité, et les effets qu'il produit par sa stagnation dans les viscères, ou par sa sortie à travers les pores.

D'abord, quelque soit la manière de l'administrer, on ne peut jamais s'assurer de la quantité précise qui entre dans le corps, soit qu'on le prenne en boisson, en lavemens ou en pilules, soit qu'on l'applique à l'extérieur, sous la forme de Cérat, de bains et de frictions.

Les préparations mercurielles, employées par l'intermède de la peau, laissent toujours une certaine quantité du remède éparse sur le linge, sur l'épiderme du malade, ainsi que sur les mains de l'homme de l'art qui l'employe. Cette quantité ne sauroit être soumise au calcul : elle

est en proportion avec le degré d'atténuation que la pharmacie fait subir au Mercure, avec le tissu plus lâche ou plus serré de la peau du malade qui le reçoit, avec le plus ou moins d'adresse du praticien qui l'administre.

Si l'évaluation du Mercure, dans l'onguent Napolitain et les frictions, est de nature à dérouter la théorie la plus éclairée, elle est bien plus inappréciable dans l'action insensible des bains: les lavemens mêmes, dont les effets sont plus aisés à soumettre au calcul, n'offrent à cet égard, que la plus insuffisante des lumières: les préparations mercurielles qui en font la base, se précipitent par leur poids, vers les parties inférieures, et se perdent presque sans s'être décomposées, dans les évacuations des premières voies: d'ailleurs, comme par la diversité des organisations, le canal intestinal éprouve plus ou moins d'irritation, comment juger, d'après une cause incertaine, l'intensité des effets? ce qui semble le plus avéré dans cette méthode de curation, c'est qu'en général elle laisse après elle des tremblemens convulsifs, des salivations tardives, qui rendent souvent inutiles le génie observateur et les lumières des médecins.

L'infidélité du Mercure se manifeste, non-seulement par l'impossibilité d'en évaluer la dose

dans l'administration, mais encore par celle de s'assurer de la manière dont il opère, de la partie du corps humain sur laquelle il se porte de préférence, et de l'énergie avec laquelle son action s'exerce : tous ces phénomênes sont des problêmes en médecine, et des problêmes qu'on ne peut tenter de résoudre, qu'en soumettant les malades à de tristes et funestes expériences.

Les préparations mercurielles se donnent d'ordinaire à des doses précises et réglées, d'après l'âge ou le sexe des malades ; cette méthode est meurtrière : la même dose ne convient pas à dix individus ; souvent une petite quantité de Mercure excite une salivation abondante, tandis qu'une très-grande n'opère aucun effet sur les vaisseaux de la bouche et de la langue : quelquefois un malade qui paroît foiblement constitué, est long-tems sans s'apercevoir qu'on le traite avec des préparations minérales, tandis qu'un tempérament robuste éprouve des spasmes, des irritations dans le tissu nerveux, sent son estomac se délâbrer, sa poitrine s'affoiblir, et des nuages s'élever jusques dans son entendement.

Le Mercure affecte, de la manière la plus imprévue, les organes qu'il peut atteindre ; tantôt ce sont les yeux, tantôt le cerveau, et plus souvent la bouche. Il est des malades chez

lesquels il ne se manifeste qu'en ébranlant tout le système nerveux ; chez d'autres, il se porte sur les viscères du bas-ventre, ou sur les poumons ; j'en ai vu quelques-uns qui éprouvoient de violens symptômes d'érétisme, tandis que chez le plus grand nombre je ne remarquois que les caractères de l'atonie, de l'affaissement et de la stupeur.

L'action du Mercure sur les fluides, n'est pas moins problêmatique : l'opinion presque générale, est qu'il divise les humeurs, et, en les atténuant, leur donne plus de fluidité : cependant, d'après l'expérience et les observations du célèbre Sanchez, qui me paroissent concluantes, « le sang d'un malade, qui vient de » saliver, est enflâmmé, épais, plein de phlo» gistique, et couvert d'une croûte inflammatoire (a), » ce qui ne s'accorde point avec la propriété incisive, que la théorie chymique attribue essentiellement au Mercure.

Par la même raison qu'on ignore comment le Mercure agit sur les organes, sur les viscères et sur les fluides, dont le corps humain est abreuvé, on est très-peu instruit sur les

---

(a) Observations sur les maladies vénériennes, page 95.

moyens de l'en faire sortir, quand ses effets destructeurs se manifestent avec trop de violence.

Lorsque le Mercure se porte vers la bouche qu'il infecte, qu'il procure la salivation, qu'il gonfle les gencives, qu'il ébranle les dents et qu'il dégrade les viscères, la plûpart des gens de l'art conseillent les purgatifs, qui rendent souvent l'action du Mercure inutile, ou les sudorifiques, qui, d'après mes observations, diminuent rarement l'état de phlogose où se trouve la bouche du malade.

Si le Mercure se porte sur les nerfs, les bains, l'usage du lait, les délayans qu'ordonne la médecine, ne font que calmer un moment le mal qui, à la première explosion du virus ou du Mercure, se manifeste avec plus de violence que jamais.

Le Mercure, quand il a assez d'activité pour commencer une guérison, procure ordinairement des dissenteries et des hémorragies: On a recours alors aux remèdes généraux qu'on trouve dans toutes les Pharmacopées; mais la lenteur étonnante avec laquelle ils opèrent, laisse au Mercure le tems de faire tous ses ravages.

C'est d'après toutes ces considérations que Van-Swieten lui-même, un des plus grands

apôtres du Mercure, a avancé, comme une espèce d'axiôme en médecine, que, quand le Mercure est trop actif, il n'est point aisé de le contenir (a).

Je ne sais pourquoi la médecine préconise avec tant de faste l'usage interne ou externe du Mercure, puisqu'elle n'a pu trouver encore de régulateur pour en balancer les funestes effets.

S'agit-il de la salivation, qui tue souvent le malade en épuisant ses forces : l'homme de l'art, qui n'épouse aucun système, avouera que, sans quelque crise particulière de la nature, il est infiniment rare qu'il puisse l'arrêter.

Le Mercure, quand il agit sur les intestins, les affecte d'ordinaire d'inflammations et d'ulcères : c'est alors un triste service à rendre à un malade, de pallier pour quelque tems ses incommodités, pour le tourmenter du tenesme et le faire périr par la dissenterie.

Cet inconvénient est d'autant plus terrible que, d'après les observations judicieuses de Van-Swieten, la sérosité que le Mercure sépare de la masse du sang, ne se porte pas toujours vers les pores de la peau, ou vers les glandes

---

(a) *Commentar. in Boerhaav, Aphorism de cognoscend. et curand. morb.* tom. V. page. 509.

salivaires : quelquefois les remèdes inconsidérés qu'on tente pour arrêter une salivation importune, provoquent une diarhée séreuse, que cet illustre médecin appelle une *salivation intestinale*, et qui couvre les intestins d'ulcères (a) : dans cet état désespéré la médecine est muette, et il ne reste au malade qu'à mourir.

Si du moins le Mercure, sagement administré et adapté, par la différence des doses, à la constitution des malades, guérissoit radicalement les maux vénériens; mais il s'en faut bien que le succès, à cet égard, réponde aux promesses brillantes des hommes qui mettent tant d'intérêt à le préconiser.

Bromfeld a vu plusieurs fois les symptômes vénériens, détruits en apparence par l'action du Mercure, reparoître, d'une manière effrayante, avant la fin de la convalescence (b).

Louis, un des hommes de la Capitale qui avoit le plus de renommée dans l'art de guérir les maladies syphilitiques, avouoit avec la franchise du talent, qu'il manquoit souvent des guérisons avec le Mercure ; que les symptômes du mal se multiplioient de tems en tems pendant

---

(a) Van-Swieten, lib. citat. page 500 et 501.

(b) Observations sur les différentes espèces de Solanum, pag. 10.

le traitement, au lieu de disparoître, et qu'après les guérisons les mieux constatées, il se présentoit, dans certains sujets, des phénomènes étranges, faits pour dérouter la médecine la plus éclairée (a).

L'assertion de Carrère est encore plus positive: « Le Sublimé-Corrosif lui-même, dit ce » sage observateur, est un remède infidèle : il » ne produit souvent que des guérisons insi- » dieuses qui inspirent une fausse sécurité ; » mais bientôt le prestige est détruit : on voit » que le virus n'est qu'émoussé, qu'il est retenu » dans le corps ; et c'est alors qu'il produit cette » foule de maladies vénériennes chroniques, » qui, jusqu'au milieu de ce siècle, se sont » jouées des vains efforts de la médecine (b).

Des dangers du Mercure sous quelque forme qu'on l'administre.

Je n'ai pu tracer l'histoire des palliatifs Mercuriels, dans le traitement des maladies vénériennes, sans faire connoître les désordres

---

(a) Parallèle des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes, page 13. (Louis).

(b) Recherches sur les maladies vénériennes chroniques, page 138.

qu'ils causent dans l'économie animale: mais je serai court, pour ne pas me répêter ; et encore je ne reviens sur ce sujet, que parce que c'est une des bases de cet ouvrage, et qu'il est essentiel, pour les infortunés que l'opinion domine et tyrannise, de savoir que le Mercure est à-la-fois le plus infidèle et le plus dangereux des remèdes.

On remarque depuis un siècle, que la vie sédentaire, la mollesse et l'abus des plaisirs ont singulièrement multiplié, sur-tout dans les grandes villes, les affections nerveuses ; genre de maladie qui exerce peu-à-peu ses influences, non-seulement sur les parties délicates du corps humain, mais encore sur l'entendement ; qui vicie le caractère le plus heureux ; qui rend insensible aux jouissances les plus pures, et, en éloignant des devoirs de la vie sociale, conduit peu-à-peu au dégoût de l'existence et au suicide.

Or la saine physique démontre que le Mercure pris, soit intérieurement, soit extérieurement, exerce l'action la plus directe sur les nerfs ; qu'il les agace, qu'il les irrite, qu'il multiplie les spasmes et les convulsions, et qu'à force de contrarier les mouvemens naturels du tissu fibrillaire, il détermine l'affaissement et l'inertie des facultés intellectuelles.

» Le Mercure, dit le savant Carrère, porte » évidemment atteinte aux nerfs, sur-tout dans » les sujets délicats et sensibles, et chez les » femmes ; il entraîne les convulsions, les » palpitations de cœur, le tremblement des » membres : accidents qui se soutiennent, dans » quelques malades, long-tems après l'usage » du remède, et qui se perpétuent quelquefois » toute la vie : ces effets terribles se font sentir » jusques dans le *sensorium commune*, où il » produit la même lésion et le même affais- » sement que le vice vénérien dégénéré : delà, » les stupeurs, la perte de la mémoire, les » paralysies et l'imbécillité (a).

On lit, sur ce sujet, dans le journal de Paris, du 16 janvier 1789, une lettre du Professeur de l'École Vétérinaire, Gilbert, bienfaite pour faire réfléchir sur les désordres que le séjour prolongé du Mercure, cause dans l'entendement.

» Le père Edme, chirurgien de l'hospice de » Charenton (b), qui joint des connoissances

---

(a) Recherches sur les maladies vénériennes chroniques, page 122.

(b) Gastaldi, qui est maintenant chargé du traitement des foux de cet hospice, a vu depuis peu un employé de la Police, qui est devenu fou par l'usage du Mer-

» très-étendues, à un zèle sans bornes, et
» l'esprit d'observation à l'esprit de charité,
» vient de me faire part d'un fait qui me
» paroît de nature à intéresser tous ceux qui
» s'occupent de la conservation des hommes.

» Sur vingt personnes que l'aliénation d'es-
» prit conduit à Charenton, le père Edme a
» remarqué qu'il y en avoit dix-neuf qui
» avoient été soumises à des traitemens Mer-
» curiels, et que le désordre de l'organisation
» étoit d'autant plus grand, que les traitemens
» avoient été plus longs, ou plus souvent ré-
» pétés.

» Le jeune médecin Aillaud, qui a suivi
» pendant quelque tems à Bicêtre, les effets
» du Mercure sur l'économie animale, m'a
» assuré aussi y avoir vu des accès de manie se
» déclarer dans le cours même des traitemens.

» Ce n'est encore là sans doute qu'un
» rayon de lumière, mais il peut en attirer
» d'autres, et leur ensemble, former un foyer
» capable, peut-être, d'éclairer une des parties
» les plus intéressantes, et en même tems,
» les plus obscures de l'art de guérir.

---

cure qu'on lui a fait prendre ; et malgré les soins assidus et les lumières du médecin, on désespère de rendre à ce pauvre malade, l'usage de sa raison.

Quand le Mercure agit sur le corps humain, c'est comme fondant; et, sous ce point du vue, ses effets sont encore désastreux: quelquefois la fonte d'humeurs qu'il produit est si immodérée, que, surmontant l'effort combiné de tous les remèdes, il décompose les fluides et en amène la dissolution.

Les solides, dans l'économie animale, ne sont pas à l'abri des atteintes du Mercure, parce qu'il leur donne un mouvement violent, et, en augmentant ainsi leur action, les dispose à la gangrêne.

De cette détérioration des fluides et des solides, naissent, sur-tout dans les tempéramens cacochymes, l'enflure des extrémités du corps, les hydropisies, les fièvres lentes et le marasme, qui souvent conduisent à la mort.

A ces accidens qui se manifestent sur l'ensemble des sources de la vie, s'en joignent de partiels, qui n'affectent que quelques membres ou quelques organes: tantôt une espèce de goute se fait sentir dans les articulations des genoux, tantôt le visage est deshonoré par un honteux sphacèle (a): Carrère attribue la

---

(a) Voyez l'observation d'un malade du Calvados, reconnu incurable par les citoyens SABATIER, PELLETAN, PORTAL et DESCHAMPS; sa guérison a été op-

phtysie, soit nerveuse, soit pulmonaire, à l'usage immodéré de ce remède violent; Blegny, la détérioration de l'organe de l'ouïe; Fabrice de Hilden, la cècité (a).

De quelque manière qu'on administre le Mercure, il provoque une salivation plus ou moins abondante, et cette salivation ajoute aux inconvéniens du minéral même, des accidens qui lui sont particuliers, et qui échapent souvent à la surveillance de la médecine la plus éclairée. Analysons à cet effet le célèbre Van-Swieten: on ne récusera pas sans doute l'autorité de ce protecteur du Sublimé-Corrosif.

» La salivation occasionne des érosions à la » langue, des hémorragies, résultat des parties » internes de la bouche corrodées, et qu'on » n'arrête quelquefois que par l'application » d'un fer rouge: la chûte des dents les plus » saines, peut être la suite de cette salivation » qu'on n'a pu maîtriser; et il n'est pas rare

---

pérée chez moi (dans trois mois) il y a un an actuellement, sous les yeux des citoyens ANDRY, LEBRETON, JOUENNE, LACRIOX, GENOUVILLE, DAIGNAN, etc. Tous distingués dans l'art de guérir.

(a) CARRERE, loc. citat. page 119 et 121, BLÉGNY, ZODIAC, médecin, GALL. an. Janv. observ. 13 Fabrice de Hilden, *observ. et curat, chirurg. centur. vet.* VI.

» de voir des sujets, à la fleur de l'âge, en
» perdre une partie dans le cours du traitement.
» Ajoutons que pendant que le Mercure opère
» ainsi, le malade éprouve des douleurs si
» cruelles, qu'il est tenté quelquefois d'ap-
» peler la mort pour se délivrer des tourmens
» qu'il endure (a).

Il ne faut pas croire que les dangers disparoissent avec les symptômes du mal que le Mercure a pallié : un homme de l'art atteste, dans un ouvrage connu, qu'une fille de douze ans, dont le Mercure n'avoit pas attaqué les glandes salivaires pendant le traitement, éprouva, un an après, une salivation opiniâtre, accompagnée d'une diarrhée dont elle mourut : il étoit impossible de se méprendre sur le principe de ce malheur, car le corps de l'infortunée ayant été ouvert, on trouva du Mercure stagnant dans les viscères (b).

Tous les oracles de la médecine, les Fallope, les Spielmann, les Sanchez et les Van-Swieten, s'accordent à dire, que le Mercure volatilisé qui s'introduit dans les veines, en

---

(a) *Commentar. aphorism.* Boerhaav, loc. citat. page 506.

(b) Fontanus *respons. et curat. medic.* page. 100.

amincit les Tuniques ; qu'il corrode les viscères où il séjourne, et que les ravages qu'il cause par-tout où il se montre, sont d'autant plus incalculables, qu'il est presqu'impossible aux remèdes, qui neutraliseroient ce poison actif, d'y pénétrer (a).

Je sais que des médecins, qui s'étoient faits les apôtres du Mercure, ont tenté de jetter des doutes sur le séjour de ce minéral dans le corps humain, lorsque le mal vénérien avoit disparu ; mais il faut brûler tous les livres, pour s'aveugler sur un pareil fait, dont on trouve la preuve à chaque page, dans les annales de la médecine.

Fallope, en ouvrant une tumeur dans l'os de la jambe d'une victime du Mercure, qui en avoit fait usage, trois ans auparavant, y trouva un dépôt de ce minéral dangereux (b).

Fernel l'apperçut en goutes mobiles dans une partie osseuse, qui avoit été attaquée d'une carie vénérienne (c).

(a) Fallope, *de morbo. gallico.* cap. 76.—Spielmann, *de hydrarg. preparat. in sanguinem affecit.* parag. 13.—Sanchez, observation sur les maladies vénériennes, pag. 112 et 114.—Van-Swieten, *commentar in aphorism.* tom. V. pag. 492.

(b) Voyez la collection de Luisinus, pag. 809.

(c) *Patholog.* lib. VII. cap. VII.

Scholtzius atteste qu'on le voyoit distinctement dans les veines d'un infortuné qui en avoit surchargé ses viscères : le Mercure couloit à mesure qu'on levoit le bras du malade, et refluoit à mesure qu'on l'abbaissoit. Cet infortuné mal guéri, malgré la surabondance du prétendu remède, fut attaqué, enfin, d'un flux hémorroïdal qui lui coûta la vie (a).

» Or, dit le savant et respectable Sanchez, » du moment que le Mercure reste dans le » corps, il en résulte la pâleur, la maigreur, » l'atonie générale des muscles, une toux qui » tourmente sans cesse les malades. Il y a des » exemples que ce minéral a séjourné, jusqu'à » cinq ans entiers, dans les vaisseaux; ce qui » conduit peu-à-peu l'infortuné à périr d'un » ulcère au poumon (b).

Les dangers du Mercure ont été exposés, d'une manière si effrayante, par les gens de l'art, qu'il est des contrées en Europe, où de sages gouvernemens en ont interdit l'usage : tel est, en particulier, la ville de Padoue : ses Magistrats éclairés par les réclamations des

---

(a) Voyez Scholtzius, *observ. med. varsor.* lib. VII. *de argento. vivo.* pag. 866.

(b) Loc. citat.

médecins,

médecins, en 1730, le proscrivirent, dans les hôpitaux (a).

Toutes les observations que j'ai rassemblées sur les dangers du Mercure, regardent particulièrement son administration intérieure: Je ne dois point passer sous silence ses effets terribles, quand il est donné, à l'extérieur, sous la forme de fumigations, de lavemens ou de frictions.

Du Mercure en fumigations.

Les fumigations mercurielles furent employées, dès l'introduction du mal vénérien en Europe: l'insuffisance et sur-tout le danger de ce traitement, quand il n'étoit pas surveillé par l'homme de l'art le plus consommé, le fit abandonner: un Empyrique, nommé de Charbonnier, le fit revivre vers le commencement du dix-huitième siècle, et on en fit quelque usage à Bicêtre, mais sans succès: de nos jours ce mode a été recommandé par le docteur la Louette, mais il ne paroît pas qu'il lui ait survécu.

(a) Piso de régimine, etc. pag. 319; et cet exemple, à en croire Swediaur, fut suivi par d'autres états de l'Italie.

Les fumigations se font avec le Cinnabre, uni a du Succin et de la Gomme Adragant: dans cette méthode, ce n'est pas le Cinnabre volatilisé qui entre dans le Corps, mais le Mercure et l'Acide Sulphureux, chacun séparément: on place le malade dans l'appareil fumigatoire destiné à préserver la tête des vapeurs nuisibles qui, sans cela, produiroient des suffocations, des chancres, des douleurs lancinantes et la salivation: on met, dans la machine, un réchaud plein de charbons allumés, et on y jette des pastilles mercurielles qui s'exhalent en vapeurs, et pénétrent jusques dans l'intérieur du corps.

Mais, malgré l'appareil ingénieux de la boëte fumigatoire, le Mercure volatilisé se porte, d'après les leçons de l'expérience, principalement à la tête et à la poitrine: comme, sous cette forme, il est infiniment plus actif, parce qu'il pénètre intérieurement par tous les émonctoires et les vaisseaux absorbans de la peau, il n'est pas étonnant que par-tout où il ne neutralise pas le virus vénérien, il exerce, dans les parties délicates du corps, les plus grands ravages. Le danger alors est tel, qu'on a vu des malades cacochymes, périr pendant qu'on leur administroit ainsi le Mercure en vapeurs: on cite, à ce sujet, un peintre de Bologne, et des

femmes délicates, que ce traitement conduisit à l'apoplexie (a).

Pour se convaincre des effets funestes du Mercure volatilisé, qu'un corps malade reçoit par ses vaisseaux absorbans, il suffit de jetter les yeux sur les malheureux ouvriers qui travaillent à l'exploitation des mines, d'où on le tire. Leur teint est décoloré, ils sont sujets aux tremblemens des membres ou aux convulsions; plusieurs deviennent impotens, et presque tous meurent avant l'âge.

Cependant, quelque péril qu'entraîne l'usage des fumigations Mercurielles, quoique ce remède terrible soit réprouvé par tous les gens de l'art, dont le nom est une autorité, par les Astruc, les Hoffmann, les Sanchez et les Boerhaave, j'avouerai qu'il est quelques cas particuliers où on peut l'employer : par exemple, lorsqu'il reste quelqu'engorgement de vaisseaux, ou quelques duretés que le traitement ordinaire n'a pu faire disparoître; mais, alors, il faut diriger simplement la fumigation vers la partie affectée, et n'en faire qu'un remède local. Thierry de Hery a tracé la marche à

(a) *De morb. gallic.* cap. IV, *et prase historica Zacut. Lusit.* lib. II. cap. III.

suivre dans ces fumigations partielles, et le succès a couronné ses expériences.

Au reste, j'ajouterai, même pour les fumigations locales, qu'il s'ensuit que le traitement intérieur s'est fait par le Mercure, et qu'il n'a pas été complet, ce qui est déjà un grand préjugé contre toute méthode mercurielle : pour moi, vingt-cinq ans d'expériences m'ont appris que le Rob, bien administré, ne laisse jamais après lui, ni maux intérieurs, ni plaies locales, ce qui rend inutile le spécifique secondaire des fumigations.

Des Lavemens Mercuriels.

On est dans l'usage de placer ces injections parmi les remèdes externes, quoiqu'à la rigueur, on puisse les considérer comme un remède interne. On doit cette méthode assez ingénieuse, à l'ancien chirurgien aide-major des camps et armées, Royer, qui avoit été chargé, avant la Révolution, d'administrer une des maisons de santé, établies pour les femmes, à la petite Pologne. L'ouvrage qu'il publia à cet effet, en 1768, renferme des recherches anatomiques précieuses, sur les organes destinés à recevoir ce remède.

L'inventeur partoit de l'idée heureuse, d'é-

pargner à l'estomach, le dégoût des boissons, et aux principaux viscères, l'impression d'un remède essentiellement nuisible et dangereux, par sa trop grande activité.

Pour que ce mode de traiter soit efficace, il faut que le Mercure, par la manière dont on le prépare, soit soluble et missible à toutes nos liqueurs: sans celà, il seroit difficilement repompé par les glandes et les vaisseaux absorbans, dont les gros intestins sont parsemés, et le spécifique ne parviendroit pas à la circulation.

Il faut aussi ne l'administrer qu'avec les plus grandes précautions aux vaporeux, aux personnes qui ont les entrailles délicates, ou qui sont sujètes à des hémoroïdes enflammées: les Narcotiques qu'on mêle à l'eau mercurielle, qui fait la base du lavement, remplissent quelquefois, à cet égard, le but que se propose une sage médecine.

Malheureusement le Sublimé-Corrosif, dissous dans l'eau, est la base des lavemens Mercuriels; cette dissolution est essentiellement âcre et corrosive; on ne doit pas s'étonner qu'elle exerce une action directe, et parconséquent terrible, sur le canal intestinal, que la nature a doué d'une sensibilité exquise: cette sensibilité est si grande, que des lavemens d'une

espèce bien moins irritante, tels que ceux qu'on prépare avec le sel Marin, ceux qni sont faits avec des purgatifs ou du tabac, procurent des constrictions spasmodiques, des crispations d'entrailles et des météorismes. Quels désastres ne doit-on pas attendre, dans l'économie animale, d'un remède aussi féroce que le Sublimé-Corrosif? Aussi l'expérience journalière des hôpitaux s'accorde, à cet égard, avec la théorie: on a remarqué que les lavemens Mercuriels enflammoient les hémoroïdes, produisoient les irritations d'entrailles, la fièvre, les tranchées vives, les selles sanguinolentes, et quelquefois la chûte du fondement (a).

Des hommes de l'art, étonnés de ces résultats funestes, ont tenté d'adoucir le Sublimé-Corrosif par son mélange avec des liqueurs Mucilagineuses; mais ils ont été trompés dans leur attente: si ce remède terrible n'est pas assez émoussé, il agit avec sa violence ordinaire: s'il l'est trop, il n'agit plus.

Des Bains Mercuriels.

Cette méthode secondaire de guérir les ma-

(a) Mémoire sur l'insuffisance et le danger des lavemens anti-vénériens, par Gardane, édit. de 1720.

ladies vénériennes, a quelque vantage, quand l'organe de la peau est tellement dégradé par le virus, qu'on ne peut le ramener à sa constitution élémentaire, qu'en le soumettant à l'impression continuée d'un fluide réparateur, qui agisse sur sa surface : elle peut aussi convenir, quand le malade est attaqué d'affections nerveuses et de mélancolie, et que leurs accès souvent répétés, résistent aux méthodes mercurielles ordinaires.

On doit cette découverte au pharmacien Baumé, un des membres les plus instruits de l'ancienne Académie des Sciences : il a lui-même publié sa méthode ; le Sublimé-Corrosif en est la base : on le dissout d'abord à la dose d'un demi-grain dans chaque pinte d'eau, et on le porte ensuite successivement à une dose plus forte, suivant la nature du besoin : l'introduction du Mercure, d'après ce mode d'administration, loin d'être tumultueuse, comme dans les frictions et les lavemens, est au contraire douce et paisible : il s'insinue par les vaisseaux lymphatiques, dans les veines lactées, et parvient delà, suffisamment modifié, au torrent de la circulation, pour suivre avec avantage la décroissance presqu'infinie de nos vaisseaux.

Cependant l'expérience a démontré, malgré la théorie du savant écrivain, que le Sublimé,

quelque modifié qu'il soit, par le véhicule qu'il dissout, a d'ordinaire assez d'activité pour faire naître des prurits et des boutons érésipelateux sur l'épiderme, d'ailleurs, il ne guérit pas radicalement, et on ne peut le considérer que comme un remède auxiliaire, qui, avec des boissons internes appropriées au tempérament du malade, peut aider la guérison.

Un des grands avantages du Rob, sur tous les traitemens de ce genre, c'est qu'il ne demande, dans l'origine, que des bains ordinaires pour appaiser la phlogose, et dans le cours des remèdes de simples bains de propreté.

Des emplatres Mercuriels.

Cette méthode est très-ancienne, car elle ne date guères, que d'un demi-siècle, après l'introduction de la peste vénérienne en Europe : quand Carpi eut mis son funeste Mercure à la mode, on imagina d'en couvrir le corps entier du malade, et de l'y maintenir, en le renouvellant pendant des mois entiers : mais d'ordinaire, malgré la longueur du traitement, le succès ne répondoit pas à l'attente des malades : le séjour continu du métal sur la peau, y occasionnoit des éruptions, des inflammations érésipelateuses, et le mal interne n'en faisoit pas moins de

progrès : ce qui engagea bientôt à borner l'usage des emplâtres aux accidens locaux, tels que les nodus, les bubons et les exostoses : alors, on imagina de fixer le Mercure, qui en faisoit la base, sur les ulcères vénériens, et d'en aider l'action par les gommes et résines résolutives qui lui servoient d'enveloppe.

Mais les emplâtres, même locaux, ont des inconvéniens que l'art le plus exercé ne sauroit faire disparoître; l'intromission du Mercure, dépendant de l'état des vaisseaux absorbans de la peau, est trop équivoque, pour pouvoir raisonnablement s'apprécier : d'ailleurs, cette méthode entraîne une salivation, quelquefois dangereuse et toujours importune, qu'on ne peut arrêter qu'en levant tout-à-fait l'appareil, ce qui anéantit l'effet du remède.

Les officiers de santé, le Brun et Andrieux, ont voulu de nos jours ressusciter ce mode de traitement abandonné, en le rectifiant d'après une théorie dont ils gardoient le secret : l'épreuve a été faite dans quelques maisons de santé, par ordre de l'ancien Gouvernement, et n'a eu aucun succès : il est résulté du procès-verbal, que ces emplâtres anti-vénériens peuvent quelquefois opérer la guérison des dartres, de la gale ou de quelques pustules qui ont une origine syphilitique, parce que ces maladies

ayant leur siège à la peau, le Mercure qui agit particulièrement sur cet organe, y circulant avec facilité, peut, par le moyen du tissu cellulaire, opérer plus promptement la régénération des humeurs viciées; mais les chancres qui ne sont pas bornés à l'épiderme, les ulcères étendus qui dénaturent les glandes, sont rebelles à l'action des emplâtres, parce que l'effet de ceux-ci diminue en raison de l'espace que le Mercure doit parcourir.

Le plus grand inconvénient de ce mode de traiter les maladies vénériennes, est qu'il n'a aucune sorte de vertu contre la gonorhée: on a même observé que loin d'arrêter l'écoulement, il l'entretient en préparant l'atonie des vaisseaux (a).

Des frictions Mercurielles.

On a déjà pu entrevoir dans nos considérations sur l'insuffisance et le danger des préparations minérales, dans la cure des maladies vénériennes, une partie de notre théorie sur les frictions mercurielles; ainsi, je serai plus court

---

(a) Voyez de Horne, *Encyclop. méthod.* médecine, tom. III. pag. 108.

qu'on ne devroit naturellement l'attendre de l'étendue de la matiere.

Les frictions remontent vers l'époque de l'avènement de la peste vénérienne en Europe, au tems où François Ier. et la Reine son épouse, fille du bon Louis XII, en mouroient, malgré l'or et les places qu'ils prodiguoient pour se faire guérir : comme ce moyen avoit réussi quelquefois pour la cure radicale des maladies cutanées, on crut qu'il auroit la même efficacité pour faire disparoître les symptômes de la contagion venue d'Amérique ; et les hommes de l'art qui appréhendoient de faire avaler ce qu'ils appeloient du poison aux malades, préférèrent de le leur appliquer sur le corps. Il y a apparence que dans les premiers tâtonnemens de la médecine, les doses pour les frictions furent un peu arbitraires, qu'on ne sçut pas les combiner avec le tempérament du malade et la foiblesse de ses organes : car, au rapport de Torella, ce remède terrible tuoit les malades qu'on vouloit guérir, et on le redoutoit autant que la peste vénérienne.

La méthode la plus usitée, le siècle dernier, pour les frictions, qu'on ne vouloit pas rendre meurtrières, étoit celle qui consiste à prendre du Mercure crud, trituré et parfaitement éteint avec de l'Axonge de Porc, de mélanger le tout

avec des sels et d'autres substances minérales, de frotter graduellement de cette pommade la plus grande partie du corps, à l'exception de la poitrine et de la tête, et d'introduire ainsi ce spécifique dans la circulation, par le moyen de cette multitude de vaisseaux absorbans, dont la peau du corps humain est parsemée.

Les gens de l'art, instruits par les fautes de leurs prédécesseurs, ont encore rectifié le mode des frictions: d'abord ils n'associent point le Mercure avec des matières âcres et stimulantes, qui, en dénaturent les effets; ensuite, ils administrent graduellement, et d'après les forces du malade, ce remède ainsi modifié: il faut même avouer qu'il y a quelques circonstances particulières où ce dangereux minéral, appliqué de cette manière à l'extérieur, a rempli les vues d'un observateur instruit qui se dévouoit à éclairer sa marche: tel est le cas où le virus est récent, où il occupe encore le tissu cellulaire de la peau, où il n'a produit d'ailleurs que la plus foible inflammation: mais pour quelques occasions infiniment rares, où les frictions exercent une action salutaire, combien en est-il où elles laissent, sur le corps des infortunés, des traces ineffacables de leurs ravages!

L'administrateur du Mercure en frictions, n'agit qu'en aveugle sur les dix-neuf vingtièmes des malades qu'il traite, parce qu'il ne connoît avec précision, ni le degré de sensibilité du sujet, ni la quantité du remède qui passe dans son sang.

Il est important, dans cette méthode, d'éviter la salivation, dont nous avons vu plus haut les effets terribles; presque toujours les frictions la provoquent: ce qu'il faut attribuer, soit à l'application continuée d'une couche d'onguent Mercuriel, sur la peau déjà irritée, soit à l'obstacle que cette couche grasse et épaisse oppose à l'action des pores exhalans, ce qui nécessite le reflux de la matière transpiratoire, vers les glandes salivaires.

Un phénomène qui provoque cette salivation, et auquel peu de gens de l'art font attention, c'est la quantité d'atômes Mercuriels dont se charge l'atmosphère de la chambre des malades. Cette quantité est telle, que Goulard a vu plus d'une fois, dans l'hôpital de Montpellier, des malades saliver, sans avoir reçu de frictions. Il cite à ce sujet, l'anecdote d'un soldat scorbutique, qui, sans avoir été touché par l'administrateur des frictions, éprouva une

salivation si violente, qu'elle ne se termina que par la mort. (a).

« En général, dit Vigaroux, (et cette autorité respectable est la dernière que je citerai,) » quelque précaution qu'on prenne, il est des » tempéramens si irritables, que la plus légère » friction Mercurielle leur enflamme la bouche; » la salivation, qui en est le résultat, s'annonce d'ordinaire par des douleurs de tête » qui l'appésantissent, par des anxiétés générales et des insomnies. Bientôt les gencives » se tuméfient, ainsi que les glandes Maxillaires et les Amygdales. Ces accidens sont » suivis d'une ulcération couverte d'escarres » blanches, d'une odeur fétide et gangrèneuse, » qui attaque indistinctement toutes les parties » de la bouche. Les bords de la langue, le » palais et la luette en sont affectés, souvent » même, les os du palais tombent en pièces, » par une espèce de carie, effet du Mercure, » bien plus que du virus vénérien, que ce remède minéral étoit destiné à combattre (b) ».

On a voulu de nos jours, par quelques pro-

(a) Remarq. et observ. pratiq. sur les maladies vénériennes, pag. 51, 55 et 56.

(b) Observat. et remarq. sur la complicat. des symptômes vénériens avec d'autres virus, page 18.

cédés plus ingénieux que salutaires, ajouter à l'efficacité des frictions dans le traitement des maladies vénériennes; c'est ainsi que le Docteur Dominique Cyrillo, professeur de médecine pratique à Naples, a imaginé une pommade Mercurielle, faite avec soixante grains de Sublimé-Corrosif, triturés avec une once d'Axonge; les frictions ne se font que sous la plante des pieds, on les commence avec une dose qui ne contient que trois grains de Sublimé, et la disparution lente ou rapide des symptômes de la maladie (a), fait naître la crainte d'être manqué, ou l'espérance de guérir.

Cette pommade de Cyrillo, a le même inconvénient que les autres frictions, parce qu'il est impossible de calculer la quantité du Mercure qui s'insinue, par cette méthode, dans le tissu cellulaire; et la substitution du poison du Sublimé au minéral, dans son état naturel, ajoute la crainte si légitime du danger, à l'embarras de l'incertitude.

Le chirurgien Anglois Clare, en 1783, s'est montré un peu plus ami de l'homme que le

---

(a) Nous avons une traduction Françoise de cet Opuscule, par le docteur Duchanoy, médecin à Bourbonne-les-bains.

docteur Cyrillo, dans sa manière de rectifier les frictions mercurielles; il se contente d'introduire le Mercure dans le torrent de la circulation, par les vaisseaux absorbans des surfaces internes de la bouche: à cet effet, on prend au bout du doigt, humecté de salive, un demi-grain de Calomelas, ou peut-être encore mieux de Mercure calciné, on le frote sur les parties intérieures des joues, autour de la place qu'occupe l'ouverture du conduit salivaire de stenon ou de la glande parotide, au-dedans des lèvres, sur la surface des gencives, et quelquefois même de la langue, on répète cette opération trois ou quatre fois dans la journée; il faut avoir soin de ne point avaler sa salive, et s'abstenir de boire pendant une heure après sa friction.

La méthode de Clare, semble avoir eu plus de succès en Angleterre qu'en France: nos praticiens ont vu que cette manière d'administrer les frictions, toute simple, toute ingénieuse qu'elle paroît, est plus faite, que toute autre, pour amener la salivation, son importunité, et surtout ses dangers: ils ont remarqué que lorsque le traitement étoit court, il ne faisoit que pallier le mal, et que quand il étoit trop prolongé, il produisoit dans la tête affoiblie, les plus grands ravages sur le *sensorium commune*, et rendoit

souven

souvent insensé, le malade qu'on avoit guéri d'une affection vénérienne.

En général, à quelque mode qu'on s'arrête, qu'on frote le corps avec du Mercure crud ou combiné avec l'acide Marin, qu'on employe cette substance seule ou mélangée avec d'autres qui modifient ou qui augmentent son activité, enfin, qu'on en couvre la plus grande partie du corps, ou qu'on se contente d'en enduire la plante des pieds ou l'intérieur de la bouche, il est hors de doute, comme nous l'avons déjà prouvé, que c'est une méthode meurtrière, ou, du moins, souvent inefficace, pour détruire les maladies vénériennes.

La guérison dépendant de la facilité de l'introduction du Mercure dans la circulation, il est évident que l'épiderme de l'homme étant tantôt d'un tissu lâche, tantôt d'un tissu serré, l'absorption des vaisseaux est singulièrement inégale ; et puisque cette inégalité ne sauroit être soumise au calcul, on peut, avec la même dose d'onguent mercuriel, tuer un malade foible, et ne pas même commencer la cure d'un malade fortement organisé.

Les hommes expérimentés reconnoissent aujourd'hui que quand le mal vénérien, qui exerce ses ravages dans toute l'habitude du corps humain, est réuni à la gonorhée, la méthode

des frictions contrarie une guérison commencée, parce que le Mercure reçu ainsi à l'extérieur, engorge les vaisseaux lymphatiques, et leur fait perdre toute leur activité.

On ne peut, suivant Astruc, en faire usage dans la grossesse, soit récente, soit avancée, parce qu'elles conduisent à l'avortement.

Les frictions aggravent les dangers du mal dans le scorbut, dans la phthisie, les crachemens de sang, et les hydropisies: on sent qu'alors ces dernières maladies étant celles qui demandent le plus de sollicitude, vouloir détruire le vice vénérien en les aggravant, ce n'est pas guérir le malade, c'est le précipiter dans la tombe.

Enfin, on observe que dans l'hypothèse même où les frictions mercurielles guérissent un malade bien constitué, il en résulte, après sa convalescence, une espèce de désorganisation générale; ses membres sont agités d'un tremblement involontaire, sa vue s'affoiblit, ses dents tombent, sa tête éprouve des douleurs habituelles, et quelquefois le Splèen Anglois l'atteint, ce qui est un pas vers le suicide.

De quelques préparations Mercurielles.

Quelques chymistes ont tenté, pour donner

au Mercure encore plus d'activité, de le combiner avec des sels : un des remèdes de ce genre, qui s'est soutenu le plus long-tems dans l'opinion publique, est celui du Comte de la Garaie : on sait qu'il consistoit en une dissolution du Mercure dans l'Esprit de Vin et l'Eau, avec une dose déterminée de sel Ammoniac.

Comme les dix-neuf vingtièmes des malades ne sauroient faire usage des sels mercuriels, sans ressentir des coliques, des diarhées et des cardialgies, on imagina de le mélanger avec l'Opium : cette idée qu'on doit au Docteur Nooth, a été suivie, de nos jours, de quelques succès, et peut faire regarder les Narcotiques, pris modérément, comme un des meilleurs auxiliaires des remèdes anti-vénériens Mercuriaux.

Il est certain que, dans les maux syphylitiques invétérés, les insomnies, l'abattement du corps, le désespoir même du malade, sont souvent plus dangereux que les douleurs vénériennes : alors l'opium, pris d'abord à un grain, et dont on augmente graduellement la dose, rappele le sommeil, relève les forces, et fait prendre aux ulcères un meilleur caractère ; ce qui dispose les corps les plus désorganisés, à recevoir, sans réaction fâcheuse, l'action du moyen destiné à les guérir.

Une tradition suivie des hommes de l'art les plus sages, atteste que, quand par hazard, le Mercure guérit tout-à-fait, c'est lorsque les sueurs se sont soutenues pendant le traitement: delà, l'idée de réunir ce minéral avec les sudorifiques, pour en assurer l'efficacité: les sudorifiques, dans le terme le plus étendu, comprennent, non-seulement les remèdes qui provoquent une forte transpiration, mais encore les apéritifs, les incisifs, les atténuans, les fondans et les diurétiques: en effet, on remarque, suivant les tempéramens divers, que la même tisanne, qui amène la sueur dans un individu, détermine dans un autre le cours des urines, les évacuations alvines et les expectorations.

On met au nombre des sudorifiques du regne minéral, l'Or, le Cinabre, le sel Marin, la pierre Calaminaire, le Bezoard minéral, la Pierre Ponce, l'Esprit de Soufre, le Succin, l'Antimoine et l'Arsenic.

Cependant ceux qui s'étoient assuré de la dangereuse activité du mercure et des autres compositions minérales, mais qui vouloient les masquer aux yeux trop clairvoyans, tentèrent, par des noms nouveaux et peu connus, de dérouter l'opinion générale sur le secret de ces préparations mercurielles: delà, cette foule de

recettes imaginées par la cupidité, pour aller à la fortune, par la disparution momentanée des principaux symptômes de la contagion vénérienne ; recettes dont le tems a bientôt fait connoître l'inefficacité ou le danger, et qui, heureusement pour les malades, ont péri, et sont entièrement oubliées aujourd'hui.

Le Mercure est toujours la base de toutes ces préparations d'Empyriques, qu'ils annoncent avec faste, comme ne renfermant que des substances analogues à notre économie animale.

En examinant avec attention la préparation de Reynal, (lequel n'est rien moins que l'auteur de l'histoire Philosophique), on voit qu'il a cherché à corriger le Mercure par le Turbith.

Le Mercure domine encore dans la Panacée de la Vigne, dans les préparations de Nicole, de Duvicq, de Pastel, de Pellerin, dans l'essence d'Avisara, dans la teinture de Winc-Kler, dans l'eau anti-vénérienne de Quertant et d'Audoucet, dans le Chocolat anti-vénérien de Brud, dans le Nectar de Cythère, dans l'eau de Salubrité, etc. etc.

A mesure qu'un remède d'Empirique prenoit quelque consistance, la Médecine le décomposoit pour éclairer le Gouvernement ; mais combien de victimes périssoient, avant que les

yeux des infortunés se dessillassent ! Une vieillesse prématurée fut souvent l'effet de la tisanne de Callac, avant qu'on sut qu'elle n'étoit qu'une décoction de Salsepareille et de Séné saturé de Mercure. Les sept dixièmes des soldats périssoient dans nos hôpitaux, il y a trente ans, par les dragées de Keyser; lorsque les chymistes reconnurent que cette préparation funeste étoit du Mercure dissous par l'acide végétal, réduit sous une forme de pilule saline, par l'addition d'un peu de terre martiale.

Une administration tutélaire leur substitua, il y a vingt ans, sur-tout pour les hôpitaux de la marine et les gens de mer, mon Rob Anti-syphilitique, qui guérit toujours et ne nuit amais à personne, même aux individus les plus foibles et les plus délicats.

Du moins, il y a de la franchise dans la dénomination d'autres recettes anti-vénériennes qui ont été un moment en vogue: tels que le sirop Mercuriel de Bellet, où ce minéral est dissous par l'acide nîtreux; la Manne de mercure, que l'on compose avec le précipité blanc et les fleurs de mercure dérivées de la Manne. On découvre encore le mercure modifié, ou par des mains inhabiles, ou par des mains indiscrettes, dans l'onguent mercuriel de Torrès, dans le mercure préparé par Mauflâtre et

Querrenet, et dans l'essence mercurielle Helvétique de l'Anghans; du moins les infortunés qui employoient de pareilles recettes, étoient avertis, par les noms, des dangers de ces préparations.

Plus le Mercure est élaboré, plus les effets qu'il produit altèrent l'organisation animale: défiez-vous sur-tout de la terrible combinaison du mercure avec l'acide Marin, dont le résultat est ce trop célèbre Sublimé-Corrosif, (poison le plus violent que puisse offrir l'Art et la Nature) que nous ne tarderons pas à examiner, et dont le grand nom du célèbre Van-Swieten, n'a jamais pu faire pardonner l'usage, à une médecine amie de l'homme (a). Ces mélanges sont de vrais poisons quand on les fait boire au malade, comme dans certaines *Panacées*, ou qu'on les lui fait avaler en Opiat ou en pillules, comme dans les *tablettes au Chocolat* de Brud, ou la prétendue *poudre unique* de Godernaux.

Heureusement qu'on sait aujourd'hui que le

(a) On sait que Louis a dit, dans son savant *parallèle des maladies vénériennes* : « L'autorité de Van-» swieten ne m'en impose pas sur l'usage du Sublimé-» Corrosif: c'est un remède féroce que l'on ne par-» viendra jamais à adoucir ».

Mercure, quand il n'est pas adouci, est plus dangereux que le mal même, qu'il est destiné à guérir. Bergmann l'administroit en poudre, trituré avec le sucre. Hoffmann le donnoit en décoction avec du lait.

D'autres praticiens, un peu moins instruits, croyant que, faire évacuer le malade, c'étoit le débarrasser d'un virus aussi fixe et aussi tenace que le virus vénérien, tentèrent d'unir le Mercure à des purgatifs plus ou moins violens; delà, cette quantité innombrable de pilules de différens noms et de différentes compositions, dont le charlatanisme a inondé l'Europe, et dont enfin le moindre défaut fut toujours de ne point guérir.

Le grand principe d'où partoient ces charlatans, pour justifier leurs dangereuses recettes anti-vénériennes, c'est que des physiciens d'un grand nom, avoient assuré que le moyen de donner au Mercure une activité salutaire, étoit de l'allier avec des substances propres à le diviser assez, pour l'introduire dans la circulation du sang: on savoit que conformément à cette théorie, Lintilius avoit mêlé le Mercure avec le Bézoard, Hermann avec le Camphre, Plummer avec le Souffre-doré d'Antimoine: que Margraaf avoit tenté l'union avec les acides végétaux, Johnston et Santorius, avec l'Acide

Vitriolique, Graaf et Agricola avec les Alkalis; mais si tous ces moyens n'avoient eu qu'un succès éphémère dans la main de ces médecins célèbres, comment des hommes sans lumières et sans expérience, pouvoient-ils se flater de donner à leurs opiats et à leurs pilules, le sceau de l'immortalité ?

Pour se faire une idée générale de toutes ces préparations mercurielles, avec leur jugement en quelques mots, par Fourcroy, un de nos meilleurs chymistes, il suffit d'analyser ici en quelques lignes, le tableau qu'on voit au tome III, du traité de la *médecine*, dans la nouvelle Encyclopédie : cet apperçu est d'autant plus nécessaire, que, depuis près de trois siècles, l'histoire des maladies vénériennes n'est guères que celle des vains efforts d'une médecine de circonstances, pour les guérir avec le Mercure modifié ou non modifié : puisse un pareil tableau guérir enfin les Empyriques de la rage de tenter, avec un agent aussi infidèle et aussi perfide que le Mercure, de nouvelles découvertes !

Le Mercure coulant ou crud, l'eau bouillie ou distillée plusieurs fois sur le Mercure, sont à-peu-près sans vertu.

On peut reconnoître une sorte de vertu modérée, mais incertaine et irrégulière au Mer-

cure, éteint dans les graisses ou dans les gommes, avec le Sucre, dans les syrops, dans les conserves ou dans les confitures.

L'Éthyops minéral et le Cinnabre, ont peu de vertu anti-vénérienne : le dernier ne le devient que quand il est reçu en vapeurs, par les vaisseaux absorbans de la peau.

Le Turbith minéral, et même la simple terre Folieé mercurielle, agissent plus comme émétiques violens, que comme anti-vénériens, ce qui démontre le danger de leur usage.

Il n'y a rien de plus incertain dans son action que les précipités Alkalins, et le mélange du Mercure avec l'Ether, en raison des décompositions que le minéral subit dans le mélange, ce qui doit en restreindre singulièrement l'emploi dans une sage médecine.

Le précipité rose, ajoute le chymiste, que j'analyse, est un très-mauvais remède, et le précipité rouge un poison Corrosif.

Jusqu'ici je suis d'accord, ainsi que tous les gens de l'art, avec cet excellent observateur : il n'en est pas tout-à-fait de même des éloges qu'il donne à d'autres compositions mercurielles, et dont une longue expérience, dans les maladies vénériennes, m'a toujours démontré l'insuffisance et le danger : pour que le public juge par lui-même, je vais transcrire le texte

littéralement, et non le faire connoître par la voie de l'analyse.

« Le Muriate du mercure doux, la Panacée » mercurielle, le Calomélas : ces trois remèdes, » sur-tout le premier, sont très-doux : Boer- » haave en faisoit le plus grand cas ».

Boerhaave, l'Hypocrate de la médecine moderne, ne faisoit grand cas de ces compositions de Mercure modifié, que parce qu'il les mettoit en regard avec les combinaisons de Mercure, rendu plus actif par la voie des mélanges; il trouvoit ce remède doux, parce qu'il le comparoit avec des poisons : tout me porte à croire que ce sage et savant médecin, si ami de l'homme, auroit abandonné jusqu'au Mercure modifié, s'il avoit rencontré un spécifique, produit uniquement de substances végétales, qui, en exerçant son action seulement sur le virus, et non sur les viscères, anéantit la cause du mal, sans laisser de traces fâcheuses dans le corps du malade.

« Le Muriate de Mercure Corrosif, le Su- » blimé-Corrosif, remède héroïque, mais exi- » geant beaucoup de prudence et de ménage- » ment dans son administration ».

Je ne reviens pas de ma surprise, quand je vois un chymiste du mérite du citoyen Fourcroy, imaginer un titre que justifieroit à peine l'enthou-

siasme de la reconnoissance, pour le donner au poison le plus actif que l'on connoisse, au poison qui, tout délayé qu'il est, dans le fluide qui le modifie, ne sauroit agir qu'en corrodant les viscères qu'il parcourt, et en préparant de fatales obstructions, le marasme et la paralysie.

Quoi ! le Sublimé-corrosif est un remède héroïque, et on avoue qu'il exige la plus grande prudence, et les plus grands ménagemens dans l'administration ! mais les dix-neuf vingtièmes des maladies vénériennes, n'ont auprès d'eux, ni des Boerhaave, ni des Sanchez, ni des Vanswieten, pour combiner l'action de ce remède terrible, avec l'organisation accidentelle du sujet qu'on doit traiter, avec la foiblesse de son tempérament, ses maladies chroniques ; et alors, il est bien évident que sur ces dix-neuf vingtièmes de malades, le Sublimé-Corrosif agira comme poison, et non comme remède.

Les plus grands partisans du Sublimé, avouent hautement qu'il ne sauroit se manifester dans la cure des accidens vénériens, sans augmenter la sensibilité de la fibre, sans donner une oscillation plus forte au systême nerveux, sans produire un mouvement plus rapide dans les liqueurs qu'il met en action : mais quand même on n'admettroit pas d'autres effets plus pernicieux dans l'administration du remède de Van-swieten,

ceux dont je viens de parler ne suffisent-ils pas pour effrayer ? Est ce que la phlogose et l'inflammation, qui sont le résultat nécessaire du mouvement accéléré des liqueurs, n'entraînent pas les suites les plus funestes, dans une maladie où le sang est déjà porté à un grand degré d'effervescence ? Est ce que l'augmentation de l'irritabilité de la fibre, ne conduit pas à son desséchement, et parconséquent, au germe du marasme ? Je ne parle pas de la maladie cruelle des vapeurs, que cette irritation de tout le faisceau fibrillaire fait naître, ou porte au plus haut degré de violence, maladie qui s'offre sous les symptômes les plus effrayans dans nos capitales, et qui même, quand elle n'altère pas toute l'organisation animale, est encore le poison lent des mariages.

S'il étoit permis de donner le nom d'héroïque à un remède anti-vénérien, ce seroit à celui qui procure le retour de la vigueur et de la santé : ce remède héroïque seroit une sage combinaison de végétaux, dont plusieurs seroient indigènes au climat même où le mal a pris naissance : ce seroit le mien peut-être, puisqu'enfin, trente ans de succès universellement avoués, semblent justifier ce mouvement de fierté : mais ce n'est point à moi à maîtriser

l'opinion publique : je ne donnerai aucun titre fastueux au Rob Anti-Syphilitique ; je suis trop satisfait de le voir toujours guérir la maladie, qui n'a été que palliée par le remède héroïque du Sublimé, et j'attends en silence que, ce puissant anti-vénérien soit caractérisé par la reconnoissance des infortunés que je rends journellement à la vie, et par le suffrage libre de la postérité.

Au reste, l'éloge exagéré qui a échappé à un chymiste aussi éclairé que le citoyen Fourcroy, trouve un correctif dans l'article même de l'Encyclopédie méthodique que je viens de rapporter. « Observons, dit-il, que malgré les hypothèses » proposées par divers auteurs, nous ne con- » noissons point du tout la manière d'agir du » Mercure. La forme globuleuse et la pesan- » teur excessive de cette substance, ne suffisent » pas pour expliquer ses effets sur l'économie » animale, la décomposition chymique des sels » animaux, et en particulier des sels phospho- » riques, n'est pas plus capable de nous éclai- » rer sur son action : il faut donc renoncer à » toute explication, jusqu'à ce qu'on soit plus » instruit sur la nature des humeurs, et sur » leurs altérations ».

De quelques remèdes d'Empyriques, qui ont eu de la célébrité.

Nous avons, dans le cours de ce chapitre, jetté quelques doutes sur des compositions de charlatans, qui n'ont eu que la vogue passagère que donne chez un peuple curieux et ardent, l'amour de la nouveauté : il en est d'autres qui se sont soutenues un peu plus longtems à cause de leur activité qui s'exerçoit à-la-fois, sur le mal qu'il pallioit, et sur le corps du malade qu'il désorganisoit : telles sont celles dont le Sublimé-Corrosif faisoit la base, comme *le Chocolat Anti-Syphilitique* de St.-Ildephonse, *l'eau anti-vénérienne* de Quertan et Audoucet, la *tisanne* de Fletz, le *remède* de Nicole, qui le rendit Seigneur de paroisse, et le *syrop Balsamique* d'Agirony, qui lui procura une Galerie de tableaux, et une grande fortune.

Mais quelques-uns de ces spécifiques inefficaces ou dangereux, ont survécu à leurs inventeurs : il n'est pas rare de trouver encore, dans la société, des hommes à préjugés qui les préconisent, pour discréditer le remède supérieur qui les anéantit, et il faut bien, par intérêt pour l'humanité souffrante, consacrer quelques lignes à leur histoire et à leur analyse.

PANACÉE MERCURIELLE.---La chymie avoit combiné le Mercure avec des acides minéraux, et par l'addition de quelques substances Alkalines, terreuses ou salines, avoit fait divers précipités, dont on attendoit les plus grands effets dans la cure des maladies vénériennes: l'expérience apprit bien-tôt que les précipités, armés de molécules acides, ne pouvoient, à cause de leur qualité corrosive, franchir, sans danger, les organes de la digestion: alors, on imagina de tempérer par des corps intermédiaires, des molécules dont l'activité étoit si funeste: telle fut l'origine de la Panacée mercurielle, dont le secret fut acheté par le Conseil de Louis XIV.

La préparation de la Panacée est plus douce en effet, et le devient d'autant plus qu'on augmente les sublimations et les lotions auxquelles elle est assujétie; mais alors son action approche de l'inertie, ce qui ne l'empêche pas d'occasionner des spasmes et des convulsions d'estomach, tant à cause de son propre poids, que de l'infidélité de son opération.

Les médecins éclairés, malgré les éloges pompeux qui furent prodigués dans le tems à la Panacée, ont abandonné, peu-à-peu, ce remède, à cause des maladies chroniques dont il étoit le principe, et ne lui ont conservé une place dans les Pharmacopées, que pour un

petit

petit nombre d'affections cutanées, et sur-tout, pour tuer les vers.

Syrop de Belet.--Peu de spécifiques ont paru avec un appareil aussi imposant et aussi fastueux: on commença par insinuer avec adresse, qu'il ne renfermoit pas la plus légère portion d'acide Minéral, et en le présentant sous le nom de Syrop, on fit entendre qu'il guérissoit aussi agréablement que sûrement les maladies vénériennes.

La chymie ne tarda pas à s'emparer de ce secret pour en faire l'analyse: alors on trouva le procédé: il s'agissoit de prendre du nître mercuriel, de le faire digérer long-tems dans l'Esprit-de-Vin, et d'étendre ce mélange dans de l'eau édulcorée avec un syrop: la dose pour le malade, étoit d'une cuillerée étendue dans une boisson mucilagineuse: on en a fait longtems usage dans les hôpitaux de la marine, où un enthousiasme prématuré l'avoit fait introduire.

Le grand inconvénient de ce syrop, c'est qu'il n'exerce son action, sur le virus vénérien, que quand la liqueur est préparée récemment, parce que ce n'est qu'alors que les parties mercurielles n'ont point quitté leur dissolvant: mais pour peu que le syrop soit ancien, le Mercure se précipite sous sa forme coulante; alors la

liqueur fondamentale et le syrop restant absolument sans vertu contre le vice Syphilitique, n'agissent que contre les viscères qu'ils corrodent et désorganisent ; cette impossibilité de conserver le remède intact, et d'en opérer le transport, a désabusé enfin les administrateurs des hôpitaux et le Gouvernement : d'ailleurs, on observoit depuis long-tems, que lors même que le syrop de Belet faisoit disparoître les symptômes principaux des maladies vénériennes, il amenoit souvent les affections de poitrine, les coliques, le marasme et quelquefois la mort (a).

Le célèbre Bouvart étoit un des apôtres du syrop de Belet, mais il ne le recommandoit que pour les maladies de la peau, les dartres invétérées, les humeurs scrophuleuses et les érésipèles.

Dragées de Keyser. — Le vinaigre est le dissolvant du Mercure employé dans ce prétendu spécifique : et il ne faut pas croire que ce procédé soit une découverte moderne de Keyser : on le trouve dans le *Théatre Chymique*, imprimé à Strasbourg, en 1613 ; Penot, son

---

(a) *Cours élémentaire de matière médicale*, par Desbois de Rochefort, tom. Ier. page 220.

auteur, l'avoit employé avec une sorte de succès contre quelques affections cutanées, et sur-tout contre les maladies vénériennes.

On voit, d'après la recette qui a été publiée des dragées, dans le second volume de recueil d'observations des hôpitaux militaires, que ce remède, long-tems célèbre, n'est autre chose que du Mercure revivifié, ensuite calciné, puis dissous par le vinaigre, et enfin, mêlé avec de la manne et de la farine, pour lui donner la forme et la consistance de la dragée.

Les dragées de Keyser furent d'abord mises en usage à Bicêtre: ensuite, sur quelques cures qu'elles opérèrent sur des sujets robustes, on força les hôpitaux de la marine de les adopter.

Le premier effet de ces pilules est d'exciter et de multiplier les sécrétions intestinales: elles ne se font pas sans spasmes, sans borborygmes et sans coliques; d'où il résulte que les déjections sont moins le produit d'une dépuration bénigne que de l'expression forcée des glandes.

Lorsque dans quelques occasions les dragées ont fait disparoître le virus vénérien, c'est que dans le malade il y avoit engorgement de glandes, relâchement de solides, et disposition à l'épaississement des liqueurs et à l'atonie; alors elles faisoient l'office d'un fondant et d'un tonique qui ne manquoient pas d'énergie: tous les

remèdes doux se trouvoient insuffisans et inefficaces, parce qu'alors on ne connoissoit pas le mien.

Mais en général, les pilules de Keyser ne pouvoient avoir qu'un effet funeste, parce qu'on les donnoit, sur-tout dans les hôpitaux, aux sujets, dans un état constant de dégénération, comme aux sujets bien constitués : cependant, il étoit aisé, au médecin le moins instruit, de concevoir que quand des organes avoient été affoiblis et altérés, par un virus aussi puissant que le vénérien, le spécifique, qui agit toujours en masse, déchireroit les glandes, et ne procureroit que des évacuations forcées. Mais il a fallu que les dix-neuf vingtièmes de nos frères d'armes périssent dans les hôpitaux consacrés à les guérir, pour qu'on proscrivit un remède aussi meurtrier que celui des dragées.

Eau végéto-mercurielle. — La combinaison du mercure avec l'acide végétal en est la base : ainsi, à quelques égards, c'est sous un autre nom et une autre forme, le remède de Keyser revivifié (a).

(a) Il faut attribuer le long regne de ces funestes dragées, au despotisme du Ministre Choiseul, qui destituoit les chirurgiens qui refusoient de s'en servir : ce qui est arrivé au célèbre Goulard, premier chirurgien de l'hôpital militaire de Monpellier.

Pressavin, membre du Collége de Chirurgie de Lyon, est l'inventeur de l'eau Végéto-Mercurielle: on prend une demie livre de Mercure, qu'on dissout d'abord dans l'Esprit-de-Nitre, ensuite dans le vinaigre, et qu'on traite enfin avec la crême de tartre: ce qui produit vingt onces d'eau Végéto-Mercurielle.

Ce remède, de l'aveu même de son auteur, excite, ainsi que le précédent, des nausées et des vomissemens, effet naturel de presque tous les sels métalliques, qui soulèvent l'estomach, et le forcent à rejetter le fluide avec lequel il n'a aucune sympathie.

La solution de ce sel mercuriel-végétal, n'est jamais parfaite, ce qui vient, sur-tout, de la propriété reconnue de la crême de Tartre, de ne jamais contracter avec aucune substance connue, une vraie adhérence: ainsi, le Mercure se trouvant inégalement distribué dans le mélange, il y a telle partie qui en renferme trois fois plus qu'elle ne le devroit, et telle autre qui n'en contient point du tout: alors la première agit avec violence comme poison, et la seconde n'agit pas du tout.

Mercure gommeux.— On le doit au savant Plenck, chirurgien de Vienne en Autriche: il tritura du Mercure crud avec la gomme Arabique, et vit la première de ces substances

s'éteindre completement : ce qui lui donna un mucilage gris, qui, délayé dans l'eau, la coloroit uniformément; une partie restoit suspendue dans le fluide, tandis que l'autre tomboit au fond, sans pour cela se séparer du Mercure auquel il adhéroit : car il suffisoit d'agiter la bouteille pour rétablir le mélange dans son état primitif: l'auteur de cette expérience en conclut que, si la gomme Arabique est le véhicule du Mercure le plus doux, il en est aussi le plus sûr, puisque l'eau qui est le dissolvant des gommes, ne sauroit désunir cette nouvelle combinaison.

Plenck, éclairé par cette théorie, appliqua son spécifique à la guérison des maladies vénériennes, et il assure avoir réussi en Allemagne, sur plusieurs sujets qui étoient dans un état désespéré, et que de longues souffrances avoient conduits à l'épuisement.

Des expériences plus récentes, faites par de Horne, ont détruit un peu les illusions de Plenck et de ses partisans (a).

On ne peut douter que le Mercure gommeux ne soit, de toutes les préparations mercurielles,

---

(a) Encyclop. méthod. tom. III de la *médecine*, pag. 125. Cet homme de l'art a été notre principal guide dans la composition de cet article.

la plus douce, puisque ce n'est point un acide qui est le dissolvant du minéral, mais plutôt un mucilage qui le divise en atômes presque imperceptibles, et se l'incorpore : mais il n'en est pas de même de l'autre propriété, que l'auteur lui attribue d'être le spécifique le plus sûr contre la maladie vénérienne : car le Mercure n'est pas plutôt délayé dans l'eau et le syrop, qu'il perd son adhérence et entraîne avec lui une partie du mucilage, effet qui influe sur son inégalité d'influence à l'égrad du virus, et par conséquent, rend pas, à cet égard, le Mercure gommeux supérieur, quant à ses résultats, à l'eau végétomercurielle.

Le pharmacien de Paris, Costel, à qui nous devons une bonne analyse des eaux de Pougues, a imaginé de perfectionner la méthode de Plenck, en contenant le Mercure divisé par la gomme, et en consolidant l'intimité du contact de ces deux substances, par un procédé ingénieux qui les met dans un état de dessication parfaite et pulvérulente : cette idée est heureuse, mais a besoin d'une longue pratique, pour rendre au Mercure gommeux, la confiance publique que des cures manquées lui ont fait perdre : il est aisé de faire une théorie spécieuse, et très-difficile d'en tirer parti pour le soulagement des maladies invétérées : plusieurs hommes de l'art,

dont je vénère la mémoire, ont fait d'excellens ouvrages sur la cure des maladies vénériennes, et n'ont guéri personne: pour moi, j'a été vingt ans sans écrire sur le Rob, quoique j'aie toujours guéri.

Poudre unique de Godernaux.—*Il* m'en coûte, après avoir élevé des doutes sur les belles théories des Costel, des Plenck et des Pressavin, d'avoir à parler d'un prétendu spécifique, aussi mal fait et aussi discrédité que celui de Godernaux; mais ce remède tue encore en silence les ignorans qui ne le connoissent pas; d'ailleurs, son panégyriste Andrieux m'a attaqué dans un libelle, d'une manière à exiger autant d'éclat dans la défense que dans l'attaque.

La poudre unique fut préconisée long-tems, soit à cause de la modicité apparente de son prix, soit parce que des écrivains soldés par l'inventeur, assuroient qu'elle guérissoit, sans le secours d'aucun pansement accessoire et méthodique, tous les maux vénériens les plus compliqués, ce qui assurément eut été le grand œuvre dans les annales de la médecine.

Le Précipité blanc et le Sublimé-Corrosif, sont les élémens de la poudre unique; son inventeur faisoit chaque prise de douze grains, et il est constaté qu'une prise et demie suffit pour causer la mort d'un infortuné, qui, si la dose

n'eût été que de trois ou quatre grains, auroit peut-être prolongé sa carrière (a).

Sur le bruit que fit la Poudre unique à son origine, l'Académie des Sciences nomma trois Physiciens célèbres de sa compagnie, pour examiner ce prétendu spécifique; et voici le rapport des commissaires, tel qu'il parût en 1783.

« L'Académie des Sciences ayant nommé » M^es^. Macquer cadet, et Bertholet, ceux-ci ont » dit dans leur rapport :

» Parmi les moyens qu'employe l'Empy- » risme, il y en a qu'on peut abandonner à » la crédulité, parce qu'ils ont peu d'énergie, » ou qu'ils sont simplement ridicules : mais il » en est qui font souvent des victimes, et l'on » doit rendre grace à ceux qui cherchent à » éclairer le public, sur les dangers auxquels » l'expose son penchant à accueillir ce qu'on » lui présente de mystérieux : c'est ce que vient » de faire M^r^. Croharé, sur un remède que » l'on distribue sous le nom de *Poudre unique* » ou *suprême de Godernaux.* »

(Ici, se trouvent les détails des expériences du chymiste, et de celles de trois commissaires, d'où il résulte que la poudre n'a pour base que

---

(a) Voy. l'anecdote dans le *cours de matière médicale* de Desbois de Rochefort, tom. Ier. pag. 221.

du Précipité blanc et du Sublimé-Corrosif : ensuite, l'historien de l'Académie continue) :

« Nous pensons donc que ces expériences » sont très-concluantes, et qu'elles ne laissent » aucun doute sur la nature de la Poudre » unique de M. de Godernaux.

» Cette préparation qu'on connoît depuis » très-long-tems, que des médecins ont em- » ployée quelquefois, et dont ils ont toujours » borné presqu'entièrement l'usage aux appli- » cations extérieures, a, sans doute, des succès » dans quelques circonstances, comme en ont » toutes les préparations de Mercure, mais ces » succès doivent être tristement contrebalancés » par les accidens inévitables, lorsqu'on donne » des doses si fortes d'un remède si actif, sans » égard à toutes les circonstances, sur les- » quelles un médecin prudent règle sa conduite.

» La prise de poudre unique, qui se vend » 48 sols, coûte, selon l'évaluation, moins de » trois deniers à son distributeur.

» Nous pensons que le mémoire de M. » Croharé, peut être utile, et qu'il mérite l'ap- » probation de l'Académie. »

Fait à l'Académie, au Louvre, le 28 juin 1783.

Signé MACQUER cadet, BERTHOLET.

« Je certifie le présent extrait conforme à » l'original et au jugement de l'Académie.

Signé le Marquis de CONDORCET.

Ce jugement terrible de la première des compagnies savantes de l'Europe, n'empêcha pas, il y a quelques années, un prétendu officier de santé, nommé Andrieux, de répandre avec profusion, dans Paris et dans les Départemens, une notice où il élevoit jusqu'aux nues *le mérite inappréciable* du spécifique de Godernaux : assurément si la notice n'avoit parlé que du mérite inappréciable de cette découverte, si bien appréciée par l'Académie, j'aurois laissé dans l'oubli, et la poudre unique, et le petit écrit du panégyriste; mais ce dernier est entré en lice avec moi, il à imprimé que la poudre de son client *avoit guéri des malades que j'avois traités infructueusement pendant des années entières*, et mon respect pour l'opinion publique, qui me protège, et que je dois justifier, ne me permet pas de garder le silence sur une pareille imposture.

J'ai transmis d'abord, par la voie de l'impression, la fausseté absolue du fait annoncé avec audace, dans la notice d'Andrieux.

Ensuite, j'ai porté un défi personnel au panégyriste de la recette inappréciable de Godernaux ; je lui ai proposé de faire choisir vingt ou trente malades, le rebut des hôpitaux, reconnus pour les plus évidemment infectés de la peste vénérienne, et d'essayer sur eux, en pré-

sence des hommes de l'art, la vertu de nos spécifiques ; il en auroit traité la moitié avec la poudre unique, et moi l'autre avec le Rob, me proposant bien de reprendre, à mon tour, les malades manqués avec le spécifique de Godernaux, et de les guérir avec mon remède: Andrieux n'a jamais voulu se compromettre en acceptant le défi, il a gardé un silence prudent, et dès-lors la poudre unique et son défenseur ont été jugés.

Considérations sur le Sublimé-Corrosif.

Le Sublimé-Corrosif n'est pas, comme on le croit d'ordinaire, une découverte moderne d'un médecin célèbre des Empereurs: son usage est très-ancien en Europe: on l'employoit dès le commencement du huitième siècle, pour les maladies d'engorgement: ce fut au seizième que les Tartares et les Russes le firent servir d'antidote à la peste vénérienne: ces derniers, dit-on, s'accoutument de bonne heure, comme Mithridate, aux poisons; ne font aucune difficulté, même quand leur état n'est pas suspect, de mélanger un peu de Sublimé dans la première cuillerée de leur soupe; on diroit qu'ils se pré-

parent par un préservatif interne contre le danger des jouissances.

Le célèbre Sanchez, qui avoit long-tems professé la médecine à Pétersbourg, communiqua le procédé des Russes à Vans-wieten, qui se permit des expériences avec le Sublimé, rectifia cette effrayante découverte, et bientôt lui transmit son nom.

Un mot de Boërhaave avoit amené ce premier engouement; ce grand homme avoit dit que, s'il étoit un moyen de rendre le Mercure soluble pour les maladies vénériennes, c'étoit celui-là: car la crédulité médicinale, comme la crédulité populaire, aime à se nourrir d'oracles.

La première manière d'administrer le Sublimé, fut de faire dissoudre douze grains de ce sel mercuriel, dans une pinte d'eau-de-vie de froment, et de donner une cuillerée de cette dissolution dans un verre d'eau mucilagineuse, telle que l'eau d'orge coupée avec un tiers de lait: aujourd'hui le mode d'administration est encore modifié; on triture dix à douze grains de Sublimé avec le double de sel Ammoniac, et on étend le mélange dans une pinte d'eau distillée, qui répugne moins au goût que l'eau-de-vie de grain; on se contente pendant longtems, d'en prendre une cuillerée chaque soir;

dans un verre de boisson mucilagineuse, et ce n'est que quand le corps est fait à ce terrible spécifique, qu'on ajoute à son traitement, une seconde cuillerée le matin. Il est impossible de déterminer la quantité absolue du Sublimé-Corrosif, nécessaire pour obtenir, ce qu'on appelle, dans la langue enthousiaste des partisans de cette funeste méthode, une guérison; les gens de l'art de l'école de Van-Swieten, se flattent de faire disparoître les symptômes du virus, avec huit à dix grains, et de l'anéantir en ajoutant une pareille dose : des médecins plus sages ont imprimé, qu'avec cent grains de ce remède meurtrier, ils n'avoient pu opérer une guérison (a).

Il n'y a rien (après le titre d'héroïque, donné au Sublimé, par le savant Fourcroy) qui prête plus à l'étonnement philosophique, que l'éloge fait, de ce remède féroce, par le Docteur de Horne, qui a consacré la plus grande partie d'un volume de 400 pages, à le faire regarder comme le premier des spécifiques contre la contagion vénérienne (b).

(a) *Cours élémentaire de matière médicale*, par Desbois de Rochefort, tom. Ier. page 225.

(b) *Exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le Mercure dans les maladies vénériennes*,

« Avant de produire aucun effet sensible, » dit ce médecin, le Sublimé annonce sa pré- » sence par une sensation, qui n'est point dé- » sagréable, quoiqu'elle paroisse inquiétante : » c'est une agitation légère du genre nerveux, » et une accélération du mouvement du sang » et des fluides animaux.... Doué de la qualité » la plus mobile, la plus active et la plus pé- » nétrante, il parcourt, comme une vapeur » légère, les vaisseaux les plus déliés du corps » humain, et s'échappe, avec autant de faci- » lité, par les émonctoires les plus fins.... » Loin d'affoiblir les solides, il semble, au » contraire, qu'il porte avec lui une matière » vivifiante qui les conserve.... Après le trai- » tement, le malade jouit presque sur-le- » champ de toutes ses forces : rendu à sa fa- » mille et à ses emplois, il rentre dans la classe » des hommes sains, vigoureux et propres à » remplir toutes les fonctions sociales (a).

Je ne m'arrêterai point sur *cette vapeur légère qui parcourt les vaisseaux les plus déliés du corps*

Paris, *in*-8°. 1775, cet ouvrage a depuis été, je ne dis pas refondu, mais transcrit dans la nouvelle Encyclopédie.

(a) Voyez, dans l'ouvrage que je viens de citer, les pages 109, 113 et 115.

humain, il est bien étrange que ce soit avec les mêmes expressions, qu'Homère peigne l'influence bienfaisante du Nectar, sur la santé des immortels : mais nous allons examiner un moment, comment le Sublimé-Corrosif *porte avec lui une matière vivifiante qui nous conserve, et fait rentrer, presque sur-le-champ, le malade qu'il guérit, dans la classe des hommes sains et vigoureux.*

On voit, dans les mémoires de l'Académie de chirurgie un travail du savant Pibrac, qui remet à sa place, et le remède du Sublimé, et les apologies que de tems-en-tems les médecins s'en sont permises : ce travail est si bien fait, que je ne puis me refuser au plaisir d'en faire l'analyse.

» Van-Swieten, fait entendre ce sage cri-
» tique, a donné une certaine vogue au *poison*
» *le plus dangereux*, et l'attrait de la nouveauté
» l'a dabord fait adopter dans la cure des ma-
» ladies vénériennes.

» Une longue expérience ne m'a point fait
» devier de mes principes ; j'ai réfléchi sur les
» accidens qu'entraînoit l'usage du Sublimé-
» Corrosif, accidens dont j'avois été le témoin,
» et loin de partager l'enthousiasme des dis-
» ciples de Van-Swieten, j'ai trouvé la plus
» grande répugnance à l'adopter.

» Le

« Le Sublimé, appliqué à l'extérieur, m'a » d'abord paru mais infiniment nuisible.

« J'ai vu un Empyrique, poudrer, avec ce » caustique terrible, une plaie vénérienne, d'un » négociant de Nantes : le malade parut un peu » soulagé, mais mourut le lendemain.

« Quant à l'usage intérieur, tout le monde » sait que, quand on ne délaye pas, dans un » fluide, ce poison actif, il irrite les tuniques » de l'estomach, les cautérise, et amène, en » peu de tems, la désorganisation et la mort.

« Astruc, à qui on rapportoit quelques exem- » ples de succès, par une méthode de ce genre, » adoptée par le Duc d'Antin, répondit que » le remède du Sublimé étoit une épée entre » les mains des fous. »

Quelques précautions que prenne l'expérience la plus consommée, pour atténuer les effets terribles de ce spécifique, personne n'ignore qu'il agace l'estomach, qu'il donne des tranchées, et qu'il faut être né avec un tempérament de fer, pour être à l'abri de ses malignes influences.

En supposant que le Sublimé n'agisse que foiblement sur la sensibilité émoussée des organes de la digestion, il faut toujours, pour obtenir le succès qu'on en promet, qu'il porte son action dans le sang ; mais distribué dans

les liqueurs, y perd-il sa qualité mortifère ? qu'ont donc opéré les règles de la prudence, si non, d'avoir converti un poison subtil et actif, en un poison lent ? Il résulte des observations souvent répétées du savant Louis, que, malgré les boissons émollientes et l'usage du lait, les malades guéris avec le Sublimé, restent encore des années entières, dans un état singulier de maigreur et de dessèchement : il n'y a qu'un cri dans les hôpitaux militaires, contre *l'infidélité et le danger de ce prétendu remède* : on ne conçoit pas comment des hommes raisonnables peuvent l'ordonner ou s'exposer à en être les victimes : *il semble que ce soit une conspiration contre l'humanité.*

On voit, par tout ce que j'ai dit, dans la seconde partie de cet ouvrage, que le raisonnement et les faits conduisent à regarder, en général, toutes les préparations mercurielles, mais sur-tout le Sublimé-Corrosif, comme un mode peu favorable à la marche de la nature, pour l'extinction de la peste vénérienne : voyons maintenant si j'ai été plus loin que les hommes de l'art qui m'ont précédé, et cherchons dans l'histoire du Rob Anti-syphilitique, à justifier l'honorable confiance, dont, depuis plus de vingt ans, je reçois tant de preuves, soit de la part de mes malades, soit de celle des médecins éclairés et du Gouvernement.

TROISIEME PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

HISTOIRE

DU ROB ANTI-SYPHILITIQUE.

LIVRÉ, dès ma jeunesse, à l'étude de la médecine, et sur-tout au soin de traiter les maladies vénériennes, je me bornai long-tems, en me traînant sur les routes frayées, à gémir sur l'impuissance de l'art, et sur les moyens infidèles qu'il présente.

La réflexion et l'expérience me démontrèrent, dès mon entrée dans la carrière de la médecine, que le Mercure, pris intérieurement ou appliqué sur la surface du corps, ne donnoit que des résultats insidieux, qui pallioient le mal sans le détruire; que lors même qu'il combattoit le virus vénérien, il ne le faisoit qu'en détériorant encore l'économie animale, ce qui rendoit le remède plus dangereux que le mal même qu'il étoit destiné à guérir.

Je cherchai alors, dans le règne végétal, des moyens plus doux, plus analogues à notre

nature, qui ne laissassent pas des traces plus mantes que le virus même; mais n'ayant pas à cette époque une raison mûrie par l'expérience, n'osant m'éclairer, ni par les fautes de mes prédécesseurs, ni par les miennes, je n'employai que les végétaux exotiques, déjà connus par la cure des maladies vénériennes: leur peu d'activité, loin du soleil ardent qui les fait naître, ne fit qu'ajouter à mes incertitudes.

Cependant, je ne me découragéai point; persuadé que les préparations mercurielles n'étoient pas dans l'ordre naturel des choses, parce que la providence, qui a placé par-tout le remède à côté du mal, n'a pas enfoui dans les entrailles de la terre, le seul agent par le secours duquel les hommes doivent être délivrés d'une des plus funestes maladies auxquels ils puissent être exposés, je cherchai à suppléer à l'inefficacité des anciennes préparations végétales, par un meilleur choix, par de plus sages combinaisons: le but auquel tendoient tous mes vœux, étoit de rencontrer un spécifique uniquement composé de plantes, bienfaisantes, dont les effets seroient aussi doux et aussi prompts que salutaires, qu'on administreroit, sans danger, aux vieillards, aux enfans et aux femmes enceintes, qui rétabliroit l'économie animale, altérée par le séjour le plus long du

virus syphilitique: peu-à-peu, je parvins à la composition du syrop, purement végétal, connu sous le nom de Rob de Laffecteur; mais dans mes premiers tâtonnemens, j'étois loin de prévoir ce que deviendroit dans la suite, à force de cures, cette heureuse découverte; il a fallu vingt-cinq ans de succès, d'expériences, et le travail le plus opiniâtre, pour faire arriver mon Rob au point de célébrité où il est aujourd'hui, et engager ainsi à le faire employer, dans les cas les plus désespérés, par les médecins les plus célèbres et les plus savans de la France et de l'Europe.

Le desir de m'instruire, et celui d'être utile à mes semblables, me conduisirent, en 1764, au dépôt militaire de Saint-Denis: là, je me mis à portée de suivre le traitement des maladies vénériennes; je vis avec effroi les dragées de Keyser, faire périr les sept dixièmes des malades, ou du moins leur donner une vieillesse prématurée, égale, pour l'homme sensible, à la mort. Ce spectacle effrayant m'engagea à faire des recherches sur les spécifiques anti-vénériens, les plus analogues à notre nature. Je m'instruisis des vertus des végétaux, soit indigènes, soit exotiques; je dévorai les ouvrages qui avoient quelque rapport aux connoissances que je voulois acqué-

rir ; je consultai les hommes de l'art, dont les lumières et l'amitié étoient faites pour guider mon inexpérience ; et quand j'eus fait longtems, en silence, l'essai de mes forces, je m'élançai dans la carrière.

Je ne citerai point ici les hommes de l'art dont les conseils lumineux m'applanirent le sentier nouveau que j'osois me frayer : presque tous vivent encore, presque tous m'ont protégé au milieu des orages suscités contre moi par la malveillance, et on trouve sans cesse leurs noms écrits, par la reconnoissance, dans mes ouvrages.

Quant aux livres qui servirent de base élémentaire à mes connoissances, je ne pouvois, à cause de mon peu de fortune, les avoir en propriété ; mais plusieurs dépôts publics me furent ouverts : je citerai, entr'autres, la bibliothèque précieuse de Saint-Germain-des-Prés, qui fut la proie des flammes il y a quelques années : les savans, modestes et éclairés, qui en avoient la garde, me mirent eux-mêmes sur la voie des ouvrages qui pouvoient étendre mes recherches, et en ôtant ainsi une partie des épines de mon travail, ils concoururent avec moi à rendre quelque service à l'humanité.

Le principe de la théorie que je me formai,

fut, que les végétaux, n'altérant pas la constitution des malades, ne portant point le trouble dans le jeu des organes, aidant l'action de l'économie animale, devoient être préférés, dans toutes les occasions, au Mercure, qui n'agit que comme l'élément du feu, en dévorant tout ce qui l'environne.

Mais, pour parvenir à la solution entière du problême, j'avois d'autres observations à soumettre à l'examen le plus réfléchi, pour ne point faire d'essais dangereux sur la vie de mes semblables.

Il falloit d'abord découvrir dans les plantes indigènes ou exotiques, les vertus les plus propres à neutraliser le virus vénérien, sans contrarier l'efficacité particulière de chacune d'elles.

Un hazard heureux me mit sur la voie; je guéris des malades abandonnés; et sûr, un jour, de sauver la vie à beaucoup d'infortunés, j'employai tous les moyens possibles pour perfectionner un remède salutaire, destiné à cicatriser la plaie cruelle qui, depuis près de 400 ans, afflige la société.

Il falloit ensuite trouver un véhicule, qui pût faciliter sa distribution dans la masse du sang, donner du ton aux fibres, augmenter les

forces vitales, briser l'humeur, l'évacuer, et opérer ainsi la guérison.

Il ne suffisoit pas d'avoir trouvé les végétaux les plus efficaces, il étoit encore nécessaire de savoir les associer, de les combiner ensemble, d'en varier les dosess uivant l'intensité de leurs vertus, et de les unir au véhicule le plus propre à développer leur énergie, pour détruire et expulser la matière morbifique.

Après plus de vingt ans d'expériences, je puis donc, avec mon Rob, guérir les écrouelles ou humeurs-froides, les tumeurs scrophuleuses, et toutes les maladies chroniques qui ont pour cause un vice vénérien occulte, dégénéré et héréditaire.

En général (et je ne crains pas, après vingt ans de succès, de donner au public des espérances pour des certitudes), en général, dis-je, tel est l'effet de la composition précieuse que j'ai cherchée et trouvée, qu'elle sollicite et aide la nature, pour dégager des vaisseaux le vice morbifique qui a résisté à tous les remèdes inactifs ou inefficaces, qu'elle augmente les forces vitales du cœur, donne du ton aux fibres vasculaires, brise une humeur rebelle, la neutralise et la chasse, tantôt par les sueurs, tantôt par les urines, qui alors deviennent épaisses, briquetées, et laissent au fond du

vase un dépôt plus ou moins abondant. D'après cette théorie, il est aisé de se convaincre que le Rob, spécifique assuré contre la peste vénérienne, agit encore avec quelque énergie dans d'autres maladies qui n'ont avec celle-ci qu'un rapport éloigné, telles que celles qui naissent de l'épaississement de la lymphe, de la dissolution du sang, ou de la dépravation des humeurs.

J'ai attendu, pour annoncer au public mes heureuses expériences, que les conditions essentielles de mon problême médical fussent remplies, c'est-à-dire, que les effets salutaires de ma préparation végétale fussent bien constatés; que je fusse bien certain que ce spécifique seroit toujours efficace; qu'il conviendroit aux enfans, aux vieillards, et aux femmes enceintes; enfin, à tous les individus malades, menacés de périr avant le tems.

C'est en 1777, qu'heureux d'avoir rendu à la vie et à la santé quelques malades renvoyés des hôpitaux, comme incurables, je me présentai chez l'Intendant de Paris, Berthier, avec cette confiance intime d'une conscience pure, qui s'applaudit de ne travailler que pour le bonheur de l'humanité. Ce magistrat, qui ne vouloit accorder sa protection qu'à l'efficacité reconnue du Rob, consentit à faire faire l'é-

preuve de mon remède, mais à condition que ce seroit à mes frais. ; j'acceptai la proposition.

L'épreuve fut faite aux casernes de Saint-Denis, sur trois soldats de recrue du corps des Pioniers. Ce fut le Docteur Poissonnier Desperières, médecin, et le citoyen le Breton, chirurgien et accoucheur très-célèbre, qui se trouvèrent chargés de surveiller ces expériences.

Comme il étoit de ma délicatesse d'écarter jusqu'à l'ombre du soupçon, j'obtins de l'Intendant que les trois malades seroient placés dans une chambre particulière, dont la porte seroit fermée de trois clefs: qu'on m'en remettroit une, et que les deux autres seroient confiées aux agens du magistrat, pour que tout accès, quand je serois seul, me fut interdit. On posa une sentinelle à la porte extérieure, et un garde dans l'intérieur de l'appartement où se faisoit l'expérience.

Non content de ces mesures, mon spécifique fut enfermé dans une armoire à trois clefs, et le vase qui le contenoit, fut scellé du cachet de l'Intendant, de celui du médecin qui suivoit l'expérience, et du mien. Ces trois cachets étoient brisés et remis par les préposés du magistrat, toutes les fois qu'on administroit le remède : je ne me permettois pas

même de préparer les tisanes et la nourriture des trois soldats, afin d'éloigner toute idée que je pûsse y insérer des préparations mercurielles.

Les trois malades, quand je les entrepris, se trouvoient dans un état de délabrement qui faisoit craindre pour leur vie: je les traitai, et à l'époque que j'avois annoncée, ils se trouvèrent parfaitement guéris.

Une pareille cure étoit faite pour étonner les incrédules et pour convaincre les sceptiques de bonne foi. Le magistrat, qui n'étoit pas circonvenu par mes ennemis, ne se refusa point à l'évidence, et il informa à l'instant de mes succès, les Ministres des différens départemens.

J'étois autorisé, d'après une expérience aussi solemnelle, à solliciter un titre qui donnât à mon Rob anti-syphilitique, la sanction du Gouvernement. Ce titre ne parut qu'au 12 septembre 1778; et un excès de prudence, que je n'ose blâmer, de la part du médecin qui avoit surveillé le traitement des casernes de Saint-Denis, m'avoit obligé, dans l'intervalle, à répéter, plus en grand, ma première expérience.

Pour ne point donner à mon remède des éloges qu'il doit tenir des faits et non de ma

plume, je vais me contenter d'extraire sur ce sujet l'arrêt même du Conseil.

Quoique la première épreuve du Rob ait eu tout le succès qu'il étoit possible d'en espérer, ainsi qu'il résulte des procès-verbaux dressés pour constater l'état des trois malades de Saint-Denis, et leur guérison, M. Poissonnier Desperières ne l'a pas trouvée suffisante pour porter un jugement certain sur l'efficacité du remède.

Je fus donc invité par les médecins à recommencer, à mes frais, avec les précautions déjà employées, et sur un plus grand nombre de sujets, l'épreuve des casernes de Saint-Denis : on invita même tous les médecins à suivre le traitement. Douze des plus connus se rendirent exactement au lieu de l'expérience, et signèrent les procès-verbaux.

Fort de ma conscience et de mes moyens, je ne demandois que des malades et des juges. Leur nombre, loin de m'effrayer, m'encouragea, et j'acceptai les propositions du Gouvernement.

D'après les ordres du Lieutenant-général de police, il fut choisi à Bicêtre douze malades dans un état déplorable, et sur lesquels tous les remèdes connus jusqu'alors avoient été infructueux. Il s'en trouva même parmi eux trois, qui avoient été déclarés incurables par les of-

ficiers de santé de Bicêtre, et par les médecins qui suivirent l'expérience, comme l'attestent les procès-verbaux de réception et de guérison.

Ces grands maîtres de l'art, dont le nom seul fait l'éloge, sont *Borie*, *Geoffroy*, *Poissonnier*, *Darcet*, *Paulet*, *Desperieres*, *Vicq-d'Azyr*, *Charles le Roy*, *Andry*, *Bucquet*, *Mauduit et Vernier*.

Telle étoit l'efficacité de mon remède à sa naissance, et avant qu'une longue expérience l'eût porté à son point de perfection, que l'attente des médecins se trouva remplie: les douze malades, choisis à Bicêtre, se prêtèrent à mon traitement, et furent guéris.

Quelques fussent les préjugés des Corps à cette époque, ils cédèrent à l'évidence: mes juges qui avoient vu ma bonne-foi, qui s'étoient convaincus de la sûreté de ma méthode, ne balancèrent pas à suivre l'impulsion de leur conscience, et attestèrent unanimement les cures que leurs yeux avoient vu opérer par mon Rob.

Le fallacieux concert de tant de médecins, d'une probité irréprochable, ne sauroit se présumer d'une manière qui prête à la malveillance, sur-tout quand il s'agit d'un remède que la médecine ne connoît pas; aussi l'expérience sur les malades de Bicêtre, fit une

grande sensation dans la capitale, en France et chez l'étranger.

Cependant, la réputation du Rob étonnoit, sans les persuader, les officiers de santé, qui ne connoissoient que la vieille routine; comme ils n'avoient pas le courage de revenir sur leurs pas, ils se retranchèrent dans cet argument.

« Le Mercure est le seul spécifique qui gué-
» risse radicalement le mal vénérien; or, le Rob
» guérit; donc c'est une préparation mercu-
» rielle déguisée ».

La théorie de l'art de guérir les maladies vénériennes par les végétaux, n'étoit pas alors assez connue, pour qu'on pût attaquer l'absurde majeure de ce syllogisme: mais la mineure qui reposoit sur un fait pouvoit être confirmée par la Chymie, ce qui naturellement anéantissoit la conséquence, et ce fut par-là que mes détracteurs furent réduits au silence.

Il est certain que si le Rob contenoit du mercure, on l'eût trouvé, et on le trouveroit encore par l'analyse. Aussi les commissaires qui ne prenoient part à ma querelle avec les ennemis de mon spécifique, que par intérêt pour l'humanité, s'adressèrent-ils à deux des chymistes de la capitale, les plus connus par leurs lumières et leur probité, aux célèbres *Darcet* et *Bucquet*. Ceux-ci, chargés de décomposer mon

remède,

prirent chacun, parmi le résidu de ce qui avoit servi aux malades de Bicêtre, une bouteille encore sous les sceaux des commissaires, et travaillèrent à part, sans se communiquer leurs procédés : le résultat fut le même dans les deux laboratoires, et le mercure, qui n'entre pas dans la composition du Rob, ne put se trouver par l'analyse.

Cependant, les deux chymistes, obsédés par les enthousiastes du mercure, se défiant peut-être trop de leurs propres lumières, mirent à leur rapport une restriction, qui sembloit faite pour laisser subsister quelques nuages. Tout en déclarant que, d'après l'analyse la plus exacte, ils n'avoient rencontré dans le Rob aucune trace du Mercure, ils ajoutèrent qu'ils n'osoient assurer qu'il n'en contint pas: cette restriction, dernier hommage rendu à un vieux préjugé qu'il étoit encore dangereux de combattre, ne fit aucun effet sur les médecins, qui, à portée d'apprécier les lumières des deux chymistes dans l'art des décompositions, sentoient que, puisque le Mercure avoit échappé à leurs recherches, c'est que le Rob n'en contenoit point; mais les hommes superficiels et envieux, dont fourmillent les capitales, tirèrent parti de l'excessive circonspection des Darcet et des Bucquet pour infirmer leur analyse; et partant

toujours du principe erroné, qu'on ne pouvoit faire disparoître le virus vénérien sans préparation mercurielle, ils imaginèrent que si le Rob étoit sans Mercure, j'en avois inséré dans la tisanne des malades, guéris à Saint-Denis et ailleurs.

Il étoit aisé de poursuivre la malveillance dans son dernier asyle, en rappelant que dans les deux traitemens faits sous la surveillance de l'autorité, les mêmes mesures de précaution qui avoient été prises pour l'administration du Rob, l'avoient été aussi pour celle de la tisane; mais il me restoit un moyen sûr de réduire au silence l'incrédulité la plus obstinée, et ce moyen je m'empressai de l'employer.

Il consistoit à offrir et à donner mon spécifique à tous les gens de l'art, qui voudroient en faire usage, leur laissant la liberté d'administrer eux-mêmes la tisane dont la composition leur étoit réservée, et m'interdisant toute relation avec les malades dont ils entreprendroient le traitement.

Ma loyauté et ma franchise eurent le succès que je pouvois en attendre; des médecins connus, et, entr'autres, le plus graud nombre des commissaires qui surveillèrent mes malades de Bicêtre, firent en particulier de nouveaux essais de mon spécifique, sur des ma-

lades qui m'étoient parfaitement inconnus, leur donnèrent des tisanes faites de leurs mains et les guérirent. Ces derniers succès du Rob n'étoient point de nature à rester ensevelis dans le silence, et je dois la justice aux commissaires, qu'ils ont mis dans la déclaration de ces succès, tout l'empressement et toute l'honnêteté que l'opinion publique devoit attendre de leur justice, de leurs lumières et de leur probité.

Tel étoit l'état des choses, quand je demandai l'autorisation du Gouvernement ; ma requête, motivée sur des succès deux fois reconnus et avérés, fut envoyée au premier médecin Lassône, à qui je m'empressai de communiquer la composition de mon remède ; il la fit passer à la Société de Médecine, qui, après avoir nommé des commissaires pour faire le rapport qu'on lui demandoit, le rédigea de la manière la plus judicieuse.

Peu de tems après, les pièces furent présentées au Conseil détat, revues avec attention, et il intervint un arrêt, en date du 12 septembre 1778, qui me donna le titre que je demandois.

Cet arrêt est un de ceux où la sagesse du Gouvernement éclate davantage : pour ne laisser aucune prise au charlatanisme, accoutumé

à éluder les meilleures dispositions de la loi, il fut statué que le Rob ne seroit administré que sous la direction d'hommes de l'art; on nomma, spécialement pour Paris, deux commissaires-inspecteurs, chargés de suivre les effets du remède, d'examiner les malades qui voudroient y avoir recours, et de rendre un compte exact et journalier des traitemens, afin de le faire protéger ou proscrire.

Le choix étoit tombé sur les citoyens Andry et Paulet, tous deux docteurs-régens de la faculté de Paris, et membres de la Société de Médecine, tous deux célèbres par des ouvrages dont les hommes de l'art et le public connoissent tout le prix; ils ne sacrifièrent point leur conscience à d'antiques préjugés. Le docteur Paulet fit insérer dans la gazette de Santé, que, d'après son expérience, le Rob agissoit et guérissoit sans accident et sans inconvénient; le docteur Andry, non moins respectable par sa franchise et ses lumières, me rendit les témoignages les plus authentiques, soit verbalement, soit par écrit: le premier médecin Lassône lui-même, qui avoit guéri en son particulier deux malades avec mon Rob, ne le dissimula pas à la Société de Médecine, même en présence de ceux de ses confrères qui met-

toient le plus grand intérêt à douter de mes succès.

Cependant, l'arrêt du Conseil s'imprime, s'affiche et se distribue; j'en fais hommage à tous les officiers de santé connus, soit de la Capitale, soit de la France entière, en les invitant à faire des essais d'un spécifique, dont treize médecins attestent la douceur et l'efficacité, qui a l'approbation de la Société de Médecine et la sanction du Gouvernement. Les journaux rendent compte de ce qui s'est passé, pour constater les résultats heureux des premiers traitemens; la confiance s'établit par les cures qui se multiplient, et de toute part on me demande des entrepôts pour la distribution de mon remède (a).

La malveillance ne tarda pas à s'allarmer de la protection accordée à mon Rob par le Gouvernement, et encore plus des succès constans qu'il obtenoit contre les partisans des préparations mercurielles. Il se forma une ligue puissante entre les Empyriques, dont les recettes dangereuses, mais lucratives, tomboient

---

(a) J'en ai aujourd'hui plus de cent, et j'en ai refusé à beaucoup de citoyens, parce que leur fidélité ne m'étois pas garantie.

dans le discrédit. Ils me représentèrent comme un imposteur plus adroit qu'eux, ou du moins plus heureux. Il répandirent que j'avois surpris la religion de mes juges, et propagèrent avec tant d'audace ces assertions calomniatrices, que peu-à-peu, la Société de Médecine, craignit de se trouver compromise.

Ici se renouvela le fameux reproche, qui dérivoit de la modification, que les célèbres Chymistes Darcet et Bucquet avoient cru de la prudence de mettre dans leur rapport d'analyse; on déclara, après une foule d'hommes éclairés, (qu'on eut l'adresse de cacher dans le vague de l'anonyme) que le Rob étoit composé d'élémens mercuriels; mais qu'il étoit aisé quand ce métal réduit à une très-petite dose, se trouvoit disséminé dans une substance muqueuse et sucrée, de le masquer avec tant d'art, qu'il étoit impossible de le retrouver dans l'analyse.

Ma réponse étoit simple; quelques papiers publics la répandirent et propagèrent la vérité, comme tant d'autres avoient propagé le mensonge.

Tout le monde avouoit que les maladies vénériennes, pour peu qu'elles fussent invétérées, et sur-tout compliqueés avec d'autres maladies, telles que les affections nerveuses et

scorbutiques, ne pouvoient être guéries que par de longs traitemens, quand on employoit les préparations mercurielles. Or, mon spécifique, d'après les expériences journalières, les guérissoit toutes et ne prolongeoient pas le traitement; on étoit donc fondé à reconnoître que si le Rob ne contenoit qu'une petite dose de mercure dans ses élémens, les effets de ce minéral seroient nuls: de-là la conséquence, si naturelle, que l'efficacité du Rob est due à celle des végétaux qui en sont l'essence, et par suite que le mal vénérien peut être guéri sans mercure.

A cette réponse péremptoire aux yeux de la bonne foi, s'en joignoit une autre, non moins décisive, que je tirois de la manière d'administrer mon remède, manière entièrement contraire à celle qu'emploient les gens de l'art, qui ont le malheur de ne traiter leurs malades qu'avec le sublimé en dissolutiou ou d'autres préparations mercurielles. Ma méthode consiste à donner deux fois par jour la même dose de Rob, pendant tout le cours du traitement, jusqu'à la guérison radicale: à mettre dix heures d'intervalle entre l'administration de chaque dose, et à n'en faciliter l'introduction dans tous les viscères, qu'à l'aide d'une tisane de Salse-Pareille; s'il entroit du mercure dans

le Rob, et sur-tout du mercure concentré avec l'acide marin, je donnerois au malade, en commençant, une petite quantité du spécifique, que j'augmenterois graduellement ensuite, pour empêcher le malade de s'allarmer de sa grande activité; je modifierois cette composition terrible avec du lait, de l'eau d'orge et d'autres adoucissans ordonnés dans la théorie de Van-Swieten; toute cette doctrine tient aux premiers élémens de l'art, parmi les médecins qui sont attachés aux préparations mercurielles: traiter les malades avec le Sublimé, d'après la méthode de l'administration du Rob, ce seroit, à-coup-sur, les empoisonner, et non les guérir.

Mais tous ces raisonnemens, destinés aux gens de l'art, pouvoient glisser sur des esprits superficiels: je résolus de frapper un coup décisif, pour attaquer le pyrhonisme acharné contre moi, jusque dans ses derniers retranchemens, et par là, le forcer au silence.

Je priai la Société de Médecine de nommer des commissaires pour composer mon Rob, et en particulier deux chymistes de son choix, qui achèteroient eux-mêmes tous les végétaux que je leur indiquerois, les prépareroient à ma manière, et traiteroient par ma méthode des malades incurables, que je ne devois voir qu'après leur guérison; c'étoit le moyen le

plus sûr, suivant cette Compagnie éclairée, de démontrer, d'abord la non existence du mercure dans mon Rob, ensuite l'identité de sa composition avec celui qui sortoit de mon laboratoire, et par conséquent de ramener tous les esprits, en dissipant tous les nuages.

Possesseur paisible de mon titre, dont j'observois avec un scrupule religieux toutes les conditions, si j'avois été moins fort de ma théorie, et de mes moyens, je pouvois attendre du temps une révolution, que les cures surprenantes que j'opérois tous les jours devoient nécessairement amener. Mais j'attachois trop de prix à l'opinion publique pour ne pas lui sacrifier mon repos, tant qu'il resteroit quelques moyens de dissiper ses incertitudes: et malgré les craintes qu'on cherchoit à m'inspirer sur ma condescendance, je me dévouai.

Le 4 janvier 1779, j'écrivis à la Société de Médecine assemblée, je la remerciai d'avoir accepté la proposition que je lui avois faite de composer elle-même mon remède: j'ajoutai que je craignois si peu le concours des lumières, par rapport à mon spécifique, qu'au lieu de deux commissaires, j'en demandois quatre pour l'examiner et le composer.

La réponse de la Société ne me parvint que le 12 de mars: on m'y apprenoit que le nombre

des commissaires avoit été porté à sept; je les acceptai tous, et les priai de fixer le jour pour commencer l'épreuve définitive.

Ces commissaires, auxquels un huitième fut adjoint dans la suite, avoient tous, par leur probité et par leurs lumières le plus grand poids dans l'opinion publique: c'étoient M^rs. de *Lassône*, *Macquer*, *Geoffroy*, *Lorry*, *Bucquet*, *Poultier de la Salle*, *Montigny* et le Duc de *la Rochefoucault*..

Dans une séance du 16 mars, à la fin de laquelle j'assistai, le jour fut fixé par les commissaires au 30 du même mois: ce fut le chymiste Macquer qui fut chargé de se procurer dans l'intervalle toutes les drogues nécessaires; j'observai qu'il y en avoit quelques-unes qu'on ne trouveroit nulle part, si ce n'est dans mon laboratoire: mais j'offris en les remettant, de les soumettre à tous les procédés chymiques, pour démontrer qu'aucune dissolution du Sublimé n'en altéroit l'organisation élémentaire: les membres de la Société ne purent se persuader qu'il manquât dans Paris, une drogue connue dans les Parmacopées, et ils persistèrent à vouloir que leur collègue se les procurât, sans communiquer avec moi.

Le célèbre Macquer m'écrivit le 21 janvier 1779, qu'une partie des drogues qui entroient

dans la composition de mon remède, ne se trouvoit point dans Paris: je me hâtai de porter chez lui plus du double de ce qui lui manquoit, et je le priai de soumettre l'excèdent à toutes les analyses Chymiques, pour s'assurer qu'il n'y entroit aucune préparation mercurielle.

J'instruisis de ce fait tous les commissaires par une lettre particulière, dont il n'est pas inutile de rapporter ici la substance.

« ..... Il ne m'appartient pas, messieurs, » de vous indiquer des procédés d'analyse: » vous savez mieux que moi que quelque forme » que prenne le Mercure, qu'on a introduit » dans une liqueur sucrée avec l'extrait de » divers végétaux, si on verse dans le mélange » une quantité d'esprit de nître rectifié, suffi- » sante pour lui faire contracter un goût légè- » rement acide, le Mercure se précipite, et » se trouve au moyen d'une lame de cuivre » bien nétoyée, avec le même esprit de nître » qu'on a employé à l'analyse.

» Or, si les corps mucilagineux et sucrés » que le fluide renferme ne gènent point l'action » de l'esprit de nître, à plus forte raison l'é- » preuve sera-t-elle victorieuse sur une simple » décoction de végétaux, que M. Macquer » tient de moi, drogues qui n'étant nullement

» en proportion par leur volume avec celles
» que ce chymiste a lui-même trouvées dans
» Paris, devroient contenir une prodigieuse
» quantité de mercure, dans l'hypothèse si
» erronnée que le Rob doit au mercure sa
» vertu anti-vénérienne.

» Je ne me permets plus qu'une observa-
» tion: ma méthode pour composer le Rob,
» est de faire usage de vaisseaux de cuivre,
» non étamés: or, vous savez quel est l'ac-
» tion du mercure sur ce métal: si donc,
» après la confection opérée par les commis-
» saires, le cuivre du vase se trouve le plus
» légèrement affecté, je consens que vous re-
» jettiez mon spécifique des la classe des remè-
» des anit-vénériens ».

La Société, après avoir délibéré, et sur la franchise de mon procédé et sur ma lettre, me donna des éloges unanimes, et arrêta que pour laisser au chymiste Macquer, le tems de faire venir les drogues qui lui manquoient et que la Société avoit refusé de recevoir de moi, l'épreuve définitive seroit renvoyée à dix mois.

Un intervalle aussi long, pouvoit être justifié par le desir que témoignoient les commissaires de s'entourer de toutes le lumières; mais il servit singulièrement à la malveillance, pour calomnier, avec une ombre de succès,

le Rob, destiné à ensevelir dans l'oubli tant de recettes anti-vénériennes, qui tuent ou ne guérissent pas.

On répandoit, que la commission avoit reconnu que mon Rob n'étoit autre chose qu'une *bouillie de Sublimé*, et que, dans sa juste indignation, elle avoit couvert l'auteur d'ignominie et proscrit son remède.

Les hommes pervers qui imaginoient ces calomnies, savoient mieux que personne que mon Rob ne contenoit aucune préparation mercurielles, et qu'il étoit même physiquement impossible qu'il en renfermât: ils ignoroient encore moins que la commission n'avoit pas cessé un moment de me donner des témoignages d'estime et de confiance: mais ils parloient à des hommes foibles qui alloient audevant de l'imposture: le délai du jugement, dont ceux-ci ignoroient les motifs, ajoutoit quelque poids à leurs perfides insinuations: et ils se consoloient de l'ignominie dont ils seroient couverts à l'avènement de la lumière, par le mot: calomniez toujours, la blessure se ferme, mais la cicatrice reste.

C'est au milieu de cette attente générale, long-tems trompée, que parut une brochure du docteur Bucquet, ayant pour titre: *Rapport sur le Rob anti-syphilitique*: on se la com-

munique avec empressement; les hommes de bonne foi y voient l'éloge raisonné de mon spécifique, les malveillans induits volontairement en erreur par l'intention, que manifeste l'auteur de ne point fronder trop ouvertement les préjugés du tems, commentent cet écrit au gré de leur haîne: je soumettrai un jour ce rapport à un examen aussi impartial, que si l'objet en étoit étranger à ma cause: je me contenterai d'observer ici que l'extrême circonspection du docteur Bucquet ne lui a jamais fait faire un pas rétrograde vers les opinions de mes ennemis: il étoit trop éclairé, pour ne pas saisir les avantages d'un spécifique, dont il avoit suivi les épreuves et signé les succès: d'ailleurs, ses connoissances en chymie l'assuroient intérieurement, que les procédés ingénieux dont il avoit fait usage pour trouver du mercure dans le Rob, auroient démontré sa présence s'il y avoit existé: aussi déclare-t-il par-tout, avec franchise, qu'aucun de ses résultats ne lui a présenté de combinaisons de végétaux avec une préparation mercurielle: l'unique tribut qu'il paye aux préjugés du tems, c'est que ses connoissances en analyse ont pu être mises en défaut, par une manière inconnue jusqu'à présent de déguiser dans une liqueur sucrée la présence du mercure. Il ter-

mine sa brochure en annonçant que bientôt le public éclairé par le résultat des expériences de la nouvelle commission, n'aura plus de doute sur la vérité de mes assertions.

Enfin le jugement de la Société interveint : il est du 19 avril 1780, et cette compagnie savante l'a fondé sur la cure radicale de six malades choisis, parmi les plus désespérés des hôpitaux de la capitale : cure opérée sous les yeux des commissaires, avec le Rob, qu'ils avoient eux-mêmes préparé.

Les conclusions renferment quatre articles, que je vais transcrire litéralement.

« *La Société pense, 1°. que le Rob, tel qu'il* » *a été préparé, ne contient point de Mercure.*

» *2°. Que le remède et la méthode peuvent* » *guérir les maladies vénériennes confirmées et* » *désespérées;*

» *3°. Que cette méthode n'exclud point les* » *traitemens particuliers accessoires, les pré-* » *cautions et les modifications relatives aux cir-* » *constances, qu'il est impossible de désigner,* » *et qui doivent être laissées à la prudence du* » *médecin :*

» *4°. Que ce remède, ne contenant point de* » *mercure, peut devenir sur-tout utile, dans les* » *cas où l'on auroit quelque inconvénient à crain-* » *dre de l'usage, soit intérieur, soit extérieur*

» *des préparations mercurielles : tel que seroit ,*
» *par exemple , une complication des virus véro-*
» *lique et scorbutique , etc.* »

D'après un examen aussi approfondi du Rob anti-syphilitique, examen précéde de tant d'analyses chymiques, accompagné de tant de cures prodigieuses, opérées sous les yeux et par les mains d'hommes que d'anciens préjugés invitoient le plus à s'en défier, je puis donc tirer la conséquence, qu'il existe dans la classe des végétaux un spécifique supérieur à toutes les préparations mercurielles, et qui opère la cure radicale de toutes les maladies vénériennes les plus désespérées.

Le rapport de la Société de Médecine, du 19 avril 1780, acheva de légitimer la confiance dont on m'honoroit, soit en France, soit dans les pays étrangers

Je fus chargé, le 1er. avril 1781, par le Ministre Sartine, de fournir mon Rob pour le service des vaisseaux et de tous les hôpitaux de la marine: depuis vingt ans ce service n'a jamais été interrompu: ce témoignage d'estime de la part du Gouvernement, fut renouvelé le 8 août 1788, par la Luzerne, alors Ministre de la marine, et l'a été par tous ses successeurs jusqu'à ce jour.

La Révolution vint consoler les François, qui

qui gémissoient sous les abus de l'ancien régime, et le nouveau Gouvernement, à qui l'humanité est chère, ne m'a point retiré la confiance dont j'ai été honoré jusqu'à ce jour.

Le premier décadi de frimaire, l'an II de la République, sur le rapport du chef des bureaux civils, préposé aux approvisionnemens de l'Empire François, le citoyen *Dalbarade*, alors Ministre de la marine, me chargea de continuer à fournir du Rob anti-syphilitique dans tous les ports, pendant le cours de la guerre.

Le 9 vendémiaire de l'an III, sur le rapport de la Commission de commerce, le Comité de Salut Public, qui représentoit alors le Gouvernement François, me donna la liberté d'exporter mon remède, par-tout où l'intérêt de l'humanité l'exigeroit, et ordonna aux employés des douanes, d'en laisser sortir les caisses, sans acquit à caution.

« *Sur le rapport de la Commission du com-*
» *merce, d'après les motifs et considérations*
» *qui y sont énoncés, le Comité de Salut Public*
» *arrête que le citoyen* BOYVEAU LAFFECTEUR,
» *médecin, pourra exporter de la République,*
» *telle quantité qu'il voudra, de son remède en*
» *bouteilles de pinte, pesant chacune trente-deux*
» *onces.*

» *Les employés aux bureaux des douanes lais-*

» *seront sortir lesdites bouteilles, sans exiger*
» *d'acquits à caution, le citoyen* LAFFECTEUR
» *en étant dispensé par ces présentes.*

» *Les membres du Comité de Salut Public,*
» R. LINDET, TREILLARD, ESCHASSÉRIAUX,
» CARNOT, THURIOT, J.-F.-DELMAS,
» MERLIN (D. D.) ».

Depuis cette époque, j'ai eu des témoignages très-flateurs et souvent répétés de la confiance du Gouvernement: on pourra en juger bientôt par quelques procès-verbaux des cures que j'ai opérées sur des vénériens désespérés, à l'invitation du Ministre de l'intérieur et des membres du Directoire.

D'après des témoignages aussi authentiques, ne doit-on pas être surpris du déchaînement d'une foule d'Empyriques, qui s'irritoient tous des succès qu'ils ne pouvoient obtenir avec leur poison? Ceux qui ne guérissoient pas avec leurs sudorifiques, disoient que le Mercure étoit la base de mon spécifique: ceux qui tuoient avec leurs préparations mercurielles, prétendoient que mon Rob, tiré du règne végétal, ne faisoit que pallier le mal sans le guérir: les uns achetoient mon remède et faisoient des cures avec lui, pour donner au leur quelque sorte de célébrité; d'autres, comme Lioult, se prétendoient inventeurs du vrai Rob anti-syphilitique,

décrioient le mien, et me rendoient garant de leurs fratricides et de leurs espèces d'assassinats.

Il y a eu parmi les hommes de l'art, des attaques un peu plus adroitement dirigées; la plus perfide a été celle d'annoncer solemnellement, dans divers ouvrages, qu'ils avoient décomposé mon remède, et d'en publier hardiment la prétendue recette, afin d'en grossir les formules des Pharmacopées: c'est ainsi que le Docteur Desbois de Rochefort, qui a fait avec des livres, mais non avec de la raison et de l'expérience, un *Cours élémentaire de matière médicale*, affirme que mon Rob n'est, sous un autre nom, que le *Syrop du Cuisinier*: heureusement cette absurdité ne fera pas fortune, parce que l'ouvrage imprimé après la mort du médecin, n'a eu qu'un très-petit nombre de lecteurs.

Il n'en est pas de même du traité complet des maladies Syphilitiques de Swediaur; il a été lu, parce qu'il promettoit d'être complet, parce qu'on y trouve en effet des détails qui ne se rencontrent point ailleurs, parce que la partie historique, quoique compilation un peu indigeste, annonce des recherches; or comme ce livre a une sorte de poids dans les annales de la médecine, je dois m'étendre un

peu plus sur l'assurance avec laquelle il fait revivre, en d'autres termes, la calomnie oubliée de Desbois de Rochefort.

Swediaur prétend d'abord (a) (et il le prétend tout seul) que le Rob n'est autre chose que *l'Arundo phragmites* de Daleschamp, réduit en syrop, et il a bien raison d'ajouter que ce végétal n'a pas une grande vertu pour guérir les maladies vénériennes; peu m'importe que Swediaur prétende avoir mon secret, qu'assurément je ne lui ai pas donné, et que les Commissaires de la Société de médecine, les plus respectables des hommes, ont presque tous emporté avec eux dans la tombe : ce secret, tel qu'il l'annonce, ne contribuera certainement, ni à la perfection de l'art, ni à sa propre fortune.

Mais à cette absurde assertion, Swediaur ajoute une imputation un peu plus odieuse, et qu'il est de mon devoir de détruire.

« On a, dit-t-il, vanté, sur-tout en France, » une composition sous le nom de *Rob anti-* » *syphilitique de Laffecteur*; on a même pré- » tendu, et des médecins de la faculté de » Paris, ont fait accréditer que ce remède » guérit les maladies vénériennes dans tous

---

(a) *Traité complet des maladies Syphilitiques*, tom. II. chap. XI.

» ses degrés, sans mercure. Je ne veux point
» nier des faits attestés par des personnes res-
» pectables.

Jusqu'ici je n'ai point à me plaindre ; mais cette espèce de justice que l'auteur me rend, n'est qu'une formule oratoire très-adroite, pour faire passer à l'ombre de sa prétendue bonne-foi, la plus hardie des imposture.

« D'un autre côté, ajoute Swediaur, je dois
» à la vérité de dire que j'ai vu plusieurs cas,
» où les malades réduits par le régime sévère,
» pendant l'usage de ce Rob, sembloient être
» délivrés de leurs anciens maux syphilitiques ;
» mais après avoir retourné à leur diete ordi-
» naire, et avoir repris leurs forces naturelles,
» ils étoient de nouveau affectés de symptô-
» mes syphilitiques, qui paroissoient tels qu'ils
» étoient auparavant : beaucoup s'en trouvent
» guéris radicalement, après avoir fait usage
» auparavant, d'un traitement mercuriel com-
» plet : mais je crois qu'il y a peu de malades
» qui soyent guéris radicalement par l'usage
» de ce remède seul, sans l'usage précédent
» du mercure (a) ».

(a) On croit entendre le Docteur Anglois, dire aux malades, payez-moi pour vous donner du Mercure qui ne vous guérira pas. Puis vous prendrez du Rob qui vous guérira.

Combien une raison sévère trouveroit dans ce peu de lignes, d'erreurs odieuses, de contradictions et d'absurdités!

Il sembleroit, à entendre Swediaur, qu'une diète sévère, sans l'intervention même du Rob, auroit suffi plusieurs fois pour faire disparoître, du moins pendant quelque tems, les maux vénériens: mais si cela étoit, la diète prolongée pendant un très-grand intervalle de tems, épuiseroit donc, à la longue, tous les miasmes de cette terrible contagion, et il suffiroit de vivre comme les Anachorètes de la Thébaïde, pour se guérir radicalement d'un mal assez enraciné, pour que le Sublimé-Corrosif lui-même, n'ait pas toujours assez de vertus pour le déraciner. Il est difficile d'avancer un principe aussi faux, aussi extravagant, et enfin, aussi contraire à tous les axiômes de la médecine.

« *Beaucoup de malades, dit mon critique, se* » *trouvent guéris radicalement* (avec la Rob), » *après avoir fait usage auparavant, d'un trai-* » *tement mercuriel complet* ». Mais si cela est, les préparations mercurielles sont donc insuffisantes? Le Rob est donc le seul spécifique qui guérisse sans danger, et sur-tout avec sûreté, et dans les cas désespérés?

« *Mais je crois qu'il y a peu de malades qui* » *soient guéris radicalement par le Rob, sans* » *l'usage précédent du Mercure* ».

Swediaur a dit, dans le paragraphe précédent, que, suivant les médecins de la faculté de Paris, le Rob guéri les maladies vénériennes dans tous ses degrés, sans Mercure; et il ajoute, qu'il ne veut point nier des faits attestés par des personnes respectables. Actuellement il nie ces faits, et croit que, sans un traitement mercuriel qui précède l'usage du Rob, celui-ci ne sauroit guérir : à qui ajouter foi, du Swediaur de la phrase actuelle, ou du Swediaur du premier paragraphe?

D'ailleurs, si le critique suivoit le cours de mes traitemens, s'il avoit assisté à toutes les expériences faites depuis vingt-deux années, par ordre du Gouvernement, s'il lisoit les procès-verbaux qui sont à la fin de mes *Observations*, il se convaincroit, s'il étoit de bonne foi, que la moitié de mes malades ont été guéris à la première apparition des symptômes vénériens, et sans avoir subi aucun traitement préliminaire par le Mercure.

Je termine cette réponse par une observation sur le trait injurieux de Swediaur, où il affirme qu'il a vu des malades guéris, non par le Rob, mais par la diète, se trouver, en reprenant leur ancien régime de vie, affectés des mêmes symptômes vénériens qu'ils avoient auparavant.

Si je ne guéris que par la diète, il est bien

évident que le régime diététique cessant, le virus syphilitique doit reparoître; mais jamais je n'ai été assez absurde, ni mes Commissaires non plus, pour prétendre guérir par la diète, une maladie aussi enracinée : le régime n'est nécessaire dans mon traitement, que pour ne pas rendre inutiles les effets du Rob; mais c'est le Rob seul qui guérit : et quand des malades ont été guéris par le Rob, ils le sont radicalement, quoiqu'en dise Swediaur, qui prétend *avoir vu le contraire* (a).

Cette guérison radicale, comme personne ne le conteste sans doute, dépend de la fidélité avec laquelle on suit le traitement imposé, et sur-tout, du soin qu'on prend de ne point se laisser inoculer de nouveau la maladie terrible dont on cherche à se délivrer : il est bien évident que dans ces deux cas la rechûte est inévitable, parce qu'alors le malade n'a pas voulu guérir.

Mais un malade qui ne s'est point écarté du régime prescrit, et qui est resté sage, n'a rien à redouter; c'est même cette certitude d'avoir anéanti le virus vénérien, qui met ma méthode au-dessus de toutes celles qu'on a adopté

(a) Ce que je lui défie de prouver.

jusqu'à ce jour, pour la guérison des maladies vénériennes.

J'ai peut-être mis un peu trop d'importance dans ma réponse à la critique de Swediaur : il est certain que cet écrivain a très-peu de poids dans l'histoire de son art : son livre n'annonce point qu'il ait avancé d'un seul pas les progrès de la médecine, ni ses succès dans l'art de guérir : d'ailleurs, les satyres indécentes contre le Docteur Hunter, dont il a parsemé son ouvrage, doivent consoler l'homme de bien, des traits qu'il partage avec ce beau génie; Londres a vu avecune surprise mêlée d'indignation, l'officier de santé ambulant, qui n'avoit de célébrité, ni par ses écrits, par ni sa pratique, s'acharner sur le premier médecin de l'Angleterre, surcelui qui, dans nos tems modernes, semble partager l'empire de son art, avec Astruc Boerhaave et Petit, etc.

QUATRIEME PARTIE.

QUATRIEME PARTIE.

THÉORIE

DE LA GONORHÉE,

ET MÉTHODE POUR SA GUÉRISON.

L'ANTIQUITÉ n'entendoit point par le mot de Gonorhée, la maladie vénérienne commençante, à laquelle nous avons donné ce nom; l'étymologie Grecque, ne désigne par ce terme qu'un écoulement de semence; et un flux pareil, a quelque dégré de virulence qu'il parvienne, n'a point lieu après une jouissance suspecte: c'est un fait reconnu aujourd'hui par tous les gens de l'art qui ont consacré à ce genre de maladie, leurs vieilles recherches.

L'erreur que produit cette dénomination, a engagé quelques médecins à en substituer une, plus faite pour caractériser le mal qu'elle représente: comme la matière de l'écoulement n'est au fond qu'un véritable mucus, chargé

en couleur et augmenté en quantité ; tout en adoptant l'étymologie Grecque, *Pichilera* appelé la maladie Myxhorhée (a), et d'autres auteurs Blennorhagie (b).

Malheureusement les hommes les plus accrédités changent rarement la grammaire populaire: on s'est obstiné a désigner, sous le nom de Gonorhée, l'écoulement du mucuspar les organes générateurs, au premier période de la contagion vénérienne, et il faut bien se conformer à cet usage absurde, afin de se faire entendre.

L'officier de santé Teytaud qui nous a donné un des ouvrages les plus étendus et les plus précieux sur la Gonorhée (c), en admet un grand nombre de variétés, sur lesquelles il n'est point indifférent, pour éclairer cette partie de la théorie, de consacrer quelques paragraphes de ces préliminaires.

Diverses espèces de gonorhée.

La gonorhée (d) est interne ou externe, c'est-

(a) *Mémoire sur les maladies contagieuses*, pag. 109.

(b) *Traité complet des maladies syphilitiques*, tom. I pag. 2.

(c) *Traité de la Gonorhée et des maladies des voies urinaires*, troisième édition, de l'an VI, pag. 73.

(d) Cette maladie, après un commerce suspect, est

à-dire qu'elle a son siège dans l'intérieur de l'urètre, ou qu'elle attaque le gland ou l'intérieur du prépuce.

Il y a des Gonorhées internes, qui sont bénignes, et d'autres accompagnées de malignité.

La Gonorhée bénigne peut avoir pour cause l'usage immodéré de la bière, l'abus des jouissances, la masturbation, ou même la simple malpropreté : ces symptômes ne sont pas très-effrayans, la douleur est moins forte en rendant ses urines, le flux n'est point sanguinolent, et l'érection est moins pénible et moins douloureuse : le docteur Doussin du Breuil a fait un ouvrage estimé, sur cette espèce de gonorhée sans virus, et comme elle ne fait pas l'objet particulier de mes Recherches, j'y renvoye mes lecteur.

La Gonorhée interne, maligne ou virulente, que je guéris avec une modification particulière du Rob, est produite par le levain syphilitique.

Celle-là est accompagnée de mouvement fé-

---

le symptôme le plus commun, le plus douloureux et souvent le plus rebelle aux remèdes ordinaires. Elle dégénère quelquefois en vérole confirmée, malgré tous les efforts des médecins qui n'ordonnent pas, à leurs malades, la modification du Rob.

brile, de spasme, d'inflammation, de gonflement au périné, d'engorgement aux glandes inguinales : une matière jaune, verdâtre ou sanguinolente, coule abondamment par le canal de l'uretre, le malade n'urine qu'avec des douleurs aigües et quelquefois lancinantes, le gland rougit et quelquefois l'ouverture se gonfle, et se tuméfie, l'érection tourmente, et les accidens s'aggravent lorsqu'on néglige d'y remédier promptement.

Cette gonorhée virulente se nomme sèche, lorsqu'il n'y a que très-peu, ou point du tout d'écoulement : alors, le virus fixé sur les glandes du canal, n'amène qu'une sorte de phlogose érésipélateuse, qui n'est presque point accompagnée de matière puriforme : mais les symptômes ne font souvent qu'en redoubler de violence : quand le mal est porté à son dernier période, les glandes du canal de l'uretre, la prostate, tous les vaisseaux même de l'organe, et le gland éprouvent le gonflement le plus douloureux : l'urine ne sort qu'avec des difficultés extrêmes, et quelquefois se suprime totalement ; cet état de crise devient plus alarmant par une fièvre symptômatique qui ne finit qu'avec les remèdes indiqués.

Une Gonorhée virulente infiniment plus rare est celle qu'on appele humide : l'écoulement s'y fait

fait avec abondance, mais sans douleur : le malade n'y éprouve aucune difficulté d'uriner, et n'est pas tourmenté d'érections involontaires : on ne distingue cette espèce de Gonorhée bénigne, que par la couleur jaune ou verdâtre de l'écoulement, et par la nécessité de la combattre avec un spécifique approprié aux maladies vénériennes.

En général, les Gonorhées virulentes, surtout dans la jeunesse, où le sang aisé à s'embrâser, donne au virus plus d'intensité, s'annonce, mais graduellement, avec toute sa violence : outre les symptômes dont j'ai parlé, quelquefois la verge se recourbe; et on appele Cordée, cette espèce de Gonorhée; d'autrefois, l'écoulement se supprime de lui-même, le scrotum se tuméfie, ainsi que les testicules; alors on dit qu'elle est tombée dans les Bourses : ce dernier accident demande de prompts secours, pour éviter des suites fâcheuses d'opérations douloureuses, ou l'impuissance (a).

(a) La saignée, les bains, les lavemens et les cataplasmes émolliens, renouvellés trois fois dans vingt-quatre heures, et les boissons rafraîchissantes, sont des moyens efficaces en pareil cas. Quand la fièvre et l'inflammation sont calmées, on mettra un demi grain d'émétique dans une pinte de ces boissons, pour

Quand une Gonorhée virulente a été négligée ou mal guérie, elle devient Chronique : elle consiste dans un écoulement continuel, mais foible, d'un jaune pâle, sans douleur au passage des urines ou dans l'érection ; ce flux devient beaucoup plus sensible le matin en s'éveillant, ou lorsqu'on se livre à quelque excès : les femmes confondent quelquefois cet écoulement gonorhique avec les fleurs-blanches ; mais l'homme de l'art, quand il connoît les passions de la malade et le genre de vie qu'elle mène, s'y trompe rarement.

La gonorhée virulente externe, à son siège dans les glandes sebacées, qui entourent la racine du gland et du prépuce dans les hommes, et celles des grandes et des petites lèvres chez les femmes : l'écoulement, plus abondant que dans la Gonorhée interne ordinaire, a une couleur jaune, quelquefois verte, paroît épais suivant le dégré d'inflammation, et s'annonce par une odeur d'une grande fétidité : il n'est pas rare de voir alors de petits chancres se former autour du gland et dans l'intérieur du prépuce : le gonflement de ces deux parties

---

prendre à jeun, pendant quatre à cinq jours, pour amener le dégorgement des Parties.

produit bientôt un Phymosis ou un Paraphimosis, et le mal, à ce période, exige les ressources de l'art pour empêcher la gangrène (a).

Siège et cause de la Gonorhée virulente.

Les hommes de l'art, depuis trois cents ans, c'est-à-dire, depuis le fameux voyage de Colomb aux Antilles, ont varié sur la fixation du vrai siège de la Gonorhée; les uns ont prétendu qu'elle prenoit naissance sur les vésicules séminales; d'autres, aux canaux déférens; il y en a qui en fixent le principe morbifique à la prostate, et quelques-uns au bulbe de l'uretre: une théorie plus approfondie, des expériences faites avec plus de soin, semblent nous assurer aujourd'hui que la Gonorhée naissante se manifeste, d'abord à l'entrée du canal, vers la base du gland, dans la partie évasée que l'anatomie désigne sous le nom de fosse naviculaire.

On n'a pas été moins partagé sur la cause de l'écoulement que sur son siège, et cette diversité d'opinions, en amenant des traitemens con-

---

(a) Voyez la note précédente; employez les moyens indiqués, mais sans émétique.

traires, a reculé la théorie de cette partie de la médecine.

Une grande partie des gens de l'art a cru long-tems que ce flux de matière puriforme, n'étoit autre chose qu'un écoulement de liqueur séminale, et c'est même ce qui a déterminé la désignation Grecque, si impropre, du nom de Gonorhée.

Un peu de réflexion sur l'économie animale, dut cependant détruire ce préjugé: il y a des Gonorhées qui durent plusieurs années, avec plus ou moins de force; et quel est l'homme, fut-il Hercule, le Maréchal de Saxe ou Mirabeau, qui pût supporter si long-tems la perte de cette précieuse partie des principes de la vie, qu'on appele le fluide séminal? La centième partie d'une pareille déperdition, dans les infortunés qui s'accoutument à des jouissances solitaires, les conduit à la consomption dorsale, au marasme et à la mort.

Au reste, il y a dans les annales de la médecine, un fait sans réplique contre cette théorie; c'est que le Docteur Arnaud, et l'officier de santé Teytaud, ont traités des unuques, de la Gonorhée (a).

(a) *Traité de la Gonorhée*, page 103, texte et note.

Les causes des écoulemens chroniques, attribuées aux tumeurs lymphatiques, dans l'intérieur du canal de l'uretre, ou au rétrécissement accidentel de sa membrane : celles qu'on suppose amenées par le rétrécissement du sphineter des orifices excréteurs, des glandes, par l'ulcération de la vessie ou par la *migration* du flux hémoroïdal, sur le système vasculeux des parties génitales, n'ont guères plus de fondement ; ou bien ces causes n'existent pas dans le principe de la maladie, ou bien, s'il est difficile d'en contester la présence, ce ne sont que des causes secondaires qui agissent simultanément, avec la cause primordiale que je ne tarderai pas d'indiquer.

L'opinion qui, jusques vers le milieu de ce siècle, sembloit la plus vraisemblable, et que la très-grande majorité des gens de l'art avoit adoptée, est que la matière de l'écoulement *Gonorhique* vient d'un ou de plusieurs ulcères dans le canal de l'uretre.

Quelques expériences faites à Londres, dans l'hyver de 1749, ont amené depuis les médecins qui raisonnent leur théorie médecinale, à faire naître la matière de cet écoulement, de l'inflammation, et non de l'ulcération du canal de l'uretre.

Ces expériences furent répétées quatre ans

après, par le Docteur Hunter, un des hommes qui a écrit d'une manière plus originale sur les maladies vénériennes (a): instruit que sur huit hommes exécutés, il y en avoit deux atteints d'une Gonorhée très-virulente, il se procura leurs cadavres, et après l'examen le plus scrupuleux, il trouva leurs organes générateurs un peu plus rouges, sur-tout proche du gland, mais sans aucune trace d'ulcères: l'anatomiste *Gataker* réfléchit sur ce fait important, et publia, en 1754, un ouvrage où il prouva, par le méchanisme de notre organisation, que le flux *Gonorhique* ne venoit point d'un ulcère: depuis, on a prouvé jusqu'à l'évidence, que cet écoulement, quand il étoit vénérien, provenoit de la sécrétion de l'humeur muqueuse des glandes, occasionnée par l'irritation de la membrane interne de l'uretre, et comme tout s'explique naturellement d'après ce principe, la dialectique conduit à l'adopter.

On objecte que quelquefois on a trouvé des points d'ulcération sur le canal; mais comme je l'ai déjà fait entendre, ce n'est qu'une cause secondaire, qui vient de ce que le malade a été

(a) Voyez traité des maladies vénériennes, traduit de l'Anglois, par Audiberti, édit. de 1787, pag. 32.

mal traité, qu'il s'est exposé à de nouveaux danger savant d'avoir fait disparoître la trace des anciens, et que le virus s'est compliqué avec d'autres affections morbifiques, qui n'avoient avec lui qu'un rapport éloigné (a).

La Gonorhée, dans la théorie la plus sage, n'agit sur la membrane interne de l'uretre, que comme le catarhe, sur la membrane pituitaire: dans l'un et dans l'autre cas, l'irritation des membranes produit l'écoulement muqueux qui les caractérise (b); mais quand le catarhe est négligé, l'humeur âcre et corrosive qu'il attire, fait des gerçures à la peau extérieure des narines et des lèvres, qui les excorie et les couvre d'ulcères; il en est de même de l'humeur infiminent plus délétère, qui parcourt la membrane de l'uretre; comme le virus, abandonné à son activité, y contracte un plus grand dégré d'acrimonie, il n'est pas surprenant qu'à force de corroder le canal, il y produise, à la longue, des ulcères.

Mais si un médecin instruit, prévient à propos les ravages du virus vénérien, dans

---

(a) Telle que des dartres rentrées, qui se portent sur le canal, et y forment une espèce de cautere plus désagréable que dangereu.

(b) C'est ce qui, avec raison, quoiqu'en plaisantant, a fait appeler la Gonorhée: *Rhume Ecclésiastique.*

l'organe générateur, il est constant qu'il arrêtera les effets dangereux de la sécrétion de l'humeur muqueuse des glandes, sans être jamais réduit à guérir les ulcères.

La nature de la Gonorhée une fois établie, son siège fixé, le principe de l'écoulement se détermine ; il est bon de s'arrêter quelques momens sur la manière dont la maladie exerce sa fatale influence.

Ce qui doit allarmer tout être honnête qui s'expose à un commerce suspect, c'est que jamais on est sûr du tems déterminé, où le virus acquis se dévelope : ce qui expose un mari à nfecter, sans le savoir, sa femme ; une épouse coupable, à faire partager, malgré elle, à son époux, les fruits amers de son infidélité.

Dans toutes les maladies vénériennes, et surtout dans la Gonorhée, il se passe toujours un certain intervalle de tems, entre l'inoculation du virus, et sa manifestation au dehors ; il y a des occasions où le virus, infiniment actif, fait son effet en très-peu d'heures : les périodes les plus ordinaires, sont entre deux et douze jours ; mais Hunter a vu des malades infectés, ne s'appercevoir de l'écoulement Gonorhique, qu'au bout de six semaines (a).

(a) *Traité des maladies vénériennes*, pag. 34.

L'inflammation des organes, où dans les deux sexes, le virus vénérien s'est arrêté, est le principe primitif de la Gonorhée : la douleur qui l'accompagne, et la formation de la matière purulente qui la suit, produisent alors un changement dans les sensations du malade; il éprouve quelquefois un mal-aise pareil à celui que fait naître sur mer, le roulis d'un vaisseau ou son tangage; il sent, aux environs du pubis, une sorte de lassitude, cette espèce d'affaissement s'étend jusqu'aux testicules, qui bientôt arrivent à un tel état d'irritation, qu'il faut les suspendre pour prévenir leur gonflement.

GONORHÉE TESTICULAIRE DE L'HOMME.

C'est celle dont je viens de parler, et qu'on appele, dans la langue vulgaire, *Gonorhée tombée dans les Bourses* : il est rare que le gonflement se présente sur plus d'un testicule : quelquefois semblable à l'humeur de la goute, il semble se jouer de l'un à l'autre, de manière que quand la tuméfaction du premier diminue, l'autre s'engorge et augmente de volume : la tumeur est d'ordinaire à son plus haut dégré de tension, vers le cinquième ou le sixième jour, et si l'on n'y apporte de prompts remèdes, on

éprouve des douleurs lancinantes : quelquefois la fièvre s'y joint avec la colique néphrétique, et les vomissemens (a).

Diverses causes produisent ou aggravent ces accidens ; quand on a contracté quelque affection vénérienne, les lotions avec l'eau froide, les injections avec des liqueurs âcres ou astringentes, l'abus de la jouissance, la masturbation, quelquefois même le simple exercice du cheval, de la danse ou des armes, sur-tout quand on n'a pas la précaution de porter un suspensoire.

La modificatiou de mon Rob Anti-Syphilitique, fait disparoître peu-à-peu, tous ces accidens, quelque grave qu'ils paroissent : cependant, quand le danger est urgent, il est convenable d'y joindre des précautions accessoires : tels sont la position horisontale du malade dans son lit, l'usage du suspensoire, une saignée modérée, des demi-bains, des boissons délayantes et des lavemens émolliens (b).

Gonorhée de la femme.

Le sexe est sujet à deux écoulemens contre nature, l'un (le seul qui nous occupe en ce

---

(a) Voyez la note de la page 125.
(b) *Ibid.*

moment) est virulent, et dérive d'une cause vénérienne, l'autre n'a rien de vénérien dans son origine, et porte le nom de fleurs-blanches.

Le Docteur Hunter supose que le siege de la Gonorhée des femmes, peut se trouver dans l'uretre, aux grandes lèvres, sur les nymphes et aux clitoris, mais ce sont des cas singuliers: dans le cours ordinaire de cette maladie vénérienne, le mal se fixe primitivement à l'entrée du vagin et aux glandes botriforme, qui sont placées entre le vagin et le meat urinaire.

La Gonorhée virulente semble en général, plus difficile à traiter dans les femmes que chez les hommes, et cette difficulté augmente lorsqu'elles sont mères ou susceptibles de le devenir.

Le mal s'annonce avec les mêmes symptômes dans les deux sexes, mais les accidens, dans celui que la nature a fait le plus foible, ont d'ordinaire beaucoup moins de violence (a).

La Gonorhée des femmes se guérit comme celle des hommes, avec la modification du Rob: lorsque ne connoissant pas ce spécifique,

---

(a) Quelquefois les femmes ont cette maladie sans le savoir, sur-tout, si elles ont habituellement des fleurs-blanches, qu'elles confondent souvent avec un écoulement vénérien.

elles employent des préparations mercurielles, qui font manquer leur guérison, ou qu'elles s'infectent de nouveau avant que leur traitement soit terminé, il leur arrive quelquefois de voir dégénérer leur écoulement en Gonorhée habituelle, accident d'autant plus rebelle aux moyens ordinaires, que l'âcreté d'une sécrétion contre nature, qui se perpétue, maintient le vagin dans un état continuel de phlogose, et y amène des ulcères.

Cette Gonorhée habituelle est d'autant plus opiniâtre, qu'elle se combine avec les fleurs-blanches: alors ces deux écoulemens deviennent vénériens, et il faut les traiter avec le même remède.

Il est arrivé plus d'une fois que le siege de cette Gonorhés habituelle s'est déplacé, par l'usage téméraire des astringens; alors, la malade a éprouvée les accidens les plus étranges: on en connoît qui sont devenues sourdes, d'autres aveugles: il est important de ramener, alors, le mal à son siege ordinaire, avant de songer à le faire disparoître tout à fait.

Stranguries.

Le flux long-tems prolongé d'une matière purulente, détermine, à la longue, des rétré-

cissements dans les parois du canal de l'uretre; ce qui amène la difficulté du passage, et quelquefois la rétention totale des urines.

On s'apperçoit de ces Stranguries, par la petitesse du jet des urines, par leur bifurcation, par leur sortie en spirales, en forme de tire-bouchon ou d'arrosoir.

La Strangurie n'est pas toujours complete; alors on appele le mal Dysurie: c'est une difficulté d'uriner, accompagnée de douleur, parceque le fluide en passant, semble brûler le col de la vessie et l'uretre: la Strangurie portée au dernier période, amène l'ischurie ou la suppression totale de l'urine, dans les reins ou dans la vessie; cette situation du malade est effrayante; car si on n'employe pas à propos les ressources de l'art, la fièvre survient avec les vomissemens: la sueur et la respiration contractent une odeur fétide d'urine, les mouvemens convulsifs se manifestent, et l'on ne cesse de souffrir qu'en cessant de vivre.

Dans les Stranguries dégénérées, ou les remèdes anti-vénériens, les demi-bains et les injections opèrent d'une manière trop lente, on ne peut se dispenser de recourir à l'usage des sondes et des bougies (a).

(a) Voyez le bel ouvrage *de la médecine opératoire* de Sabatier, tom. II page 176.

Dépot et fistules urinaires.

Des Stranguries négligées, ou mal guéries, naissent l'ulcération et le déchirement de la membrane interne de l'uretre, cause immédiate des dépôts urinaires; quand ces dépôts s'ouvrent dans l'intérieur, soit d'eux-mêmes, soit par l'introduction de la sonde ou des bougies, la plaie étant simple, les résultats n'en sont pas dangereux, mais lorsqu'ils perçent au dehors, ils sont suivis de fistules plus ou moins compliquées, et parconséquent plus ou moins difficiles à guérir.

On ne peut se dissimuler que dans tous ces accidens, la coustitution du malade ne soit singulièrement affectée; à mesure que l'économie animale se désorganise, les frissons surviennent, les accès de fièvre, les mouvemens spasmodiques: et il n'est pas rare, quand le sang du malade est déjà vicié, de voir les dépôts fistuleux se terminer par la gangrène.

Il est très-important, tout en délivrant, l'intérieur du vice vénérien, qui a été le germe de la Gonorhée, de s'occuper avec activité à désobstruer le canal de l'ureire, afin de détruire la fausse route par où s'épanchent les urines: les anciens hommes de l'art employoient à cet

effet, des méthodes cruelles, telles que les sondes cannelées, les caustiques ou mêmes les opérations chirurgicales : c'étoit forcer la nature, et non en seconder les vues ; aujourd'hui, grace à une théorie tutélaire, née d'heureuses expériences, les instrumens meurtriers entrent peu dans la cure des fistules et des dépôts : on se contente d'employer des sondes, des bougies qui dilatent le canal, en écartant les fibres de la membrane, compriment les bords de la fistule, et par la supuration qui en résulte, amènent insensiblement la guérison.

Les fistules récentes cèdent sans peine à ce mode de traitement, il faut un peu plus de persévérance pour les fistules invétérées : la cure n'est infructueuse que quand le mal se complique avec un vice scrophuleux, qui s'oppose à la cicatrisation de l'ulcère.

Les accidens de ce genre sont plus rares dans le sexe que chez les hommes, et il est plus aisé d'y remèdier parceque le canal de l'uretre féminin étant court, large et peu courbé, rend plus facile l'introduction de la sonde ou celle de la bougie.

Ophtalmie vénérienne.

Cette maladie des yeux est quelquefois la suite d'une Gonorhée virulente, imprudem-

ment supprimée par l'usage indiscret des astringens, on par quelqu'autre moyen.

Il y a dans l'ouvrage curieux de Teytaud, une anecdote à ce sujet, bien faite pour faire trembler les hommes foibles qui adoptent les secrets populaires, ou les spécifiques de l'Empyrisme (a).

En 1786, un malade de Paris vient trouver cet officier de santé: il étoit atteint depuis deux mois, d'une ophtalmie rebelle à tous les traitemens ordinaires: il ne dissimula pas dans la cours de ses aveux, qu'il avoit eu une Gonorhée guérie en trois jours, et sans aucune espèce de régime, d'après le secret d'un invalide, qui consistoit à injecter dans le canal de l'uretre, un mélâge composé de trois quarts d'eau et d'un quart d'essence de Térébenthine: il étoit évident que cette Gonorhée avoit été répercutée; l'homme de l'art traita le malade avec des bougies destinées à rappeler dans l'uretre, le flux vénérien: l'expérience réussit: à mesure que l'écoulement Gonorhique se manifesta, l'inflammation des yeux s'affoiblit, et finit par disparoître totalement: alors on attaqua la Gonorhée elle-même, et le malade se trouva parfaitement guéri.

(a) *Traité de la Gonorhée*, page 272.

Les

Les ophtalmies vénériennes commencent par une humeur âcre, qu'un œil, et quelquefois tous les deux, distillent avec plus ou moins d'abondance.

Ensuite, la conjonctive s'enflamme, se tuméfie ; et il s'échappe des goutes de lymphe épaisse, mordicante et semblable à l'écoulement de la Gonorhée, qui ronge souvent le borde des panpséres et ses points lacrimaux.

Quand les remèdes ne sont pas appliqués à propos, le globe de l'œil se boursouffle et reste à demi-ouvert, parce qu'il ne sauroit être recouvert par les paupières.

Enfin, la *aornée devient* opaque, tombe par lambeaux, et il en résulte la cécité.

Il n'existe, pour tous ces accidens, quand ils ne sont pas parvenus à leur dernier période d'intensité, qu'une méthode de curation ; c'est de rappeler, d'après le procédé ingénieux de Teytaud, la Gonorhée dans le canal de l'uretre, et de faire marcher parallèlement le traitement interne du Rob modifié, où mieux encore de faire un traitement complet, comme dans les véroles confirmées.

Du chancre.

Les chancres vénériens sont des ulcères

ronds, et qui ont leur siège à la surface des organes sexuels.

Le chancre, dans l'homme, se montre particulièrement au gland, et sur-tout à la couronne, en dedans et en dehors du prépuce, au frein, quelquefois aussi à l'extrémité extérieure du canal de l'uretre, et sur le scrotum, et quelquefois sur le corps de la verge.

Les chancres, chez les femmes, occupent l'intérieur des grandes levres, les nymphes, le clitoris, les caroncules, et pénêtrent quelquefois dans l'intérieur du vagin.

Quand l'ulcère est peu profond, que les bords ne sont pas enflammés, que l'humeur qui en découle n'est point encore rongeante, il est d'une nature bénigne; le contraire arrive, lorsque les chairs sont dans un état perpétuel de phlogose, que le mal creuse et s'étend, qu'il en sort une matière âcre, mordicante et fétide.

Le chancre est presque toujours un symptôme de la maladie vénérienne confirmée; quand on le néglige, il fait, dans les parties naturelles des deux sexes, d'affreux ravages; il se réunit avec ceux qui l'avoisinent, pour ne former qu'un ulcère à grande surface, et rongeur dans tous ses points; il corrode le gland, et produit, dans le vagin, des carcinomes qui deviennent rebelles à tous les efforts de la médecine ordinaire.

Le traitement du chancre demande la plus grande circonspection, car quand on employe des remèdes trop actifs, il survient des accidents plus dangereux que le mal local qu'on vouloit faire disparoître.

Il a été un tems où les partisans de la médecine opératoire, prétendoient qu'on ne pouvoit guérir radicalement un chancre vénérien, que par le moyen des caustiques: on le touchoit alors, une ou deux fois en vingt-quatre heures, avec la pierre infernale; et les escarres, en se détachant successivement, faisoient de la base de l'ulcère, une plaie ordinaire et simple: mais outre les douleurs aiguës que produisoient un tel traitement, on a observé que souvent le virus survivoit à la chûte de l'escarre, et que le chancre ne disparoissoit que pour faire place à ces dangereux bubons qui sont encore plus difficiles à guérir.

Le chancre est, en général, plus aisé à traiter chez les femmes, à cause de la simplicité de structure de l'organe sexuel.

La vraie manière de traiter le chancre d'un caractère malin, dans les deux sexes, est, après une saignée que commande d'ordinaire l'état de phlogose de l'organe affecté, de faire marcher ensemble les remèdes internes et les remèdes locaux: on applique sur l'ulcère un

cataplasme émollient, et on se met à l'usage du Rob Anti-Syphilitique : le mal, quelqu'opiniâtre qu'il soit, cède toujours à ce mode simple de traitement; on guérit, au bout d'un terme fixe, sans secousses, sans accident, et sur-tout, sans le secours de cette terrible médecine opératoire, qui ne fait disparoître la douleur, qu'en la rendant plus lancinante, et n'arrive à la destruction du mal, qu'en mutilant la partie du corps qui en est le siège (a).

Du phimosis.

On donne ce nom à un accident qui accompagne quelquefois les chancres négligés; c'est un resserrement du prépuce, tel qu'il ne peut se renverser pour découvrir le gland : l'incision au prépuce, qu'on pratique vulgairement, est d'ordinaire insuffisante, car la blessure qu'on étend, ne sert qu'à donner une nouvelle surface à l'absorption du virus ; mais du moins, il ne faut

---

(a) Les bains locaux tièdes, avec une légère décoction de racine de Guimauve, de la charpie ou depe tites compresses trempées dans la même décoction, apliquée sur le mal, et renouvellée souvent, ont mieux réussi que toute autre chose; on peut ajouter à la Guimauve, une tête de Pavot blanc.

y avoir recours, que quand le mal s'annonce par les symptômes les plus violents, tels que des taches livides et gangréneuses sur le prépuce: l'incision, dans ce cas-là, semble commandée pour prévenir la destruction d'une partie de l'organe.

De simples cataplasmes de mie de pain, de graines de Lin ou de guimauve, suffisent dans la maladie commençante, pour arrêter ses progrès, jusqu'à ce que le remède interne le détruise.

Du paraphimosis.

C'est l'accident où le prépuce retiré derrière le gland, s'y contracte au point qu'on ne peut plus le ramener sur la partie qu'il est destiné à couvrir: dans le phymosis, le prépuce est particulièrement affecté; dans les paraphymosis, c'est le gland lui-même qui est étranglé, et alors le mal est bien plus dangereux, et c'est le cas d'inciser le prépuce, pour débrider la partie étranglée.

Il est d'autant plus important de remédier de bonne heure au paraphymoisis, qu'on a vu quelquefois le gland tuméfié, tomber en gangrène très-promptement.

L'eau à la glace, jettée par des Empyri-

ques, sur le gland, en diminue sans doute la turgescence, mais c'est en répercutant le virus vénérien dans toute l'économie animale, ce qui devient plus funeste au malade, que le mal local qu'on vouloit guérir.

La diète, les lotions fréquentes, et sur-tout le Rob, ôtent au paraphymoisis, quand l'inflammation est calmée, tout son caractère de malignité.

Du bubon.

C'est un des résultats immédiat du chancre et de la Gonorhée, quand on s'endort sur ses effets funestes; ce nom, synonyme en médécine à celui de *Poulain*, désigne le gonflement des glandes lymphatiques, des aines, qui tend à suppurer: le bubon vénérien n'attaque guères d'autre glande que celle des aines, et dans des cas très-rares, celles des aisselles (a).

Les glandes malades se tuméfient, deviennent douloureuses, dures, réniteuses, et surtout quand le Bubon est phelgmoneux; elles se dissipent par la résolution ou par la suppuration.

(a) Quelquefois aussi même, les glandes parotides.

Lorsque le Bubon est œdémateux, c'est-à-dire que la tumeur est si peu dure qu'elle conserve l'impression du doigt qui la comprime, il tend souvent, non à se résoudre ou a suppurer, mais à devenir carcinomateux, ce qui rend la cure infiniment difficile, avec les préparations mercurielles.

L'incertitude de la médecine devient encore plus grande, quand le Bubon est d'une nature squireuse : ce qui se reconnoît à sa rénitence, quoiqu'il soit sans pulsation, sans chaleur, et presque sans douleur et sans rougeur.

Hunter a cru que les Émétiques opéroient la résolution des Bubons, parce qu'ils agissoient, d'après le principe qu'une irritation en détruit une autre : il a proposé le Quinquina, comme le meilleur spécifique, quand l'inflammation de cette tumeur est de l'espèce érésipélateuse, et il conseille la Ciguë et les cataplasmes faits avec l'eau de mer, quand le Bubon est scrophuleux (a); mais tous ces moyens ne sont que secondaires : on ne fait que pallier le mal, quand on ne va pas chercher le virus syphilitique dans sa source : le Rob a cet avantage particulier, de guérir seul les Bubons, sans

---

(a) *Traités des maladies vénériennes*, pag. 287.

qu'on ait besoin de recourir au bistouri et à toutes les opérations chirurgicales.

Des diverses excroissances vénériennes.

Elles sont, d'ordinaire, la suite de symptômes vénériens antécédents, mal guéris ou négligés.

Dans l'homme, ces excroissances affectent indifféremment toutes les parties de l'organe génital, sans en excepter aucune.

Il en est de même de la femme; la vulve entière peut leur servir de siège, mais elles se manifestent, sur-tout, sur les grandes lèvres, sur les nymphes et sur les clitoris.

Les dénominations qu'on leur donne viennent de leur figure, et trouvent leur étymologie dans les langues Grecque, Latine et Arabe; car, dans l'antiquité, on connoissoit les excroissances sur les organes générateurs, tels que le *Ficus*, le *Porus*, le *Thymus*, le *Condyloma*, etc. Il est vrai que, d'après la description des auteurs, ces excroissances n'étoient point vénériennes.

Les excroissances Syphilitiques, qui sont longues, minces et rondes, s'appelent des *Poireaux*.

On donne celui de *Verrues*, à celles qui sont rondes, courtes et plates.

Quand elles se trouvent à-la-fois, plates et étendues en long, ce sont des *Condylomes.*

On en voit quelquefois de grandes découpées, à-peu-près comme des franges, on les nomme des *Crêtes.*

Les accidens vénériens négligés, ou suprimés mal-à-propos, amènent aussi à l'anus des excroissances plus compactes, que celles des organes sexuels: il en est de rondes, distinguées en plusieurs grains: les grosses sont connues sous le nom de *Fics*, et les moins considérables, sous celui de *Mûres* ou de *Fraises*; les plus volumineuses sont désignés sous le nom de *Choux-Fleurs.*

Les excroissances de l'anus ne sont d'ordinaires, ni rouges, ni douloureuses; mais il est à craindre que, s'accroissant avec une chaleur interne, elles ne deviennent carcinomateuses, ou si elles suppurent en s'enflammant, qu'elles n'amènent des fistules.

Enfin, au fond des sillons qui environnent l'anus, en forme des rayons, paroissent quelquefois des espèces de gerçures auxquelles la chirurgie donne le nom de *Rhagades.* Il y a peu de danger quand elles ne s'annoncent qu'à la surface; il n'en est pas de même quand elles sont profondes, qu'elles procurent des douleurs lancinantes, et qu'elles rendent un pus de mau-

vaise qualité: alors, la promptitude des remèdes doit égaler l'activité du mal.

En général, toutes les excroissances aux organes sexuels ou à l'anus, dont je viens de parler, sont des maladies locales qui cèdent aisément aux remèdes topiques, quand on fait marcher de front le Rob Anti-Syphilitique; mais si, dans le cas de l'infection générale, on néglige le traitement intérieur, les topiques ne font qu'aggraver le mal local, et rendre plus difficile la cure radicale.

Celse recommandoit pour Topiques, contre les excroissances non vénériennes, les astringents du règne végétal ou minéral, et les caustiques contre les Condylomes: dans le cas où ces derniers étoient rebelles, il ordonnoit de les couper avec le Scapel, ou de les brûler.

Les hommes de l'art, lors de l'introduction de la peste vénérienne en Europe, suivirent la pratique de Celse, pour les excroissances syphilitiques, et réussirent quelquefois, sur-tout, quand ils employèrent, à l'intérieur, les préparations mercurielles: plus souvent le traitement intérieur ne fit que pallier le mal, en fatigant l'organisation animale; et alors les excroissances reparurent.

Le grand bienfait du spécifique dont j'ai eu le bonheur de faire la découverte, c'est qu'agis-

sant successivement par tous les émonctoires, il poursuit le virus rebelle jusques dans ses derniers retranchemens; et quand ce virus, qui tendoit à dénaturer toutes les parties intégrantes du corps humain, n'existe plus, tous les accidens locaux doivent cesser d'eux-mêmes; c'est ce qui arrive presque toujours vers la fin de mon traitement: ainsi, ce qui fait le désespoir des méthodes mercurielles, assure le triomphe de la mienne, dans la cure des maladies vénériennes les plus invétérées et les plus rebelles à toutes les méthodes.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES SYMPTOMES

DE LA GONORHÉE,

ET

DE TOUTES LES MALADIES VÉNÉRIENNES,

AVEC LA MÉTHODE CURATIVE.

LA plûpart des malades ne sont pas à portée de prendre des conseils de l'homme de l'art qui peut diriger leur traitement ; il est donc du plus grand intérêt pour eux, de pouvoir se suffire à eux-mêmes, et une fois possesseurs du Rob, de ne pas retarder, en allant d'incertitude en incertitude, la marche de leur guérison.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Quand la maladie vénérienne se trouve compliquée avec une maladie aigüe, telle qu'une

fièvre continue, ardente, bilieuse, putride ou maligne, une pleurésie, un crachement de sang, ou une péripneumonie, il faut d'abord procéder à la guérison de la maladie aigüe, qui peut, avec une rapidité effrayante, emporter le sujet, et suspendre, jusqu'au retour de ses forces, le traitement de la maladie vénérienne.

La même prudence doit être observée, quand le mal syphilitique se trouve compliqué avec certaines maladies chroniques, telles que l'hydropisie confirmée, les fièvres intermitentes, la phtisie parvenue à son dernier période, le squire au foie, à la ratte ou à la matrice, etc.

Si, cependant, par une étude approfondie du genre de vie des malades, il étoit à présumer qu'un vice vénérien, mal guéri ou négligé, eut, en désorganisant l'économie animale, été la cause primitive de ces funestes accidens, il faudroit recourir, à l'instant, au Rob: car, alors, en détruisant le principe morbifique, vous anéantissez nécessairement ses effets dangereux.

De simples incommodités, telles qu'une diarhée, quand elle est opiniâtre, et qu'elle rend les forces du malade insuffisantes pour un traitement, nécessitent la suspension de l'usage

du Rob, qui, alors, ne se digérant pas, n'opéreroit aucun bon effet; la première indication, dans ces cas-là, est de rétablir l'estomac, et de réparer les forces épuisées du malade; quand on y est parvenu, l'usage du Rob, en détruisant le virus, procure bien-tôt une santé parfaite.

Dans les autres circonstances de complication avec des maladies moins graves, le Rob peut-être admis, pourvu qu'on le fasse précéder des remèdes préparatoires, qui disposent le corps du malade à ne point contrarier son efficacité.

Si le malade tousse d'une manière douloureuse, qu'il respire avec peine, que sa poitrine semble affectée, l'art de la médecine indique qu'il faut le mettre quelque tems au lait, pour toute nourriture.

S'il est cachectique, qu'il aye les pieds œdémateux ou des obstructions dans les viscères, l'usage des remèdes fondans, légérement purgatifs et apéritifs, lui deviennent nécessaires pour évacuer des sérosités nuisibles par les urines, et le préparer ainsi à sa régénération, par le Rob anti-vénérien.

L'ictérique prendra des bains tièdes, pendant plusieurs jours, pour atténuer sa bile, et l'hypocondriaque, pour délayer son sang; on y joindra l'usage des eaux Minérales ferrugineuses, de Forges ou de Passy.

L'épilepsie demande un traitement préparatoire, plus long et plus soutenu; d'ordinaire, il consiste dans les saignées, l'émétique, les demi-bains, et l'usage des anti-épileptiques les plus recommandés dans les pharmacopées.

GONORHÉE VIRULENTE.

Vingt-quatre heures, quarante-huit heures, trois jours, huit jours, ou même plus, écoulés, après une jouissance suspecte, si l'on éprouve d'abord un chatouillement insolite, dans l'organe affecté, ensuite, des cuissons en urinant, des douleurs dans l'érection, et enfin un écoulement qui est tantôt jaune, tantôt verdâtre, et quelquefois sanguinolent, on ne peut se dissimuler qu'on a une vraie Gonorhée vénérienne; dans ce cas-là, il faut éviter, avec grand soin, les astringens, et tous ces spécifiques du charlatanisme, qui, en supprimant cette maladie locale, conduisent à l'infection du système: il importe infiniment, dès l'apparition des premiers symptômes du mal, de se mettre à l'usage de la modification du Rob, qui guérit d'ordinaire radicalement, en vingt-cinq ou trente jours, sans compromettre le secret du malade, et sans l'empêcher de vaquer à ses affaires.

Si l'on n'a pas été à portée de recourir à la modification du Rob, dès le principe de l'infection, le mal fait du progrès, l'inflammation devient grave, l'érection est fréquente et pénible, le prépuce se tuméfie; on éprouve dans le canal de l'uretre, les accidens de la dysurie ou de la transgurie: dans ces circonstances, il faut préparer le malade à l'usage du spécifique désigné, par une saignée, par des bains tièdes, des cataplasmes émolliens, et sur-tout, par une boisson analogue à son état, telle que l'eau d'Orge légère, le syrop de Guimauve, de Nymphéa, d'Orgeat ou de Violette.

Quelquefois l'écoulement étant ancien, et ayant été imprudemment supprimé, la Gonorhée conserve, malgré le traitement approprié, son caractère de virulence; alors, c'est vraiment une maladie vénérienne confirmée, et il n'y a que le Rob Anti-Syphilitique qui puisse la guérire sûrement et promptement.

Il ne faut pas confondre cet écoulement vénérien, avec un autre qui n'est que le produit d'un mal local dans l'uretre, et qui existe souvent, lorsque le vice qui l'a fait naître est détruit.

L'écoulement dont je parle, vient du relâchement et de l'atonie des canaux excrétoires: on s'en apperçoit à la difficulté plus ou moins

grande

grande du malade, de rendre ses urines, qui se divisent, alors, en plusieurs filets, et surtout, en forme de fourche ou de tire-bouchon; ces accidens, du canal urinaire, annoncent qu'il y existe des callosités, des rétrécissemens et autres obstacles, qu'on ne peut détruire qu'avec les bougies médicamenteuses, qui désobstruent le canal et tarissent la source de l'écoulement.

L'atonie des organes sexuels, principe de cet écoulement, vient souvent de l'abus des plaisirs, des jouissances isolées: c'est un des plus grands malheurs qui puisse arriver aux deux sexes: il n'y a rien de vénérien dans une pareille Gonorhée: mais, outre le remède indiqué, il est essentiel de s'astreindre à un régime sévère dans l'usage des plaisirs, pour éviter les vengeances de la nature outragée, c'est-à-dire, le marasme, l'impuissance et la mort.

Les femmes cherchent souvent à s'en imposer à elles-mêmes sur une Gonorhée virulente, en la confondant avec un écoulement laiteux ou des fleurs-blanches, qui, malgré leur couleur suspecte, les érosions et les tuméfactions douloureuses qu'elles entraînent, n'ont d'ordinaire rien de vénérien: ici, c'est à la femme qui souffre à descendre en elle-même, et à examiner avec calme, quels sont les reproches

qu'elle a à se faire: si, par exemple, elle n'étoit sujette, auparavant, à aucun écoulement, et qu'à la suite de l'abandon indiscret de ses faveurs, elle en éprouve un qui entraîne des cuissons en urinant, et l'irritation des parties naturelles, elle ne peut se dispenser de recourir au traitement de la Gonorhée, avec la modification du Rob.

Fluxion des Testicules ou Gonorhée Testiculaire.

Dès que le malade s'apperçoit qu'un des testicules, ou tous les deux à-la-fois, s'engorgent, se distendent et s'enflamment, on suspend tout traitement, pour s'occuper du mal local qui peut avoir les suites les plus graves: la saignée, les demi-bains, les cataplasmes émolliens appliqués sur la tumeur, et renouvellés trois fois par jour, deviennent nécessaires: lorsque la fièvre et l'inflammation diminuent, on continue les cataplasmes émolliens, faits avec une cuillerée de graines-de-lin et une demi-livre de mie de pain, cuits avec de l'eau, et renouvellée toutes les douze heures: voilà tout ce qui convient de mieux pour calmer les douleurs, dissiper l'inflammation, résoudre ces sortes de fluxions il faut mettre cette bouillie dans un petit

sac de linge doux, en entourer les testicule, et faire monter ce sac jusqu'audessus de l'anneau par où sort le cordon spermatique, afin que le relâchement du cordon facilite le dégorgement du testicule.

C'est à cette époque que le malade se met à l'usage du remède anti-gonorhique; bien entendu que pendant tout son traitement, et long-tems après encore, il conserve son suspensoire.

Lorsque le remède modifié ne diminue aucun des accidens, il en résulte que la Gonorhée a pour principe une maladie vénérienne confirmée: alors il faut recourir au Rob, ce qui d'ordinaire, prévient l'ouverture de la tumeur avec le bistouri, ou si la gangrene se détermine, l'amputation même du testicule.

Abscès du périnée.

C'est quelquefois la suite d'une Gonorhée virulente supprimée mal-à-propos ou négligée; l'intempérance, l'excès des boissons spiritueuses, des exercices violens, quand on a le sang âcre, suffisent alors, pour déterminer cet accident fâcheux.

La matière purulente contenue dans l'abscès du périnée, se procure souvent plusieurs

issues, d'où dérivent des sinus et des fistules qui ont plus ou moins de profondeur.

Le premier soin de l'homme de l'art, est de s'opposer à toute suppuration dans un endroit aussi dangereux : ce qui réussit quelquefois par les simples précautions de saignée, de demi-bains, de cataplasmes émolliens, que j'ai indiquées pour la Gonorhée des testicules ; quand le mal est rebelle, on est contraint de faire opérer les différentes fistules, formées par l'épanchement de la matière purulente, et de traiter les blessures d'après les méthodes chirurgicales.

Quelque soit le terme de l'abscès au périnée, qu'il se dissipe sans suppuration, qu'on l'ouvre méthodiquement, ou qu'il se forme lui-même une issue, du moment que le malade est en état de supporter un remède interne ; il faut le mettre à l'usage du Rob anti-vénérien.

CHANCRE.

Les remèdes locaux précédemment désignés, sont nécessaires pour tempérer la phlogosise vénérienne, de peur que le prépuce ou le gland chez les hommes, la vulve ou le vagin chez les femmes, n'amènent, en s'enflammant trop, des accidens qui, avant l'influence salutaire du

Rob, appeleroient les secours douloureux de la chirurgie.

Les boissons appropriées, l'émétique, les purgatifs, et sur-tout un régime austère, préparent le malade à l'usage du Rob, qui, administré à propos, déterge les ulcères et résout seul les callosités.

Je ne dirai rien ici du *Phymosis* et du *Paraphymosis*, suite de la négligence qu'on a mise au traitement du chancre, parce que j'en ai parlé ci-devant, et que je n'ai rien d'essentiel à y ajouter.

Bubon.

Nos principes pour le traitement local, s'appliquent au bubon comme au chancre : huit ou dix jours seront employés au régime préparatoire : alors, quand les caractères de la phlogose deviennent moins graves, on évacue le malade, avec un ou deux grains d'émétique pris en grand lavage : ce qu'on répète deux ou trois jours de suite, et on le purge avec une médecine ordinaire.

Il ne faut jamais se presser d'ouvrir un bubon, avant que le pus n'ait ramoli une grande partie de la tumeur : dans le cas de l'ouverture, la pierre à Cautère est préférable au Bistouri,

Ordinairement je laisse agir la nature, et je n'employe ni caustique, ni instrument; et quand le bubon s'est ouvert de lui-même, ce qui est préférable, je n'applique jamais que les mêmes cataplasmes émolliens.

On rencontre quelquefois des bubons qu'on ne peut, ni résoudre, ni faire suppurer: alors, ils sont d'une nature squireuse: dans cette occasion, il faut éviter tout mode irritant, tel que les ventouses sèches, les cathéritiques: parce que le squire dégénéreroit en cancer; une peau de Lapin appliquée dessus, pour entretenir une douce chaleur, suffit.

Le Rob bien administré, et précédé de bains tièdes, de cataplasmes émolliens ou d'emplâtres de mucilage, guérit à la longue le bubon, quelque suspecte que soit sa cause, et quelque terribles que soient ses effets.

Excroissances vénériennes des parties naturelles.

Je les ai décrites, ci-devant, avec quelques détails: on se rappele que les principales portent le nom de *Poireaux*, de *Verrues*, de *Crêtes* et de *Condylomes*.

Le nombre et la position de ces excroissances n'empêche pas qu'on ne fasse usage du

Rob, dès le principe du traitement: quand elles résistent à ce spécifique, il faut, par un traitement local, songer à les détruire.

Si elles sont courtes et peu élevées, on en vient à bout avec de simples cathéristiques, tels que la poudre de Sabine ou celle de Vitriol, de Chypre; d'après leur inefficacité, on en employe de plus puissans, tels que la pierre à Cautère, devenue liquide étant exposée à l'air.

Les poireaux longs, durs et calleux, ainsi que les grosses crêtes à franges, s'enlèvent sans danger avec des ciseaux; après la scission des excroissances, il faut appliquer sur leurs racines, le caustique dont je viens de parler, pour faire suppurer.

Ulcères fistuleux.

Lorsqu'on a trop tardé à recourir au Rob, les ulcères qu'on a négligés deviennent fistuleux: quand, par la gravité des accidens, on est obligé d'avoir recours à la chirurgie, il faut se bien pénétrer du principe, que les ulcères de ce genre ne se guérissent jamais avec plus de promptitude et de sûreté, que lorsqu'on les a mis à découvert, par l'ouverture de leur sinus; peu-à-peu le Rob prend son influence salutaire, la plaie locale se ferme, et le malade est guéri sans secours étrangers.

Exostose.

Celle qui provient de l'épaississement du périoste, et qui forme un ganglion, se nomme Hiperostose, elle disparoît promptement, par le seul secours du Rob, pendant le traitement.

Il en est une autre qui dérive du gonflement de la substance même de l'os, de l'écartement de ses lames, entre lesquelles s'interpose le virus, et qui semble plus rebelle: cependant, le malade ne doit pas s'allarmer; la plus graude partie de ces sortes d'accidens cèdent à l'usage du Rob, et quelque tems après l'avor finit, il suffit d'avoir soin de couvrir la partie, avec une peau de Lapin ou de Lièvre (ainsi que je l'ai déjà conseillé plus haut) pour la préserver du froid.

Carie des os.

Presque tous ces accidens, quelque graves qu'ils soient, se guérissent avec le Rob un peu plus long-tems continué: dans ces cas-là, l'exfoliation est plus ou moins longue à se faire, suivant la plus ou moins grande dureté des os attaqués de carie. Voyez une des observations du citoyen Génouville, à la suite de cet ouvrage. Voyez aussi, celle du malade guéri par l'ordre du Ministre de l'Intérieur (Benezech).

TABLEAU

DES SYMPTOMES SECONDAIRES

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES.

JE n'ai jusqu'ici exposé que les symptômes primitifs de la peste vénérienne, que ceux qui, frappant tous les regards, ne laissent à la médecine aucun doute pour discerner le mal et le guérir : il me reste à exquisser le tableau, bien plus effrayant encore, de la maladie vénérienne, lorqu'elle attaque, d'une manière ouverte ou cachée, tous les principes de la vie, maladie qui, alors, comme un Protée, prend toutes les formes, s'annonce par tous les genres de douleurs, entraîne la plus grande variété d'accidens, et dont les suites cruelles sont d'autant plus à craindre, que quelquefois la cause même n'en sauroit être soupçonnée ; c'est ce qui arrive, en particulier, aux infortu-

nés qui, ayant subi le traitement si infidelle du Mercure, et ne s'étant pas exposés à de nouveaux dangers, vivent dans la plus profonde sécurité; le mal, qui n'a été que pallié, se reproduit sous des formes qui présentent rarement des apparences vénériennes, et le médecin, quand il n'est pas éclairé par une longue pratique, se trompe, à-la-fois, sur la cause de la dégénération des principes de la vie, et sur le remède.

En général, l'homme de l'art expérimenté, doit soupçonner un reste de vice vénérien dans les maladies opiniâtres de la peau, locales ou universelles, dans certaines gouttes, dans un genre particulier de sciatiques, dans les rhumatismes, les maux d'yeux, de bouche et d'oreilles, ainsi que dans la toux continuelle, les oppressions de poitrine, les douleurs de reins chroniques et rebelles: trente ans de pratique m'ont conduit à faire, de ce soupçon raisonné, une espèce d'aphorisme dans l'art de guérir, et c'est ce qui m'a engagé à adopter, pour épigraphe, l'adage d'un médecin célèbre, *in pertinacibus morbis semper suspicanda est lues venerea*: dans les maladies rebelles, on doit toujours soupçonner un principe vénérien.

Maladies de peau.

Le front, dans les éruptions qui ont quelque chose de vénérien, se couvre de petits boutons; la poitrine et les épaules sont parsemées de taches rouges ou jaunes : la galle syphilitique, les dartres suppurantes, seches ou farineuses, les fréquentes érésipelles, les pustules, les ulcères rongeurs se fixent indistinctement par-tout, avec plus ou moins d'abondance.

Il arrive quelquefois que la plante des pieds et la paume des mains, se gerçent et se fendent avec rugosités, démangeaison, suintement et callosités; dans d'autres occasions, il survient des boutons au-dedans des mains, assez semblables à ceux de la petite vérole discrète, qui, ne pouvant s'ouvrir à cause de l'épaisseur de l'épiderme, se dessèchent et laissent paroître des taches de la couleur et de la largeur d'une lentille : de tems-en-tems aussi, le vice se porte spontanément sur le visage, et s'étend jusques dans le cuir chevelu, ce qui amène la chûte des sourcils, de la barbe et des cheveux.

Quand le mal vénérien se développe par de petits abscès ou à l'extrémité des doigts, les ongles tombent et ne reviennent que difformes:

dans tous ces cas, les remèdes locaux ne sont d'aucune efficacité, à moins qu'on ne détruise auparavant la cause vénérienne, qui est le germe de tous ces accidens.

CANCER.

On connoît les symptômes de cette cruelle maladie, quand elle est occasionnée ou entretenue par un vice vénérien; ces accidens cèdent, ainsi que tous les autres, par l'usage du Rob: comme cela est démontré par deux observations dont je ne tarderai pas à rendre compte: l'une sur un malade que m'a adressé le citoyen *Pelletan*, chirurgien en chef de l'hospice national; l'autre du docteur *Leroy*, ci-devant médecin de *Monsieur*, frere de Louis XVI, et résidant actuellement à Dunkerque.

MALADIES DES YEUX.

Le vice vénérien, quand il se porte aux paupières, les gonfle, les rougit, les ulcère et les ronge; lorsqu'il attaque le globe de l'œil, sur-tout le soir, il enflamme la conjonctive, et produit des tayes sur la cornée: tous ces accidens peuvent causer la perte de l'œil, quand on ne devine pas l'origine du mal, et qu'on n'y porte pas le vrai remède; l'humeur vitrée se

trouble, s'épaissit et produit le glaucome, le cristallin devient opaque et cause la cataracte.

Dans cet état, toute opération chirurgicale ne peut avoir d'heureuses suites, que quand le vice vénérien est détruit; encore est-il à craindre que sa présence, dans une partie aussi délicate que l'œil, ne l'aye entièrement désorganisé, avant l'administration du remède.

Le Rob Anti-syphilitique est souverain dans de pareilles ophtalmies, comme on le verra dans le détail des cures qui terminent cet ouvrage: c'est ainsi, qu'en présence de quatorze médecins qui suivirent mes expériences ordonnées par l'ancien Gouvernement, un de mes malades, plus que sexagénaire, qui ne voyoit pas assez pour se conduire, traité avec mon spécifique, lut sans lunettes, dans les *Étrennes mignones*, le plus petit de nos almanachs.

Maux d'oreilles.

Le vice vénérien produit quelquefois des tintemens, avant coureurs de la surdité; le Rob guérit cet accident, pourvu que pendant la traitement, la tête n'éprouve aucun sentiment de froid et d'humidité; si l'on s'endort sur la cause du mal, le tympan qui se perçe et se détruit, s'enflamme, un abscès se forme sur sa

membrane, les osselets même tombent, l'ouye se perd, et les douleurs qu'amènent ces accidens, sont de nature à faire desirer la mort.

Douleurs vénériennes des parties molles.

Ces douleurs sont quotidiennes, et se font sentir avec plus de violence, vers le soir, quand la nature épuisée appèle le sommeil : à peine le malade est-ilcouché, que de nouveaux élancemens agitent tout son tissu fibrillaire, il jette des cris involontaires, et s'élance enfin, d'un lit qui est pour lui un brâsier ardent; les maux se calment un peu, à mesure que son sang se rafraichit; mais s'il veut se livrer de nouveau au sommeil, des tourmens inexprimables l'écartent; ce n'est qu'à la pointe du jour, que l'infortuné cède à une espèce de repos d'épuisement, qui est loin de donner du ressort à ses organes.

Douleurs vénériennes des parties dures.

Lorsque le vice vénérien est porté au dernier degré d'intensité, il s'attache indifféremment à toutes les parties osseuses, quand c'est le pé-

rioste seulement qui s'enflamme et se gonfle, la grosseur se nomme Hyperostose, mais lorsque le vice s'introduit dans la substance du corps de l'os ou de ses extrêmités, ces gonflemens osseux s'appelent Exostoses; il est alors, d'une nécessité urgente, de recourir à l'usage du Rob: car les accidens, sans lui, se multiplient avec une rapidité effrayante: les articulations s'enkilosent, les os se carient, et telle est l'activité du virus, lorsque rien ne le neutralise, que les os s'amollissent et se cassent comme la cire.

Tels sont les principaux symptômes secondaires d'une Gonorhée mal guérie, ou d'une contagion vénérienne, que la médecine n'a pas soupçonnée: l'appendix qui va suivre achevera de porter la lumière, sur un objet qui a longtems occupé la sagacité des Carrère et des Sanchez, et qui complette notre théorie des maladies vénériennes.

APPENDIX

Sur les maladies vénériennes chroniques, sans signes évidens, c'est-à-dire, masquées, dégénérées et compliquées.

A l'appui de ma longue expérience, je vais présenter ici l'analyse des recherches du citoyen *Carrere*, médecin éclairé, et dont l'ouvrage imprimé chez Cuchet, en 1788, jouit d'une estime générale; l'édition en est épuisée.

Personne, depuis la découverte de l'Amérique, époque de l'introduction du mal vénérien en Europe, ne s'étoit occupé de cette matière délicate: le célèbre *Sanchez* est venu, et le premier a cherché, de nos jours, à fixer l'attention des gens de l'art, sur les maladies vénériennes qui n'ont aucun signe apparent: ses observations sont très-précieuses; seulement il eût été à souhaiter qu'il eût plus caractérisé le diagnostic, et le vrai traitement d'un mal qu'on porte d'ordinaire sans s'en douter, qui, assoupi pendant des années entières, se développe tout d'un coup avec activité, qui,

dégénéré

dégénéré de sa nature primitive, se montre sous l'aspect trompeur d'une foule de maladies différentes, dont les ravages sont d'autant plus effrayans, qu'on en méconnoît le principe dangereux, et qui, déguisé sous toutes sortes de formes, échappe à la sagacité des maîtres de l'art, et élude l'action des remèdes ordinaires.

EXISTENCE DE CE GENRE DE MALADIES VÉNÉRIENNES.

Tous les médecins connus confirment cette existence par leurs suffrages.

Mercurialis prononce formellement qu'on la trouve *par-tout, où les remèdes ordinaires demeurent sans activité.*

Baglivi et Van-Swieten, assurent que le virus vénérien s'introduit quelquefois dans le corps, *sans laisser de traces de son introduction.*

Sydenham veut qu'il *vicie la masse du sang, sans détruire les signes apparens d'une bonne santé.*

Juvner l'a vu se développer après un terme de dix ans. Je renvoie pour une foule d'autres autorités, à l'ouvrage même dont j'offre la quintessence.

Description.

Le virus vénérien caché, se masque sous la forme de dartres ou d'érésipelles, de douleurs sciatiques nocturnes, catharrales, rhumatiques, de phtisie ou pulmonaire, ou nerveuse, d'ophtalmies rébelles, etc.

Il produit quelquefois des squirres, des ulcères de mauvaise qualité, l'irrégularité des Règles, les affections douloureuses de la vessie, la paralysie, l'épilepsie et l'apoplexie.

Il se complique avec les rhumatismes, la goutte et l'humeur des cancers, il en augmente l'activité, et en reçoit, à son tour, un nouveau dégré d'énergie.

Sous ce point de vue, il est la cause de l'extinction des familles: sur-tout, il nuit essentiellement à la propagation de l'espèce, en affoiblissant, dans l'homme, le principe de la génération, et en altérant, dans la femme, le jeu des organes qui doivent y concourir.

On peut donc considérer cette espèce de vice vénérien, ou comme n'ayant subi aucune dégénération, ou comme dégénéré de son principe primitif, ou comme compliqué avec des maux d'une autre nature. Dans le premier cas, sa répercussion dans l'intérieur de la machine,

rend ses effets, quoique les mêmes, beaucoup plus violens; c'est alors, sur les substances osseuses qu'il exerce toute son activité et ses ravages.

Dans le second, il semble ne produire des effets sensibles, qu'après avoir miné sourdement la constitution même de la machine: de là, tant de maladies chroniques, qui échapent à la sagacité des gens de l'art, comme les maladies nerveuses et les obstructions des viscères.

Dans la troisième hypothèse, le vice vénérien sert d'ordinaire à donner plus d'intensité à la maladie, avec laquelle il se complique, et de leur combinaison, il résulte que leurs principes primitifs sont dénaturés: alors, participant, dit Vigaroux, par leur essence, à l'un et à l'autre virus, ils n'appartiennent absolument ni à l'un, ni à l'autre: ce qui conduit à l'insuffisance des remèdes ordinaires de la médecine.

Marche de la maladie.

Elle dépend de la constitution du malade: si ses organes sont vigoureux, le virus se développe plutôt, irrite d'avantage le tissu fibrillaire, et prend plus aisément le caractère in-

flammatoire: le contraire arrive chez les personnes d'un tempérament délicat ou affoiblies, soit par l'âge, soit par l'intempérance; le virus conduit alors aux maladies d'inertie, de langueur et d'empâtement.

Il n'est point indifférent d'observer ici que les maladies vénériennes, du genre que nous examinons, ont une marche plus lente, plus sourde, plus insidieuse chez les femmes, à cause de leurs évacuations périodiques, qui en atténuent l'activité; mais elles n'en sont que plus dangereuses, sur-tout parmi celles qui, incommodées de fleurs blanches, ne veulent presque jamais reconnoître dans cet écoulement, son assimilation avec la gonorhée.

Ses causes.

Le vice vénérien est ou héréditaire ou acquis.

Il se transmet par des parens dont la masse du sang a été infectée.

Il s'acquiert non-seulement par la jouissance, mais encore par des baisers indiscrets, et quelquefois pour avoir bu dans un verre dont une personne infectée vient de se servir. Des sages-femmes et des accoucheurs ayant mal aux doigts, en ont été atteints pour avoir accouché des femmes infectées; des nourrices l'ont reçu

de leurs nourrissons, ou le leur ont communiqué.

Les simptômes vénériens disparoissent quelquefois dans les maladies chroniques, sans le secours d'aucun remède : alors on a la foiblesse de se croire guéri, on néglige le traitement nécessaire, on s'imagine (sur-tout les femmes) que des lotions froides, astringentes, répercussives, remplissent le but indiqué par la nature, et le virus peu-à-peu vicie la masse dn sang, de manière qu'il se décompose, ce qui est un principe de mort.

Son siége.

Le virus vénérien se porte toujours sur les parties foibles et privées de ressort : il affecte les nerfs dans les personnes nerveuses ; parmi celles qui ont la poitrine délicate, il détermine la phtisie pulmonaire.

Le siége particulier de ces maladies varie aussi suivant le genre de vie de ceux qui en sont affectés : il se porte chez les gens de lettres, vers la tête qu'affoiblit singulièrement le travail du cabinet, chez les femme, vers les glandes du mésentere, qu'une vie trop sédentaire a déjà relâchées : chez les intempérants, vers les premières voies, d'où résultent les digestions difficiles, les obstructions des viscères.

Ses effets.

La lymphe viciée par une cause vénérienne, parcourt avec peine des vaisseaux déjà incapables de réaction, les empâte et les engorge.

Arrêtée vers la peau, elle y produit des cloux, des dartres et des ulcères.

Dans les articulations, des douleurs analogues à celles de la goutte.

Dans les os, des exostoses, des caries.

Cette lymphe dégénérée, cause aux yeux des ophtalmies, à la bouche des aphtes, aux oreilles la surdité.

Si elle attaque le sein, elle y forme des squirres ou des cancers; si elle se jette sur la vessie, etc. elle y produit la dysurie, l'incontinence d'urine; si elle se porte vers la tête, elle peut faire naître l'épilepsie, la paralysie, l'apoplexie.

Le plus grand danger est quand le vice vénérien exerce son action sur le Sensorium, parce qu'il en résulte la langueur de toutes les fonctions animales, l'apathie et quelquefois la démence, ou du moins l'imbécillité.

Signes du mal.

Quoique la multiplicité des formes sous les

quelles il se présente, empêche d'ordinaire les yeux non exercés de le reconnoître, cependant, il existe des signes généraux indépendans de l'action locale du virus, de la constitution particulière du malade, et de sa complication avec d'autres maladies : voici comment le savant *Sanchez* les fait connoître.

L'ame s'abandonne par intervelles à la mélancolie : on éprouve une douleur sourde aux épaules, au col, sur les reins et au sternum : les gencives deviennent d'un rouge pourpre, une légère rougeur survient aux yeux : on a des maux de tête fréquens, des boutons petits, et en petit nombre, défigurent le visage, et se jettent, sur-tout, sur le front. Les femmes ont des coliques plus tranchantes à l'approche de leurs règles : les malades des deux sexes ont un teint jaune, plombé, et quand le mal a fait des progres, ils semblent attaqués de la consomption angloise, ils se dégoûtent de la vie, et désirent d'en voir le terme.

Tous ces symptômes sont décrits par les gens de l'art, et sur-tout par *Tomitanus* et *Jordanus*. *Forestus* appuie, sur-tout, sur les dérangemens dans l'organisation morale : les malades, dit-il, dominés par une imagination noire, deviennent sauvages et impatiens : ils ne peuvent rien supporter, le désir de ne rien faire

est leur passion dominante, et ils ne soupirent qu'après le sommeil.

Nous avons vu que les gencives du malade, dans l'origine, deviennent d'un rouge pourpre: à mesure que le virus se concentre, elles se gonflent, paroissent fongueuses, d'un rouge pâle, et quelquefois, quoique rarement, présentent un cercle légèrement livide, qui paroît suivre le contour de la racine des dents.

D'autres médecins expérimentés, ont remarqué d'autres symptômes: telle que l'épiderme des mains qui devient rude, raboteux et se gerce quelquefois, et presque toujours une chaleur brûlante qui se fait sentir à la paume des mains.

Tous ces signes se manifestent rarement à-la-fois, et avec la même intensité; en général, (et c'est une remarque digne de la plus grande attention), ces signes sont beaucoup moins sensibles, dans les cas ou le virus affecte quelque partie extérieure, et fait explosion.

Vues sur la méthode curative.

Le traitement de ces maladies chroniques et masquées, est très-difficile, parce que n'offrant à l'extérieur qu'un rapport éloigné avec leur principe, elles se guérissent rarement par les

remèdes vulgaires qui paroissent les combattre, tel que le mercure, de quelque manière qu'on le prépare.

Le traitement est d'autant plus urgent que, quand on néglige le mal, la lymphe viciée désorganise le mouvement des solides, trouble les secrétions et les excrétions, dérange le cours ordinaire des fluides, et les conduit, pour l'ordinaire, à l'alkalescence et à la dissolution.

Il suit de cette vue générale qu'il faut éviter, pour le traitement, tous les remèdes qui pourroient accélérer l'inertie des solides, altérer les fluides, et amener ainsi, par la dissolution totale, à la mort.

Danger du mercure pour le traitement.

Le mercure est le remède ordinaire pour tous les vices vénériens; cependant, appliqué mal-à-propos, une triste expérience démontre les désordres incalculables qu'il cause dans l'économie animale, sur-tout dans les tempéramens foibles, où le genre nerveux est affecté, et où tout fait craindre une dissolution prochaine.

Un phénomène bien étonnant, c'est que la manière d'agir du mercure, à une sorte d'ana-

logie avec la manière d'agir du vice vénérien dégénéré.

Le mercure exerce ses ravages particulièrement sur les nerfs : dans les sujets délicats, il produit les palpitations de cœur, les spasmes, les convulsions, les tremblemens des membres, la phtysie nerveuse et les fièvres du même caractère.

Ainsi que le vice vénérien dégénéré, le mercure attaque le Sensorium, et produit les stupeurs, la perte de la mémoire, l'affoiblissement des facultés intellectuelles, et quelquefois l'imbécillité.

Le mercure a encore d'autres inconvéniens dans la manière dont s'exerce son intensité.

En divisant trop les fluides, il accroît leur mobilité, et détruit par-là les liens qui maintiennent l'espèce de consistance que leur a donnée la nature, ce qui les conduit à la dissolution.

En mettant trop les solides en mouvement, il les fait passer à la gangrène.

Un autre inconvénient du mercure est non-seulement de développer un virus préexistant qui étoit caché, mais encore d'augmenter son énergie.

Si donc le mercure agit de la même manière que le vice vénérien dégénéré, s'il augmente

l'affection nerveuse qu'il falloit calmer ou détruire, s'il détermine une dissolution des solides qu'il falloit arrêter, s'il augmente l'énergie des vices étrangers avec lesquels le mal vénérien étoit compliqué, il est bien évident que l'usage de ce remède terrible doit être à jamais banni du traitement.

Vraie méthode curative.

S'il en est une qui doive avoir l'assentiment des hommes sages et amis de leurs semblables, c'est celle qui agit par des voies douces, et cependant efficaces, qui opère la séparation du vice qui infecte la lymphe, et qui l'évacue sans augmenter le spasme des nerfs, et sans conduire à la détérioration des fluides et à la destruction totale de la machine.

Les seuls végétaux peuvent produire de pareils effets, et de toutes les préparations végétales, celle qui jouit, depuis près de 25 ans, du succès le plus constant et le plus caractérisé, c'est évidemment le *Rob Anti-Syphilitique*, dont la découverte me procure le moyen de cicatriser peu-à-peu une des plaies les plus profondes faites à l'humanité.

AVIS IMPORTANT,

POUR CONSERVER L'HONNEUR ET LA PAIX, DANS LES UNIONS D'AMOUR, ET SUR-TOUT DANS LES MARIAGES.

CET ouvrage, ainsi que mon spécifique, ont eté imaginés pour payer à l'humanité souffrante, le tribut que lui doit tout philantrope; la plus grande partie de cette espèce de dette de la sensibilité, est acquittée, puisque j'ai réussi à fermer, autant qu'il est en moi, la blessure que la contagion vénérienne a fait à l'ordre social; il me reste un autre service à rendre à mes semblables, service qui consiste à ne point mettre des caresses, que le cœur a rendu pures, dans la classe des délits, à ne pas faire la vertu responsable des erreurs de l'ignorance, et par-là, à prévenir les orages de

l'amour outragé, ses vengeances, et quelquefois ses assassinats.

Le sujet que je vais traiter est d'une importance majeure, à ce que je pense; aucun des hommes de l'art n'en a parlé avant moi, et je croirai avoir bien mérité de mon pays, d'ouvrir une carrière dans laquelle des médecins plus éclairés que moi, ne tarderont pas à devenir mes maîtres.

On voit tous les jours, dans les unions d'amour les plus intimes, dans les mariages où les époux se piquent le plus de fidélité, des scènes éclatantes de discordes, nées d'une sorte de conviction, que l'un des deux amants ou des deux époux à violé ses serments: cette conviction vient d'une maladie vénérienne qui s'annonce tout d'un coup dans la personne soupçonnée, et que l'infortuné qui s'en trouve inoculé, a quelque raison de regarder comme un attentat contre l'amour ou contre la foi conjugale.

Un homme qui n'a jamais eu de commerce impur, sort infecté des bras de son amante, une épouse chaste et scrupuleusement attachée à ses devoirs, trouve dans les caresses de son mari, le germe d'une maladie honteuse, qui dégrade ses charmes et sa santé; alors tout le monde se plaint avec amertume, l'inoculateur

ainsi que l'inoculée, chacun en appele à sa conscience, pour accuser l'être qu'on se voit désormais contraint de haïr; et cependant, si on vouloit examiner avec calme la nature des faits, si l'on écoutoit la voix de la physique et de la raison éclairée, plutôt que celle de ses préjugés, on ne trouveroit souvent, dans l'évènement le plus pénible, dont l'ame se trouve affectée, ni délit réel, ni sujet de haine et de vengeance.

Pour me faire mieux entendre dans une matière aussi délicate, il faut que je réunisse ici quelques faits incontestables sur la théorie des maladies vénériennes.

Tous les hommes de l'art savent (et je l'ai prouvé dans l'Essai sur les maladies des femmes) que le vice vénérien, non-seulement s'acquiert par un commerce impur, mais encore se transmet avec la vie, d'une manière cruelle, ou se puise dans un lait étranger.

Les tables de mortalité de Paris, depuis l'époque de la révolution, semblent attester que douze mille enfans nouveaux nés, périssent chaque année de cette fatale contagion, léguant à leurs nourrices, le virus qu'elles transmettent, d'ordinaire, sans le savoir, à leur propre famille: ce qui étend le foyer de cette peste dans les campagnes éloignées, jusqu'alors, l'asyle des mœurs et de l'innocence.

La maladie vénérienne, quand elle est héréditaire, dort souvent les quinze premières années de la vie (a), ne s'annonçant que de la manière la plus vague et la plus indécise, parce que les premiers principes de vie ne sont pas encore accumulés dans les organes générateurs: les dartres, les éruptions cutanées, sur-tout les affections nerveuses qui surviennent dans l'intervalle, sont prises pour une sorte de gourme, qu'on guérit mal, parce qu'on est loin d'en soupçonner la cause: enfin, à l'âge de puberté, les germes viciés se développent: un jeune homme infecte, sans le savoir, son amante; une fille bien née sort de l'autel, pour donner à un époux qu'elle chérit, un mal impur avec sa virginité.

Le péril est d'autant plus grand, qu'à un âge si tendre, où les incommodités de la nature semblent un crime, quand c'est à l'organe sexuel qu'elles se montrent, il est rare que la honte et la timidité n'engagent pas une jeune épouse, victime de l'incontinence de ses pères, à dissimuler les douleurs qu'elle souffre: alors le mal s'aggrave, parce qu'on ne voit rien de

---

(a) Le célèbre Baglivi étend ce terme jusqu'à trente ans. Voyez *Baglivi, opera: Venetiis*, 1721, lib. I. page 61.

vénérien dans des crises nerveuses, parce qu'on donne à la Gonorhée, le nom de Fleurs-Blanches; et si un homme de l'art ne déchire pas le bandeau qui couvre ses yeux, elle est bientôt perdue pour elle et pour son époux.

Sanchez, un des médecins qui a vu avec le plus de sagacité la peste vénérienne, et qui a démontré avec le plus de force son hérédité, donne à la jeunesse du sexe, quelques apperçus pour reconnoître si elle a été infectée par le vice de ses pères (a); on remarque, dit-il, que les personnes qui ont reçu ce funeste héritage, arrivent à la puberté avec un tempérament foible et délicat, leur voix est aigüe, leur corps sans muscles, et leur poitrine étroite et mal conformée: à peine leur sexe se décèle-t-il, qu'il leur survient des gonflemens aux glandes, quelquefois des crachemens de sang, et sur-tout, de dangereuses ophtalmies.

A mesure que le germe vénérien se développe, il acquiert plus d'énergie: les premiers maux dont une fille viciée se plaint, sont l'irrégularité de son flux menstruel, les coliques et les fleurs-blanches; les spasmes bientôt rendent dou-

---

(a) *Observation sur les maladies vénériennes*, édition donnée en 1787, par le savant Andry, pag. 22.

loureux

loureux l'estomac et le canal intestinal: de-là, les affections nerveuses et l'hystérisme : la plûpart de ces infortunées, lorsqu'elles se marient, restent stériles, ou quand par hazard elles deviennent grosses, elles font des fausses couches: le malheur le plus grand, c'est qu'elle s'exposent, sans le savoir, à inoculer une maladie, dont souvent elles ignorent jusqu'au nom, à l'époux confiant qui s'endort dans leurs bras, se reposant sur la garde de leur vertu.

Le vice vénérien caché, se développe d'ordinaire, d'une manière moins problématique dans un jeune homme, parce qu'à l'âge de la puberté, il n'a point cette évacuation périodique du sexe, qui sert de cautère pour épuiser ou affoiblir peu-à-peu les miasmes de la contagion : aussi quelquefois l'approche d'une femme saine suffit pour lui donner les symptômes de l'infection: l'infortuné qui en est à sa première jouissance, s'indigne, alors, contre la prétendue perfidie d'une amante; il l'accuse d'un délit qui n'est que le défaut de sa propre organisation. Il calomnie ce qu'il aime, parce que lui-même a eu le malheur de naître d'un père, qui a négligé les suites dangereuses de son incontinence.

Il est d'autres causes encore qui doivent suspendre le jugement de l'amour, qui se croit outragé par l'inoculation d'une maladie vénérienne.

Depuis que l'esprit d'observation rassemble les faits et les analyses, pour étendre les progrès des connoissances humaines, on a remarqué que la contagion syphilitique se communiquoit quelquefois, par des moyens moins immédiats que la jouissance.

Toucher les plaies d'une personne malade, à l'époque où une coupure de doigt peut faciliter l'introduction du virus vénérien, coucher dans son lit, même sans partager ses caresses, respirer, dans des baisers lascifs, son haleine empoisonnée, boire simplement dans son verre, lorsque sa bouche ulcérée y a laissé quelques vestiges d'infection, suffit, suivant les gens de l'art, pour communiquer à l'être le plus moral et le plus vertueux, cette dangereuse épidémie.

Une anecdote qui nous est transmise dans le savant ouvrage du Docteur Carrère (a) doit encore ajouter aux inquiétudes: une demoiselle de dix-huit ans, ayant eu l'imprudence de faire usage de l'éponge d'une femme atteinte du mal vénérien, laissée par hazard sur une cuvette de propreté, éprouva des accidens singuliers à l'or-

---

(a) *Recherches sur les maladies vénériennes chroniques*, page 190.

gane sexuel ; quelque lotions avec l'eau de Lavande et le Vinaigre, firent disparoître les symptômes les plus allarmans: mais neuf mois après, lamaladie cachée fit une nouvelle explosion: ce médecin l'a guérie avec le Rob Anti-Syphilitique: l'auteur de cette observation ne doute pas que le mal vénérien n'eut été gagné d'abord par l'éponge, et porté ensuite, à son dernier période, par les lotions astringentes.

Le trait rapporté par Fabrice Hildan n'est pas moins étrange: ce médecin observe qu'une fille de quinze ans, au milieu d'un bal, où la transpiration, amenée par la danse et le plaisir, étoit la plus abondante, ayant eu l'imprudence de changer de vêtement avec un jeune malade, contracta des pustules et des ulcères à l'organe sexuel, ce qui l'obligea de recourir au seul remède, alors en usage, aux préparations mercurielles (a).

Je termine cette série d'observations cruelles, mais utiles, par les considérations du célèbre Hunter, sur des dents transplantées, qui produisent souvent des maladies vénériennes.

Il fut un tems, dit ce sage observateur (b),

(a) *Observation*, centur. I.

(b) *Traités des maladies vénériennes*, traduit de l'Anglois, par Andiberti, pag. 418.

où l'idée absurde de changer ses dents, pour peu qu'on eût à se plaindre de leur couleur ou de leur mauvaise position, devint une espèce de mode chez les femmes de Londres, et quelques-unes d'elles en devinrent les tristes victimes ; la transplantation d'une dent molaire, provenue d'un jeune homme infecté, ulcéra, au bout d'un mois, la gencive et la mâchoire, ce qui conduisit à l'exfoliation de l'alvéole : le mal s'étendit jusqu'à la gorge ; on le regarda, alors, comme un vice vénérien : les symptômes cédèrent et reparurent ensuite ; enfin, après un traitement mercuriel très-orageux, la malade guérit.

Hunter cite un Anglois non moins imprudent, qui, ayant eu la même manie, en fut encore plus cruellement puni : le malade n'ayant sans doute pas connu l'origine de son mal, contracta une disposition à la fièvre hectique, perdit le sommeil et l'appétit, et se vit affligé d'une tumeur vénérienne, sur les os du métacarpe ; on lui fit subir trois traitemens mercuriels, dont un par le Sublimé-Corosif, mais il resta trois ans avant d'obtenir une guérison radicale.

Il est aisé de conclure de tous ces faits, que puisqu'on l'acquiert par des voies dont l'innocence confiante n'a point à rougir, il seroit affreux d'accuser toujours l'amour ou l'hymen,

du développement et de l'invasion d'une maladie qu'on portoit dans ses veines, sans s'en douter.

Lorsqu'un évènement aussi déplorable arrive, avant de hazarder un jugement qui peut entraîner les suites les plus funestes, je crois que l'infortuné qui souffre, doit suivre la marche que lui dicte, non le couroux, mais une justice éclairée par la médecine, et une tolérante amitié.

Il faut d'abord qu'il se replie sur lui-même, qu'il examine s'il n'a point mérité son sort, en se livrant imprudemment à des caresses préliminaires avec des filles publiques, qui se jouent avec férocité, ou qui se vengent malicieusement : s'il n'a point hérité du fruit amer de l'incontinence de ses pères : si quelqu'accident, auquel il ne pouvoit ni penser ni remédier, n'a pas propagé dans ses vaisseaux, la peste syphilitique dont il se voit la victime.

Le grand point, lorsque le malade à de la philosophie, est de s'arrêter sur la moralité de l'être qui lui est cher, et dont il se croit outragé.

Après un long commerce d'amour, après plusieurs années d'union intime sans nuages, il est à présumer qu'un caractère honnête ne s'est point dépravé, qu'un amour qui s'est entouré de principes, n'est pas devenu infidelle,

et que dans le cas où la foiblesse auroit succombée, elle s'abstiendroit, en vertu de ses remords, de ses anciennes jouissances.

Alors, si on sort infecté des bras de l'être qu'on estime, il est plus naturel d'attribuer ce malheur à un vice héréditaire, dont le germe assoupi, a été long-tems à se développer, ou qui ne s'est souvent manifesté que par l'excès de la jouissance et du plaisir, ou bien, à quelqu'accident où le crime n'a point de part, que de supposer que l'objet d'une idolâtrie raisonnée, a voulu, de gaité de cœur, rompre des nœuds dont il s'honoroit, et empoisonner les jours de tout ce qui lui étoit cher, ainsi que leur commune félicité.

Ces réflexions, dictées par l'impartialité et la philantropie, s'adressent, sur-tout, aux hommes de bien qui, épousant des veuves, courent, sans y penser, une double chance d'infortune.

Il n'est point rare de voir une femme vertueuse, trompée par un premier mari qui s'est permis d'être infidèle, conserver un germe vénérien, qu'une vie simple et frugale, l'absence des grandes passions, et sur-tout la régularité des évacuations menstruelles, empêchent long-tems de se développer; si elle se livre avec trop d'emportement aux caresses

d'un second époux, si, en particulier, elle les reçoit à l'approche de ses règles, ou les trois jours qui en suivent la disparition, il peut arriver à ce dernier, de contracter une vraie maladie vénérienne, qui, communément, est une Gonorhée.

Le danger est encore plus éminent, quand cette inoculation s'opère dans des climats chauds : car le sang de ces évacuations périodiques, étant alors plus âcre, communique au virus qu'il recèle, plus d'intensité. Cette observation de physique nous démontre la sagesse des lois de Moïse, sur les purifications légales dont elles sembloient surcharger les Hébreux : celle du Lévétique, qui déclare impure toute femme qui a le flux menstruel, tire évidemment de-là son origine : la politique vouloit que sous le Ciel brûlant de l'Égypte ou de la Palestine, l'envie de jouir, n'abusât pas d'une évacuation naturelle, pour aigrir le virus des maladies cutanées, si communes alors, telles que les dartres, la lèpre ou l'élephantiase; et c'étoit un grand trait de génie, d'avoir fait intervenir la religion, pour éloigner une femme qui ne faisoit qu'obéir à la nature, soit des marches de l'autel, soit des bras d'un époux.

Je réfléchissois, il y a un grand nombre d'années, sur cette théorie si vraie, et en même-

tems si neuve, lorsqu'une anecdote du plus grand intérêt, ou je jouai un premier rôle, vint ajouter une nouvelle force à ma théorie: je ne puis, à cause du trait de lumière qui en jaillit, sur le sujet qui m'occupe, résister au plaisir d'écrire cette observation avec ses détails.

Un de mes amis, mort avant 1789, un des hommes du plus grand mérite sous l'ancien Gouvernement, il se nommoit Françes, qui a long-tems servi la France dans la diplomatie, instruit qu'un lord, attaqué d'une maladie vénérienne, avoit à se plaindre de l'insuffisance d'un traitement mercúriel, que lui administroit un homme de l'art très-célèbre (a), l'engagea à recourir à mes lumières et à mes soins.

Je fus introduit dans un hôtel, rue des Amandiers, au fauxbourg Saint-Antoine, où le riche étranger qui l'habitoit, avoit épuisé tout le luxe Asiatique: il me demanda, avec inquiétude, s'il étoit réellement attaqué d'une maladie vérienne, et s'il étoit en mon pouvoir de le guérir; je lui donnai, sur ces deux questions, une réponse affirmative; à mon premier mot, je vis

---

(a) Louis Secrétaire perpétuel, de l'Académie de Chirurgie.

son visage pâlir et rougir tour-à-tour; sa voix entrecoupée, se permettre, tantôt des regrets, tantôt un désespoir farouche: j'en conclus qu'il y avoit, dans cette affaire, un grand coupable aux yeux du malade, et que ce coupable n'étoit pas celui qui m'interrogeoit: je ne me trompois pas.

Après quelques momens d'un pénible silence, le Lord me pria de passer dans un autre appartement, où je trouverois une personne qui lui avoit été chère, et à qui j'aurois occasion de donner des conseils et des secours.

Arrivé dans le plus voluptueux des boudoirs, je trouvai dans les larmes, une femme de la plus grande beauté, et dont la douleur, qui n'avoit rien d'étudié, inspiroit le plus vif intérêt; j'approche, je me nomme, j'offre mes services, et on les refuse avec une dignité qui me dissuade du besoin de les faire agréer.

Cette femme éplorée, ne tarda pas à m'ouvrir son cœur; elle me dit que le Lord, qui vivoit avec elle depuis long-tems, et dont l'œil vigilant ne l'abandonnoit jamais un instant à elle-même, se trouvoit attaqué d'une maladie vénérienne; qu'il étoit convaincu qu'il la tenoit de ses caresses perfides, et que cette idée calomnieuse remplissoit d'amertume, ses jours et ceux de l'homme soupçonneux et jaloux,

qu'elle n'avoit jamais cessé un moment d'aimer : l'épanchement de cette femme présentoit un si grand caractère de vérité, que je ne pus penser qu'elle jouât la comédie : cependant, je connoissois trop le cœur humain, pour prononcer en dernier ressort, sur des apparences de vérité, je demandai à voir le siège du mal qu'on lui supposoit, et après quelque résistance, elle se prêta à mes recherches, espérant recouvrer, grace à ma franchise, un attachement qu'elle n'avoit jamais mérité de perdre.

Le plus sévère examen me persuada que ce n'étoit point elle qui avoit inoculé la maladie vénérienne à son ami : et je le dis avec énergie, à cette femme tremblante, qui ne me répondit qu'avec un sourire de joye, mêlé de larmes de crainte et d'espérance : *vous en imposez*, dit à l'instant la voix d'un homme en courroux, qui, entré par une porte secrète, s'étoit glissé mystérieusement derrière moi : je me retourne, c'étoit le Lord, qui croyoit que mon apologie de son amie l'accusoit lui-même : *voilà la coupable*, ajouta-t-il avec fureur : je ne me déconcertai point : *s'il est un coupable, Milord*, ajoutai-je, *c'est vous-même ;* j'entrai alors, avec cette éloquence que donne la sensibilité, dans tous les détails de théorie médicale, qui justifioient mon assertion : peu-à-peu, des senti-

mens plus doux entrèrent dans l'ame du malade; il parut satisfait de ce que toute espèce de justification ne pouvoit pas être interdite à sa compagne, et il souffrit avec un peu plus de calme, que je répandisse quelques soupçons sur sa propre vertu.

A mesure que je cultivois ce riche personnage, je me confirmais dans l'idée, qu'il n'avoit, par rapport aux infractions des lois de l'amour, aucun reproche à se faire; je pris alors des informations de la plus grande exactitude, sur la vie et les mœurs de l'intéressante beauté, à laquelle il refusoit toujours de rendre son estime et sa confiance: ma persévérance, à cet égard, me conduisit à la solution du problême.

J'appris que la dame avoit été veuve; qu'elle avoit contractée avec son premier mari, une maladie vénérienne, que la sévérité de ses mœurs avoit tenue long-tems caché, que ce germe avoit eu occasion de se développer depuis peu, parce que l'Anglois, d'ailleurs homme très-sage, avoit eu l'imprudence de jouir, aussitôt après l'évacuation menstruelle: je fis part de ma découverte aux deux époux, qui parurent se rassurer, mais qui n'osèrent encore de long-tems tenter d'être heureux.

Il étoit tems que je ramenasse un commencement de concorde dans ce ménage; la mora-

lité des deux personnages devoit le rendre plus fortuné: car l'Anglois, le plus impétueux des hommes, s'étoit proposé de tirer une vengeance éclatante, de ce qu'il appeloit la perfidie de sa moitié : il vouloit lui arracher un aveu de son délit, lui tirer un coup de pistolet, et se sauver au même instant dans Londres : la jeune infortunée avoit pénétré ce secret, et n'avoit pris aucune mesure pour se dérober à son sort : aussi, quand dans la suite, l'orage fut entièrement dissipé, le Lord lui ayant avoué son horrible projet, je le savois, dit cette femme courageuse, mais je voulois t'éclairer, et le retour de ton estime m'étoit plus cher que la vie.

Cependant, l'Anglois ne tarda pas à devoir sa guérison à mon spécifique, mais n'accordant qu'une demie confiance à ma théorie, il se tenoit éloigné de sa femme: un jour que je le vis yvre de desirs qu'il n'osoit satisfaire, Mylord, lui dis-je en souriant, il ne tiendroit qu'à vous de faire une expérience qui jetteroit de la lumière sur l'innocence de madame, et par contre-coup, sur l'art de la médecine: vous voilà parfaitement guéri: votre amie n'a pas le plus léger symptôme apparent du mal que vous lui soupçonnés: vous pouvez vous livrer à ses caresses, pourvu que ce soit trois ou quatre

jours avant, et autant après la fin de ses menstrues; mon expérience me garantit que vous serez obligé de recourir de nouveau, à mon remède, sans cette précaution.

Cette idée, toute décourageante qu'elle étoit sous un point de vue, ne lui déplût pas: il étoit jeune, et il pouvoit compromettre un moment sa santé, pour pouvoir dormir toute sa vie, en paix, sous la sauve-garde de la vertu de son épouse: ainsi, l'expérience se fit; et, comme je l'avois prévu, la jouissance fut suivi du retour d'une maladie vénérienne.

Alors, je fis prendre le Rob à la femme, et sa modification au mari, je leur procurai, à la même époque, une guérison radicale, et ils retournèrent à Londres, plus idolâtres que jamais, l'un de l'autre, enchantés d'une épreuve cruelle, qui leur avoit rendu leur estime réciproque, et bénissant celui qui les avoit guéris et réconcilliés.

CINQUIÈME PARTIE.

CINQUIÈME PARTIE.

État et preuves d'un certain nombre de guérisons extraordinaires opérées par le Rob Anti-Syphilitique.

L'ORDRE que je vais observer est simple : obligé par les convenances littéraires de graduer l'intérêt qui doit naître d'une lecture, aride par elle-même, mais qui paroîtra infiniment importante aux malades, dont la confiance est le prix le plus touchant de mes travaux, je commencerai par les cures qu'on ne peut constater que dans les Départemens, je les ferai suivre de celles dont les médecins de Paris ont pu être les témoins dans le sein de cette ville, et je terminerai par celles qui ont été opérées avec une sorte de solemnité, dans les hospices nationaux, ou qui ont eu le sceau de la Société de Médecine, des Ministres de l'ancien régime et de notre Gouvernement.

OBSERVATION

Des citoyens Duret, Aufroy et le Breton, tous trois officiers de santé, et les deux premiers, Chirurgiens de la marine de Brest.

Une simple gonorhée et un chancre traités infructueusement par toutes les méthodes mercurielles connues, avoient tellement vicié la masse du sang d'un malade, qu'à la longue, malgré trois traitemens, il avoit contracté sept ulcères de la plus mauvaise nature, qu'il avoit sur son corps plusieurs dépôts pleins de pus, de la grosseur d'une noisette, et que la violence du virus avoit carié la majeure partie du nez, de la face, et emporté la voûte palatine.

Ces symptômes *effrayans* firent juger la maladie *incurable*; elle a été guérie par le Rob, en cinquante-six jours.

OBSERVATION

Du citoyen Rossignol, docteur en médecine, à Grasse, département du Var.

Un malade, manqué deux fois avec le mercure, portoit pour principaux symptômes con-

sécutifs, un abcès fistuleux à la voûte du palais, qu'il falloit ouvrir de tems en tems, avec le bistouri, un ulcère au fond du gosier, des pustules sur toute la surface du corps, un sarcocèle et un exostose à la malléole interne droite: en moins de deux mois de traitemens avec le Rob, tous ces accidens ont disparu, et le sujet jouit d'une santé parfaite.

PREMIÈRE OBSERVATION

De l'officier de santé Génouville, ancien Chirurgien de première classe, aux hôpitaux militaires.

La citoyenne Mel***, du département de la Meurthe, affectée de douleurs lancinantes au bras gauche, au côté droit et dans d'autres parties du corps, avoit été opérée à Nancy, pour une tumeur à la partie supérieure du front, par l'officier de santé Valentin, qui fit disparoître en même-tems une carie qui s'y étoit formée: arrivée à Paris, plus tourmentée et plus malade que jamais, elle me fut présentée: je lui reconnus une exostose à la partie inférieure de l'humérus gauche, et une fracture à

la septième côte vertebro-sternale : je fis disparoître en cinq semaines le dernier accident, avec un emplâtre de vigo et un bandage de nature à contenir la fracture : l'exostose et les douleurs qui l'accompagnoient furent rébelles ; j'essayai, d'après les anciennes méthodes, de faire prendre à la malade des pillules, où il entroit du mercure doux : ce traitement ne servit qu'à faire paroître une nouvelle exostose à la partie supérieure du sternum, et sur-tout une tumeur sur le sourcil gauche, qui, accrue en peu de tems jusqu'à la grosseur d'un œuf, comprima le globe de l'œil et menaça de détruire l'organe : alors, je me déterminai à faire usage du Rob Anti-Syphilitique : l'effet surpassa mes espérances : en cinq jours, le sommeil fut parfaitement rétabli : la tumeur que je m'étois proposé d'extirper, parce qu'elle sembloit résister au nouveau traitement, se réduisit avec six bouteilles de Rob, à la grosseur d'une noisette : j'en fis prendre trois autres à la malade, alors les deux exostoses, la tumeur de l'œil, ainsi que les douleurs ostéocopes disparurent.

A Paris, ce 22 messidor, an VI de la République.

Signé GÉNOUVILLE.

SECONDE OBSERVATION

Du même officier de santé.

J'étois professeur d'anatomie et de chirurgie à Grenoble, lorsqu'on me présenta une malade de Pierre-Latte, affectée de deux ulcères rongeurs au visage, dont l'un avoit dévoré la joue, carié l'os de la pommette, et l'autre l'arcade surcillière du coronal; les traitemens mercuriels auxquels on l'avoit assujétie depuis deux ans, n'avoient fait qu'irriter ses maux : je lui fis prendre cinq bouteilles du Rob anti-syphilitique, qui rétablirent son sommeil et détergèrent ses ulcères: quatre autre achevèrent la guérison, qui fut si complette et si solide, qu'au bout de dix ans, ayant revu la malade, à mon retour de l'Italie, elle me parut avoir recouvré toute la vigueur de son ancien tempérament. J'ai observé que son mari et ses enfans n'ont jamais été malades.

Paris, ce 22 messidor, an VI de la République.

Signé GÉNOUVILLE.

REMARQUE DE L'ÉDITEUR

Sur les observations du citoyen Génouville.

Il est difficile, d'après l'analyse de ces deux observations, et de deux autres du même officier de santé, qu'on verra dans quelques momens, d'avoir quelque doute sur le principe virulent des maux que le Rob guérit si bien; cependant aucune de ces femmes n'en avoit les symptômes, du moins pendant le traitement, aux parties génitales, et d'eux d'entre elles attestoient qu'elles n'y en avoient jamais remarqué.

Ce qui prouve que le mal vénérien est un vrai prothée qui se modifie de cent façons différentes, et dont les ravages sont d'autant plus grands que, d'après un traitement mercuriel méthodique, les premiers symptômes ont disparu.

Le citoyen Génouville a observé aussi que les méthodes ordinaires, aggravèrent singulièrement le mal vénérien dans les climats chauds et sur le bord des mers; il dit expressément qu'il y a rencontré bien moins de victimes du mal, que du remède destructeur qu'on emploie pour le guérir.

Cette autorité en faveur de l'efficacité de mon Rob, est d'autant plus grande, qu'elle est d'un homme de l'art, qui joint à ses lumières la longue expérience des hôpitaux.

OBSERVATION.

Du citoyen Boyer, chirurgien en chef de la Charité de Paris, et du citoyen Caillot, son élève, actuellement professeur de chirurgie à l'école de Strasbourg.

La citoyenne N..., âgée de vingt-huit ans, et parfaitement saine, jusqu'à son mariage, se trouva incommodée, peu de tems après cette époque, d'une tumeur, dont le siége étoit dans l'épaisseur de la grande lèvre, qui rouloit entre les doigts et se présentoit sous l'aspect d'une glande lymphatique engorgée: les traitemens ordinaires ne firent qu'aigrir le mal et l'accompagner de douleurs de tête et d'insomnie.

De nouvelles tentatives ne furent pas plus heureuses; à cette position alarmante, se joignirent des ulcères au gosier et une éruption de taches sur tout le corps, semblables à celles que laisse la petite vérole.

Le citoyen Boyer prescrivit le remède de Van-Swieten, les symptômes disparurent: la

malade devint grosse, accoucha heureusement, et ce ne fut que quatre mois et demi après cet évènement, que de nouveaux accidens reparurent, entre autres un bouton au-dessous du genou, qui se développa graduellement jusqu'à acquérir le diamêtre d'une pièce de douze sols, s'ulcéra, et produisit sur tout le corps une enflure universelle.

Le sirop de Cuisinier, les frictions mercurielles furent employées successivement et sans fruit, pour faire disparoître ce reste de virus vénérien.

La malade se trouvoit dans l'état le plus déplorable, quand on eut recours au Rob antisyphilitique du citoyen Boyveau: neuf bouteilles de ce spécifique ont procuré une guérison radicale: il y avoit un an que sa santé étoit solidement affermie quand, au mois de ventôse, an VII, le citoyen Boyer a fait transmettre sa déclaration.

OBSERVATION

Du citoyen Fournier, officier de santé, membre du Lycée des Arts de Paris, et de la Société de Médecine de Bruxelles.

Le citoyen Vant.... fut attaqué à vingt-trois ans de la peste vénérienne, alla à Paris se faire guérir, prit de la liqueur de Van-

Swieten, une quantité effrayante, et revint dans ses foyers plus malade que jamais.

En thermidor, an V, nous fumes consultés, Van-Cutsem et moi; alors un chancre considérable couvroit tout le gland du malade, un ulcère rongeoit les cartilages du nez, un autre enlevoit le voile du palais et carioit l'os et hmoïde: à ces symptômes s'en joignoient d'autres plus effrayans, et dont la description occuperoit plusieurs pages: le tout étoit accompagné d'une fièvre hectique, et de douleurs ostéocopes insupportables.

Tous les remèdes possibles ayant été infructueux, et la maladie ayant été jugée incurable, nous eumes recours, en dernière analyse, au Rob anti-syphilitique; à la sixième bouteille, la fièvre et presque tous les accidens disparurent: il en fallut dix pour rendre au malade sa santé et son ancienne vigueur: l'unique désagrément qui lui reste, est de porter un râtelier artificiel à la machoire supérieure, et un obturateur d'or, sans lequel il lui est impossible de parler.

Cette observation a été lue à la Société de Médecine de Bruxelles, et je l'adresse au cit. Boyveau Laffecteur, pour qu'il la mette au nombre des plus intéressantes de son ouvrage.

A Bruxelles, le 20 fructidor, an VI.

Signé FOURNIER.

PREMIÈRE OBSERVATION

De l'officier de santé Beauchêne, médecin de l'hôpital des Gardes-Françaises.

Une femme âgée d'environ trente-deux ans, d'un tempérament sanguin, bilieux, ayant le genre nerveux excessivement irritable, et une imagination ardente, qui sans cesse portoit le trouble et l'agitation dans ses sens, avoit contracté un vice vénérien depuis environ quinze ans, époque de son mariage. Les premiers symptômes de cette maladie se manifestèrent par un écoulement; ensuite des chancres, des bubons dans les aines, enfin, des exostoses, et la cachexie.

Ces différens symptômes se développèrent successivement, furent traités par les préparations mercurielles les plus estimées, et administrées par des gens de l'art en réputation.

Cependant, les divers traitemens auxquels la malade fut successivement soumise, ne mirent aucun terme à ses maux.

Cette maladie combattue par des remèdes insuffisans, avoit quelquefois changé sa marche, mais jamais son caractère.

Les accidens vénériens disparurent par fois, mais bientôt ils se reproduisirent sous de nouvelles formes ; enfin, cette femme infortunée, dont la jeunesse se consumoit dans la douleur et le désespoir, se voyoit en proie au plus affreux virus, qui dévoroit les restes de sa vie, après avoir flétri ses plus beaux jours.

Parvenue au dernier degré de desséchement et de consomption, les médecins n'espérant plus de conserver les jours de cette malade, qui déjà n'existoit plus que pour la douleur, lui ordonnèrent une nourrice pour tout régime et traitement.

Mais le lait de femme, ce baume salutaire, que la nature a placé à côté des sources de la vie, pour les développer et les perfectionner, ne devint pour elle qu'un aliment funeste ; le sang qui couloit dans ses veines étoit trop impur ; il falloit qu'un principe régénérateur en purifiât les élémens. C'étoit désormais le seul moyen de rattacher à la vie cette infortunée.

Dans ces circonstances, je fus appelé pour donner mes avis à la malade, une nombreuse assemblée de consultans fut convoquée ; les opinions furent divergentes, excepté dans un seul point, et ce fut celui d'une mort prompte et affreuse. Je discutai avec détail mon opinion sur la maladie, dans l'ensemble de ses causes

et ses effets, et je conclus par proposer le Rob Anti-Syphilitique, comme le seul remède qui pût rappeler à la vie cette malade presque expirante; mes confrères convinrent qu'il n'y avoit plus d'espoir de guérison, et adoptant l'aphorisme de Celse, *in extremis melius est anceps, etc.*, consentirent à l'administration du Rob. La malade prit ce remède; une sorte d'instinct le lui faisoit desirer avec avidité.

D'abord les doses furent légères, ensuite plus fortes, et enfin, elles furent portées à la quantité ordinaire pour les femmes.

L'usage du remède fut long-tems continué, et jamais pendant tout le cours du traitement, il ne produisit le plus léger accident, quoique la malade fut dans le dernier degré de dessèchement; enfin, il ranima les forces éteintes, rétablit l'embonpoint, et la santé, avec la vie, acquirent un nouvel éclat.

Signé BEAUCHÈNE.

DEUXIÈME OBSERVATION

Du même officier de santé.

Une femme âgée d'environ vingt-cinq ans, d'un tempérament sec et bilieux, mariée depuis deux ans, avoit contracté, à cette époque, un

vice vénérien, qui s'étoit manifesté, d'abord, par un écoulement ; ensuite, des chancres et des ulcères dans la gorge, avec une fièvre lente, la jaunisse, et un dépérissement général.

Cette malade avoit été soumise deux fois au traitement des frictions, dont elle avoit reçu chaque fois un grand nombre.

La bouche avoit été très-fatiguée, la constitution fort affoiblie, et enfin réduite dans l'état que je viens de décrire.

La malade étoit presque désespérée quand je fus consulté. Plusieurs médecins ou chirurgiens furent appelés avec moi ; et tous, nous convîmmes que dans l'état où étoit alors la malade, il étoit impossible de lui administrer du mercure; il falloit donc remettre le traitement à une époque où la santé auroit été rendue meilleure ; mais comment s'y prendre pour l'améliorer ; un bon régime, du lait d'Anesse, tout cela fut proposé, mais il étoit évident que tout cela étoit insuffisant ; alors, je proposai le Rob Anti-Syphilitique comme le seul remède qui put être employé dans ce cas, avec succès et sans inconvéniens.

Je fus le seul de mon avis ; mais j'eus le bonheur de persuader la malade de l'efficacité du moyen, et elle se décida à l'employer, malgré l'avis général.

Ce remède lui fut administré ; et dans l'espace de cinq semaines, tous les maux qu'elle éprouvoit disparurent. Les chancres à la gorge, après trois semaines de traitemens, furent guéris.

La malade retrouva ses forces et son embonpoint, en faisant usage du remède, et bientôt après l'avoir quitté, elle devint grosse, ce qui n'avoit pas encore eu lieu, quoique mariée depuis plus de deux ans.

Sa santé a toujours été parfaite depuis.

Signé BEAUCHÈNE.

OBSERVATION

Du citoyen Coulon, médecin et inspecteur des hôpitaux de la Marine.

Un malade âgé de soxante-quinze ans, avoit vu le virus se porter à sa tête, dans les sinus frontaux et sur les os du nez : l'épuisement de tous les principes vitaux, suite de remèdes inefficaces, quoique administrés par des hommes sages, ne lui faisoit voir en perspective qu'une mort prochaine et douloureuse, lorsqu'en trois mois le citoyen Coulon le traita avec le Rob, et le guérit sans retour.

OBSERVATION

Du docteur le Roy, médecin à Dunkerque.

Au mois de floréal, an IV, on adressa à ce médecin une jeune personne âgée de dix-sept ans, qui, depuis trois ans, souffroit d'un cancer vénérien au sein : comme depuis plus de vingt ans il avoit fait les plus heureuses expériences avec le Rob, il l'administra à la jeune citoyenne, qu'il guérit en soixante-cinq jours avec neuf bouteilles.

OBSERVATION

D'un malade de Lisieux, envoyée au citoyen Boyveau, le 24 vendémiaire de l'an VII de la République.

Le citoyen S... étoit affligé, depuis vingt-cinq ans, d'un écoulement d'une humeur puriforme, ayant son siége dans l'oreille gauche, dont le principe n'avoit pu être détruit par la

---

(a) Le procè-verbal de cette cure étonnante se trouvera en entier dans les pièces justificatives : il est consigné dans une lettre très-instructive du malade même.

liqueur de Van-Swieten : lors d'une chûte faite il y trois ans, le virus morbifique fit de nouveaux progrès, le nez se couvrit de boutons purulens, la voûte palatine se perça, la surdité devint complette : un médecin célèbre de sa ville lui conseilla l'application extérieure du Sublimé-Corrosif : alors le nez se fendit : il vint à Paris, il y a dix-huit mois; il consulta les citoyens Sabatier, Pelletan, Portal et Dechamps, qui tous lui dirent franchement que sa maladie étoit mortelle; il s'adressa ensuite au médecin Jouene, député, qui m'appela en consultation : je rassurai le malade, je le pris chez moi et le guéris en cinq mois, sous les yeux du représentant du peuple Jouene, et des médecins Champseru, Daignan, Andry, Dazille, et de beaucoup d'autres officiers de santé, qui l'ont tous vu avant son traitement, pendant son cours et après sa guérison, et ont apposé à cette observation leur signature.

PREMIÈRE OBSERVATION

De l'officier de santé Génouville, faite dans Paris.

La citoyenne.... demeurant à Paris, rue Guénégaud, avoit deux ulcères vénériens, dont l'un avec carie au grand angle de l'œil, et l'autre

l'autre avoit rongé la voûte palatine, et détruit une grande partie du voile du palais : consulté par cette infortunée, je lui fis prendre le Rob anti-syphilitique, dont sept bouteilles opérèrent sa guérison radicale ; il ne lui reste d'autre incommodité qu'un nazillonement et une déglutition difficile.

Paris, ce 22 messidor, an VI de la République.

Signé GÉNOUVILLE.

SECONDE OBSERVATION

Du même.

La citoyenne.... résidente à Paris, portoit à la tête plusieurs ulcères avec carie à la partie supérieure du coronal, qu'accompagnoient des douleurs ostéocopes, et une perpétuelle insomnie; je lui administrai des remèdes analogues à sa maladie, qui ne firent que la pallier : deux ans s'écoulèrent, et à mon retour de l'Italie, voyant son état empirer, je lui fis prendre, de concert avec le citoyen Boyveau, huit bouteilles de Rob anti-syphilitique, qui opérèrent sa guérison.

A Paris même date.

Signé, GÉNOUVILLE.

TROISIÈME OBSERVATION

Du même.

Le citoyen.... demeurant rue de la Chaise, fut atteint, il y a six ans, d'un bouton dartreux au grand angle de l'œil; il fut traité par les amers et les purgatifs, qui dissipèrent cette maladie, au moins en apparence; l'année suivante, la maladie reparut avec plus d'intensité; le même traitement fut recommencé; mais ayant été interrompu, la maladie fit des progrès; au bout de trois ans, je revis le malade qui avoit un ulcère profond au grand angle de l'œil droit, cet ulcère avoit quelques caractères cancéreux; j'y appliquai la poudre Scharrotique du frère Côme, je fis prendre intérieurement les amers et les purgatifs drastiques, l'ulcère se détergea après la chûte de l'escarre; je le pensai méthodiquement, et je vis le moment où la cicatrice seroit complete; quelque tems après, le malade fit une chûte de dessus son siège; il survint des boutons autour de la cicatrice qui s'ouvrit, et l'ulcère s'étendit plus loin qu'il n'avoit fait encore; il se forma quelques escarres qui, en tombant, laissèrent plusieurs os à découvert; ces parties d'os s'exfolièrent

successivement, au point que toute la parois interne de l'orbite fut détruit, depuis les apophises montantes de l'os maxillaire, l'os *unguis*, l'os *planum*, et une partie des grandes aîles du sphénoïde ; la carie faisoit tous les jours des progrès ; des douleurs au-dessus de l'orbite, tourmentoient cruellement le malade ; ayant été questionné sur sa vie passée, il a toujours répondu n'avoir jamais eu aucun symptôme de maladie vénérienne (a) ; malgré cela, je l'engageai à prendre le Rob, j'y conduisis à cet effet le cit. Boyveau Laffecteur, qui fut de mon avis ; à mesure que le malade usoit de ce moyen, les douleurs se dissipoient, la plaie se détergeoit, et il se faisoit de tems-en-tems des exfoliations, qui laissoient à découvert un fond grenu et vermeil. Il en prit douze bouteilles, la cicatrice s'est faite en partie sur les os ; mais comme ceux-ci ne prêtent pas, il reste un grand vuide qui laisse à découvert la cloison des fosses nazales en-dedans, et le côté interne du globe de l'œil en dehors ; celui-ci est détaché du paro'is interne, par l'exfoliation de la portion du coronal, qui donne attache à la poulie du grand oblique et il est, porté en dehors par l'action du muscle abducteur.

(a) Sa femme jouit d'une santé parfaite quoiqu'âgée.

Cet homme qui se porte bien, est obligé de couvrir cette partie, pour empêcher le contact de l'air, et cacher sa difformité; il continue son état de loueur de carosse.

Paris, ce 12 pluviose, an VIII.

Signé GÉNOUVILLE.

QUATRIÈME OBSERVATION

Du même.

Le citoyen D... marchand de vin, âgé de 35 ans (père de quatre enfans bien sains, ainsi que leur mère) fut attaqué, en 1791, de douleurs de tête qui devinrent continuelles, après avoir été périodiques; il a souffert, pendant dix-huit mois, des tourmens inouis, et a employé inutilement tous les remèdes connus. Réduit au désespoir, le cit. Génouville, ci-devant religieux, chirurgien et successeur du père Pontentier, à l'hôpital de la charité, et maintenant chirurgien de promière classe aux armées, alla le voir; ayant examiné la tête du malade, il distingua parfaitement la désunion et l'écartement des os du crâne. Toutes les sutures s'étant disjointes, laissoient entre

leurs dentelures une espace de six lignes. Dix bouteilles de Rob délivrèrent le malade de toutes ses douleurs, après deux mois de traitement. Les forces, le sommeil, l'appétit et l'embonpoint revinrent, seulement la réunion des os fut plus de deux ans à s'opérer. Ce citoyen depuis son traitement jouit d'une parfaite santé. Il s'est fait un vrai plaisir de raconter lui-même sa guérison à toutes les personnes qui désirent s'en convaincre.

CINQUIÈME OBSERVATION

Du même.

Le citoyen S. N. avoit été affecté de plusieurs symptômes vénériens, dont on l'avoit guéri en apparence ; mais au bout de quelques années, il lui survint une exostose au coronal, une autre aux os propres du nez, avec une tache rouge, et élevée sur l'aîle du nez, de la largeur d'environ une pièce de vingt-quatre sols ; cette tache sembloit être formée de l'aggrégation de plusieurs petits grains rouges, ressemblant à ceux de la Framboise, et remplis d'une sérosité rougeâtre.

Je lui conseillai le Rob, qu'il prit au nombre de sept bouteilles ; le premier effet de ce

moyen, fut de faire renaître un écoulement gonorhique, ce que je regardai comme d'un bon augure; les autres symptômes sont entièrement dissipés, et le malade jouit d'une bonne santé.

Tous les malades dont j'ai donné les observations existent, et les faits que je cite peuvent être constatés.

Paris, ce 12 Pluviose, an VII.

Signé GÉNOUVILLE.

OBSERVATION

Des médecins et officiers de santé Geoffroy, Despérieres, Andry, Paulet et le Breton.

Un soldat suisse de la compagnie de Diesbach, fut attaqué seulement dans le principe de la maladie, d'un chancre et d'un phymosis aux parties génitales: on lui fit subir à l'hôpital du gros Caillou, trois traitemens mercuriels, dont deux par les dragées de Keyser, et l'autre par les frictions: ces traitemens durèrent neuf mois et ne servirent qu'à amener le déplacement du virus; il survint au malade un ulcère chancreux à la base de la luette, qui fit tant de ravages au palais, que la déglutition sembloit

impossible et la prononciation d'une difficulté inexprimable: on le renvoya de l'hôpital comme incurable: le Rob le guérit parfaitement en trente jours.

OBSERVATION

Du Docteur le Roy, ancien médecin de Monsieur, frère de Louis XVI.

Une simple gonorhée traitée méthodiquement et guérie, en apparence, depuis six ans, avoit laissé un vénérien dans la plus profonde sécurité; il se maria, mais le virus, assoupi pendant un si long intervalle, se réveilla avec fureur; il se forma un ulcère à l'arrière-bouche, qui rongea une partie de la gorge, un autre sur le front, qui menaça d'emporter l'œil, d'autres qui rongèrent la langue et les deux narines; le malade épuisé pendant plusieurs années, soit par le mal, soit par les traitemens mercuriels, n'attendoit plus que la mort: le Rob lui fut administré, et il guérit en deux mois: il y avoit quatre ans que la santé du malade se soutenoit, quand cette observation fut communiquée.

SECONDE OBSERVATION

Du même Médecin.

Un malade étoit réputé poitrinaire : le docteur le Roy lui avoit fait ouvrir un cautère, et lui avoit prescrit un régime d'herbes dépurantes, légèrement incisives et anti-scorbutiques ; la poitrine dégagée, il survint une carie à la partie supérieure du coronal, et ensuite un exostose de la grosseur d'un œuf de poule à la partie moyenne et interne du tibia : on rechercha alors si l'infortuné avoit contracté autrefois quelque maladie vénérienne ; mais la plus grande incertitude régnoit à cet égard, le docteur le Roy essaya le Rob, pour prévenir la cachexie scorbutique : ce remède a agi par tous les émonctoires, l'exostose a disparu et le traitement a été suivi du succès le plus complet.

TROISIÈME OBSERVATION

Du même.

Une jeune orpheline de la ville de Dunkerque, fut attaquée, avant sa nubilité, d'une

tumeur au sein gauche, qui, sans cause externe déterminante, prit tous les caracteres du cancer, déjà on avoit proposé d'extirpé la tumeur, lorsque le citoyen le Roy fut consulté, il proposa de tenter l'usage de mon Rob, dans trois mois cette jeune personne fut entièrement guérie, et depuis plus de trois ans, elle jouit de la plus parfaite santé. Son tuteur m'a écrit, il n'y a pas long-tems, pour me renouveller sa vive reconnoissance et celle de son intéressante pupille.

OBSERVATION

Du Docteur Andry.

Une femme, attaquée depuis quatre ans de maladies vénériennes, fut traitée à Paris par le chirurgien Quique, d'après l'ancienne méthode, telle que les pillules mercurielles, le Sublimé-Corrosif et les frictions; les symptômes disparurent quelque tems, mais le mal resta.

Les symptômes les plus effrayans se montrèrent, tels que des chancres aux amigdales, la carie du vomer, et une dartre rongeante sur tout le visage: la malade devint sourde, muette, et aveugle pendant huit jours.

Le célèbre chirurgien Tenon administra à la malade quarante-deux frictions, qui atténuèrent le mal sans le guérir; la dartre, surtout, continua ses ravages.

Deux médecins, Thieullier et Missa, la condamnèrent sans ressource.

C'est dans cette position critique, que le citoyen Andry entreprit cette incurable; il invita à assister au traitement les docteurs Geoffroy, Poissonnier Desperieres, Paulet et Carrere, ainsi que les officiers de santé, Quique et le Breton, le Rob fut administré, et la malade guérie parfaitement en deux mois.

OBSERVATION

Du Docteur Desperieres.

Un soldat, âgé de vingt-deux ans, étoit affligé, depuis quatre ans, d'une ulcération vénérienne aux glandes maxillaires et parotides: on le renvoya de son corps par congé, comme incurable: deux traitemens mercuriels qu'il essuya, sans succès, à Bicêtre, firent confirmer ce jugement; il a été guéri radicalement, par le Rob, en sept semaines.

OBSERVATION

Du Docteur Carrera.

Un vénérien de trente ans, à la suite d'une gonorhée virulente mal guérie, avoit vu le mal se porter à la tête; tuméfier sa joue droite, occasionner des douleurs lancinantes dans l'oreille, et amener d'abord un écoulement purulent et ensuite une éruption de dartres sur presque toute la surface du corps, à l'exception du visage: il fut mis à l'usage du Rob, en janvier 1780; au bout de deux mois, les croutes et les autres symptômes disparurent, et le malade, depuis, s'est toujours bien porté.

PREMIÈRE OBSERVATION

De l'auteur de cet Ouvrage.

L'an II de la République, un jeune homme de Morlaix, de la plus riche taille et de la plus belle figure, fut attaqué à Douay, d'une maladie vénérienne, qui se manifesta par tous les symptômes les plus effrayans, et sur-tout par un ulcère rongeur à l'aine gauche, qui, dans l'espace de dix-huit mois, corroda la partie

antérieure de la cuisse, dans une espace de dix-sept pouces de long sur huit de large: on lui administra en vain les frictions mercurielles dans son département: arrivé à Paris, maison de France, rue de Cléry, sa mère appela en consultation les gens de l'art les plus éclairés; le célèbre de Sault le traita par les méthodes ordinaires, et le manqua: comme il étoit dans l'âge de la réquisition, les officiers de santé, nommés inspecteurs par le gouvernement, vinrent le visiter et le déclarèrent unanimement incurable: c'est à cette époque que je le pris chez moi, il y demeura quatre mois et fut guéri radicalement, avec douze bouteilles de Rob: cette cure qui a fait du bruit, a été suivie par plus de trente officiers de santé, qui pourroient certifier l'état désespéré du malade, et sa guérison.

DEUXIÈME OBSERVATION

Du même.

Un officier de santé avoit contracté dans les colonies une maladie vénérienne, que les remèdes ordinaires n'avoient fait que pallier: de retour en Europe, il se marie, son épouse reste pure au milieu de ses embrassemens,

mais lui-même est en proie à un ulcère rongeur qui lui détruit les os de la moitié de la face, la voûte palatine, et toutes les parties de l'arrière-bouche. Les citoyens Thilorier et de Sault, lui donnèrent long-tems des conseils infructueux: enfin, la fièvre lente et le dévoiement le conduisant aux portes de la mort, on me l'adressa il y a deux ans et demi: je l'ai traité avec le Rob, et aujourd'hui il jouit de la plus parfaite santé.

TROISIÈME OBSERVATION

Du même.

Une citoyenne demeurant à Paris, cloître Nôtre-Dame, étoit depuis seize ans, rongée par des ulcères, qu'aucun rèmède mercuriel n'avoit pu même pallier: elle gardoit sa chambre, ou même le lit, depuis neuf ans entiers: je l'ai traitée, il y a deux ans, avec mon spécifique, et elle ne paroît pas avoir jamais été malade.

QUATRIÈME OBSERVATION

Du même.

Le même mal porté à la tête du citoyen.... cordonnier, fauxbourg Saint-Jacques, avoit dé-

térioré entièrement sa figure, en lui détruisant les lèvres supérieure et inférieure, les aîles et l'extrémité du nez : le citoyen Thilorier l'ayant traité infructueusement, avec les remèdes ordinaires, je l'ai guéri en deux mois et demi, avec dix bouteilles de Rob : j'ai appris, avec surprise, que le virus de cet infortuné n'avoit passé, ni à sa femme, ni à ses enfans.

CINQUIÈME OBSERVATION

Du même.

Un menuisier du fauxbourg du Roule, non moins malade que le cordonnier du fauxbourg Saint-Jacques, avoit trois ulcères sur la face, accompagnés de carie sur la poitrine : traité, sans succès, pendant dix-huit mois par le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, il me fut adressé par le citoyen Charlard apothicaire, rue Basse, porte Saint-Denis ; trois mois de traitement, avec le Rob, ont suffi pour le rendre au bonheur et à la santé.

SIXIÈME OBSERVATION

Du même.

Une jeune et jolie femme, de la rue des Brodeurs fauxbourg St.-Germain, me fit appeler

pour me consulter sur l'état fâcheux dans lequel elle se trouvoit depuis deux ans. Quelques années auparavant, elle avoit donné sa confiance à un officier de santé de l'hôpital des Gardes Françoises, pour la traiter d'un écoulement Gonorhique, accompagné de chancres; on lui fit prendre les dragées de Keyser, qui lui donnèrent un dévoiement dissentérique; après trois mois, elle abandonna le médecin et le remède.

Un autre homme de l'art parvint à calmer les accidens, et la malade, pendant trois ou quatre mois, se crut guérie; elle se donna, en dansant, une entorse au pied gauche; elle employa les remèdes qui lui furent indiqués par l'officier qui avoit alors sa confiance; le pied, malgré tout ce qu'on put appliquer dessus, devint extrêmement enflé, rouge et douloureux; enfin, le virus, en cinq ou six endroits, s'ouvrit et forma autant de sinus fistuleux; la malade ne pouvant quitter son lit, eut recours à une consultation des hommes de l'art les plus célèbres de cette ville; les citoyens Sabatier et Pelletan, convinrent d'employer le Sublimé-Corrosif à petite dose; après plus d'un an et demi de ce remède dangereux, la malade étoit dans un état déplorable, la cuisse et la jambe du pied malade étoient tellemment atrophiées, qu'il n'y avoit

que la peau sur les os. Le pied étoit énorme, si pesant et si douloureux, qu'il étoit impossible à la malade de le changer de place sans un secours étranger; elle se décida alors à une autre consultation ; on appela , avec les premiers , divers autres officiers de santé ; l'avis fut général pour l'amputation ; à cette époque, les fistules traversoient le tarse et le métatarse du pied d'outre en outre en plusieurs endroits; cette fatale décision remplit de désespoir l'ame de la malade ; elle forma le funeste projet de périr, plutôt que de se soumettre à l'amputation. Elle avoit une jolie petite fille de six ans, qui étoit en pension, et réfléchissant que cette jeune infortunée seroit, après elle, dénuée de toute ressource et dans le plus grand abandon, elle forma l'horrible projet de l'empoisonner avec elle; par bonheur une de ses amies vint la voir, et lui trouvant un air égaré, la tête perdue, pénétra son abominable projet, et ne fit pas de vains efforts pour l'en détourner. Elle envoya sur-le-champ chercher le cit. Deulzens, élève et prévôt du cit. Pelletan, et aujourd'hui chirurgien distingué et professeur d'histoire naturelle à l'école centrale d'Évreux. Celui-ci la vint voir avec le cit. Pelletan, qui avoit suivi le traitement qu'elle venoit de faire; ce fut lui et le docteur Beauchène, qui me firent appeler : je lui administra douze bouteil-

les

les de mon Rob, qui, dans quatre mois, cicatrisèrent les playes, firent reprendre nourriture aux parties supérieures atrophiées, et au bout de neuf mois, la malade, parfaitement guérie, marcha sans béquille et sans boiter; elle jouit depuis ce temps d'une santé parfaite; la petite fille, devenue grande, et aussi jolie que la mère, fait aujourd'hui le bonheur de sa vie. Je ne parle point de sa reconnoissance, elle est toujours au-dessus de toute expression.

SEPTIÈME OBSERVATION

Du même.

En l'an II, au mois de nivose, la citoyenne B.... accompagnée du citoyen Voisin, un des meilleurs officiers de santé de Versailles, m'amena son fils, âgé de 19 ans, qui avoit gagné une maladie vénérienne à Rouen, où il avoit subi un traitement en règle, par le chirurgien en chef de l'hôpital; n'ayant point été guéri, il revint chez sa mère; le citoyen Voisin fut appelé et lui donna ses soins pendant plus d'un an; malgré les talens distingués de ces deux officiers de santé, ni l'un ni l'autre ne purent détruire le principe du mal qui s'étoit porté sur le pied gauche, et l'avoit percé d'outre en

outre, par sept à huit fistules qui traversoient le tarse et le métatarse, avec un gonflement effrayant et des douleurs insoutenables; ce malade plongé dans le marasme le plus complet, avoit la fièvre lente tous les jours et un dévoiement continuel; dans l'état désespéré où étoit cette victime du mercure, on avoit décidé de lui couper la jambe, et l'opération auroit été faite si l'épuisement du malade l'eut permis; c'est dans cette situation déplorable qu'on le conduisit chez moi, où il resta trois mois; il prit mon Rob à petite dose, peu-à-peu la fièvre et le dévoiement cessèrent, le sommeil, les forces et l'embonpoint revinrent, et enfin, dans trois autres mois les plaies se fermèrent toutes, il fut entièrement rétabli, laissa ses béquilles, et a toujours joui, depuis ce tems, de la plus brillante santé; plus de vingt officiers de santé, tant d'ici que des départemens, ont connu ce malade avant, pendant et après sa guérison.

HUITIÈME OBSERVATION

Du même.

Un jeune homme fort et vigoureux, chef de bataillon, ayant été attaqué d'une maladie vénérienne, dont les symptômes n'avoient, dans

le principe, rien d'alarmant, subit inutilement un premier traitement; ensuite, le citoyen Gros-Bois, homme de mérite et chirurgien en chef de l'armée d'Italie, lui en administra un autre, il y quinze mois, à Milan, avec toute l'attention et les soins possibles, il y employa les bains et les frictions; au deuxième traitement les premiers symptômes avoient disparus, mais un mois après, le mal se porta sur les os du nez et du palais; ils étoient déjà cariés, le 15 vendémiaire dernier, lorsque le malade me fut présenté: le mal alors avoit gagné aussi la cloison du nez, les amygdales, le voile du palais, et la voûte palatine étoient entièrement détruits, une ulcère fétide lui rongeoit la lèvre supérieure, et l'infortuné souffroit des douleurs de tête insoutenables; une fièvre locale et une abondante salivation l'empêchoient de reposer; tel étoit l'état fâcheux de ce brave militaire, lorsqu'il s'adressa à moi. Les citoyens Andry, le Breton, Daignan et plusieurs autres officiers de santé bien connus, l'ont vu dans l'état que je viens de décrire; ensuite ont, deux mois et demi après, constaté son parfait rétablissement; tous les membres de la Commission de santé ont aussi attesté sa guérison. Le cit. Carlier dentiste fort adroit, a été appelé pour lui faire et appliquer un obturateur.

NEUVIÈME OBSERVATION

Du même.

Une dame Française, âgée de 27 ans, et fixée à Madrid, depuis l'an IV, revint à Paris, attaquée d'une maladie vénérienne, qui, sans avoir des symptômes primitifs, porta ses ravages sur l'arrière bouche, détruisit entièrement le voile du palais, la luette et les amygdales; tous les soins et les remèdes que lui apportèrent les médecins les plus célèbres de cette Capitale, furent inutiles: son mari désolé de la voir périr, prit le parti de l'envoyer chez moi; plusieurs médecins et chirurgiens éclairés, l'ont vue ici en arrivant, et désespéroient presque de sa guérison, les mêmes l'ont examinée six mois avant qu'elle s'en retournât en Espagne, les ont été bien étonnés de la voir si parfaitement rétablie; j'ai eu depuis ce tems plusieurs lettres de remerciement de sa part et de toute sa famille, qui constatent la sûreté de sa guérison.

DIXIÈME OBSERVATION

Du même.

Une femme de 20 ans, de la ville de Rheims, reçut de son époux en se mariant, une mala-

die vénérienne, pour laquelle elle fut traitée infructueusement dans sa ville; elle vint ensuite à Paris, se mettre entre les mains de deux médecins célèbres, qui, malgré tous leurs soins, ne purent lui rendre la santé; les remèdes firent bien disparoître les symptômes vénériens, mais ils jetèrent la malade dans un état de catalepsie presque continuelle, l'irritation de l'estomac devint si forte qu'il fut, pendant plus de trois ans, impossible à la malade d'avaler le moindre des alimens; on la faisoit vivre avec des lavemens dans lesquels on délayoit des jaunes d'œuf. En prenant depuis long-tems, l'effet pour la cause, on l'avoit couverte de vésicatoires à plusieurs reprises, ce qui ajoutoit à l'irritabilité nerveuse, portée déjà au suprême dégré. Je fus consulté par la famille; imaginant avec raison que l'état inconcevable de cette victime du Mercure, n'étoit occasionné que par l'abus qu'on en avoit fait, ainsi que des autres irritans, j'allai la chercher: un hoquet effrayant et continuel étoit le seul signe de vie qu'elle donnoit. Arrivée chez moi, je la fis mettre dans des bains émolliens, dix heures par jour; elle y surnageoit comme du Liège; j'employai tout ce qu'il y avoit de plus adoucissant en lavement; après huit à neuf mois, la malade commença à pouvoir avaler de la gelée de poulet et d'orange.

La détente devient générale ; 8 à 10 mois après, la bile et les urines commencèrent à couler, et quelque tems après, il se fit aux parties naturelles, une éruption des signes de la maladies qui avoit causé tant d'accidens. Alors, ma première idée se trouva juste, elle prit mon Rob long-tems à petite dose, et en deux ans elle se porta bien, mais ayant été dix ans couchée, elle fut obligée d'apprendre à marcher comme un enfant ; depuis ce tems elle jouit d'une bonne santé.

DERNIÈRE OBSERVATION

Insérée au journal de Paris, du 25 ventose, an V, par un militaire, guéri contre toute apparence.

Je termine cette section par un fait bien connu, qui fut inséré dans le plus impartial des papiers publics du tems, sous ce titre : *Effet merveilleux du remède appelé* Rob antisyphilitique, *ou éloge bien mérité de son auteur* ; je le transcris dans les propres termes du malade, pour éloigner tout soupçon d'infidélité dans l'analyse.

» Je languissois depuis environ huit ans, » attaqué d'une maladie de peau qui fut seu-

» lement calmée momentanément, à la suite
» de différens traitemens employés pour la
» détruire ; cependant elle reparoissait tou-
» jours de nouveau, revêtue d'un caractère
» vraiment effrayant, et sur-tout pendant les
» pénibles travaux de la guerre.

» Je reçus une blessure très-grave (le 7
» prairial, troisième année) à la joue droite,
» à la suite de laquelle il se forma un squire
» cancéreux, qui attira toutes les humeurs à
» cette partie, et rendit ma situation d'autant
» plus malheureuse, qu'après plusieurs traite-
» mens infructueux, je fus abandonné de tous
» les gens de l'art employés au service des
» hôpitaux de la République, et enfin envoyé
» comme incurable à la maison nationale des
» Invalides.

Le hasard me conduisit rue de Varennes,
» chez le citoyen Boyveau Laffecteur, qui
» m'administra son traitement par le Rob, et
» au bout de trois mois je fus radicalement
» guéri. Il m'a sauvé la vie ; que ne lui dois-je
» pas ?

» Ce n'est point là où ce généreux et pro-
» fond observateur de la nature borne ses
» bienfaits ; je lui présente le peu d'argent
» que je possède, en attendant la possibilité
» de le satifaire plus amplement. — Gardez

» votre argent, brave homme, me dit-il; re-
» prenez le cours de vos services, défendez
» toujours mon pays, voilà ce que j'exige; je
» vais faire mes efforts auprès du gouverne-
» ment et l'engager à vous donner de l'emploi.
» Qu'on se peigne, s'il est possible, l'état
» où me laissèrent ces touchantes paroles! une
» douce émotion s'empara de mon cœur et je
» ne pus lui répondre qu'en versant des larmes
» d'attendrissement et de reconnoissance.

Signé PLANTIÉ, capitaine invalide.

OBSERVATIONS

Extraites du procès-verbal des douze malades, soumis à l'expérience du fauxbourg Saint-Denis.

1°. Un malade, outre les accidens graves ordinaires aux vénériens, étoit perclus de tous ses membres, et avoit les deux organes de l'ouye et de la vue attaqués: le procès-verbal dit que ce sujet déclaré incurable *fut guéri en quarante jours.*

2°. Il a fallu trois mois de traitement, pour guérir dans un autre sujet un bubon *gangreneux*, *qui avoit l'étendue de cinq pouces de long sur trois et demi de large*, et qui avoit fait juger le malade *incurable*. Sa guérison a été complette.

3°. Soixante jours suffirent pour un malade, qui, à la suite d'un autre bnbon prêt à se résoudre, avoit le visage couvert de dartres et de pustules en supuration.

4°. Une suite d'accidens vénériens fort graves, comme chancres, poireaux, paraphimosis, crêtes à l'anus, bubons, maux de tête violens, pustules, tux opiniâtre, crachement de sang, ulcère à la gorge, avoit affligé ce malade pendant douze ans; il lui restoit, lorsqu'il a commencé le Rob, un ulcère aux amygdales et à la luette, des tubercules à la base de la langue, des douleurs insoutenables à la partie moyenne du bras droit, un engorgement aux glandes inguinales, à l'anus une crête.

Mon spécifique l'a guérit malgré son épuisement, quoique jugé incurable par les quatorze médecins qui ont suivi les expériences et rédigé les procès-verbaux.

OBSERVATION

Sur deux des cures opérées rue de Verneuil, avec le Rob composé par les oommissaires de la Société de médecine.

Le premier malade avoit vingt-quatre ans, étoit sourd et du tempérament le plus délicat et le plus exténué: il avoit une grand partie du gland rongé par un chancre, et le voile du

palais presque tout emporté : le Rob ayant succédé à d'inutiles traitemens mercuriels, la guérison devint radicale, et le malade n'eut plus à se plaindre de sa surdité.

Un autre sujet avoit eu pendant quatre ans, des chancres et d'autres ulcères vénériens, qui, par les traitements ordinaires, disparoissoient et reparoissoient à divers intervalles : il lui restoit, à l'époque où le Rob lui fut administré, divers chancres aux parties génitales, des engorgemens aux glandes auxiliaires, et des pustules sur presque toute la surface du corps, et particulièrement aux cuisses et au visage : le procès-verbal le déclare radicalement guéri.

OBSERVATION

Sur la guérison du serrurier Magniez, confié à mes soins par le Ministre de l'Intérieur.

Le Ministre m'écrivit le 8 fructidor, l'an IV, la lettre suivante, que je transcris littéralement.

« Le citoyen Magniez, compagnon serrurier m'expose, citoyen, qu'il est attaqué d'une maladie vénérienne pour laquelle il a plusieurs fois passé, mais infructueusement, par les remèdes mercuriels. Il annonce que vous lui avez donné l'espoir de le guérir; attendu qu'il seroit dans l'impuissance d'acquitter les frais de ce nouveau

traitement, il demande qu'il y soit pourvu par le gouvernement.

« L'état malheureux et l'infortune où se trouve le citoyen Magniez, me déterminent en sa faveur ; je vous autorise à lui administrer votre remède, sous la condition, par vous souscrite généreusement, de n'en reclamer le prix, vis-à-vis le gouvernement, qu'après avoir effectivement opéré la guérison radicale du malade, et suivant le taux porté en la soumission que vous avez faite en l'an II, pour le service des hôpitaux de la marine ».

Signé, BENEZECH.

Le malade, en faveur duquel cette lettre m'étoit adressée, avoit subi pour une maladie vénérienne, des plus graves et des plus invétérées, sept traitemens divers par les méthodes mercurielles, dont deux à la Rochelle, un à l'hôpital de la marine de Rochefort, trois à Bicêtre, et un dernier à l'hospice des Capucins. Tous ces traitemens, quoique administrés par des gens de l'art, lui avoient laissé des ulcères dans l'arrière-bouche, qui, peu-à-peu, avoient dévoré la luette, le voile du palais et les amygdales, outre des plaies accompagnées de carie sur le front, suivie d'une exfolia-

tion du frontal, plus large qu'un écu de 6 francs, une autre à l'omoplate droite qui est presque entièrement détruite; le Rob pris avec constance, pendant quatre mois, lui procura une guérison radicale, et le procès-verbal fut signé par les officiers de santé, Andry, Gastaldy et le Breton.

OBSERVATION

Sur la guérison du citoyen Mitrecez, employé à la police de Paris, et confié à mes soins par le même Ministre.

Je reçus du citoyen Benezech une lettre qui ne mérite pas moins d'être transcrite que celle qui me recommandoit le traitement du citoyen Magniez: elle est datée du 9 prairial de l'an IV de la République.

« On m'a rendu compte, citoyen, de l'état douloureux dans lequel se trouve le citoyen Mitrecez, qui vous remettra cette lettre, de l'impuissance où il seroit de se procurer le Rob anti-syphilitique dont vous êtes auteur, et de l'offre par vous faite de le lui administrer, suivant le prix fixé par la soumission que vous avez souscrite, au mois de frimaire de l'an II, pour le service des hôpitaux de la marine, mais sous la condition de ne réclamer aucune indemnité, si, contre votre attente, le mal résistoit au remède.

« L'intérêt qu'inspire le citoyen Mitrecez, et la confiance que vous avez déjà obtenue, me déterminent à accueillir vos propositions à son égard. Vous pouvez donc entreprendre sa guérison. Je desire que le succès réponde à l'espoir de ce citoyen, et soit pour le gouvernement une preuve particulière de l'efficacité de votre Rob anti-syphilitique ».

Salut et fraternité, BENEZECH.

Ce malade, que le Ministre honoroit de sa bienveillance, avoit, comme tous les sujets jugés incurables, traîné son existence douloureuse depuis 1793, de souffrances en traitemens mercuriels, et de traitemens mercuriels en nouvelles souffrances: le dernier qu'il subit à l'hospice des Capucins, lui fit perdre l'œil droit: l'infortuné réduit au désespoir, par son demi-aveuglement, par ses douleurs de tête lancinantes, par l'impossibilité où il étoit de marcher, à cause de son exostose à la jambe droite, se livra avec confiance au traitement par le Rob; son attente fut parfaitement remplie, et les mêmes citoyens Andry, Gastaldy, et le Breton, qui avoient certifié la cure précédente, constatèrent la maladie du citoyen Mitrecez et sa guérison.

Les remerciemens que m'adressa à ce sujet le Ministre de l'Intérieur, sont contenus dans la lettre suivante, en date du 19 prairial an V de la République.

« J'ai reçu, citoyen, avec votre lettre du 4 de ce mois, les procès-verbeaux qui constatent la guérison parfaite des deux individus, dont le traitement vous a été confié par mes ordres. Ce succès, vu l'état désespéré de ces malades, donne, de l'efficacité de votre méthode, la nouvelle certitude que j'avois besoin d'obtenir. Il ajoute à la confiance que les suffrages des médecins distingués, dont vous avez mis le rapport sous mes yeux, lui avoient depuis long-tems acquise.

« Vous renoncez volontairement au prix de votre remède et de vos soins. Ce désintéressement honore votre civisme, en même-tems que vos connoissances et votre zèle pour l'humanité.

Salut et fraternité, BÉNEZECH.

OBSERVATION.

Sur la guérison d'un malade confié à mes soins par le Directoire Exécutif.

Le procès-verbal de la maladie de ce sujet, d'abord officier aux chasseurs de Cassel, et

ensuite officier au troisième bataillon de la première demi-brigade de la légion de police de Paris, a été dressé par les officiers de santé, Andry, Jouanne et le Breton.

Il en résults que le malade avoit été infecté dès le 15 avril 1793, que le vice vénérien ayant fait les plus grands progrès, qu'il se fit traiter par les frictions et autres méthodes mercurielles aux hospices de Nantes, d'Angers, de Rennes et de Tours; que tous ces moyens s'étant trouvés infructueux, il subit trois autres traitemens, où les gens de l'art les plus renommés déployèrent vainement la plus grande intelligence; désespérant de sa guérison, il vint chercher à Paris, non de nouveaux remèdes, mais des consolations: le Directoire, auquel deux députés l'adressèrent, fit constater son état par le conseil de santé: à cette époque, il avoit la fièvre tous les soirs, il éprouvoit des douleurs insupportables dans l'oreille, et un ulcère rongeur avoit détruit les cornets inférieurs du nez, les piliers antérieurs et postérieurs du voile du palais et les amygdales.

Ce malade incurable a été guéri parfaitement par le Rob, et voici l'attestation littérale envoyée, à cet effet, au Directoire.

« Nous, officiers de santé, attestons avoir visité ce jour le citoyen L... chez le citoyen

Boyveau Laffecteur ; nous estimons sa guérison complette, d'après la santé dont il jouit, et la disparution des symptômes détaillés et énoncés ci-dessus.

Paris, 1er. ventôse. l'an IV de la République Françoise, LE BRETON, ANDRY.

Je me réunis aux officiers de santé ci-dessus désignés, pour attester la vérité des faits énoncés dans le présent procès-verbal.

ESCHASSÉRIAUX jeune; JOUANNE, représentans du peuple.

Il me seroit aisé de transcrire ici plus de quinze cents observations sur des cures de malades presque tous désespérés, faites par une foule d'officiers de santé, tant de la France que des pays étrangers, tous connus par leur probité et leurs lumières ; mais il est impossible d'en faire usage ici, parce que leur simple analyse porteroit cette brochure à la grosseur de plusieurs volumes.

SIXIÈME

SIXIÈME PARTIE.

SIXIÈME PARTIE.

Pièces originales, destinées à constater les expériences faites avec le Rob, et ses succès pour la guérison des maladies vénériennes.

PLUSIEURS de ces pièces sont déjà disséminées, du moins en analyse, dans cet essai : d'ailleurs, le peu d'espace qui me reste m'oblige à me circonscrire : je vais donc me borner à quelques mémoires, et sur-tout à extraire de l'arrêt du conseil, qui fut ma première garantie, ce qui peut servir à prouver aux hommes droits, que ce n'est pas sans motif que j'ai été honoré de la protection du gouvernement.

Un nouvel ordre de choses n'affoiblit en rien la tendre sollicitude des citoyens qui gouvernent, pour les malheureuses victimes d'un moment de foiblesse, que plusieurs années de tourment suffisent bien pour expier : j'ose même dire que le gouvernement républicain, à qui nos frères d'armes deviennent par leurs victoires plus chers que jamais, ne m'auroient sûrement pas fait la réponse à-la-fois cruelle et dérisoire, que me fit, sur mes offres de service, un Ministre

de l'ancien régime : *votre remède est trop bon pour des soldats, et trop cher pour le Roi.* La justice, la grandeur d'ame et l'humanité ont un autre langage dans les républiques.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT.

Extrait des registres du 22 septembre 1778.

Sur la requête présentée par Boyveau-Laffecteur, médecin, compositeur du Rob Anti-syphilitique, dont il résulte que ce remède n'admet aucun agent du régne minéral, et que cependant on obtient par son moyen la guérison des maladies vénériennes les plus invétérées.... D'après les expériences faites à cet égard par le médecin Poissonnier-Desperieres, en vertu des ordres de l'Intendant de la généralité de Paris, sur trois soldats guéris dans l'hôpital des casernes de Saint-Denis, et d'autres suivies par le même médecin, dans la maison de Bicêtre, par ordre du Lieutenant-Général de Police, sur douze sujets dans l'état le plus déplorable, dont onze médecins de la Faculté de Paris, ou de la Société de médecine, ont constaté la maladie et la guérison. D'après l'analyse faite par les docteurs Darcet et Bucquet, d'où il résulte que ce

spécifique n'admet aucun agent tiré du règne minéral.... Observant ledit requérant, que le concours des témoignages des médecins, qui ont suivi tous ces traitemens, et des expériences répétées sur un si grand nombre de sujets entrepris, dans une situation pour ainsi dire désespérée, ne peuvent laisser aucun doute sur l'efficacité du Rob Anti-syphilitique; que ce remède, d'ailleurs, desiré depuis si longtems par les médecins les plus éclairés, n'a aucun des inconvéniens du mercure, dont la vertu souvent impuissante dans les maladies compliquées, nuit toujours au tempérament, et lui est souvent funeste, etc.

Oui le rapport.... Il est permis audit Boyveau Laffecteur de vendre et de débiter dans toute la France le Rob Anti-Syphilitique, à la la charge néanmoins de ne pouvoir le livrer pour le traitement des maladies vénériennes que sur l'ordonnance des gens de l'art.... En conséquence, ledit Boyveau Laffecteur est autorisé à marquer ses bouteilles de son cachet: et il est fait très-expresses inhibitions et défenses à toute personne de contrefaire ladite marque, à peine de faux et de mille livres d'amende, etc. Fait au conseil d'état, tenu à Versailles le 12 septembre 1778.

Signé AMELOT.

Extrait du compte rendu des expériences sur le Rob, par les médecins de Paris, dans la feuille du 15 octobre 1778, de la gazette de santé.

« Depuis que le mal vénérien existe en Europe, on n'a cessé de chercher des moyens propres à combattre ses redoutables effets. Presqu'à la naissance de cette maladie, les bois sudorifiques et le mercure furent mis en usage. Ces deux secours sont devenus la base de presque tous les remèdes vantés pour cette maladie. Le mercure, sur-tout, malgré l'ancien préjugé qui le mettoit au rang des poisons froids, a passé jusqu'ici pour le remède le plus puissant, que l'art ait pu imaginer contre ce fléau du genre humain.

« Mais, en avouant ses avantages, peut-on se dissimuler ses inconvéniens, et combien la méthode la plus sûre, qui est celle des frictions, est génante, désagréable, exige de précautions, soit pour préparer le malade, soit pour le mettre à couvert des accidens quelquefois inévitables de la part du mercure, tels que la salivation? Ajoutez à cela la longueur du traitement, la maigreur, et quelquefois le dépérissement du malade, qu'il faut rétablir

ensuite avec des restaurans, du lait, etc. Ce sont, sans doute, ces considérations qui avoient fait préférer par Fernel, Paulmier, etc. l'usage des bois sudorifiques au mercure, et fait désirer à tous les médecins la découverte d'un remède interne, qui remplit leurs intentions, sans faire éprouver aux malades de pareils accidens.

« Les diverses préparations mercurielles, outre les inconvéniens du mercure en substance, exposent encore à l'action corrosive des sels qui résultent de la combinaison du métal, avec les acides minéraux ou végétaux. Toutes ces considérations ont sollicité le zèle des gens de l'art à s'occuper de la découverte d'un spécifique qui put guérir cette maladie, comme on dit, *citò, tutò et juconde.*

« Le possesseur d'un remède, qu'il disoit réunir ces propriétés, encouragé par des succès multipliés, a osé se présenter. Il a demandé des malades et des juges; les premières expériences ont été faites à Saint-Denis: elles ont réussi. On n'a pas cru cette épreuve suffisante (comme de raison); on a pris à Bicêtre douze sujets atteints d'une maladie vénérienne infiniment grave. Les médecins les plus célèbres ont été invités à vénir constater leur état; un grand nombre, dont tous sont de la Faculté

ou de la Société de médecine de Paris, ont suivi le traitement; on a été étonné de la manière prompte et efficace avec laquelle ce remède agit et guérit sans accident, sans inconvénient. Soumis à l'analyse chymique, il n'a rien offert de métallique. Ses effets, dont nous avons été témoins, nous forcent de dire que depuis qu'on cherche des remèdes contre ce fléau de l'humanité, on n'a pas encore fait de découvertes si heureuses.

» Sur le rapport fait à la Société de médecine, et sur la délibération de cette compagnie, sa majesté vient d'accorder au propriétaire du remède un arrêt de son Conseil, en date du 12 septembre, dont l'objet est d'en favoriser la vente et la distribution, et d'en faire constater journellement les effets sous les yeux de deux médecins de la Faculté de Paris et de la Société de médecine, chargés d'en diriger l'administration dans une maison particulière, établie à cet effet à Paris, et d'en rendre compte à leur compagnie.

» Ce remède consiste en un syrop épais, ou plutôt un Rob, dont la saveur n'est point désagréable. Pour se le procurer, il faut s'adresser au citoyen Boyveau Laffecteur, à Paris, *rue de Varennes, fauxbourg Germain, n°. 460*, ou dans les entrepôts avoués par lui. (On y

trouve une instruction qui indique parfaitement aux malades, les doses et la manière de s'en servir, et qui les met aportée de se passer de conseils étrangers; c'est ce qui m'a déterminé à ne pas joindre ici cette instruction, pour ne pas augmenter inutilement ce volume, qui passe déjà les bornes que je m'étois prescrites).

« Les précautions qu'on a prises, celles qu'on prend pour s'assurer de l'efficacité de ce remède, et pour constater ses effets sous les yeux des médecins, sont une preuve de la sagesse du Gouvernement qui ne permet pas que, sur un objet de cette importance, la vie des citoyens soit continuellement exposée aux prestiges et aux surprises de la charlatanerie ».

Extrait des registres de la Société de médecine de Paris.

La Société de médecine, ayant entendu dans sa séance tenue le 10 septembre 1779, le rapport des commissaires, (ils étoient au nombre de huit) (a) qu'elle avoit nommés pour

---

(a) C'étoit Mr. Lassône, Geoffroy, Lorry, Buquet, Macquer, Poultier de la Salle, Montigny et le Duc de la Rochefoucault, tous chymistes célèbres et membres de la ci-devant Académie des Sciences.

préparer le Rob du cit. Boyveau Laffecteur, suivant la recette qu'il avoit communiquée, avec les drogues qu'il se sont eux-mêmes procurées.

Duquel rapport il résulte que ce remède ne contient pas de mercure : ayant entendu depuis dans sa séance, tenue le 7 avril 1780, le rapport de nouveaux commissaires qu'elle avoit nommés pour administrer le Rob du citoyen Boyveau Laffecteur, ainsi préparé, à des malades attaqués de maladies vénériennes;

Duquel rapport il résulte :

1°. Que sur six malades, un a été rejetté, parce qu'il s'est manifesté, dès le commencement du traitement, des symptômes produits par le mercure que ce malade avoit pris à Bicêtre, peu de jours auparavant.

2°. Que deux autres ont été jugés complettement guéris par la disparution totale des symptômes très-graves, dont aucun n'est revenu depuis trois mois que le traitement est fini.

5°. Que deux autres malades ayant été traités par la même méthode, leur santé à été bien rétablie, et tous les symptômes vénériens ont également disparu.

4°. Que le dernier est également bien rétabli;

La lecture de ces deux rapports ayant été entendue, la compagnie a pensé,

1°. Que le Rob du citoyen Boyveau Laffecteur, tel qu'il a été préparé, ne contient point de mercure.

2°. Que le remède et la méthode du citoyen Boyveau Laffecteur peuvent guérir les maladies vénériennes confirmées.

3°. Que cette méthode n'exclut point les traitemens particuliers accessoires, les précautions et les modifications relatives aux circonstances qu'il est impossible de désigner, et qui doivent être laissées à la prudence du médecin.

4°. Que ce remède, ne contenant pas de mercure, peut devenir sur-tout utile dans les cas où l'on auroit quelqu'inconvénient à craindre de l'usage, soit intérieur, soit extérieur, des préparations mercurielles, tel que seroit, par exemple, une complication du virus vérolique et scorbutique.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original, contenu dans les registres de la Société de médecine, le 20 avril 1780.

Signé, VICQ-D'AZIR, secrétaire-perpétuel.

Je prie le lecteur d'observer qu'il y a plus de vingt ans, que toutes ces expériences ont été faites par la Société de médecine, et qu'elles ont duré dix-huit mois. On voit par là, que

cette Compagnie célèbre a pris les plus sages précautions pour s'assurer de la fidélité et de la bonté de mon remède, et qu'il est le seul de ce genre qu'elle aye honoré de son suffrage.

PÉTITION

DU Cit. BOYVEAU LAFFECTEUR,

A LA

CONVENTION NATIONALE,

Du 20 Brumaire, l'an III de la République.

Citoyens représentans,

Ce n'est point une découverte nouvelle, et dont l'utilité soit encore à démontrer, que je présente à la Convention; j'appelle votre surveillance paternelle sur un fléau qui, depuis près de trois siècles, désole l'Europe, et je vous propose d'arrêter ses ravages les plus terribles, en favorisant (au moins à l'égard des victimes désespérées) la propagation d'un remède qui a subi toutes les épreuves de l'art,

et que vingt ans de succès non-interrompus font regarder généralement comme un spécifique infaillible contre les maladies vénériennes, qui ont résisté à tous les moyens connus.

Le Rob Anti-Syphilitique de Laffecteur, d'après le témoignage authentique de la Société de médecine, qui a reconnu son efficacité, et sur l'avis des plus célèbres chymistes, qui ont déclaré qu'il n'étoit composé que de végétaux, a été adopté par le Gouvernement, et depuis plus de quinze ans on l'administre dans les hôpitaux de la marine et sur les vaisseaux. Il seroit à souhaiter, sans doute, que cet avantage pût s'étendre à tous les hôpitaux de la République, tant militaires que civils; mais la composition de mon remède entraîne beaucoup de frais, et puisqu'il faut en borner l'emploi, je sollicite la préférence, pour les incurables, au moins ceux de la capitale, et pour cette destination, je l'offre à ma Patrie au prix qu'il me coûte, me soumettant d'ailleurs à ne recevoir aucun salaire pour les malades qui ne guériroient point entre mes mains. Heureux d'arracher au plus cruel des fléaux au moins les victimes abandonnées, je trouverai dans mon cœur le dédommagement du sacrifice que je fais en faveur de mes concitoyens malheureux et indigens.

Des guérisons sans nombre, des cures désespérées, voilà mes titres: ma demande ne peut manquer d'être favorablement accueillie par des Législateurs à qui rien de ce qui intéresse l'humanité ne sauroit être étranger, et qui ont établi dans leur sein un Comité de secours et de bienfaisance.

Agrées, citoyens Représentans, l'hommage que je vous fais de mon ouvrage.

LAFFECTEUR.

EXTRAIT *du procès-verbal de la Convention nationale, du 21 Brumaire, l'an troisième de la République.*

Le citoyen Laffecteur fait offre d'un ouvrage intitulé : *Recherches et Observations sur les différentes méthodes de traiter les* MALADIES VÉNÉRIENNES, *et particulièrement sur les effets du remède connu sous le nom de* Rob Anti-syphilitique.

Il demande d'être chargé de traiter les incurables, offrant son remède, pour cet usage seulement, au prix qu'il lui coûte.

Mention honorable de l'offrande; renvoyé au comité des secours publics pour y statuer, et faire un rapport s'il y a lieu.

Collationné et trouvé conforme à la minute du procès-verbal, déposée aux archives de la République Française, par moi garde des archives. En foi de quoi j'ai signé et fait apposer le sceau desdites archives. A Paris, le 19 Ventôse, l'an quatrième de la République, une et indivisible. CAMUS.

Extrait des Registres du Comité des Secours publics de la Convention Nationale.

Après avoir entendu le rapport d'un de ses membres, sur le décret rendu le 21 brumaire de l'an troisième de la République, en faveur du citoyen Boyveau Laffecteur, qui, en faisant hommage à la Convention Nationale d'un ouvrage intitulé *Recherches et Observations sur les effets du remède connu sous le nom de Rob Anti-Syphilitique*, demande que ce remède soit employé pour le traitement des incurables vénériens; vû aussi que la Convention Nationale a décrété la mention honorable de l'offrande, et a renvoyé à son Comité des secours publics, pour statuer sur l'objet de cette demande; et après avoir entendu son rapporteur dans le compte qu'il rend des différentes conférences qu'il a eues avec le Conseil de santé, et des rapports de ce même conseil sur l'usage du

remède indiqué, ainsi que de la correspondance qu'il avoit ouverte, pour se procurer toutes les lumières convenables, avec plusieurs officiers de santé connus, de la manière la plus avantageuse, dans l'art de guérir.

Le Comité, regrétant que la briéveté du temps ne lui permette pas de satisfaire aux vues de la Convention Nationale, exprimées par son décret précité, et de statuer définitivement sur la demande du citoyen Boyveau Laffecteur.

Considérant que les témoignages qui lui sont parvenus, et qui sont étayés de l'autorité d'hommes les plus célèbres dans l'art de la médecine, paroissent ne laisser aucun doute sur la confiance que mérite le remède, connu sous le nom de Rob Anti-Syphilitique, présenté par le citoyen Boyveau Laffecteur, et dont plusieurs années d'expériences ont consacré le succès et les avantages, dans un grand nombre de cas, où les méthodes jusqu'ici employées avoient été infructueuses et même dangereuses.

Arrête que le rapport et les pièces y jointes seront envoyées au Directoire Exécutif, qui est invité à utiliser cette précieuse découverte et à prendre la demande du citoyen Boyveau Laffecteur, en très-grande considération.

Fait et arrêté au Comité des secours publics;

le

le 3 brumaire, l'an quatrième de la République française une et indivisible.

Les représentans du Peuple

ZANGIACOMI, JOUENNE.

COPIE de la lettre écrite le 27 Frimaire, par la députation de la Charente Inférieure, au Directoire Exécutif, en faveur du cit. Boyveau Laffecteur.

Le citoyen Boyveau Laffecteur, médecin, fournisseur des hôpitaux de la Marine, notre compatriote, nous ayant communiqué le mémoire qu'il vient de vous adresser, et dont l'objet est de faire administrer à tous les incurables vénériens sans distinction, son remède connu sous le nom de Rob Anti-Syphilitique, pénétrés de la justice et de l'utilité de sa demande, convaincus de la vérité des faits, rapports et témoignages dont elle est étayée, nous croyons devoir, comme citoyens et amis de l'humanité, joindre nos sollicitations aux siennes, pour obtenir de votre sagesse ce que nous ne craignons point d'appeller un bienfait National. Nous ne parlerons point de l'efficacité de ce remède,

constatée par vingt ans de succès, ni de sa composition reconnue purement végétale, par des juges dont on ne peut ni suspecter la probité, ni méconnoître les lumières; mais à tant de preuves autentiques, à tant de témoignages irrécusables, amis et compatriotes du citoyen Boyveau Laffecteur, nous pourrions ajouter une foule de guérisons miraculeuses, que sa modestie a dérobées au public, et dont nous avons été les témoins; nous pouvons dire que quand le Rob Anti-Syphilitique n'auroit point pour lui le suffrage des gens de l'art les plus éclairés, le caractère seul de son inventeur, dont nous garantissons la probité et dont nous attestons le patriotisme, suffiroit pour inspirer la confiance et engager le Directoire Exécutif à prendre sa demande en considération.

Nous avons rempli notre devoir: c'est *la* cause de l'humanité souffrante que nous avons plaidée, et la philantropie bien connue du Directoire Exécutif, nous fait présager un succès dont nos cœurs jouissent d'avance.

Salut et respect.

Signé, ECHASSERIAUX aîné, ECHASSERIAUX jeune, VINET, etc.

Paris, le 16 Nivose, an IVe. de la République Française, une et indivisible.

Le Ministre de la Guerre aux Représentans du Peuple, composant la députation de la Charente Inférieure, à Paris.

La lettre de recommandation que vous avez adressée, citoyens, au Directoire Exécutif, en faveur du citoyen Boyveau Laffecteur, et par laquelle vous recommandez l'usage de son Rob Anti-Syphilitique, m'a été renvoyée. Je vous préviens que sa proposition de faire employer son remède au traitement des militaires, m'étoit déjà parvenue, et que j'ai consulté le Conseil de santé, dont j'attends l'avis, pour pouvoir adopter à ce sujet le parti le plus avantageux au bien du service.

Salut et Fraternité.

AUBERT DUBAYET.

Au Citoyen Ministre de la Guerre.

CITOYEN MINISTRE,

Quand la demande que je soumets à votre philantropie, ne seroit point étayée d'un

décret de la Convention Nationale qui, après l'avoir acceuillie de la manière la plus favorable, l'a renvoyée, pour y statuer, au Comité de secours public, et d'un arrêté de ce même Comité, qui, regretant que la briéveté du tems ne lui ait point permis de satisfaire aux vues de la Convention Nationale, invite, dans les termes les plus honorables pour l'exposant, le Directoire Exécutif, à achever ce qu'il avoit commencé, fort de vingt ans de succès et convaincu de votre patriotisme, je me présenterais devant vous avec confiance.

Ce qu'ont fait toutes les autorités qui vous ont précédé, ce qu'à fait l'ancien Gouvernement lui-même, en faveur des hôpitaux de la marine, où mon remède, connu sous le nom de Rob Anti-Syphilitique, est administré, depuis si long-tems, aux vénériens jugés incurables par les moyens ordinaires, je viens solliciter votre humanité de l'étendre à tous les hôpitaux militaires de la République; aujourd'hui que la bienfaisance du Gouvernement est une bienfaisance vraiment Nationale, je crois entrer dans les vues du citoyen Ministre, en demandant qu'une ressource si précieuse soit commune indistinctement à tous nos frères d'armes, dont les maux cruels ont résisté aux remèdes vulgairement connus, et qui périssent tous les jours, victimes d'un art impuissant.

Je consens à ne pas recevoir le prix des remèdes administrés aux malades, qui n'en éprouveraient pas tout le succès que je garantis.

Je joins à ma demande toutes les pièces qui constatent l'efficacité du Rob Anti-Syphilitique, et celles relatives à l'objet que je vous supplie de prendre en considération. J'ai rempli le devoir d'un bon citoyen, en soumettant à votre sagesse, une idée que je crois précieuse à l'humanité ; dépositaire de la puissance Nationale, vous jouirés de votre plus beau droit, en la mettant à exécution.

A Paris, le 22 Floréal, an V^e. de la République rançaise.

BOYVEAU LAFFECTEUR.

Compte rendu en 1789, des Recherches de l'auteur, sur les maladies vénériennes.

EXTRAIT.

DE LA

GAZETTE SALUTAIRE.

Ce n'est point ici un traité sur les maladies vénériennes; on n'y trouve aucune discussion sur leur théorie. Cette matière épuisée depuis long-tems n'a point fixé les recherches de M.

Boyveau Laffecteur; il s'est borné à l'examen des différens moyens qui ont été employés au traitement de ces maladies, et ce travail est plus intéressant. La théorie ne nous offre souvent que des incertitudes. L'expérience seule donne des principes.

L'auteur passe en revue les substances animales, minérales, végétales, et tous les moyens accessoires, secondaires ou indépendans de ces trois regnes, dont on a vanté l'efficacité. Il n'oublie point les préparations empyriques; il examine la nature, l'action de tous ces remèdes, il en compare les effets, il en déduit les conséquences.

L'ouvrage est divisé quatre parties. La première présente *le tableau des moyens proposés et employés comme antivénériens.*

Elle est divieée en six chapitres qui offrent la simple énumération des remèdes choisis; 1°. dans le règne animal; 2°. dans le regne minéral; 3°. dans le règne végétal; 4°. dans les trois règnes combinés; 5°. dans les moyens particuliers indépendans des trois règnes; 6°. enfin, dans les remèdes empyriques.

La 2e. partie est consacrée à l'examen particulier du mercure, comme la substance le plus généralement employée dans le traitement des maladies vénériennes. M. Boyveau Laffecteur

se borne à deux objets, à l'usage et aux inconvéniens de ce remède.

Il s'occupe d'abord de l'administration extérieure du mercure, sous la forme de fumigation, de bains, de lotions, d'emplâtres ou cérat, et enfin des frictions. Il met en évidence sur-tout la prodigieuse diversité d'opinions des médecins sur la manière d'employer les frictions, et de cette variété, il tire la conséquence juste et naturelle, du peu de confiance que mérite une méthode qu'on n'a pu assujettir à des regles sûres, et dont l'incertitude arrête encore tous les jours le praticien le plus exercé.

Viennent ensuite les préparations mercurielles destinées à l'usage intérieur. M. Boyveaux Laffecteur en fait l'énumération, il en présente aussi les nombreuses combinaisons avec d'autres substances de nature diverse, même souvent opposée, et il termine cet article par une réflexion qui mérite d'être citée.

» La variété de doctrine, d'opinions, de
» pratiques, de préparations, est donc la même
» pour l'usage intérieur du mercure, que pour
» son administration extérieure; il en résulte
» une incertitude décourageante pour le pra-
» ticien, et désespérante pour le malade. Cette
» incertitude porte encore sur l'efficacité du
» remède, sur les effets qu'il doit produire,

» et sur les avantages qu'on doit en attendre.
» Les hommes, en effet, se réunissent difficilement, lorsqu'ils s'occupent d'une étude et
» d'une recherche problématiques. Cette réflexion est confirmée par les effets les plus
» ordinaires du mercure, qui démontrent son
» infidélité et les dangers de son administration. Les détails dans lesquels je vais entrer
» le prouvent évidemment ».

M. Boyveau Laffecteur appuie sur les inconvéniens du mercure, en établissant qu'il est souvent insuffisant et dangereux, ce qu'il prouve par l'expérience, par l'autorité, et par les observations des praticiens les plus célèbres.

La 3e. partie traite des sudorifiques. M. Boyveau Laffecteur en adoptant et en confirmant les principes de MM. Vénel et Carrere, comprend sous cette dénomination tous les remèdes propres à procurer une évacuation, et prétend qu'il n'y a point de vrais sudorifiques directs; que les incisifs, les apéritifs, les atténuans, les fondans, les diurétiques, ont tous une ressemblance d'action et d'effets, et que le même remède peut procurer diverses évacuations chez différens sujets, suivant la disposition du malade et la variété des circonstances.

M. Boyveau Laffecteur pense qu'on guérit rarement le mal Vénérien sans évacuation; que

celle des sueurs est la plus salutaire, et que celle qui se fait par les urines produit une guérison plus prompte et plus sûre. Il rejette les médicamens pris dans les regnes animal et minéral, comme insuffisans ou nuisibles; il donne la préférence aux végétaux, *dont on connoît mieux*, dit-il, *l'action et les effets, et dont on peut plus facilement augmenter ou diminuer l'énergie*.

Il donne le détail exact de tous ceux qui ont été particuliérement consacrés au traitement des maladies vénériennes, avec le nom des praticiens qui ont publié leurs succès. Après quelques réflexions sur l'utilité et les inconvéniens de l'association des sudorifiques et des purgatifs, il désigne vingt-trois sortes de végétaux qui lui paroissent mériter la préférence sur les autres.

Il ne néglige pas de faire une mention particulière des sudorifiques extérieurs, tels que l'action du soleil, les bains chauds, les bains de vapeurs, l'exercice violent, etc. Il insiste sur les bains de vapeurs dont les effets sont sensibles, et qu'il considere comme de puissans auxiliaires propres à seconder l'action des remèdes pris intérieurement.

La 4e. partie contient l'application des principes que l'auteur établit dans les trois premières. Il met en parallele les craintes que doit ins-

pirer l'usage du mercure avec la sécurité qui accompagne l'administration des végétaux, les suites terribles du premier, avec l'incertitude du succès, et l'action douce, connue et déterminée des derniers, avec l'espoir d'une guérison plus sûre; il se décide donc pour les végétaux, en donnant quelques préceptes pour la conduite et les précautions qu'exige cette méthode. Dans le grand nombre de préparations végètales qui, entre les mains de l'auteur, ont le mieux réussi, il place le *Rob Anti-Syphilitique* du S^r^. Boyveau Laffecteur.

Les témoignages rendus à ce remède par une société de médecins éclairés, ont vaincu la répugnance de M. Boyveau Laffecteur à l'employer, et les succès qu'il en a obtenus lui ont assuré et mérité sa confiance. Dix ans d'expériences heureuses dans les maladies vénériennes les plus graves, les plus compliquées, les plus invétérées, les plus désespérées, l'ont rendu l'apôtre de ce spécifique. Il appuie cette assertion de plusieurs observations dont nous ne rendons aucun compte, mais où le lecteur verra avec plaisir et avec confiance, qu'il n'est plus de maladies de ce genre incurables.

Nous osons assurer qu'il est peu d'ouvrage qui réunisse plus d'impartialité et plus de lumières que celui de M. Bouyveau Laffecteur.

L'auteur paroît avoir médité laborieusement son sujet; il est plein de recherches et de nombreuses citations; il parle sans enthousiasme comme sans prévention. L'ordre et la clarté qu'il a mis dans son ouvrage, unis au ton simple de la persuasion et de la vérité, portent avec eux une sorte de séduction dont on ne cherche point à se défendre, comme on répugne à concevoir des soupçons sur les faits dont un homme d'honneur se dit être le témoin oculaire.

ODE

SUR

LE ROB ANTI-SYPHILITIQUE,

Par le citoyen LUCE, *auteur de* SCÉVOLA, *et de diverses Tragédies.*

DES Achilles, des Alexandres,
La sanglante immortalité,
Sur des débris et sur des cendres
A trop bravé l'humanité :
Humanité ! Ta voix touchante
M'inspire ; c'est toi que je chante :
Disparoissez, mortels fameux
Par des fureurs et par des crimes :
Vous avez fait moins de victimes
Que mon héros n'a fait d'heureux.

MA muse acquitte votre dette,
Vous tous qu'il ravit au trépas :
Votre bouche reste muette ;
Le préjugé vous rend ingrats ;
Une injuste et fausse décence
Force votre reconnoissance
A rougir de son bienfaiteur ;
Mais moins que vous pusillanime,
Dans le noble élan qui m'anime,
J'oserai nommer LAFFECTEUR.

Depuis vingt ans ce nom, qu'implorent
Tous ces êtres désespérés,
Aux maux affreux qui les dévorent
Par un art impuissant livrés,
Ce nom dans l'univers circule :
Je braverai le ridicule :
Et devant tous osant louer
Ce nom béni dans le silence,
Ma muse fera violence
Aux cœurs qui n'osent l'avouer.

Homme imprudent ! Tu fais un crime
D'un mal que tu n'éprouves pas ;
Mais tremble : il attend sa victime
Au sein des plus chastes appas :
Ce fléau redoutable, immonde,
Fatal présent du nouveau monde,
Est habile à se déguiser ;
Ce germe impur de la licence
Dans les veines de l'innocence
Peut se transmettre et se puiser.

De Fracastor la muse antique
Osa nous peindre ce fléau :
Ou moins hardie, ou plus pudique,
La mienne écarte ce tableau :
Mais sous d'aussi tristes images
Elle tracera les ravages
D'un remède appelé divin.
Remède hélas ! plus homicide
Que le mal cruel et perfide,
Que souvent il combat envain.

A ces traits on doit te reconnoître,
De la terre enfant odieux,
Qui portes, *pour raison peut-être*,
Le nom du messager des deux :
Perfide agent ! Fatal Protée !

Celui que vainquit Aristée,
Avec moins d'art se déguisoit :
Tu prends des formes attrayantes ;
Les siennes étoient effrayantes ;
Mais jamais sont art ne nuisoit.

Et toi ! ... C'est vous qu'ici j'atteste,
Astruc, son zélé partisan ;
Si je soutiens qu'il est funeste,
Je ne l'appris qu'en vous lisant :
Envain votre plume le vante
Même sous votre main sçavante,
Il soulage moins qu'il ne nuit :
Se jouant de la médecine,
S'il ne guérit, il assassine,
Il empoisonne s'il guérit.

Tremblez donc, vous dont la mollesse
Succombe au plus léger combat ;
Vous, que condamne à la foiblesse
L'âge, le sexe ou le climat ;
Vous qui, sur le point d'être mères,
Devez vos forces tout entières
Au doux fardeux que vous portez ;
Vous enfin qui venez d'éclore,
Tendres fleurs, qui pressez encore
Le sein impur dont vous sortez.

Et toi, qui, d'une chaîne heureuse
Tout près de former les saints nœuds,
Veux d'une épouse vertueuse
Assurer les pudiques feux :
Contre des soupçons que peut-être
Ta délicatesse a fait naître,
Hélas ! d'un remède assassin
Ta généreuse inquiétude
Bravera donc la certitude
Pour détruire un mal incertain.

ARRÈTE!.... Et vous que l'espérance
Sembloit avoir abandonnés.
Ne craignez plus qu'à la souffrance
Vos tristes jours soient condamnés.
LAFFECTEUR vit : son art magique
Possède le dictame unique :
Si vos maux sont invétérés,
Consolez-vous ; sa main propice
Du plus horrible précipice
Vous aura bien-tôt retirés.

SANS danger, sans dégoût, sans peine,
Son remède réparateur
Va, circulant de veine en veine,
Chercher le venin corrupteur,
Et semble, dans la peur de nuire,
Moins le chasser que l'éconduire :
Grace aux salubres végétaux
Dont cette liqueur se compose,
Le corps soulagé se repose,
Et sent à peine fuir ses maux.

L'ORGEUIL, l'intérêt et l'envie
Ont attaqué ce don nouveau :
Ce ROB où l'on puise la vie
Fut d'abord un faible ruisseau :
On voulut altérer sa source,
On voulut arrêter sa cours ;
Mais le ruisseau devint torrent;
Et c'est envain qu'on voudroit rompre ;
C'est envain qu'on voudroit corrompre
Son cours rapide et bienfaisant.

MURMURE, mais dans la poussière,
Lâche envieux ! vil détracteur !
Dans l'un et dans l'autre hémisphère,
Qui souffre, connoît LAFFECTEUR :
Par sa constante expérience

Il a conquis la confiance
Des peuples et des Souverains ;
Son nom, cher sur-tout à la France,
Depuis vingt ans est l'espérance
De nos intrépides marins.

DEVANT la volonté publique
Le vil intérêt fléchira.
Et d'un orgueil anti-civique
L'humanité triomphera :
Mais dussent les prôneurs avides
De tant de poisons homicides
Vendre impunément le trépas ;
Pour sa gloire et pour sa vengeance,
LAFFECTEUR se charge d'avance
De ceux qu'ils ne guériront pas.

J'ENTENDS déjà la malveillance,
Qu'irrite un légitime encens,
S'armer de ma reconnoissance
Pour calomnier mes accens.
« L'éloge est commendé, dit-elle.... »
Il l'est, mais par le plus pur zèle,
Il l'est, mais par la vérité ;
Et plus d'un cœur que j'interprête,
Tout bas applaudit et répète
Un éloge si mérité.

FIN.

TABLE
DES CHAPITRES.

INTRODUCTION. Page 1.

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire de la maladie vénérienne, depuis son origine jusqu'à nos jours, et des remèdes employés pour la pallier ou la guérir. 25.

SECONDE PARTIE.

Des diverses méthodes employées à la destruction des maladies vénériennes. 57.

CHAP. Ier. *Des spécifiques contre les maladies vénériennes, tirés du regnes animal.* Ibid.

CHAP. II. *Des spécifiques contre les maladies vénériennes, tirés des végétaux.* 67.

CHAP. III. *Des préparations mercurielles.* 93.

PARAGRAPHE 1er. *Considérations sur le mercure.* 97.

PAR. 2. *Insuffisance du mercure, démontrée par son infidélité.* 113.

PAR. 3. *Des dangers du mercure sous quelque forme qu'on l'administre.* 120.

PAR. 4 *Du mercure en fumigations.* 129.

PAR. 5. *Des lavemens mercuriels.* 132.

PAR. 6. *Des bains mercuriels.* 134.

PAR. 7. *Des emplatres mercuriels.* 136.

PAR. 8. *Des frictions mercurielles.* 138.

PAR. 9 *De quelques préparations mercurielles.* 146.

PAR. 10. *De quelques remèdes d'Empyriques, qui ont eu de la célèbrité.* 159.
PAR. 11. *Considérations sur le sublimé-corrosif.* 172.

TROISIÈME PARTIE.

HISTOIRE DU ROB ANTI-SYPHILITIQUE. 181.

QUATRIÈME PARTIE.

THÉORIE DE LA GONORHÉE, *et méthode pour sa guérison.* 221.
Des diverses espèces de Gonorhée. 222.
Signes et causes de la Gonorhée virulente. 227.
Gonorhée testiculaire de l'homme. 233.
Gonorhée de la femme. 234.
Stranguries. 236.
Dépôts et fistules urinaires. 238.
Ophtalmies vénérienne. 239.
Du Chancre. 241.
Du Phimosis. 244.
Du Paraphimosis. 245.
Du Bubon. 246.
Des diverses excroissances vénériennes. 248.
TABLEAU GÉNÉRAL *des symptômes de la Gonorhée, et de toutes les maladies vénériennes, avec la méthode curative.* 252.
Principes généraux. Ibid.
De la Gonorhée virulente. 255.
Fluxion des testicules. 258.
Abscès du perinée. 259.
Chancre. 260.
Bubon. 261.
Excroissances vénériennes. 262.
Ulcères fistuleux. 263.
Exostose. 264.
Carie des os. Ibid.

TABLEAU DES SYMPTOMES SECONDAIRES *des maladies vénériennes.* 265.
Maladies de peau. 267.
Cancer. 268.
Maladies des yeux. 268.
Maux d'oreilles. 269.
Douleurs vénériennes des parties molles. 270.
Douleures vénériennes des parties dures. Ibid.
APPENDIX *sur les maladies vénèriennes chroniques, sans signes évidens, c'est-à-dire, masquées, dégénérées et compliquées.* 272.
Existence de ce genre de maladies vénériennes. 273.
Description. 274.
Marche de la maladie. 275.
Ses causes. 276.
Son siège. 277.
Ses effets. 278.
Signes du mal. Ibid.
Vues sur la méthode curative. 280.
Danger du mercure pour le traitement. 281.
Vraie méthode curative. 283.
AVIS IMPORTANT *pour conserver l'honneur et la paix dans les unions d'amour, et sur-tout dans les mariages.* 284.

CINQUIÈME PARTIE.

ÉTAT ET PREUVES *d'un certain nombre de guérisons extraordinaires, opérées par le Rob Anti-Syphilitique.* 305.
OBSERVATION *des trois officiers de santé, Duret, Aufroy et le Breton.* 306.
OBS. *du docteur Rossignol.* Ibid.
DEUX OBS. *de l'officier de santé Génouville.* 303.
Remarque de l'auteur sur ces observations. 310.

78-10
A.G. Paine
July 77

OBS. *du chirurgien en chef Boyer.* 311.
OBS. *de l'officier de santé Fournier.* 312.
DEUX OBS. *du médecin Beauchêne.* 314.
OBS. *du médecin Coulon.* 318.
OBS. *du docteur le Roy.* 319.
OBS. *d'un médecin de Lisieux.* Ibid.
CINQ OBS. *faites dans Paris, par l'officier de santé Genouville.* 320.
OBS. *des médecins Geoffroy, Despérieres, Andry, Paulet et le Breton.* 326.
TROIS OBS. *du docteur le Roy.* 327.
OBS. *du docteur Andry.* 320
OBS. *du docteur Despérieres.* 330.
OBS. *du docteur Carrère.* 331.
DIX OBS. *de l'auteur de cet ouvrage.* Ibid.
OBS. *insérée au journal de Paris.* [illegible].
OBS. *extraite du procès-verbal de douze malades soumis à l'expérience de fauxbourg St.-Denys.* 4[illegible]
OBS. *sur deux des cures opérées, rue de Verneuil, par les commissaires de la Société de médecine.* 345.
OBS. *sur la guérison d'un malade envoyé par le Ministre de l'Intérieur.* 346.
AUTRE *sur un second malade envoyé par le même Ministre.* [illegible]
AUTRE *sur la guérison d'un malade envoyé le Directoire Exécutif.* 350.

SIXIEME PARTIE.

Pièces originales destinées à constater les expériences faites avec le Rob et ses succès pour la guérison des maladies vénériennes. 355.
ODE *sur le Rob Anti-Syphilitique, par le cit.* LUCE, *auteur de diverses Tragédies.* 380.

FIN de l'ouvrage.

E799
B793t